



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









20  
J 86





20  
J 86











LE  
JOURNAL  
DES  
SÇAVANS

POUR  
L'ANNÉE M. DCC. LXXXIII.

AVRIL.



A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grève  
S. Honoré, près celle du Pélican.

---

M. DCC. LXXXIII.  
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

---

## A V I S.

*ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le JOURNAL DES SÇAVANS est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*





LE  
JOURNAL  
DES  
SÇAVANS.



AVRIL. M. DCC. LXXXIII.

*LE Coran*, traduit de l'Arabe,  
accompagné de Notes, & pré-  
cédé d'un Abrégé de la Vie de  
Mahomet; tiré des Ecrivains les  
plus estimés. Par M. *Savary*. 2  
vol. in-8.° A Paris, chez Knapen  
& fils, Imprimeurs Libraires de  
la Cour des Aides, au bas du  
Pont S. Michel; Onfroi, Libr.  
quai des Augustins. 1783. Avec  
Approbation & Privilège du Roi.  
*Avril.* B b ij

Le premier vol. de 518 pages ; le  
second de 464 pages.

## PREMIER EXTRAIT.

**L**E *Coran*, ou pour nous con-  
former à l'usage ordinaire,  
*l'Alcoran* est, comme on le sçait,  
le Recueil des préceptes & des Loix  
que Mahomet donna aux Arabes,  
comme Chef suprême du Musul-  
manisme, & comme Souverain. Il  
y enseigne la croyance d'un Dieu  
unique dont il se dit le Prophète &  
l'Envoyé ; la prière, l'aumône, le  
jeûne du mois Ramadhan, & le  
pèlerinage de la Mecque. L'Alco-  
ran ne fut point, comme plusieurs  
le prétendent, composé de suite  
par son Auteur ; ainsi ce n'est  
point un Ouvrage réfléchi & mé-  
dité, destiné à former un ensemble  
dont toutes les parties ont été  
combinées entr'elles. Mais il paroît  
constant que Mahomet le publia  
dans l'espace de vingt-trois ans,

partie à la Mecque, partie à Médine, par articles, & même par versets, à mesure qu'il avoit besoin de faire parler le Ciel. Aussitôt qu'ils étoient révélés, ses Secrétaires les écrivoient, & on les dépoisoit dans un coffre où ils restoient confondus. Après sa mort, Aboubekr les recueillit en un volume; & regardant comme divin tout ce qu'ils contenoient, il ne leur donna aucun ordre. On peut juger par-là du Livre, de l'Auteur & du premier Editeur. En effet, il règne dans cet Ouvrage la plus grande confusion; il n'y a ni ordre ni suite; on y trouve beaucoup de fables, des répétitions, des contradictions, & un grand enthousiasme; en sorte qu'on doit être surpris comment un Livre de cette espèce a pu subjuguier tant de Nations. On ne peut en attribuer la cause qu'à l'ignorance de celles-ci, & à la force employée par les premiers Arabes, qui prêcherent le sabre à la main leur nouvelle doctrine.

Tel est l'Alcoran dont du Ryer nous a donné une Traduction françoise. Celui-ci a lié les versets les uns aux autres ; & pour en faire un discours suivi , il a eu recours à de froides transitions qui rendent l'original méconnoissable ; tel est le jugement que M. Savary porte de cette Traduction , & c'est celui que doit en porter quiconque est en état de lire l'original. M. Savary observe que dans l'Alcoran il y a de la noblesse dans certaines idées , du charme dans la diction , des ornemens poétiques , une marche cadencée , une même rime qui termine les versets , & sur-tout un enthousiasme assuré ; voilà ce qui a pu subjuguier des hommes amateurs de leur langue , comme l'ont toujours été & le sont encore les Arabes. La Traduction de du Ryer fait évanouir toutes ces beautés. Maracci a traduit l'Alcoran en latin ; il y a joint des notes , une réfutation , & de longs & sçavans préli-

*Avril 1783. 583*

minaires qu'il a fait imprimer à Rome avec le Texte arabe. M. Sales l'a traduit en anglois avec une Préface curieuse. Cette Traduction est très-estimée. Nous n'avions en françois que celle de du Ryer. M. Savary, persuadé que le mérite d'un Traducteur consiste à rendre l'original avec vérité, a tâché de faire passer dans notre langue les pensées de l'Auteur, avec le coloris & les nuances qui les caractérisent; sa concision, son énergie, l'élévation de son style, ou plutôt son enthousiasme, & enfin il a traduit verset pour verset sans aucune addition. Il a entrepris cette Traduction sous les yeux des Arabes, parmi lesquels il a vécu pendant plusieurs années en Egypte; & c'est après avoir conversé avec eux, après avoir étudié leurs mœurs & le génie de leur langue, qu'il a mis la dernière main à son Ouvrage. Il y a joint beaucoup de Notes qui servent à éclaircir le Texte, en faisant connoître diffé-

584 *Journal des Sçavans ;*

rens usages & plusieurs traditions , vraies ou fausses, admises par les Arabes. Cet Ouvrage est précédé d'un Abrégé de la Vie de Mahomet , tiré des meilleurs Auteurs arabes , & des Traditions authentiques de la *Sonné* ; recueil de Traditions d'une très-grande autorité chez les Arabes. Cet Abrégé occupe 248 pages. Nous allons en donner une idée d'après M. Savary.

Mahomet naquit à la Mecque l'an 578 de J. C. On prétend faire remonter sa généalogie par Adnan j jusqu'à Ismaël , & de - là jusqu'à Adam. En général les Arabes ont été dans tous les temps très-curieux de conserver leurs généalogies ; & quoiqu'ils regardent celle-ci comme incontestable , elle n'est peut-être pas sans difficulté. Les commencemens de l'histoire de Mahomet ne présentent pas des événemens bien importants ; depuis l'âge de 25 ans jusqu'à 40 , on ignore ce qu'il fit. Aboulfedha dit qu'il vivoit dans la

retraite, & qu'il passoit tous les ans un mois dans une grotte. On suppose que pendant ce temps-là il s'occupa à jetter les fondemens de sa nouvelle Religion, & à composer son Alcoran; mais il ne le donna ensuite que par versets, & dans l'espace de 23 ans, ce que l'on regarde comme un trait de politique auquel il dut ses succès. Il feignit de ne sçavoir ni lire ni écrire, & prétendit avoir eu pour maître l'Ange Gabriel. Voici le portrait qu'Aboulfedha fait de Mahomer. « Il avoit  
 » reçu de la Nature une intelligence  
 » supérieure, une raison exquise,  
 » une mémoire prodigieuse. Il par-  
 » loit peu & se plaisoit dans le  
 » silence. Son front étoit toujours  
 » serein, sa conversation étoit agréa-  
 » ble, & son caractère égal. Juste  
 » envers tous; un parent, un étran-  
 » ger, l'homme puissant ou le foible  
 » ne faisoient jamais pencher la ba-  
 » lance dans ses mains. Il ne mé-  
 » prisoit point le pauvre à cause de

» sa pauvreté, & ne révéroit point  
 » le riche à cause de ses richesses. Il  
 » employoit le charme de son en-  
 » tretien à gagner le cœur des  
 » Grands, & réservoir sa familiarité  
 » pour ses amis. Il écoutoit avec  
 » patience celui qui lui parloit, &  
 » ne se levoit jamais le premier. Si  
 » quelqu'un lui ferroit la main en  
 » signe d'amitié, il ne la retiroit  
 » point avant qu'on ne l'eût pré-  
 » venu. Il visitoit fréquemment les  
 » compagnons d'armes, & s'infor-  
 » moit de leurs affaires. Conqué-  
 » rant de l'Arabie, il s'asseyoit  
 » souvent à terre, allumoit son feu  
 » & préparoit de ses propres mains  
 » à manger à ses hôtes. » Tel est  
 l'éloge qu'un Musulman fait de son  
 Prophète. Suivant la Loi qu'il lui-même  
 dictée lui-même, il n'étoit permis  
 de n'avoir que quatre femmes  
 fois; Mahomet en épousa six  
 parce qu'il crut qu'il étoit  
 d'ignité d'un Envoyé de Dieu  
 n'être point limité comme



des mortels ; & c'est pour autoriser sa conduite , que dans cette occasion il publia le verset suivant. « O Prophète ! il t'est permis d'épouser les femmes que tu auras données , les captives que Dieu a fait tomber entre tes mains , les filles de tes oncles & de tes tantes qui ont pris la fuite avec toi , & toute femme fidèle qui te livrera son cœur. »

M. Savary considère Mahomet sous un autre point de vue , & comme l'Auteur d'une des plus grandes révolutions qui soit arrivée dans le monde , comme un de ces hommes extraordinaires , qui , nés avec des talens supérieurs , paroissent de loin en loin sur la scène du monde pour en changer la face. « Né Idolâtre , dit-il , il s'élève à la connoissance d'un Dieu unique ; & déchirant le voile du Paganisme , il songe à donner un Culte à ses semblables. » Il faut avouer cependant que Mahomet n'eut pas

beaucoup de peine à s'élever à la  
 connoissance de l'unité de Dieu,  
 puisqu'il étoit environné de Chré-  
 tiens & de Juifs. » Instruit par ses  
 » Voyages, continue M. Savary,  
 » il avoit vu les Grecs, divisés dans  
 » leur croyance, se charger d'ana-  
 » thêmes; les Hébreux, l'horreur  
 » des Nations, défendre avec opi-  
 » niâtreté la Loi de Moïse; les  
 » diverses Tribus arabes, plongées  
 » dans les ténèbres de l'idolâtrie.  
 » Frappé de ce tableau, il se retire  
 » dans la solitude, & médite pen-  
 » dant quinze années un système de  
 » religion, qui pût rettenir sous un  
 » même joug le Chrétien, le Juif  
 » & l'Idolâtre. Il crut en assurer le  
 » succès en établissant un dogme  
 » simple, qui, n'offrant à la raison  
 » rien qu'elle ne puisse concevoir,  
 » lui parût propre à tous les Peuples  
 » de la terre. » La grandeur de la  
 révolution que Mahomet. a occa-  
 sionnée nous étonne, & c'est peut-  
 être pour cette raison que nous

voulons trouver dans sa conduite de grandes vues & de grands projets. D'autres seront tentés de croire que ce sont plutôt les circonstances qui, en se développant, ont produit cette révolution. Mahomet prêcha contre l'idolâtrie de ses Concitoyens ; il essuya des disgrâces & un exil ; son courage & celui de ses disciples se fortifièrent ; on prit les armes ; & de petits combats en petits combats , on parvint à faire quelques conquêtes peu considérables ; l'ambition & le fanatisme de ses successeurs firent le reste. Sans la force des armes , vraisemblablement le Musulmanisme seroit resté dans l'intérieur de l'Arabie , confondu avec le Judaïsme & le Christianisme , desquels il a presque tout emprunté & tout défiguré.

L'Alcoran , dont Mahomet publioit journellement quelques versets , suivant le besoin qu'il en avoit , a-t-il été composé en entier pendant sa retraite : on le suppose ;

mais cela n'est pas prouvé. Les dévots Musulmans croient qu'il a été écrit dans le Ciel, & qu'il fut envoyé à Mahomet; d'autres, que chaque verset fut envoyé selon l'occasion où il pouvoit convenir.

On a prétendu que Mahomet avoit été aidé dans la composition de ce Livre; mais on ne s'accorde point sur la personne. Parmi les Musulmans, il y en a qui croient que c'étoit un Chrétien nommé Caïn, d'autres un esclave Chrétien; quelques-uns deux Armuriers de la Mecque, plusieurs un Persan. Cette variété d'opinions, dit M. Savari, peut nous conduire à la vérité. Mahomet voulant faire passer son Livre pour divin, commença par dire qu'il ne sçavoit ni lire ni écrire, & que ce Livre lui étoit envoyé de Dieu. Pour jouer son rôle, comme il lui falloit des connoissances dont il manquoit, il fréquenta les Juifs, les Chrétiens & les Persans, dont il se faisoit lire les Livres sacrés.

Ainsi conclut M. Savari. Les différentes opinions des Commentateurs peuvent se concilier. Chacun de ceux que l'on nomme aura contribué à instruire Mahomet ; il a ensuite combiné son système de Religion & composé son Alcoran. Observons ici , comme nous l'avons déjà dit , que cette composition , si l'on peut appeller ainsi des versets épars , n'est qu'un amas de traditions altérées des Juifs & des Chrétiens , & de l'ancienne Religion des Arabes idolâtres ; car Mahomet a conservé beaucoup de pratiques de celle-ci ; quant aux deux autres , l'Arabie étoit alors remplie de Juifs & de Chrétiens.

Mahomet commença par convertir sa femme & quelques-uns de ses propres parens , tels qu'Ali , Aboubekr , &c. Ses prédications allarmèrent les Arabes de la Tribu de Coreïsch , qui voulurent chasser le nouveau Prophète & le petit nombre de ses Sectateurs. Ces pre-

mières persécutions ne ressembloient guères qu'à des querelles domestiques; elles étoient concentrées dans la Tribu des Coreïschites, qui tournoient le nouveau Prophète en ridicule. Ensuite la haine qu'ils concurrent contre lui parvint à un tel degré, qu'il fut obligé de chercher un asyle dans une autre Tribu. Malgré ce désastre il fut reconnu Chef par sa petite troupe. Jusqu'alors il n'avoit opposé aux invectives que le silence; mais aussitôt qu'il put espérer des succès, il fit descendre du Ciel l'ordre de combattre les Idolâtres, & l'obligation de défendre l'Envoyé de Dieu jusqu'à la mort. Les habitans de la Mecque, de leur côté, résolurent de le faire mourir; Mahomet leur échappa par la fuite, & se retira d'abord dans une caverne du mont Tour, & ensuite à Médine, où il bâtit le premier Temple de sa nouvelle Religion. Voilà ce qu'on appelle *l'hégire de Mahomet, ou sa fuite*, qui

fert d'époque aux Musulmans. Il établit parmi ses disciples la paix & la concorde, & leur fit promettre qu'ils uniroient leurs forces pour la défense de sa Religion, en faisant descendre du Ciel des versets de l'Alcoran pour autoriser cet engagement. Il fit plusieurs autres Réglemens, enseigna ses disciples; régla leur culte & les cérémonies religieuses. Ses premiers succès consistent dans le pillage d'une caravane que neuf de ses gens avoient surprise; informé ensuite que les Coreïschites revenoient de Syrie avec mille chameaux richement chargés, escortés par trente hommes, Mahomet partit de Médine avec 313 soldats; mais ceux de la Mecque, les mêmes que les Coreïschites, instruits de son dessein, avoient envoyé au secours de la caravane un corps de troupes; il y eut un combat sanglant, ceux de la Mecque furent battus. Voilà le premier combat important que Maho-

met livra à ses ennemis. Cette victoire fit beaucoup de bruit dans l'Arabie ; elle fut suivie de plusieurs autres plus considérables, qui contribuèrent à augmenter sa troupe. M. Savary rapporte toutes ces différentes actions, après lesquelles il fut convenu entre les Coreïschites & les Musulmans une trêve de dix ans. Alors Mahomet porta la guerre contre les Juifs qui étoient établis en Arabie, attaqua leurs châteaux, & remporta plusieurs victoires. Après avoir subjugué une partie des Arabes, & anéanti la Nation juive, il forma de plus grands projets, & résolut d'envoyer des Ambassadeurs aux Rois voisins ; il fit graver un sceau avec cette inscription : *Mahomet, Apôtre de Dieu.* Il commença par Chosroès, Roi de Perse, qui, indigné de sa témérité, donna ordre au Vic-Roi de l'Arabie de le faire arrêter ; mais la mort inopinée de Chosroès termina cette affaire. Mahomet s'adressa ensuite à Héraclius,



*Avril 1783. 195*

Empereur de Constantinople ; qu'il invitoit à se faire Musulman ; il écrivit aussi au Roi d'Abyssinie , & à quelques autres Souverains , & sur-tout à celui de Bosra en Syrie. L'Ambassadeur qu'il envoyoit vers ce dernier , fut tué par un Officier de l'Empereur Héraclius. Mahomet informé de cet assassinat , arma trois mille hommes ; ce fut-là la première guerre contre les Grecs , & depuis cet instant elle ne cessa d'être allumée entre les deux Nations. Il ne s'agissoit plus alors de piller des caravanes , mais d'enlever des Provinces entières à l'Empire Grec. Tels furent les foibles accroissemens de la puissance de Mahomet , dont les successeurs ont porté si loin les bornes. En général , s'il n'avoit pas jetté les fondemens d'un vaste Empire , tous les événemens de sa vie ; peu importans en eux-mêmes , ne nous intéresseroient point ; mais on est curieux de les lire , parce qu'on est étonné comment ils ont pu faire

parvenir cette poignée de fanatiques à une telle puissance.

Après que la paix fut rétablie dans l'Arabie, & que la plus grande partie des Arabes furent soumis, Mahomet leva une armée de vingt mille hommes d'infanterie & de dix mille de cavalerie, se mit à leur tête, & marcha contre les Grecs qui avoient alors des troupes sur la frontière. Son but étoit de forcer les Grecs à se faire Musulmans; mais cette expédition se borna à soumettre quelques petits Princes voisins, & à s'assurer des frontières de la Syrie. Il envoya ensuite Ali avec un corps de troupes dans l'Arabie-heureuse; celui-ci prêchoit à la tête de son armée, & combattoit ceux qu'il ne pouvoit convaincre. Ce nouvel Empire n'étoit pas encore bien établi lorsque Mahomet mourut; mais ses successeurs, animés du même zèle, firent en peu de temps de grandes conquêtes hors de l'Arabie.

Tel est le précis de la vie du Législateur des Musulmans. M Savary, d'après les Historiens Arabes, est entré dans de grands détails. Les Musulmans parlent de Mahomet avec les plus grands éloges ; les Chrétiens, au contraire, n'en parlent qu'avec mépris ; il est difficile de tenir le juste milieu entre les deux ; c'est ce que M Savary a tâché de faire, quoique dans le récit de quelques événemens il paroisse suivre quelquefois un peu trop les Historiens Musulmans, qui n'apportoient dans leur Législateur que des vues profondes & sublimes. Au reste, l'idée peu avantageuse que l'on pourroit concevoir de Mahomet, ne doit point influer sur l'Ouvrage de M. Savary, & nous devons lui savoir gré de nous avoir donné une Traduction de l'Alcoran plus exacte & plus conforme au Texte original & au génie de l'Auteur, que celle que nous avons. Dans un second Extrait, nous rendrons

598 *Journal des Sçavans*,  
compte de la Traduction de l'Al-  
coran.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

*VOYAGES autour du Monde & vers  
les deux Pôles*, par terre & par  
mer, pendant les années 1767,  
1768, 1769, 1770, 1771, 1773,  
1774 & 1776. Par M. de Pâgès,  
Capitaine des Vaisseaux du Roi,  
Chevalier de l'Ordre Royal &  
Militaire de S. Louis, Correspon-  
dant de l'Académie des Sciences  
de Paris. Chez Moutard, Impri-  
meur-Libraire de la Reine, de  
Madame, & de madame la Com-  
tesse d'Artois, rue des Marburins,  
Hôtel de Cluni. Deux volumes  
*in-8°*. Le premier de 432 pages,  
& le second de 272 pages, avec  
8 Planches.

P R E M I E R E X T R A I T .

**M**ALGRÉ tous les Voy-  
ages qui ont paru depuis que  
années, il n'y en a guères

considérables que ceux de M. de Pagès qui a fait le tour du monde, moitié par terre, moitié par mer, & qui a visité les glaces du nord & celles du midi dans des voyages faits exprès & par pure curiosité. » Cet Ouvrage, dit M. de Pagès, n'est ni celui d'un Littérateur, ni celui d'un Sçavant; c'est mon Ouvrage; le simple récit d'un Voyageur, ami de l'homme & de la Nature, qui ne prétend point du tout au titre d'Observateur profond, mais à celui d'Observateur sincère & sensible. »

« Je n'avois jamais pu lire, ajoute-t-il, l'histoire d'un Voyageur parcourant des contrées inconnues, sans me sentir ému; les conquêtes des Européens dans les deux Indes; les tentatives, les découvertes des Russes dans le nord-est de leur Empire, l'ambition des grandes entreprises, & sur-tout un penchant invincible pour les choses qui pouvoient me rapprocher de

cette simplicité primitive de la nature sauvage , belle de sa propre beauté , telle que je me la peignois lorsqu'elle sortit des mains du Créateur, aborboient toutes les facultés de mon ame ; j'avois d'ailleurs je ne fais quel pressentiment , que plus les hommes sont simples & grossiers , moins ils sont mauvais ; & qu'avec un caractère aisé & une extrême simplicité dans la façon d'être , de vivre , d'agir & de penser , on est mieux reçu dans les pays les plus barbares , qu'au centre des villes les mieux policées , le faste excitant nécessairement la cupidité , mère de l'avarice & de la méfiance. Toutes ces raisons embellissoient mon projet à mes yeux , en faisoient disparaître les difficultés ; & me plongeant dans une sorte d'ivresse , parvinrent à m'y affermir. »

En effet , ce jeune Officier étant au Cap François pour le service de la Marine du Roi , en pleine paix , se mit au-dessus des considérations  
qui

Avril 1783. 601

qui auroient pu le retenir , & il s'embarqua *incognito* sur un bateau françois qui alloit à la Nouvelle-Orléans, au mois de Juin 1767 ; il travailloit lui-même à la manœuvre pour commencer à se préparer aux fatigues qu'il alloit endurer. Un Négociant ayant fait équiper une pirogue pour son commerce avec les Nachitoches, M de *Pagès* s'y embarqua ; & ayant remonté le Mississipi environ quatre-vingt lieues , relâchant dans les villages pour y étudier les mœurs des Sauvages , il entra dans la rivière Rouge.

Après quelques jours de navigations , nos Voyageurs arrivèrent au pied d'une chute ou cataacte d'environ huit pieds : il y avoit dans cet endroit deux habitations françoises , dont les Colons avoient épousé des femmes sauvages , & avoient aussi donné leurs filles à des sauvages. On prit un de ces François pour piloter la pirogue qu'il

Avril.

C c

fallut décharger ; & les sauvages d'un village voisin vinrent aider à la remonter par une espèce de glacié que forme le lit de la rivière & la chute de l'eau. Le Pilote resta dedans ; tout le monde, sans distinction, se rangea sur deux cordes dans le lit le plus haut ; & hâlant la pirogue avec force, on la remonta suivant la direction que donnoit celui qui étoit resté : on rechargea & l'on continua la route. L'on trouva bientôt d'autres chûtes, ensuite un lac, puis des endroits où il falloit se faire des passages à coups de haches. Enfin M. de P. arriva chez les Nachitoches, qui sont éloignés de 140 lieues au nord-ouest de la Nouvelle - Orleans. Ces Peuples, ainsi que tous ceux de la Louisiane, sont spirituels, bien-faits, & durs à la fatigue. Ils remontent les rivières à quatre ou cinq cent lieues de distance, avec toute leur famille, pour aller en chasse ou en traite, & ils emploient quelquefois dix-huit mois à cette occupation.



Certains d'entr'eux s'adonnent sur-tout à la chasse de l'ours, qui ne se fait que dans l'hiver, temps où les animaux sont gras & rendent beaucoup d'huile. M. de Pagès n'étoit qu'à sept lieues des possessions des Espagnols; il en prit un pour le conduire chez les Adaès; il fut reçu d'abord par un sauvage baptisé, mais qui ne put lui trouver du maïs que le lendemain; il commença de sentir vivement la dureté des besoins réels; il trouva bientôt un poste composé d'une quarantaine de mauvaises maisons, un fort, un couvent, & quelques soldats à cheval qui s'exercent contre les sauvages Mecos. Ce poste étoit à 550 lieues de Mexico. Mais il étoit impossible de faire cette route avec sûreté, à moins d'être dix ou douze. Cependant il se mit en route avec un guide & deux mulets; il passa aux Adoïsses; la fatigue lui causa la fièvre; il fut vingt fois sur le point de périr ou d'être tué par les

sauvages , qui sont toujours en défiance ; il perdit son mulet dans ces vastes forêts , où il le trouvoit sans vivres & sans armes pour s'en procurer ; il eut pourtant le bonheur de le retrouver dans le bois ; son mulet lui servoit de guide pour traverser les rivières ; mais dans tous ses besoins , il eut lieu de reconnoître la générosité des sauvages & leur bonté naturelle, quoique le commerce & la fréquentation des Européens les aient corrompus en leur donnant des besoins.

M de Pagès partit de Naquadoch le 2 de Novembre avec un cortège de quinze personnes & de 200 mules, dont 20 étoient chargées. Il décrit la manière de traverser les rivières soit à gué, soit avec des radeaux, la méfiance des Espagnols avec les sauvages, la manière de vivre des voyageurs qui chassent des chevreuils & même des bœufs, qui vivent en partie avec la farine de maïs, des oignons & des châta-

gnes ; il trouvoit des villages à 25 ou 30 lieues les uns des autres ; il arriva à San-Antonio , qui est à 30 degrés de latitude , & 100 degrés à l'occident de Paris , d'où les Sauvages Apaches ont été repoussés vers le nord au-delà du 32.<sup>e</sup> degré de latitude que M. de P. n'a pas dépassé ; ils sont presque toujours en guerre , & il y a une erreur considérable dans les Cartes qui marquent les possessions espagnoles du Nouveau-Mexique beaucoup plus au nord qu'elles ne le sont réellement. Mais M. de P. a mis une Carte intéressante dans son Livre , où l'on voit que les possessions espagnoles ne s'étendent pas au-delà de 34 degrés. Cependant il nous semble qu'il auroit dû consulter la Carte du Mexique envoyée en 1772 à l'Académie des Sciences , par M. Alzate , son Correspondant à Mexico ; elle contient des détails curieux , & dont M. de Pagès n'a pas pu faire usage. Excepté le poste de

San-Antonio , qui a une Colonie d'Espagnols des isles Canaries , les autres postes ne sont composés que de soldats & de quelques Indiens autrefois sauvages. Leur occupation est d'élever des chevaux , des mules , des vaches & des brebis. Ils laissent errer ces animaux par troupes dans les champs , & les amènent tous les deux mois dans les parcs qu'ils ont près de leur maison ; alors ils les lacent , les attachent ; enfin ils les maintiennent le plus qu'il leur est possible pour diminuer leur férocité. Deux ou trois jours après , lorsqu'ils aperçoivent que la faim commence à tourmenter ces animaux , ils les lâchent & en amènent d'autres ; zinsi moyennant le soin qu'ils prennent de ne pas laisser devenir leurs troupeaux tout-à fait sauvages , ils sont quelque fois riches de cinq à six mille animaux.

Pour aller de San - Antonio à Sartille , il falloit faire 80 lieues avant que de trouver un village de

dix à douze maisons. Sur le bord de Rio-Grande ou Rio-Bravo qui ressemble au Mississipi, il y a un bateau pour le passage ; & en partant de là , on commence à trouver le pays plus peuplé.

La Ville du Sarrille est assez grande, & elle est assez peuplée d'Espagnols & d'Indiens ; les Eglises y sont belles, de même que les places publiques ; les principales rues sont larges, propres & toutes bordées de maisons médiocrement bien construites en pierre ; mais le reste de la ville est mal bâti & de mauvais goût, sur-tout les maisons des Indiens, qui ne savent pas distribuer leurs logemens. L'on trouve dans certaines rues des sources qui diminuent la sécheresse du sol. Il y a au Sarrille un assez grand nombre de marchands riches. Cette ville est l'entrepôt des productions des pays dont nous venons de parler ; productions qui se répandent ensuite dans les pays plus peuplés ; elle

l'est aussi des vêtemens & des superfluités de la vie, que les sauvages viennent acheter en échange de leurs peaux, de leurs viandes & de leurs chevaux. Les habitans, excepté les Indiens, suivent la coutume de la populace, qui se livre aisément aux mœurs vici. usées dont on lui donne l'exemple, sans en adopter également les préservatifs; ils ont l'orgueil & non la générosité des Espagnols. Leur couleur est composée de celles de l'Européen, du Nègre & de l'Indien. Ce fut le premier endroit où M. de P. mangea du pain de froment depuis son départ de la Nouvelle-Orléans.

Il partit pour Mexico le 12 Février 1768, passant par les villes de Charcas & San-Louis Potosy, où sont de fameuses mines d'or & d'argent, C'est une jolie ville, d'une grandeur médiocre, bien bâtie, dont les habitans sont riches.

La ville de Mexico est à 150 lieues de Sattille. Les maisons sont

belles, & à trois ou quatre étages. Tous les arts y sont cultivés ; on y pousse la somptuosité jusqu'à garnir les roues des carosses en argent, ainsi que les pieds des chevaux. A l'Hôtel des monnoies, les cours sont sans cesse pleines de lingots entassés qui s'y succèdent pour être pesés & touchés. On prélève le quart, qui est le droit du Roi, car la plupart des mines appartiennent à des particuliers.

Il partit de Mexico le 18 Mars 1768, pour se rendre à Acapulco, où il apprit que le galion de Manille devoit partir sur la fin de Mars ; lorsqu'arrivé sur le sommet d'une montagne, il apperçut la mer du sud, après laquelle il soupiroit, & qui devoit le délasser d'un voyage de 800 lieues par terre ; il rendit grace à Dieu ; mais il n'étoit pas au terme de ses périls ni de ses fatigues. Il y logea chez des Indiens, suivant sa coutume, afin d'apprendre à connoître les Naturels de cha-

que pays ; il y ressentit des tremblemens de terre qui lui parurent naître des vibrations & des éruptions des volcans. Le galion est un bâtiment de 500 tonneaux , sur lequel on avoit embarqué trois millions de piastras , prix de la cargaison du galion , & de l'entretien des isles Philippines. Il y avoit cent passagers , des bannis , des femmes , des Moines , des marchands , des Officiers de tout grade , tant Militaires que de Justice , beaucoup de Commis , & un grand nombre d'Officiers de ce vaisseau , qui achètent leurs places pour pouvoir faire le commerce.

On employa pour traverser la mer du sud sur le parallèle de 9 à 13 degrés , depuis le 2 Avril jusqu'au 9 de Juin qu'on arriva à l'isle de Guam , la seule des isles Mariannes qui soit fréquentée par les Espagnols. Les habitans sont au nombre de dix mille , grands , bien faits & généreux. Ce sont les pre-



Avril 1783

611

emiers à qui M. D. P. vit mâcher du bétel ; ce qui est une sensualité & un besoin pour les Indiens , comme chez nous le tabac. C'est une grande marque d'intimité ou de faveur , lorsqu'un homme reçoit d'une femme ou d'un ami , un peu de sa mastication de bétel ; mais les Européens ne s'accoutument pas facilement à recevoir dans la bouche un crachat visqueux & verdâtre , qui brûle & fait cuire la bouche.

Il relâcha ensuite à l'isle de Samar , l'une des Philippines , où le galion hiverna. M. de Pagès se rendit à l'isle de Luçon dans une pirogue d'Indiens ; mais il eut occasion d'examiner aussi les mœurs des habitans de Samar ; il logea chez un Curé de village , qui étoit un Jésuite qu'il trouva occupé à faire rendre compte à différens Indiens de leur conduite , & à faire fustiger ceux qui étoient coupables , car c'étoit lui qui exerçoit la Police. Tous étoient également assu-

C c vj

jettis à cette punition pour la moindre faute ; vieillards , femmes , filles , enfans , sans distinction de rang , d'âge ni de sexe. Il est vrai que dans cette isle , les Jésuites qui en desservoient les Paroisses tournoient tellement l'esprit de ceux qu'ils châ-  
tioient , que remerciant le Père , & recevant volontairement la punition , il étoient persuadés de la justice de leur châ-  
timent ; ils se repentoient même , & retomboient rarement dans la même faute. Ces punitions sont publiques , & elles ne sont point deshonorantes. Leur confiance est entière ; le Curé est regardé comme un père de famille.

Le sol de l'isle de Samar est très-fertile & d'une culture très-aisée ; il rend au moins quarante pour un ; l'on n'y sème d'autres grains que du riz , qui sert pour les Curés , pour le Gouverneur de Manilla , & pour le Gouverneur de la Province , qui est le plus souvent le seul Espagnol séculier résidant dans un pays très-

étendu. L'Indien ne se nourrit qu'avec des patates & des racines gaby ; il s'habille avec des écorces de bananier , apprêtées avec de la chaux ; les rivières sont bordées de bambous , avec lesquels ils se font des cabanes : ainsi ces Peuples peuvent se procurer aisément tous les besoins de la vie , & leurs mœurs douces annoncent leur félicité. Ils sont adroits d'esprit & de corps ; ils ont beaucoup de goût pour la musique ; ils font de jolies étoffes avec des fibres de bananier , de la soie & du coton.

Je ne saurois finir , dit l'Auteur , de parler avantageusement de ce pays , qui est le plus agréable que j'aie vu , & plusieurs fois j'enviai le bonheur des Bissayes ; car on nomme ainsi tous les Indiens des Philippines qui n'habitent pas l'isle de Luçon, Des lieux aussi sàtisfaisans , & des mœurs aussi douces l'enchantent ; il envioit leur bonheur , & toutes ses réflexions tournoient au profit de

la Religion chrétienne qu'il en trouvoit plus admirable.

Ce que l'on craint le plus dans ces isles, ce sont les Maures ou Indiens mahométans, qui font des courses pour enlever des Indiens espagnols qu'ils vont vendre à Borneo, & quelquefois à Batavia. On trouve un détail au sujet de ces sortes de corsaires, dont la Nation a beaucoup de rapport avec les habitans de Taiti.

Le 7 d'Octobre tout étant rembarqué sur le galion, on appareilla pour Manilla. M. D. P. espéroit de pouvoir pénétrer à la Chine, & traverser jusqu'en Tartarie; mais n'ayant pu trouver aucune facilité pour le voyage par terre, il se résolut à continuer son voyage par la voie de l'Inde; il se logea parmi les Indiens dont il peint le caractère, de même que celui des Chinois & des Japonois, que l'on trouve dans cette isle; il y puisa des lumières qui lui font donner des

conseils utiles sur l'avantage que l'on pourroit tirer des isles Philippines pour le blé, le sucre, le coton, le fer, la muscade & la canelle, dont les Hollandois font un monopole exclusif.

Le 7 Mars 1769, notre voyageur partit pour Batavia, colonie des Hollandois dans l'isle de Java. On se plaint à Batavia du peu de salubrité des eaux & de l'air. Cependant, dit M. de P., je m'y portois très-bien, ne buvant que de l'eau, & ne mangeant que du fruit & des légumes. Cette façon de vivre est opposée à celle qui est en usage chez les Européens; mais elle est pareille à celle des Indiens: j'y fis très-bonne chère. Toute sorte de jardinage & de productions des quatre saisons d'Europe y abondent. Les fruits du pays y sont aussi très-communs & de bonne qualité.

L'état de guerre continuel des Hollandois dans ce pays-là, leur dureté envers les Indiens fournissent

à l'Auteur des réflexions philosophiques. Il s'embarqua le 2 Août sur un vaisseau anglois qui alloit à Surate. Cette traversée lui donna occasion de remarquer que les vents d'est ou alisés souffloient tout autour du globe entre les tropiques, sans autre interruption que celle qui est causée par les vapeurs pompées par le soleil, lorsqu'il approche de la perpendiculaire d'un lieu; alors ces vents alisés changent de cours & prennent celui de l'ouest. Ils sont connus sous les diverses dénominations de *Mousson d'ouest* aux Indes, *d'hivernage* aux isles de France & aux Antilles, & de *temps de pluie* aux deux côtes de l'Amérique, à celles d'Afrique, de la Chine & de l'intérieur des mers de Perse & d'Arabie. Il a aussi remarqué que dans les pays élevés en latitude, les vents d'ouest souffloient dans le temps des pluies.

Le 6 Septembre 1769, il arriva à Surate, ville immense, composée

de Mahométans , de Gentils , de Perses , de Juifs & de Chrétiens. N'ayant pu faire par terre le voyage d'Asie , il s'en dédommagea en faisant par terre le voyage de Bombay , qui est environ 50 lieues plus au midi , afin de connoître les Marates ; il y fut bien accueilli de quelques Brames , & il en tira différentes connoissances pendant cinq mois qu'il habita ce pays , habillé comme eux , & se faisant entendre par le moyen du Portugais.

Revenu à Surate , M. de P. eut occasion d'examiner davantage les mœurs & le commerce de cette ville immense , où toutes les Nations commercent également. Il est difficile de savoir quels sont précisément les Maîtres, des Anglois, des Marates ou du Nabab. Les Anglois ont la forteresse & quelques portes , le Nabab a la ville & le peuple ; les Marates enfin ont la garde de deux portes , & une armée qui vient chaque année lever le tribut. Aussi y

a-t-il quelquefois bien de la confusion par ce conflit d'autorité ; mais il seroit à souhaiter qu'il y eût dans le reste de l'Inde de semblables entrepôts, pour que toutes les Nations pussent faire en sûreté le commerce.

Le 20 Septembre 1770, M. de P. s'embarqua sur un vaisseau maure ; il relâcha à Matcate dans l'Arabie-Heureuse, où il y a un très-bon port & une rade très vaste, & dont l'Iman se dit seul vrai descendant de Mahomet ; mais sa résidence est à cinq journées de-là. Une vingtaine de Derwichs qui étoient sur le vaisseau, le mirent à portée de connoître leur morale & leur Religion ; les Asiatiques regardent les Européens comme des fous ingénieux, plus raisonnans que raisonnables.

Ils relâchèrent à Aboucheir, qui est un port de la Perse, presque au fond du golfe persique, & ils arrivèrent à Bassora le 25 Juin 1770. L'Auteur apprit le lendemain de son arrivée, qu'une caravane de 150



Arabes, Bergers ou Bedouins, allant vendre 1500 chameaux à Alep, étoit arrivée la veille à deux journées de la ville. Elle étoit campée dans le désert, & le Chef envoya demander si quelqu'un vouloit profiter de son escorte pour le traverser. M. de P. alla les joindre le 28 Juin. Cette portion du voyage est très-curieuse; mais cette route fut très-pénible pour nos voyageurs. L'excessive chaleur de ce désert, la rareté des puits, les attaques d'une Tribu ennemie, la dureté de la marche des Dromadaires, rendirent ce voyage terrible pour M. de P. Il passa cinq jours à Damas, & il arriva enfin à Baruth en Syrie, le 12 Avril 1771; il y fut très-bien reçu par les Jésuites; il parcourut les montagnes; il alla à Antioche, à Seyde. Il décrit les productions, les mœurs, la Religion des Arabes & des Druses, parmi lesquels il vécut quelque temps, & il finit par raconter son retour à Marseille à la

fin du mois de Décembre 1771. Il fit une relâche de deux jours en Sardaigne , où il vit encore avec plaisir le reste de cette ancienne simplicité qui lui laissoit toujours le regret de la vie de nos premiers pères ; il eut occasion d'y voir de ces rebelles qui habitent dans les montagnes où l'influence des mœurs policées de la plaine n'a pu encore adoucir , ou plutôt asservir des montagnards fidèles à leurs anciens & simples usages , & dont la bravoure n'a pas permis à leur Souverain de les subjuguier entièrement. Ainsi finit ce voyage extraordinaire & curieux , dans lequel on ne trouve pas à la vérité des observations d'un Sçavant , mais l'intérêt d'un cœur simple & ami de l'humanité. Nous rendrons compte dans un second Extrait , des deux autres voyages de M. de Pagès , l'un du côté des terres australes , l'autre vers les glaces du nord. Ils font la matière du second volume.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]

Avril 1783. 621

*L'AUTEUR de la Nature,*

Dieu seul paroîtra grand en ce jour là.

ISAÏE II.

A Paris, chez L. Cellot, successeur  
de Ch. Ant. Jombert, Libraire-  
Imprimeur pour l'Art Milit. l'Ar-  
tillerie, le Génie, &c. rue des  
Grands - Augustins, &c. 1782.  
Avec Approbation & Privilège du  
Roi. 3 vol. in-12, d'environ 600  
pages chacun. 10 liv. 16 s. relié.

**L**'AUTEUR de cet Ouvrage,  
*Physico-Metaphysico-Moral*,  
M. Clément de Boissy, Conseiller  
à la Chambre des Comptes de Pa-  
ris, y a réuni les principales, les  
plus intéressantes, les plus curieuses  
connoissances de l'Histoire Natu-  
relle, plusieurs vues sur le concours  
de l'homme avec Dieu dans un  
grand nombre des opérations de sa  
route-puissance; des considérations  
sur la nature de l'ame; des détails

assez étendus d'anatomie, qui suffisent pour faire connoître à l'homme l'admirable mécanisme de son corps, & pour lui fournir des moyens de les conserver en santé; les effets de l'union de l'ame & du corps, avec un coup-d'œil sur leur séparation; quelques notions sur la distinction de tous les élémens, à la fin des siècles, & sur la formation d'une nouvelle terre & de nouveaux cieus, après la catastrophe générale de l'univers.

Cette idée générale suffit pour faire comprendre que cet important Ouvrage n'est pas susceptible d'une analyse raisonnée: c'est le tableau, en raccourci, de la Nature entière; & pour en donner une notion suffisante, il faudroit copier totalement, non-seulement le plan général qui sert de table de matières, avec les divisions, sous-divisions, ramifications multipliées, mais encore la Prétace dont il est suivi, deux morceaux qui contiennent en-

semble plus de cent pages. Ce plan nous a paru bien fait & utile pour une étude méthodique des matières qu'il embrasse.

Le but général de l'Auteur a été d'éclairer & d'affermir la foi dans les uns, de la réveiller dans les autres qui ont eu le malheur de la perdre, en leur présentant le spectacle touchant des bienfaits immenses que l'Être-Suprême verse constamment sur eux par des prodiges de puissance & de bonté, aussi supérieurs à leur intelligence, que dignes de tous leurs respects & de toute leur reconnoissance. Cependant l'Ouvrage n'est point polémique : on n'y attaque point les erreurs des incrédules ; on ne cherche point non-plus à détruire les objections qu'ils font sans cesse contre les preuves évidentes de l'action de Dieu sur tous les êtres créés. On renvoie aux excellens Traités faits sur cette matière. Mais lorsqu'après avoir montré l'Auteur de la Na-

624 *Journal des Sçavans,*

ture dans les combinaisons générales des élémens entr'eux, & avec nos besoins, après avoir exposé dans toutes les parties des corps, ces proportions si sçavantes, si régulières, qui ne peuvent être l'effet que d'une sagesse & d'une puissance infinies, on est entré dans le détail des merveilles du Créateur, lorsqu'enfin on a fait sentir la grandeur de l'ouvrier par l'excellence de chacune de ses œuvres, c'est alors qu'on se permet de reprocher de temps en temps aux partisans du fatalisme, aux Apôtres de l'irréligion, des erreurs & des maximes funestes, dont l'effet rapide & inévitable est la dépravation & l'anéantissement des mœurs.

C'est dans la Préface que l'Auteur développant les combinaisons générales des élémens entr'eux, montre comment, malgré la différence énorme de leurs natures, ils concourent à une même fin, sans se nuire, & dans la plus grande harmonie.

harmonie. La sagesse du Créateur ne se montre pas moins dans les proportions respectives de toutes les parties des corps , de quelque genre qu'ils soient. Les parties du corps humain fixent particulièrement les regards de l'Auteur , les os , les muscles , les nerfs , les organes des sens , les artères , les veines , le sang , les humeurs , le jeu des différens ressorts dont cette admirable machine , est composée. Nous ne citerons qu'un morceau. « Un res-  
» sort prête son action à l'autre qui  
» lui doit son mouvement : leur  
» union conspire à former d'autres  
» machines qui les meuvent à leur  
» tour : enfin tous les ressorts , &  
» chaque ressort partage aux autres  
» son action , & le produit de toute  
» la force qu'il a reçue d'eux. Le  
» cerveau n'agit , par exemple , que  
» par l'impulsion du cœur , qui se-  
» roit immobile sans le cerveau , &  
» du jeu de ces deux machines ré-  
» sulte la respiration , qui soutient

» leur action ou la détruit. Les  
 » fluides qui traversent nos vaisseaux  
 » sont préparés par ces trois forces  
 » mouvantes, & les parties de ces  
 » fluides préparés animent le cer-  
 » veau, donnent au cœur tous ses  
 » mouvemens, & font marcher la  
 » respiration. On voit par ce mé-  
 » canisme admirable, que toutes  
 » les fonctions, volontaires ou in-  
 » volontaires de l'économie ani-  
 » male, sont exécutées par l'action,  
 » des fluides sur les solides, & par  
 » la réaction des solides sur les  
 » fluides. . . . . » Ces observations  
 sont familières aux Anatomistes-  
 Physiciens ; mais combien de per-  
 sonnes pour qui elles auront tou-  
 jours le mérite de la nouveauté ?  
 L'Auteur a nommé dans son *Aver-*  
*zissement*, les principaux Écrivains  
 qu'il a consultés, pour se dispenser  
 de les citer sur chacun des articles  
 auxquels ils ont contribué ; ce qui  
 auroit inutilement allongé son Ou-  
 vrage. La plupart de ses réflexions



sont tirées de l'Écriture Sainte , & montrent que chez lui la lecture des Livres prophanes n'a rien pris sur celle des Livres sacrés.

A la tête de l'Ouvrage éclate la majesté de l'Être-Suprême , tout-puissant , infini , se suffisant de toute éternité à lui-même ; dont le bonheur est indépendant des êtres auxquels il donne l'existence par sa parole ; en créant le temps , le lieu , le cahos , & faisant sortir de ce cahos toutes les substances. Ce cahos est la matière informe , confusé , qui se montre avec ses attributs , divisibilité , mobilité , pesanteur , impénétrabilité. Elle est susceptible de toutes les formes ; & de celle que lui donne le Créateur naissent les quatre élémens , avec les trois règnes.

Le feu se montre avec tout son éclat dans les astres : il vit au milieu de nous , nous éclaire , nous échauffe : principe de tout ce qui a vie , il est terrible , lorsqu'il se

trouve mêlé avec le salpêtre dans les entrailles de la terre.

L'air libre éprouve toutes sortes de variations par le feu qui le raréfie. Il est lui même principe de toute végétation, ministre de tous les sons : différens instrumens en manifestent le poids, la sécheresse, l'élasticité, la chaleur. L'air fixe renfermé dans les corps, a des qualités utiles, & quelquefois dangereuses.

L'eau, venant du Ciel, nous donne les nuages, les pluies, les orages, la neige qui fertilise nos champs : sur la surface de la terre, elle nous montre des fontaines, des rivières, des lacs, la mer, si magnifique dans ses phénomènes, si redoutable & si utile à la communication des deux hémisphères : dans les entrailles de la terre, elle nous fait admirer ce merveilleux équilibre qui dispense, par une multitude de siphons, les eaux dans toutes les contrées de l'Univers.

L'eau se combine avec les trois autres élémens , entre dans la composition des minéraux , des végétaux , des animaux ; elle est dilatée par le feu : son mouvement & son poids sont assujettis à des loix particulières & curieuses.

Trois règnes , ou genres , sont renfermés dans la terre ; le minéral embrasse tous les métaux , demi-métaux ; les fossiles , & les pierres de toute espèce. Quelques - uns de ces minéraux sont inflammables. Les végétaux ont chacun leur pays. S'ils paroissent destitués de vie , quand la sève est sans mouvement , le soleil , en l'agitant , les ranime , & nous offre le riant spectacle des fleurs , & l'utile spectacle des fruits. Il y a des plans pour le développement des semences , pour la formation des racines , tiges , branches , feuilles , fruits. Rien de plus varié que leurs formes : leur manière de se nourrir des suc de la terre , leur fécondité , leur conservation ,

l'exfoliation , la vieillesse , la mort y sont également remarquables. Dans quelques végétaux se montre la grandeur de Dieu , dans d'autres sa bonté pour l'homme & pour tous les animaux qui lui sont utiles.

C'est ainsi que l'Auteur parcourt les différens objets de chaque règne , faisant toujours remarquer le caractère , la forme , les propriétés de chacun ; en un mot , tout ce qui démontre une cause sage & intelligente , & rend sensible l'absurdité du systême qui attribue tant de merveilles à un hasard aveugle. C'est dans l'Ouvrage même qu'il faut suivre cet immense détail. Une simple indication ne pourroit être qu'une sèche nomenclature qui n'apprendroit rien.

Les animaux, distingués de l'homme , occupent le second volume , à la tête duquel une Table alphabétique indique les noms de tous ceux dont il y est parlé. Après eux , l'homme se montre comme dans un

palais préparé par une main divine, capable d'en sentir les charmes, & d'en rendre hommage au Créateur. Composé de deux substances, l'une intelligente, l'autre matérielle, il offre à l'égard de l'une & de l'autre, des prodiges sans nombre, propres à déconcerter le plus intrépide Matérialiste. C'est - là que se terminent les deux premières parties de l'Ouvrage. La troisième renferme des observations sur le concours de l'homme aux ouvrages du Tout-Puissant, pour extraire les minéraux du sein de la terre, pour favoriser la naissance & la vie des végétaux & des animaux, pour prendre dans les lacs, les étangs, les rivières & la mer, les poissons destinés à sa nourriture, & analogues à son tempérament. Les travaux de la campagne fournissent l'occasion de faire connoître beaucoup de choses intéressantes sur les diverses natures des grains & des boissons.

Après avoir montré la Nature

fous des points de vue si variés ; M. C. de B. fait voir comment son Auteur , pour favoriser ou punir l'homme , emploie quelquefois des voies extraordinaires , & déroge même aux loix générales du mouvement , miracles beaucoup plus faciles & moins compliqués que les effets qui résultent du concours ordinaire de tous les élémens.

Enfin il jette dans une quatrième partie , un coup-d'œil sur la destruction de tous ces beaux ouvrages , destruction que les Anciens eux-mêmes ont entrevue , mais que les Prophètes ont annoncée de la manière la plus claire , & qui doit être suivie de la formation d'une nouvelle terre & de nouveaux Cieux. Ici on invoque le témoignage des Ecrivains sacrés & des Saints Pères.

Pour mettre cet Ouvrage à la portée de tout le monde , l'Auteur s'est abstenu des termes scientifiques tirés des autres Langues : mais il s'est appliqué principalement à

soumettre au plus grand ordre toutes les parties de chaque matière , afin de rendre l'Ouvrage aussi didactique que curieux & moral. Comme c'est une sorte d'introduction à l'étude de la Physique, de l'Astronomie, de l'Hydrostatique, de la Minéralogie, de l'Histoire des animaux, de l'Anatomie, &c., il falloit ranger tant d'objets divers dans leur ordre naturel, & les exposer avec toute la clarté possible, seul moyen d'être véritablement utile. Il faut espérer que cette production, pour laquelle il a fallu rassembler une multitude prodigieuse de connoissances, répondra aux vucs de son Auteur. Elle est à la fois curieuse, instructive & édifiante.

[ *Extrait de M. Dupuy.* ]



**RÉPERTOIRE universel & raisonné,**  
*de Jurisprudence Civile, Crimi-*  
*nelle, Canonique & Bénéficiale.*  
 Ouvrage de plusieurs ~~Jur~~ *con-*  
*sultes.* Mis en ordre, & publié  
 par M. *Guyot* Ecuyer; ancien  
 Magistrat. A Paris, chez *Panc-*  
*kouke*, hôtel de *Thou*, rue des  
*Poitevins*; & se trouve chez les  
 principaux Libraires de France.  
 Avec Approbation & Privilège  
 du Roi. Volumes grand *in-8.*  
 de plus de 600 pag. chacun.

**N**OUS aurions annoncé beaucoup  
 plutôt cet Ouvrage, aussi utile  
 qu'il est immense; mais nous avons  
 cru qu'il étoit plus sage d'attendre  
 quelque temps pour pouvoir en  
 juger plus sainement, & voir com-  
 ment celui qui le met en ordre, &  
 ses coopérateurs, auroient rempli  
 leurs engagemens vis-à-vis du Pu-  
 blic; nous allons seulement, dans  
 ce premier Extrait, donner une



*Avril 1783.*

635

idée des intentions & du plan des Auteurs ; & lorsqu'il sera entièrement fini , nous nous proposons d'en donner un ou plusieurs Extraits plus étendus , pour le faire connoître à fond par ceux de nos Lecteurs qui n'en auroient pas encore d'idée.

Il traite , comme on le voit par son titre , de toutes les matières civiles , criminelles , canoniques & bénéficiales ; ce qui embrasse absolument l'universalité de notre Droit ; il est rédigé par ordre alphabétique , en forme de Dictionnaire , mais il n'en a pas la brièveté ; chaque article y est traité à fond , ou renvoyé à celui qui a un rapport plus essentiel à telle ou telle autre matière ; & les Auteurs de chaque article ont eu soin de citer à la fin tous les Livres ou Traités de Droit & de Jurisprudence des plus célèbres Jurisconsultes , pour que ceux qui ne voudroient pas se contenter de ce dont traite l'article , puissent

D d vj

636 *Journal des Scavans* ;

avoir recours aux Traités, & approfondir la matière sur laquelle ils voudroient avoir des connoissances certaines & profondes.

Cet Ouvrage, dont le nombre des volumes qui paroissent monter déjà au nombre de cinquante-six, en aura encore au moins quatre, qui paroîtront incessamment. Il fut proposé en 1776 par souscription, & de la manière la plus honnête & la plus avantageuse, à 4 liv. 10 s. le volume broché, & à 5 liv. 10 s. relié ; & , comme il est arrivé plusieurs fois que des Ouvrages proposés par souscription n'ont pas répondu à l'attente des Souscripteurs, on ne veut pas que dans la Souscription actuelle ils soient exposés à cet inconvénient ; c'est pourquoi on déclare que chaque Souscripteur pourra, pendant trois mois, à compter du jour qu'il aura souscrit, rapporter au Libraire l'exemplaire qui lui aura été fourni, s'il est mécontent de l'Ouvrage, & on

Avril 1783. 637

lui rendra son argent. Ce procédé ,  
aussi noble qu'il est rare , a dû  
mettre les Souscripteurs fort à leur  
aise , & nous semble mériter des  
louanges à ceux qui l'ont imaginé.

Le premier volume est précédé  
d'un Discours préliminaire qui  
donne une idée assez nette de l'his-  
toire de toutes nos Loix , & de leur  
origine , à remonter jusqu'au temps  
qui a précédé la conquête des  
Gaules par les Romains ; après  
quoi on trouve l'exposé de l'objet  
de l'Ouvrage , & de l'utilité qu'il  
est probable qu'on en doit tirer.  
Nous allons en rapporter une partie  
qu'il n'est guères possible d'extraire  
sans l'affoiblir.

« Si jamais l'Ouvrage que l'on  
» propose acquiert le degré de per-  
» fection dont il est susceptible , il  
» tiendra lieu d'une infinité d'autres  
» Livres dont il aura emprunté les  
» secours & corrigé les erreurs ; &  
» sera une sorte de bibliothèque de  
» Jurisprudence , où les Juges de

» tous les Tribunaux trouveront  
 » avec facilité des règles sûres pour  
 » les diriger dans les fonctions épi-  
 » neuses de la Magistrature , où les  
 » défenseurs des Citoyens puiseront  
 » des moyens pour faire triompher  
 » la justice & l'innocence ; où les  
 » Greffiers , les Notaires , les Pro-  
 » cureurs , les Huissiers , & en gé-  
 » néral tous les Ministres des Loix  
 » apprendront à connoître les fonc-  
 » tions de leur état , les devoirs  
 » qu'ils ont à remplir , & les privi-  
 » lèges qui leur sont propres.

» Les particuliers eux - mêmes ,  
 » éclairés sur leurs vrais intérêts ,  
 » pourront apprécier la justice de  
 » leurs prétentions avant de les sou-  
 » mettre à la décision des Tribu-  
 » naux. L'entêtement , qui vient de  
 » l'ignorance des Loix , a souvent  
 » précipité des familles dans la ruine  
 » par des procès injustement entre-  
 » pris. Il sera facile de se garantir  
 » de ces erreurs funestes , en combi-  
 » nant , par le moyen de cet Ou-

» vrage , la force de la défense de  
 » son adversaire , avec celle de l'at-  
 » taque , afin de ne pas engager  
 » celle-ci avec trop de légèreté ,  
 » comme il arrive si fréquemment.»

Nous croyons que les Auteurs ont jusqu'à présent rempli les obligations qu'ils s'étoient imposés , & que leur Ouvrage peut suppléer à une infinité d'autres , qu'il sera cependant très sage de consulter quelquefois dans les questions ardues & compliquées , & auxquelles les Auteurs eux-mêmes ont l'attention de renvoyer à la fin de chaque article.

Nous aurions désiré qu'on eût imprimé cet Ouvrage dans la forme de l'*in quarto* premièrement ; il auroit fourni un moins grand nombre de volumes ; le Juge ou l'Avocat qui le consulte , auroit été obligé moins souvent de recourir , à cause des renvois , à plusieurs volumes ; & d'ailleurs il est beaucoup plus commode à celui qui travaille à l'*examen* ou à la défense d'une af-

642 *Journal des Sçavans*,

sentent des Divinités de Palmyre ,  
& des symboles relatifs à la Religion de ses habitans.

L'Auteur développe un vaste sçavoir dans l'explication de ces bas-reliefs ; il y reconnoît la Théologie des anciens Perses : cette idée est principalement établie sur un mot qu'il a cru découvrir dans la seconde Inscription , & dont l'analyse fera bientôt connoître ce qu'on doit penser du système dont il est la base. Sans entrer à cet égard dans de plus grands détails , je vais m'occuper des deux Inscriptions.

La première fut d'abord publiée par Gruter : d'après la copie infidèle qu'il en donna , Samuel Petit en fit une explication bizarre & ridicule. Quelque temps après , Rhensferdius , qui n'avoit publié que de vaines conjectures sur les Inscriptions apportées de Palmyre par les Anglois , reçut une copie plus exacte de celle-ci ; & ayant trouvé dans

une Bibliothèque d'Allemagne un Manuscrit du Nouveau Testament écrit avec les mêmes caractères, il parvint à saisir une partie du sens de l'Inscription : en même-temps il laissa échapper des erreurs propres à égarer ceux qui voudroient marcher sur ses traces. Quoi qu'il en soit, il annonça son explication à M. Cuper, qui, de son côté, la fit passer à M. Bianchini, & l'un & l'autre l'ont rapportée, avec quelques différences.

M. l'Abbé Barthelemy, qui, en 1754, publia le même Monument dans la Dissertation sur les Inscriptions de Palmyre, ne fut guidé dans son travail que par l'analogie générale qu'il appercevoit entre les lettres de l'Inscription de Rome, & celles des Inscriptions que M. Wood avoit publiées en dernier lieu : plusieurs copies de la première étoient tombées entre ses mains, mais cette abondance étoit un obstacle de plus, à cause de la différence des leçons.

Cependant, éclairé par une critique sage & judicieuse, il vint à bout de déterminer la manière dont on devoit la lire, & il l'a exprimée en caractères hébreux dans la Planche troisième de la Dissertation que je viens de citer : il eut soin en même-temps de marquer par de petits traits, les lettres & les mots qui lui avoient laissé quelque doute. Ce fut ce qui l'empêcha d'en donner une explication littérale ; mais la traduction libre qu'il en fit, conforme au génie de la grecque, & au style simple & naturel des Inscriptions, fit voir ce qui devoit résulter d'une analyse suivie, aussitôt qu'on seroit à portée de l'entreprendre. Le voyage que ce Sçavant fit ensuite à Rome, lui procura l'occasion de se convaincre du succès de ses opérations : à l'aspect du Monument, il eut la double satisfaction de voir, 1<sup>o</sup>. que sa copie étoit assez conforme à l'original ; 2<sup>o</sup>. que le résultat de son explica-



tion étoit à-peu-près le même que celui de Rhenferdius, qu'il ne connoissoit pas en 1753, ainsi qu'il en a lui-même averti, lorsqu'on imprimoit son Mémoire parmi ceux de l'Académie des Belles-Lettres, vol. XXVI, pag. 590.

La copie que donne aujourd'hui le P. Georgi a été faite, de même que celle de la seconde Inscription dont je parlerai bientôt, par un sçavant Allemand, M. Adler, très-versé dans la connoissance des Langues orientales: elle ne change rien à la forme des lettres qui composent l'alphabet publié par M. l'Abbé Barthelemy. Pourquoi donc le P. Georgi assure-t-il positivement le contraire? & comment n'a-t-il pas vu qu'il étoit entre nos mains des copies qui détruisoient son assertion? En examinant plus d'attention l'intérêt de la copie de M. l'Abbé Barthelemy, on voit qu'elle est de la même forme

646. *Journal des Sçavans,*

des lettres insérées dans l'alphabet de M. l'Abbé B. il pouvoit, comme il le fait si souvent, en changer les valeurs, & leur en substituer de nouvelles.

Pour déterminer ces valeurs, le P. Georgi va chercher dans les Alphabets phénicien, hébreu & syriaque, des figures semblables à celles qu'il a sous les yeux. Son exemple prouvera combien cette méthode est incertaine; car il est entraîné par des ressemblances forcées, par des rapports vagues & trompeurs. Au lieu de s'être ainsi laissé conduire au hasard, M. l'Abbé Barthelemy a suivi des principes sûrs & incontestables: en découvrant l'Alphabet des Inscriptions que les Anglois ont apportées de Palmyre, il s'est frayé une route vers l'intelligence de celles ci. Plusieurs des lettres qu'on y voit, se retrouvent avec la même figure dans les autres: celles qui sont différentes, n'ont pas perdu toute appa-

logie ; & si , pour en fixer la valeur , on est obligé d'avoir recours à des suppositions , autorisées d'abord par des rapports sensibles , elles sont ensuite changées en certitudes par le sens auquel elles conduisent. C'est-là sur-tout ce qui démontre la justesse de cet Alphabet : l'explication naturelle qui en résulte , a tous les caractères qui accompagnent la vérité ; mais avant de la proposer , je dois rendre compte du travail du P. Georgi.

Le Monument sur lequel se trouve cette Inscription , avoit été consacré par un Citoyen de Palmyre , aux Dieux Aglibol & Malacbel , comme nous l'apprenons de l'Inscription grecque correspondante. Ce sont leurs noms qui se présentent d'abord. Le Père Georgi lit לענלי בולר *Aglibolo* ; ce qui est exactement conforme au grec ΑΓΑΙ-ΒΩΛΩ ; mais on est étonné de voir dans les deux mots la même terminaison : le grec ne l'emploie que

648 *Journal des Sçavans*,  
pour désigner le datif; & dans le  
palmyrénien, où ce cas est marqué  
par le *Lamed*, elle paroît être de  
trop: car ce mot doit ressembler à  
*Jaribol*, qui se trouve ailleurs, &  
à *Malacbel*, qu'on voit dans la  
seconde Inscription, où l'Auteur  
lui-même le lit de cette manière.  
D'ailleurs, il ne reste sur le Monu-  
ment aucune trace du *Vau* qu'il  
ajoute à la fin de ce mot; & l'es-  
pace qui est endommagé en cet en-  
droit, n'a jamais pu contenir que  
la lettre précédente, dont une partie  
a disparu. De même, ce qu'il croit  
être un *Iod* inséré dans la partie  
supérieure du second *Lamed*, n'en  
est point un; c'est seulement un  
trait qui fait partie de la lettre,  
comme on peut le voir par-tout où  
elle se trouve. C'est ainsi qu'est  
formé le *Lamed* qui est à la tête  
de l'Inscription; & assurément il  
ne peut y avoir là d'*Iod*. Vient en-  
suite le nom de la seconde Divi-  
nité, qu'il lit מלגבלו *Malagbelo*.  
J'ignore

J'ignore pourquoi l'Auteur prend ici pour un *Ghimel* ce qui est un *Caph*, dont le trait inférieur est peut être effacé : il est cependant marqué très-distinctement sur toutes les copies que j'ai consultées. Ce qu'il y a de certain, c'est que le mot *מלך Roi*, exige nécessairement un *Caph*. D'ailleurs, la lettre dont il s'agit ne peut être un *Ghimel* ; cet élément a paru dans le mot précédent sous une forme toute différente ; la contradiction est donc ici manifeste. C'est apparemment pour la faire disparaître, que le P. Georgi a recours au *Ghimel* phénicien, & qu'il dit ailleurs que c'est celui des Hébreux, dont on auroit retranché la partie inférieure ; mais ces prétendus rapports ne peuvent changer la nature des lettres, & la contradiction n'en subsiste pas moins. Il y en a plusieurs autres dans le cours de l'Ouvrage, & j'aurai occasion d'en faire remarquer quelques-unes.

L'Auteur lit ensuite *בחרו סוויכלים*

*Avril.*

E c

*Patriis Diis* : il suppose , comme on voit , qu'on a voulu conserver dans le palmyrénien le mot grec ΠΑΤΡΙΩΙC , pour signifier les Dieux de la Patrie ; mais cette idée se trouve exprimée dans la seconde Inscription par אלהי חרמר , *les Dieux de Palmyre* : il semble donc qu'elle devoit l'être ici de la même manière , plutôt que par un mot étranger qui ne paroît pas propre à caractériser des Divinités nationales. On voit quelquefois , il est vrai , des mots grecs dans les Inscriptions de Palmyre ; mais ils ne sont employés que pour des noms propres , ou pour désigner des titres & des dignités en usage chez les Grecs & les Romains.

Quoi qu'il en soit , pour former ce mot , l'Auteur est obligé d'avoir recours à des suppositions démenties , les unes par celles qui les précèdent , les autres par celles qui les suivent. C'est ainsi que prenant pour un *Thau* ce qui est exactement un

*Mem*, il donne ailleurs une figure toute différente à cette lettre, en remarquant seulement qu'elle en avoit plusieurs chez les Palmyréniens. C'est apparemment d'après le même principe qu'il attribue la valeur du *Resch* à ce qu'il prend pour un *Beth* dans le mot suivant, quoiqu'il reconnoisse ailleurs ces deux lettres sous d'autres formes. Par de semblables procédés, il n'est rien qu'on ne puisse expliquer. Cependant le P. Georgi a bien de la peine à venir à bout de son dessein; & le mot qu'il parvient à trouver est si défiguré, que pour le rendre reconnoissable, il faut encore le soumettre à bien des opérations pénibles.

La manière dont il lit le mot suivant  $\text{רשח}$ , & *signum*, est aussi extraordinaire: la première & la troisième lettre, auxquelles il suppose la même valeur, sont absolument différens. L'Auteur, qui a senti lui même la difficulté, nous

avertit que cette différence ne doit pas en imposer, & qu'il faut la rejeter sur l'ignorance & la maladresse du Graveur. Cette excuse lui est d'un grand secours par la suite : il s'en sert un peu plus loin pour rétablir une préposition dont il ne peut se passer. Ailleurs, cet Ouvrier s'est trompé dans quatre lettres consécutives, & d'une manière bien grossière : car il omet la partie inférieure de la première ; il défigure absolument la seconde, en voulant la mettre sur la tête de celle qui précède ; il fait la troisième plus petite & plus inclinée que de coutume ; enfin il omet un côté de la quatrième. Reste une cinquième lettre qui termine ce mot : celle-ci n'a point été maltraitée comme les précédentes, mais elle occupe la place d'une autre. L'Auteur ne s'est pas aperçu apparemment, qu'en voulant nous faire concevoir du Graveur une si mauvaise idée, il risque de n'en pas donner une trop bonne de son explication.



Avril 1783. 653

Je ne pousserai pas plus loin cet examen , qui est peut être déjà trop étendu : ce que j'ai dit est plus que suffisant pour faire connoître la méthode du P. Georgi. Tantôt c'est une lettre qu'il ajoute ou qu'il retranche , dont il change la forme ou la valeur ; tantôt c'est un mot entier , dont tous les élémens sont mal formés ; un autre , écrit d'une manière contraire à tout principe d'orthographe. Tel est le nom même de Palmyre , qu'on voit dans l'Inscription suivante , & ailleurs , écrit *Tadmor* , & qu'il suppose avoir été corrompu par les habitans en celui de *Talmor*. Enfin , quand il est fatigué de recourir toujours aux mêmes moyens , il en imagine tout-à-coup un nouveau ; c'est une lettre égyptienne qu'il voit à la place d'une hébraïque : & afin que cela ne paroisse pas extraordinaire , il remarque que la Reine Zénobie se vançoit de descendre de Cléopâtre ; que la Langue égyptienne lui étoit très-

Ec iij

familière, & qu'elle ne l'étoit pas moins à la plupart des habitans de Palmyre. On ne peut s'empêcher de gémir d'un pareil abus d'érudition.

Dans la Traduction qu'on va lire, j'ai tâché de rendre, le plus exactement qu'il m'a été possible, l'explication que le P. Georgi donne du Monument.

*Un illustre habitant de Talmor, fils d'Antiochus, a posé aussi ce Monument, dont la construction est d'argent, de ses revenus, avec toute sa magnificence, en l'honneur des Dieux Aglibolo & Malagbelo, pour la santé qu'il lui est propre (C. A. D. pour sa santé) pour celle qui vit avec lui, (C. d. D. sa femme) & pour ses enfans, dans le mois de Schebat de l'an 547.*

Je ne puis m'empêcher de remarquer, qu'il semble, par cette explication, que le Monument qui contient l'Intercription soit d'argent, quoiqu'il ne soit que de pierre.

Avril 1783. 655

Voici, à mon avis, le sens que présente l'original. Je le rendrai mot à mot, pour ceux qui voudroient vérifier ma Traduction. Les bornes du Journal m'empêchent d'entrer dans aucun détail. Au reste, ceux qui savent les Langues orientales, pourront s'en passer; car je ne suppose ni faute de Graveur, ni omission. La manière dont je traduis le mot **סְטוּנָה**, que je rends par *Statue*, est justifiée par le mot **CITNON**, qui correspond dans le Grec.

*A Aglibol & à Malacbel Jarchi; fils de Chalifi, fils de Jarchibol Samsifaado, (qui a élevé ce Monument), a aussi fait faire à ses frais les Statues (de ces Divinités) en argent, avec leurs ornemens, pour sa santé & pour celle de ses enfans, dans le mois de Schebat de l'an 547.*

Quoique ces deux explications soient fort différentes, elles présentent à peu près le même sens. Cette

espèce de conformité dans les résultats, semble détruire les objections que j'ai faites contre la méthode du P. Georgi ; cependant elles n'en sont pas moins bien fondées. L'Auteur ayant sous les yeux la leçon qu'avoit donnée en caractères hébreux M. l'Abbé Barthélemy, & voulant se conformer à l'Inscription grecque correspondante, n'a pas dû s'écarter jusqu'à un certain point de la palmyrénienne ; mais il en combine les mots d'une manière toujours contraire à leur signification & à la place qu'ils occupent. Ainsi, dans l'endroit qui signifie *ex argento*, il lit, *Diis & signum* ; celui où il lit, *confectum ex argento*, le doit traduire par *ornamentum*. Les autres mots sont également bouleversés & dénaturés ; par-là, on peut juger des efforts qu'il en a dû coûter à l'Auteur.

Je passe à la seconde Inscription. Elle a été d'abord publiée par Spon ;

Hadrien Reland en a donné ensuite une seconde copie ; enfin M. l'Abbé Barthelemy s'en est procuré une troisième plus fidèle que les deux précédentes. En les combinant ensemble , il a non seulement reconnu la forme des lettres , mais il en a déterminé les valeurs , qu'il a exprimées en caractères hébreux , comme il a fait pour la première Inscription. Le P. Georgi , trop prévenu contre un travail dont il n'a pas senti la justesse , s'abandonne encore ici à ses propres idées. La méthode dont il se sert , est celle qu'il a déjà employée ; par conséquent , mêmes suppositions pour ramener les mots à leur état naturel , mêmes contradictions , mêmes inconséquences dans les valeurs qu'il attribue aux lettres. Je n'en citerai qu'un exemple ; mais , pour qu'il soit frappant , je choisirai le mot sur lequel est appuyé tout son système. Ce mot , suivant lui , désigne les Mages , & en conséquence il les

regarde comme les Auteurs de ces Monumens ; il en analyse toutes les lettres ; il prend la seconde pour un *Vau* ; il convient à la vérité qu'elle ressemble au *Daleth*, mais c'est la faute du Graveur ; la troisième est, suivant lui, le *Chei* des Egyptiens ; la quatrième peut être le *Vau* des Chaldéens, redressé, &c. Cependant tout cela n'est rien en comparaison des contradictions qu'il semble avoir pris plaisir à en aller ici. La première & la dernière lettre, la seconde & la quatrième, ont des formes différentes, & cependant les mêmes valeurs ; la troisième & la dernière ont la même forme, & cependant des valeurs différentes. Qu'on juge maintenant de la solidité d'un édifice construit sur de pareils fondemens. Ce qui suit est dans le même goût, & l'explication qui en résulte est telle qu'on doit l'attendre.

*Autel consacré à Malacbel pour accomplir un vœu. Les Prêtres*

Avril 1783.

839

*Mages des Cohortes , ( ou les Mages  
Ministres des Consécérations , ou les  
Prêtres Mages des Archers ou des  
actions de graces , ou enfin les Mages  
qui parlent à voix basse , qui en-  
chantent ) des Calbiens & des Pal-  
myréniens , ont célébré très-volon-  
tiers la Dédicace.*

Il n'est pas question ici , comme  
on voit , de l'Auteur du Monument.  
L'Inscription latine nous apprend  
qu'il s'appelloit Tibérius-Claudius  
Félix. Il est désigné par le même  
nom dans la palmyrénienne ; & cette  
conformité , ou plutôt cette iden-  
tité , qui ne peut être l'effet du  
hasard , est une preuve certaine de  
la justesse de l'explication qu'on va  
lire. Je la donne en latin , afin de  
conserver la précision de l'Original ,  
& de n'être pas obligé de renverser  
l'arrangement des mots.

*Aram hanc Malacbela & Diis  
Tadmor. . . . . Tiberius Claudius  
Felix & Palmyreni numinibus suis  
persolverunt.*

E c vj

Le dernier mot  $\square\gamma\psi$ , que je traduis par *persolverunt*, est employé dans le Chaldéen , pour signifier *s'acquitter d'un vœu* : il a aussi ce sens dans le syriaque ; ainsi il rend très-bien les deux mots de l'Inscription latine , *votum solverunt*. Celui qui vient après *Diis Tadmor*, n'est pas aussi facile ; c'est ce qui m'a déterminé à le passer dans ma Traduction. Je crois cependant en avoir trouvé la véritable leçon ; mais comme la forme singulière de la première lettre pourroit faire naître quelques doutes , je me réserve de la publier dans une autre occasion , ne voulant opposer à la Traduction du P. Georgi que des choses évidentes pour tous ceux qui examineront l'Original avec attention.

L'Ouvrage dont je viens de rendre compte pourroit fournir matière à bien plus de réflexions ; mais lorsque des Sçavans distingués se trompent , si l'on ne peut s'empê-



Avril 1783. 661

cher de relever leurs erreurs, on leur doit au moins cet égard, de ne pas trop s'y appesantir. C'est ce que j'ai fait par rapport aux explications du sçavant Italien, dont je respecte infiniment les connoissances. Mon dessein n'a point été de l'attaquer, mais seulement de défendre des principes qui m'ont paru solides & incontestables.

*A la Bibliothèque du Roi, le 10  
Février 1783.*

*VOYAGE Pittoresque de la Sicile. Par M. Houel. A Paris, chez l'Auteur, rue du Coq-Saint-Honoré. 3.<sup>e</sup> & 4.<sup>e</sup>, Livraison, composées chacune de six Estampes, & de 8 pages d'impression, in-folio. Prix, 12 liv. chacune.*

**L**ORSQUE nous avons rendu compte des premières Livraisons de l'Ouvrage de M. Houel, nous avons parlé de la Grotte de la Sibylle de Cumès, qu'il regarde

comme la salle de bains d'un des Palais qui étoient auprès de Lilibée, actuellement Mar'alla. M. Houel se rendit ensuite à Mazzara; il trouva dans la Cathédrale trois Sarcophages antiques, ornés de bas-reliefs dont il donne les figures. Le plus beau des trois représente le combat des Amazones. On regrette qu'ils soient mutilés en plusieurs endroits, tant l'exécution en est belle. L'Auteur y a ajouté les médailles, les lampes sépulchrales & les lacrimatoires qu'on trouvoit ordinairement dans ces tombeaux. Il eut occasion d'observer dans cet endroit un usage singulier des Siciliens. On y reçoit les Etrangers dans une anti-chambre: pour être admis dans le Salon, il faut plusieurs préparatifs: le premier & le plus essentiel, c'est d'en bannir les femmes, la maîtresse de la maison, & ses filles s'il y en a. Notre Voyageur commençoit à être au fait des mœurs de la Sicile; mais il com-

mençoit à s'impacienter de ne pouvoir appercevoir une femme. On lui avoit assuré que la femme du Vice Consul étoit fort jolie ; il voulut la voir ; il épia le moment. Il fut lui faire visite avec un de ses amis , qui étoit des parens de cette Dame , & pendant l'absence de son mari. Ils demandèrent à lui parler ; ils insistèrent. Ils exigèrent qu'elle parût ; elle vint enfin ; elle étoit accompagnée de sa mère & de ses enfans ; elle étoit belle ; sa candeur & son honnêteté les enchantèrent , les femmes n'ayant point l'habitude de paroître en compagnie , vivant retirées dans l'enceinte de leurs maisons , ne voyant du monde que par la fenêtre , ou à l'Eglise ; elles n'ont pas de maintien ; elles manquent de conversation. M. Houel n'observa rien de remarquable dans les environs de cette ville , quoiqu'il fût conduit par l'homme le plus instruit du pays , & par quelques Chanoines qui le comblèrent d'honnêteté. En

général il étoit bien accueilli dans tous les endroits où il passoit. C'est une justice qu'il rend aux Siciliens ; & nous avons déjà remarqué plusieurs fois dans notre Journal , en rendant compte de différens voyages , que les hommes étoient en général bons & hospitaliers , dans les pays les moins cultivés.

M. Houel alla ensuite à Castel Vetrano pour y voir les ruines de Sélinunte , & se logea dans la tour des Gardes-Côtes , qu'on appelle aujourd'hui *Torre de Pulci* , Tour des Puces , originairment *Pollux*.

C'est au bord de ce rivage qu'on apperçoit les colonnes d'un Temple, le plus grand qu'il y ait eu dans cette antique Sélinunte. Elles dominent tout ce qui les environne. Les gens du pays les appellent *Pillieri giganti* , les piliers des géants , à cause de leur extrême grosseur. On trouve d'abord dans l'Ouvrage le plan de la ville , ensuite les vues des ruines , & les détails de trois

**Temples.** La masse d'un de ces Temples est énorme. On ne conçoit pas comment la rage de la guerre put aller jusqu'à renverser les premiers tambours des colonnes ; sur tout des colonnes aussi fortes. Ces tambours ont dix pieds de haut ; & dix pieds de diamètre. Les forcenés qui ont pris la peine d'en coucher quelques-uns , ont laissé quelques colonnes presqu'entières ; rarement on a la force & le temps de tout détruire.

Ce Temple a cinquante-une toises quatre pieds de long , sur vingt-une toises de large ; les colonnes sont au nombre de huit aux faces principales , & de seize aux parties latérales. Elles sont supérieures en volume & en qualité , à tout ce qu'on peut leur comparer ; elles ont 45 pieds 6 pouces de hauteur. Il y en a trois qui ont été faites d'un seul morceau ; on les voit à la face latérale du côté du midi. Ce Temple étoit une des merveilles de la Sicile

par sa grandeur. Il conserve encore sa supériorité sur les autres, par la quantité & la hauteur de ses débris, qui dominent de beaucoup au-dessus des environs. Ces colonnes s'apperçoivent de si loin, qu'en mer elles servent de renseignement aux Pilotes.

M. Houel se rendit à une célèbre carrière appelée *Rocca di Cusa*, d'où l'on avoit tiré les pierres employées dans ce grand édifice; elle est à 7 milles de Selinunte.

Les Architectes imaginèrent sagement de faire ébaucher dans la carrière même, les pierres dont ils avoient besoin pour construire ces grands édifices. Ils taillèrent dans la montagne les tambours dont ils devoient faire les colonnes, sans doute pour avoir moins de matière à tran porter.

Lorsqu'ils avoient déterminé la grosseur de la colonne, ils faisoient cerner en rond dans la roche une masse du diamètre de la colonne;

on pratiquoit , en cernant cette masse , une petite rue dont la largeur suffisoit pour qu'un homme armé d'un outil y pût passer. Deux hommes travaillant ainsi , chacun de leur côté , pouvoient se rejoindre après avoir creusé chacun de leur côté un demi cercle.

Il paroît que quand cette masse étoit cernée & formoit un cylindre , on creusoit au pied un refend d'environ quatre pouces , afin de la détacher ; & qu'on enfonçoit tout autour de ce creux , autant qu'on le pouvoit , des coins de bois très-fecs ; on mouilloit ces coins de bois ; ils s'enfloient par l'humidité ; ils forçoient bientôt la pierre à se casser net ; alors le cylindre qu'ils avoient soulevé se trouvoit séparé de la roche

Mais de quelles machines s'est-on servi pour transporter des chapiteaux de douze pieds six pouces en quarré , sur quatre pieds cinq pouces d'épaisseur des architraves de vingt

668 *Journal des Sçavans,*

pieds de long , sur sept & cinq de grosseur ? Ces pierres énormes , apportées de deux lieues de distance au travers d'un terrain très-inegal , ne sont pas ce qu'il y a de plus merveilleux : ce sont trois colonnes entières , chacune formée d'une seule pierre de 45 pieds six pouces de hauteur , & de dix pieds de diamètre ; elles ont été apportées de la même distance à Sélinunte.

On peut conjecturer que le moyen dont on s'est servi , est celui que Vitruve nous a transmis ; on adaptoit aux deux extrémités de ces tambours , une charpente qui formoit deux espèces de roues ; on passoit ensuite un cable autour de ce tambour , de manière qu'il formoit plusieurs cercles ; des animaux attachés à l'extrémité de ce cable , en le devidant , forçoient cette masse à s'avancer.

Les bains de S. Calogero , qui font le sujet des deux dernières Planches , présentent des grottes



fort singulières, que l'Auteur a eu le courage de parcourir, malgré l'effroi de tous les assistans. Il rapporte aussi les histoires fabuleuses du pays, que l'on raconte le plus sérieusement du monde. M. Houel se plaît à raconter la réception qu'on lui faisoit dans les différens endroits où il alloit, pour faire connoître les mœurs d'un pays encore très-différent du nôtre. A Sciaca il fut chez un gros Négociant qui étoit à table. Les Siciliens s'y mettent à midi précis, & ne donnent audience à personne pendant qu'ils y sont; la maison même est fermée comme s'il étoit minuit. Notre Voyageur frappe & reffrappe; un valet vient au bruit, & sans ouvrir la porte il lui crie au travers de la serrure : *Stanno mangiando*; on dîne. Son premier Campieri, qui l'accompagnoit, cria de son côté au travers de la serrure : c'est un Etranger qui vient parler à votre Maître; la dernière réponse fut; *Ritornate à vint*.

ore; revenez à quatre heures après-midi. M. Houel revint avec ses lettres de recommandation; le Négociant le combla d'honnêtetés, demanda pour lui un logement chez les Récollets, où il le fit conduire par un de ses fils; & il y fit porter sur-le-champ du vin, du poisson, & une pyramide de macarons pour son premier repas; c'est une attention très-sage, dans un pays où souvent un Etranger ne peut pas trouver des provisions, même en offrant de les payer très cher. Les Siciliens ne donnent pas à manger volontiers dans leurs maisons, mais envoient chez vous plus qu'ils ne vous donneroient dans un repas. Le Négociant fit porter dans ce Couvent de Récollets, où l'on avoit logé M. H. dans la chambre du Provincial, tout ce qui étoit nécessaire pour le coucher, & même il donna de l'argent au Père Gardien pour faire les menues dépenses que l'Etranger devoit occasionner. Cette manière

d'exercer l'hospitalité annonce peu de sociabilité ; mais on a occasion de remarquer dans divers articles de ce Voyage, que les mœurs des Siciliens sont encore bien différentes de celles des pays fréquentés, surtout dans les campagnes & les petites villes de la Sicile.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]

**COURS de Mathématiques**, à l'usage des Ecoles Royales Militaires. Par M. l'Abbé *Bossut*, des Académies des Sciences de Paris, de Bologne, de Pétersbourg ; Honoraire Associé-libre de l'Académie Royale d'Architecture de Paris, de la Société Provinciale des Sciences & des Arts d'Utrecht ; Examineur des Elèves du Corps Royal du Génie ; Inspecteur-Général des Machines hydrauliques des Bâtimens du Roi, &c. Contenant la Mécanique & l'Hydrodynamique. A Paris, chez Jombert, Libraire du Roi, pour

672 *Journal des Sçavans* ;

le Génie & l'Artillerie , 570 pag.  
in 8°. avec 13 Planches.

**N**OUS avons annoncé la première partie du Cours de Mathématique que le Ministère a demandé à M. l'Abbé Bossut, pour l'usage des Ecoles Militaires dans tout le Royaume. La seconde, qui a paru à la fin de Septembre, contient d'abord un Traité de Méchanique. C'est à-peu-près celui que l'Auteur avoit déjà publié pour les Ecoles d'Ingénieurs. Cette partie est en général si importante, qu'il n'a pas cru devoir en diminuer l'étendue. Quoiqu'il soit difficile de dire des choses nouvelles sur les élémens d'une science, cependant on trouve ici des démonstrations qui ne sont point ailleurs, & qui ont l'avantage d'être fort simples. L'Auteur, en traitant du levier, donne la théorie de l'équilibre des ponts levis, qui n'est expliquée dans aucun Livre de Méchanique.

On

On est bien éloigné de pouvoir évaluer le frottement & la roideur des cordes , avec une précision géométrique. Cependant cette théorie a fait des progrès , depuis qu'on a commencé à s'en occuper ; elle en peut faire de plus grands encore , avec le secours de l'expérience. M. l'Abbé Bossut la développe en détail , & il en fait l'application à des exemples dont on pourra retirer des avantages dans la pratique. Il étoit aussi nécessaire , pour compléter la statique élémentaire , que , joignant la théorie physique de l'équilibre des machines , à la théorie de leur équilibre mathématique , on déterminât , du moins autant qu'il est possible , le point où l'équilibre est prêt à se rompre , & où commence le mouvement ; & c'est ce que l'Auteur a fait dans cette Edition.

Les loix de la communication des mouvemens occupent une place considérable dans cette mécanique.

Le principe auquel l'Auteur les ramène , est l'équilibre des mouvemens qui se combattent & qui se détruisent par leurs oppositions mutuelles. Il fait d'abord l'application de ce principe au choc des corps , soit que la percussion se fasse directement , soit qu'un corps en rencontre tout-à-la-fois un nombre quelconque d'autres , disposés comme on voudra par rapport à sa direction. Il démontre d'une manière très simple , que le centre de gravité du corps se meut de même que s'il se trouvoit sur la direction de la force motrice , & qu'en même-temps le corps tourne , du moins au premier instant , autour du centre de gravité , de même que si ce point étoit fixe. Ce théorème général est éclairci par quelques applications qui en montrent l'esprit & l'usage. M. B. donne ensuite plusieurs problèmes concernant le mouvement des corps qui agissent les uns sur les autres par des leviers , par des fils , ou de toute autre manière.

L'Auteur a joint quelques notes savantes à ce Traité élémentaire. La plupart ont pour but d'approfondir certaines théories qui demandent la connoissance du calcul intégral. Il donne, par exemple, les formules générales pour la détermination de toutes sortes de mouvemens variés, rectilignes ou curvilignes; il les applique au mouvement des corps qui tombent suivant une loi quelconque, aux oscillations dans des arcs de cercle de grandeur arbitraire, au problème général des forces centrales, à celui de la plus vite descente, &c. Les autres questions relatives au mouvement, se résolvent par les mêmes principes.

Le traité élémentaire d'Hydrodynamique qui termine ce volume, n'a que 106 pages; mais c'est un Extrait bien fait, de l'excellent Ouvrage que l'Auteur a donné sur cette matière en deux vol. *in 8.*; il est parvenu à simplifier dans cet Abrégé

680 *Journal des Sçavans* ;

graves pour acquérir la vitesse avec laquelle se fait la percussion. C'est par le même principe que M. Coulomb a prouvé l'impossibilité de se soutenir en l'air, en faisant voir que pour produire une résistance de 140 livres, il faudroit une surface de 10000 pieds carrés frappée avec une vitesse de trois pieds par seconde ; c'est la plus grande vitesse qu'un homme robuste puisse exercer en manœuvrant son propre corps, ou en exerçant un effort de 140 livres. Nous en avons parlé dans notre Journal, premier volume de Juin 1782.

Ainsi ce second volume de M. l'Abbé Bossut, réuni avec le précédent, qui contenoit la Géométrie & l'Algèbre, forme un Cours de Mathématique d'une juste étendue ; où de jeunes Officiers trouveront tout ce qu'il leur importe de savoir, & les connoissances qu'on peut naturellement desirer dans le plus grand nombre à la fin de leur



éducation. On en exige beaucoup plus des Ingénieurs. Aussi l'Auteur a-t-il donné pour leur usage un Cours beaucoup plus étendu ; celui que nous venons d'annoncer n'en est qu'un Extrait. Mais l'on y voit toujours le savoir d'un de nos plus habiles Géomètres.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]

**TRAITÉ des Scrophules**, vulgairement appelées *Ecrouelles* ou *Humeurs froides*. Troisième Partie ; contenant l'examen analytique des nouveaux procédés qui composent le Remède Anti-Scrophuleux ; suivie de deux Dissertations Médico-Chimiques, dont la première contient le procédé pour dissoudre le Plomb, dans le corps vivant, par le moyen du mercure coulant & animé. La seconde, intéressante pour tous les ordres des Citoyens, expose les dangers presque inévitables des Étamages, ainsi que les Remèdes efficaces

pour guérir les Maladies qui en  
 rultent, & toutes celles qui  
 procèdent des autres substances  
 métalliques. Par M. *Pierre La-*  
*lorette*, Docteur Régent de la  
 Faculté de Médecine de Paris,  
 & Chevalier de l'Ordre du Roi.  
 Tom. II. A Paris, chez Gauguery,  
 Libraire, rue S. Benoît, vis-à-  
 vis l'Abbaye S. Germain-des-Prés.  
 1782. Le premier Volume se vend  
 aussi chez le même Libraire.

### SECOND EXTRAIT.

**N**OUS avons exposé dans le  
 premier Extrait les soins &  
 la persévérance avec lesquelles M.  
*Lalouette* a suivi & observé les  
 Scrophules, pour déterminer beau-  
 coup plus, exactement qu'on ne l'a-  
 voit encore fait, la nature de cette  
 maladie, ses symptômes, son ca-  
 ractère, sa marche, &c. Tous ces  
 travaux tendoient à trouver  
 méthode plus efficace que

Avril 1783.

683

qu'on avoit employées jusqu'alors pour guérir cette maladie ; l'une des plus rebelles qui affligent l'humanité.

C'étoit-là la grande difficulté. Il falloit , pour espérer d'y réussir , des connoissances aussi étendues en chymie que dans l'économie animale , & M. Lalouette heureusement les réunissoit. Guidé par une saine théorie , il est parvenu à composer , non comme nous l'avons dit , un seul remède spécifique , mais plusieurs préparations qu'il faut combiner & varier , suivant les indications & les effets ; il en publie tous les procédés sans aucune réserve , dans cette troisième Partie , qui n'a été retardée que par une maladie cruelle qui a pensé faire perdre la vie à cet estimable Médecin , & l'a privé entièrement de la vue.

Les principaux médicamens que M. Lalouette emploie pour la guérison radicale des Scrophules , sont

F f vj

des pilules résolatives, des pilules laxatives, & des pilules toniques.

Les pilules résolatives consistent en une préparation particulière que l'Auteur nomme *savon antimonial solaire*, & qui est en effet un savon composé d'antimoine, de chaux, d'alkali fixe, d'un peu de dissolution d'or, & d'huiles d'amandes douces, le tout combiné ensemble, selon les bons principes de la chymie. Il en doit résulter, suivant les proportions & les manipulations indiquées dans le procédé, un foie de soufre, lequel est un vrai savon de soufre & du savon ordinaire à l'huile d'amandes douces, le tout animé par une portion de régule d'antimoine & d'or.

A l'occasion des vertus médicinales de ce dernier métal, M. Lallouette s'explique en homme instruit sur les idées chimériques des Alchimistes, qui prétendent le dissoudre radicalement & en tirer la *Médecine universelle*, mais il pense

Avril 1783. 684

avec une probabilité appuyée sur ses nombreuses observations , que ce métal , quoique non détruit , mais seulement prodigieusement atténué par les dissolutions qu'on lui fait subir , doit avoir , comme le mercure & d'autres métaux , la propriété de diviser & résoudre puissamment la lympe épaisse.

La base des pilules laxatives est aussi le savon antimonial solaire , associé avec de l'aloès succotrin.

Les pilules toniques sont composées d'un savon alkalin à l'huile d'amandes douces & de foie de soufre , tenant en dissolution une certaine quantité de fer , & de savon antimonial solaire. Il faut voir dans l'Ouvrage même les détails & les doses de ces différentes préparations , qui constituent le remède anti-scrophuleux de M. Lalouette , ainsi que celles de plusieurs bons remèdes auxiliaires que ce sçavant Médecin leur associe , suivant les indications qui se présentent à remplir.

A la suite de cet excellent *Traité des Scrophules*, on trouve deux *Dissertations Médico - Chymiques* très-intéressantes, & qui font beaucoup d'honneur à M. Lalouette.

La première contient, comme cela est annoncé dans le titre, le procédé pour dissoudre le plomb dans le corps vivant, par le moyen du mercure coulant & animé. Un événement très-extraordinaire a donné lieu à la découverte de M. Lalouette. M. de Poinfable, Gouverneur de la Martinique, avoit besoin d'être sondé pour une rétention d'urine qui avoit été occasionnée par une inflammation au col de la vessie, & l'on se servoit pour cela d'une sonde de plomb. Son Chirurgien, dans la vue de faire couler plus facilement cet instrument, & de détruire même plus promptement quelques carnosités, avoit conseillé de trotter cette sonde avec du mercure, sans prévoir que le mercure étant un dissolvant de

plomb, pourroit la faire casser, & cela est malheureusement arrivé. La sonde s'étant cassée dans l'urètre, le bout inférieur y resta & tomba dans la vessie, où il produisit les mêmes accidens que la pierre, en menaçant de devenir le noyau d'une pierre beaucoup plus grosse.

Le malade s'étant déterminé à venir à Paris pour chercher le remède à cet accident, les gens de l'art les plus habiles qui furent consultés, se réunirent à un même avis, savoir, qu'on ne pouvoit extraire ce corps étranger que par la cruelle & dangereuse opération de la taille. Heureusement du nombre des consultants étoit M. Ledran, l'un des plus célèbres Chirurgiens de ce temps, & beau-père de M. Lalouette. Ce dernier n'eut pas plutôt entendu parler de cet événement, que guidé par ses connoissances de chymie, il regarda comme possible de dissoudre ce lingot de plomb, dans la vessie même, par le moyen du men-

cure, & de l'extraire ainsi sans opération & sans danger. Cette proposition étoit trop avantageuse au malade pour n'être pas acceptée. M. Lalouette fit les expériences préliminaires, dans des matras, trouva que le mercure ordinaire, même le plus pur, ne dissolvoit point le plomb en masse au degré de la chaleur animale, ou du moins ne le dissolvoit pas assez promptement & assez efficacement, se retourna en habile Chymiste du côté du mercure, aidé de quelqu'autre matière métallique, que les anciens Chymistes ont nommé mercure animé, découvrit que cette liqueur métallique distillée d'une amalgame de bismuth ou d'étain, dissolvoit le plomb avec l'efficacité convenable, fit des expériences très-heureuses & très-décisives sur des animaux d'abord, & ensuite sur un homme que l'on détermina à s'y prêter, & enfin sur M. de Poinfable, qui fut entièrement guéri



en peu de temps & sans aucun accident. C'est-là sans doute une de ces cures éclatantes, qui s'éloignent des routes ordinaires, fournissent de nouvelles vues, & font d'autant plus d'honneur à l'homme de génie qui découvre de pareilles ressources; que la nature étant évidemment dans l'impuissance d'opérer une pareille guérison, il est démontré que le salut du malade est entièrement dû à son Médecin.

L'Ouvrage de M. Lalouette est terminé par une seconde Dissertation Médico-Chymique qui n'est pas moins importante; l'Auteur y traite des étamages, qu'un grand nombre d'expériences, & le raisonnement, lui ont fait reconnoître; comme étant en général tous dangereux.

L'Auteur n'avoit pas lu, lorsqu'il fit cette Dissertation, *les Recherches de M. Bayen & Charlard sur l'Etain*, Ouvrage très-bien fait, dont nous avons rendu compte, &

qui a beaucoup rassuré sur l'usage de l'étain pur.

M. Lalouette, en rendant à ces deux habiles Chymistes toute la justice qui leur est dûe, reste néanmoins convaincu, d'après les expériences, que l'étain, même celui qui est regardé comme le plus pur, n'est pas exempt d'un vestige d'arsenic. Il traite aussi dans cette même Dissertation, des maladies occasionnées par les autres métaux mal-faisans, tels que le plomb, le cuivre & l'arsenic, & indique les remèdes les plus efficaces pour les guérir.

On trouve à la fin de cette Dissertation les remèdes dont l'Auteur s'est servi avec le plus grand succès ; sçavoir, le *Mochlicum* de la Charité dans les coliques de plomb ; un savon hépatico-sulphureux, qui est un composé de soie de soufre rendu plus doux & plus savonneux par sa combinaison avec une assez bonne quantité d'huile d'amandes douces, avec lequel il a fait les plus

Avril 1783. 691

belles cures, & qui le rapporte assez aux moyens de guérison indiqués par feu M. Navier, dans son Ouvrage sur les contrepoisons ; une siéne laxative, composée de senné mondé & de sudorifiques, & enfin des pilules sédatives, auxquelles on est obligé d'avoir recours pour calmer un peu l'irritation & la violence des douleurs. Ce dernier médicament, extrêmement secourable dans certains cas, est un extrait d'opium fait par le vinaigre ; M. Lalouette, qui l'a beaucoup employé, assure qu'il a toutes les bonnes qualités de l'opium, sans en avoir les inconvéniens ; ce qui est assurément une chose très-importante dans toute la Médecine.

En général, cet Ouvrage est celui d'un Médecin aussi éclairé que rempli de zèle pour les progrès de son art. C'est un des plus importants, des mieux faits & des plus véritablement utiles qui aient été publiés depuis long temps.

[ *Extrait de M. Miquelet.* ]

**HISTOIRE** *Physique, Morale, Civile & Polit que de la Russie ancienne & Moderne.* Par M. Le Clerc, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Membre de plusieurs Académies. Russie ancienne ; Tome I. Russie ancienne, Tome II, Russie moderne.

*Soyez justes pour être puissans ; soyez justes pour être libres ; soyez justes pour être heureux.*

A Paris, chez Froullé, Libraire, pont Notre-Dame, vis-à-vis le quai de Gêvres. A Versailles, chez Blaisot, Libraire du Roi & de la Famille Royale, rue Satory. 1783. Avec Approbation & Privilège du Roi. 2 vol. in-4.<sup>o</sup>, le premier de 510, le second de 538 pages, ornés de 34 Planches gravées en taille-douce.

**P R E M I E R E X T R A I T.**

**C**ETTE nouvelle Histoire de la Russie, beaucoup plus éten-

IIIe, plus détaillée & plus curieuse que celle que nous avons annoncée fut la fin de l'année dernière, est faite d'après des Mémoires authentiques rassemblés à Pétersbourg. Lorsque le *Prospectus* parut, il se répandit un bruit que l'Auteur n'avoit jamais été en Russie, & dès lors on ne jugea pas favorablement de son Ouvrage; mais ce bruit est absolument destitué de fondement. Au commencement de l'année 1759, M. Le Clerc fut appelé dans ce pays, & s'y rendit de l'armée françoise, avec la permission du Roi; il y a demeuré dix ans, & y a rempli avec distinction les places qui lui ont été confiées. « Peut-être même, » dit-il, ai-je eu le bonheur de servir ma Nation, en contribuant » de mon mieux à détourner un » orage politique, prêt à éclater; » j'y étois autorisé. . . . Observa- » teur par goût & par état, desiroux » de voir & de connoître les hommes, je n'ai jamais négligé les

» connoissances utiles : j'ai fait ,  
» pendant un séjour de dix années  
» en Russie , toutes les recherches  
» pour en écrire l'Histoire. » Ce  
long séjour , la connoissance de la  
Langue , l'habitude de vivre avec  
les grands de la Nation & avec les  
hommes de Lettres du pays , ont  
mis l'Auteur en état de rassembler  
des anecdotes précieuses que tout  
autre ne pouvoit acquérir , & de  
faire les recherches nécessaires pour  
vérifier les faits qu'il vouloit con-  
signer dans son Ouvrage. Il déclare  
qu'il doit une partie de ses connois-  
sances historiques sur la Russie , à  
des hommes vrais & instruits , aussi  
distingués dans cet Empire par leur  
mérite personnel & leur naissance ,  
que par les grandes places qu'ils y  
occupent , & particulièrement au  
Prince Scherbatof. On voit par-là  
que personne n'étoit plus en état  
que M. Le Clerc , de nous donner  
une bonne Histoire de Russie , Ou-  
vrage qui manque à notre Littéra-

ture. Il commence par l'Histoire ancienne de la Nation, qui contient celle de ses premiers Souverains. Il y a joint leurs Portraits dessinés d'après les originaux, & exécutés à Paris par les plus habiles Artistes. Il n'a pas oublié le tableau des usages, des coutumes, des loix, des mœurs & des cultes divers. Tous les faits historiques sont prouvés par les autorités les plus respectables. Quant aux médailles dont M. Le Clerc a fait ensuite hommage au Roi, il convient lui-même que les plus anciennes peuvent avoir été frappées dans des temps postérieurs aux événemens.

L'Auteur fait connoître encore le caractère propre & le génie des Langues Slave & Russe, l'Histoire de la Littérature ancienne, celle des Arts, l'état de la population, l'Histoire de la Noblesse; il donne la Description des Provinces, accompagnée d'un Précis historique sur tous les Peuples conquis ou tribu-

taires ; leurs Courumes , leurs pratiques superstitieuses , leur morale. Les rapports frappans entre les usages , les mœurs , le Culte & la manière de vivre des Tchoutchis , des Tatars , des Kamtchadales , des Groënandois & des Esquimaux , l'analogie parfaite du Ciel , de la température , des animaux , des minéraux , &c. , de l'Amérique & de l'Asie , semblent prouver jusqu'à l'évidence que ces deux Continens étoient joints. En effet , la côte de l'Asie septentrionale n'est éloignée au plus que de sept lieues de celle du nord-ouest de l'Amérique. M. Le Clerc , d'après les recherches importantes qu'il a faites sur ce sujet , conclut que toutes les tentatives que l'on fera dans la suite pour trouver le passage au nord , sont inutiles , parce que ce passage est impraticable à cause des glaces éternelles qui s'y opposent. Par une autre observation , il nous indique *une erreur considérable* de M. Lésvesque



vesque dans son Histoire de Russie. Cet Ecrivain , qui nous a paru trop partial , a attribué à cet Empire une plus grande étendue qu'il n'en a réellement du côté de l'orient de l'Asie. M. Le Clerc a joint à toutes ses recherches des détails très-précieux , qui nous font connoître avec la plus grande précision les forces & la puissance de l'Empire de Russie ; ce sont des tableaux des revenus annuels & des dépenses de cet Empire , par Provinces , avec les résultats ; ce que nous ne trouvons dans aucun autre Ouvrage.

Afin que le Public n'attendît pas trop long temps la partie qui concerne l'Histoire moderne , M. Le Clerc a cru devoir publier à la fois le premier volume de l'Histoire ancienne & celui de l'Histoire moderne. Dans une Introduction qui est placée à la tête du premier , il se propose d'examiner les questions suivantes. 1°. L'Empire du climat est-il pour les hommes le premier

des Empires ? 2°. les tempéramens individuels influent-ils sur les caractères particuliers ? 3°. les caractères particuliers, modifiés ou changés par la forme du Gouvernement, deviennent-ils des caractères nationaux ? 4°. Quel est le Gouvernement le plus avantageux à tous les Peuples sans exception ? 5°. L'élection d'un Prince dans la vacance du Trône est-elle préférable à la succession héréditaire ? Tels sont les problèmes dont l'examen sert d'introduction à l'Histoire des Russes. « Leur solution, dit M. Le Clerc, » ne sera point un hors-d'œuvre, si » elle nous fait connoître les principes cachés qui opèrent à la » longue ces révolutions qui ren- » versent les Empires, les formes » différentes qu'aura prises la Con- » stitution d'un Peuple, son passage » de l'anarchie à l'oppression, de » l'oppression à la liberté, pour re- » venir de la liberté à l'esclavage ; » comment les mœurs tiennent de

» si près aux Loix, & combien les  
 » usages ont d'analogie avec elles. »  
 L'Histoire de la Russie semble four-  
 nir plus qu'aucune autre, les moyens  
 de résoudre ces problèmes. Sans  
 suivre l'Auteur pas à pas dans ces  
 recherches, nous nous bornons à  
 dire que selon son sentiment, ce  
 n'est point le climat qui forme les  
 hommes : modifiés par tout ce qui  
 les entoure, ils doivent à l'exemple  
 ce qu'ils font ; leurs passions sont  
 plus soumises au régime actuel du  
 Gouvernement, qu'à l'empire des  
 mœurs & des Loix antiques. En  
 général, les mœurs viennent de  
 l'éducation, qui en est la première  
 habitude, & l'éducation dépend des  
 principes ou de la forme de Gouver-  
 nement. M. Le Clerc parcourt  
 l'Histoire des différens Peuples pour  
 le prouver. Il fait voir que « dès  
 » que les mœurs des Grands d'une  
 » Nation sont corrompues, la cor-  
 » ruption gravite sur le Peuple avec  
 » la violence de la chute ; le mérite

700 *Journal des Sçavans* ,

» ne se fait jour à rien ; la vertu  
» devient inutile , le bien public  
» une chimère , le zèle conduiroit à  
» l'hôpital des pauvres , & le dés-  
» vouement à l'hôpital des fous , le  
» scandale est ôté à la débauche ,  
» & les vices marchent à découvert ;  
» la dépendance seroit l'esclavage ,  
» la licence doit être la liberté. En  
» s'affranchissant de tous les pré-  
» jugés , on ne respecte plus de  
» principes , & il n'y a plus de rè-  
» gles dès qu'il n'y a plus de bar-  
»rières sacrées. » Ces réflexions  
suffisent pour faire voir à quoi se  
réduit l'empire du climat sur les  
hommes. C'est le Gouvernement ,  
c'est un seul homme qui font la des-  
tinée des Nations. Ensuite M. Le  
Clerc remontant à la source du  
pouvoir , considérant un instant  
l'homme dans l'état de nature , dans  
celui de réunion , dans la société  
civile & politique , & parcourant  
les différentes formes de Gouver-  
nemens , il conclut que le Monar-

chique héréditaire bien ordonné, est préférable à tous les autres. Dans les états où le Souverain est électif, le Peuple, maître du choix, prétend que faire des Rois, c'est être plus que Roi. Cette prétention lui paroît un délire. Il faut lire cette Introduction pour en suivre les développemens & les preuves que l'Auteur allégué en faveur de son sentiment.

Dans l'article suivant, il présente l'état politique de l'Europe & de l'Asie dans le neuvième siècle, époque à laquelle la Nation Russe a commencé à se faire connoître. C'est en 862, que trois Princes Varèges, Rourik & les deux frères furent appelés à Novogorod pour calmer les troubles qui divisoient les Slaves républicains. L'Auteur indique en peu de mots l'état de la France vers cette époque, celui de Venise, d'Espagne, d'Angleterre, de la Pologne, & de l'Empire de Constantinople. La Suède, la Bohême

702 *Journal des Scythes ;*

me , la Hongrie ne figuroient point encore dans le tableau de l'Univers.

Dans les temps anciens , la Russie , la Pologne , &c. formoient ensemble la Scythie , habitée par des Sarmates , des Massagètes , des Goths , des Huns , des Alains , des Gètes , des Cymbres , des Roxolans , des Varaïgues ou Varèges , des Slaves & de Rouff proprement dits , jusqu'à quelques-uns confondent les Slaves. Les Russes de temps immémorial , n'avoient rien de commun avec les Goths , & on croit qu'ils étoient une colonie de Huns établie sur les Borysthènes , où ils bâtirent la ville de Kiof. Pour appuyer cette origine des Russes , on observe que les ancêtres de ces Tribus de Huns qui habitent au midi de la Russie actuelle , se répandirent sous le nom d'*Ougris* , depuis le bord de la mer Glaciale , jusqu'à la Livonie. Les anciennes Chroniques Russes appellent *Ougorie* le pays des Huns , &c

endroit-même où les Souverains de Kiof habitoient , portoit le nom d'*Ougorskoié* ( la place des Huns.) D'après ces observations de M. Le C. re , nous pourrions conclure que les Russes sont sortis originairement du pays où est actuellement Turphan dans la Tartarie voisine de la Chine. On appelloit ces Peuples *Ygours* ou *Ouigours* ; c'est ainsi qu'ils sont nommés également dans les Ecrivains de la Byzantine ; ensuite , par corruption, nous les avons nommé *Ougris*. Dans les 6 , 7 & 8<sup>e</sup>. siècles de l'ère chrétienne , il arriva dans ce pays de grandes révolutions , qui ont vraisemblablement occasionné des émigrations considérables de Peuples , qui se seront jetés dans le nord pour conserver leur liberté. Les Ougris ou Ouigours que nous retrouvons dans ce nord , ne peuvent être que les descendans de ceux du midi dans le voisinage de la Chine , où ces derniers vivoient depuis bien des siècles.

cles ; mais laissons ces réflexions , & revenons à M. Le Clerc. On trouve encore aujourd'hui en Hongrie un Peuple qui descend de ces Ougris ; il est connu sous le nom de *Sikouli* , & parle la même langue que les Hongrois ; mais il a conservé ses usages. Les Slaves appellent encore les Hongrois *Uhri* , & ceux-ci nomment les Slaves *Tor*. Quant à ces Slaves , leur origine n'est pas connue. Ceux qui étoient établis à Novogorod , devenus puissans par leur commerce , subjuguèrent plusieurs Peuples voisins , & leur imposèrent des tribus ; ils se gouvernèrent par eux-mêmes jusqu'en 862. L'ivresse de la liberté commença leurs malheurs, que l'ambition d'étendre leur puissance multiplia. Quatre lacs considérables ; le Ladoga , l'Onéga , le Peipus & le Biel - Ozero , renfermoient la Souveraineté de Novogorod , ville fondée vers le milieu du cinquième siècle. La forme du Gouvernement



étoit républicaine, mixte, aristocratique & démocratique à la fois; il y avoit une espèce de Consul qui jouissoit d'une grande considération. Ce fut un de ces Consuls qui engagea ses Concitoyens à appeler de l'Ingrie les Princes Varèges pour calmer les troubles de la République, pour en imposer aux ennemis voisins, & pour administrer la justice parmi eux. Ces Princes Varèges sont Rourik, Cinat & Trouvor. Les Slaves choisirent le premier pour arrêter les troubles intérieurs & défendre les limites, & ils le placèrent au Ladoga, le second à Biel-ozero, & le troisième à Isborck. Dans la suite Rourik, par la mort de ses frères, réunit leurs appanages au sien, & se forma un Etat borné par les quatre lacs dont nous avons parlé. Voilà d'une manière claire & précise le berceau de l'Empire des Russes. Rourik, par la réunion de ces Domaines, devenu plus puissant, oublia les

Loix qu'on lui avoit imposées ;  
attenta aux privilèges des Slaves &  
devint absolu. La conduite arbitraire de ce Prince excita une révolte , Rourik fut vainqueur , & les privilèges des Slaves furent à sa discrétion. Il quitta le Ladoga , & vint fixer sa résidence à Novogorod. Le joug y devint si dur , que plusieurs même de ses compagnons Varèges , ne voulant pas être les complices ni les esclaves du Despote , se retirèrent à Kiof , où ils s'occupèrent à discipliner les Russes , subjuguèrent les Kozars , & firent des conquêtes en Pologne.

Rourik mourut laissant un enfant nommé Igor , auquel on donna Oleg pour tuteur. Celui-ci continua le système oppressif de Rourik ; il prit une garde formée de ceux des Russes qui étoient venus à Novogorod , employa la force militaire pour se soutenir & pour étendre sa domination , & alla prendre Kiof , où il établit le siège de sa domi-

nation; il soumit plusieurs Peuples voisins, & à cette époque, les Slaves & les Varèges, confondus avec ceux de Kiof, prirent tous le nom de Russes.

Nous nous sommes arrêtés sur cette origine de la Nation & sur celle de l'Empire des Russes; mais nous ne suivrons pas l'Auteur dans ce qui regarde les successeurs de ces anciens Princes. Quoiqu'en général l'Histoire de ces premiers temps de la Russie ne soit pas abondante en détails, ceux que M. Le Clerc rapporte doivent être lus dans l'Ouvrage même, & nous sortirions des bornes ordinaires de nos Extraits, si nous nous arrêtions sur chacun des événemens. Vlodimir I, qui monta sur le trône en 980, embrassa le Christianisme, & renversa les Idoles des Slaves. L'Auteur prend cette occasion pour parler du Culte religieux de ces Peuples avant leur conversion. Il observe que l'adoration d'un seul Dieu est née en

708 *Journal des Sçavans ;*

même - temps que l'Univers ; mais dans la suite , que l'homme , occupé de ses maux , en rechercha la cause ; il crut la trouver dans les phénomènes sensibles qui avoient donné lieu aux calamités qu'il éprouvoit ; & comme il n'avoit pas la connoissance des effets & des opérations de la Nature, il attribua à une cause divine les inondations, l'incendie des volcans , les gouffres ouverts par les secousses de la terre. En soumettant l'ordre naturel des choses à de vaines conjectures , il admit de bons & de mauvais principes ; & peupla l'univers d'intelligences bonnes & méchantes : les élémens ; les astres, les météores , les mers , les lacs , &c. partagèrent son culte , & il en fit autant de Divinités. Telle est la Religion des Slaves. Depuis son origine jusqu'à l'époque où Vlodimir embrassa le Christianisme, elle offre une peinture exacte de l'homme nu d'esprit & de corps ; dit M. Le Clerc , jetté en naissant sur la terre nue.

Dans un climat aussi rigoureux que l'étoit celui des Slaves, il étoit naturel que ces Peuples prissent pour premier symbole de la Divinité le feu; cet élément le plus pur, le plus actif, & le plus visiblement bienfaisant de la Nature. Ils l'appellèrent *Znitch*: *Bog* étoit le Dieu des eaux, c'est le nom que l'on donne au fleuve *Hypanis* qui se jette dans le *Borysthène*; on approchoit de ses bords avec respect. Le *Tanaïs*, & plusieurs autres fleuves ou lacs, furent également regardés comme des Divinités. *Bog*, en russe, signifie *Dieu*. Ces Peuples avoient encore des Dieux tutélaires de l'intérieur de leurs maisons, de leurs troupeaux, de la chasse, du zéphir, des productions de la terre. *Lada*, Dieu de l'amour, avoit des Temples très-riches à *Kiof*. Ces Peuples avoient un Dieu de la Guerre, un autre de la Paix. Tous ces Dieux avoient leurs Prêtres qui prétendoient posséder le talent de con-

noître & de prédire l'avenir ; ils employoient des baguettes avec lesquelles ils tiroient les sorts , des anneaux blancs d'un côté , & noirs de l'autre , qu'ils jettoient en l'air ; le présage étoit heureux quand le côté blanc se trouvoit en-dessus. Les oiseaux de passage , la rencontre de certains animaux , leurs différens cris , les ondulations de la flamme , tout servoit d'augure. Ces Peuples , à cet égard , si barbares qu'ils aient été , ne diffèrent point , comme on le voit , des anciennes Nations les plus policées & les plus instruites. Nous passons ici sous silence les différentes pratiques de la superstition des Slaves , & plusieurs autres Divinités dont M. Le Clerc fait mention. Il a fait graver la figure de celle qui porte le nom de *Svérovide* , Dieu du Soleil & de la Guerre , auquel on immoloit des prisonniers. Après avoir décrit le culte qu'on lui rendoit , M. Le Clerc observe qu'on trouve la même

Divinité chez les Hurons , sous le nom d'*Areskoi* ; mais ce seroit encore plus remarquable , si elle y portoit le même nom. Il termine ces recherches par le *San-pao* , Dieu des Kalmouks.

Telle fut la Religion que les Slaves qu'ôtèrent pour embrasser le Christianisme sous le règne de Vladimir. Comme ils avoient eu de grandes liaisons avec les Grecs de Constantinople , ce fut le rit grec qu'ils adoptèrent. M. Le Clerc en donne une idée très-étendue , & passe ensuite à celui des Russes , qui suivent assez constamment les dogmes , les rites , la liturgie de la Communion grecque. Dans le Culte privé , les Russes font leurs prières devant les Images que l'on voit dans leurs maisons , pendues vers la fenêtre ; il y en a également dans les rues , devant lesquelles les passans , quoique pressés , s'arrêtent. La première chose que l'on fait , en entrant dans une chambre , est de

chercher des yeux l'image , & de faire le signe de la croix ; c'est un péché de les vendre ; mais on les troque contre de l'argent ; lorsqu'elles sont gâtées , on les enterre , ou on les jette dans l'eau. Elles sont richement ornées en or , en argent & en pierreries. Parmi le Peuple , celle de S. Nicolas a la prééminence sur toutes les autres. Le commun du Peuple dit : que S. Nicolas n'a pas voulu être Dieu , mais qu'il reprendra sa place après le règne de Dieu le Père. La veille & le jour des Fêtes , on allume une quantité de bougies devant ces images , les domestiques en font autant devant celles qu'ils ont dans leurs chambres ; ce qui produit de terribles accidens , parce que les maisons étant la plupart de bois , & les Russes grands dormeurs , sommeillant à volonté de jour & de nuit , dès qu'ils cessent d'agir , le feu prend & s'étend rapidement. Le Peuple fait beaucoup d'actes extérieurs de



Religion , & il n'est pas rare de voir un homme se rendre à l'Eglise, faire de nombreux signes de croix, & demander à Dieu de lui fournir l'occasion de prendre quelque chose. Il faut pécher, disent-ils, si l'on veut que Dieu pardonne. Les détails dans lesquels M. Le Clerc entre sur la Religion des Russes, sont très-curieux. On croiroit, d'après cela, qu'il y auroit un très-grand nombre de Moines dans ce pays; il en donne l'état suivant. On ne compte que 159 Couvens de Religieux, qui ont à leur tête 58 Archimandrites, & 99 Prieurs. Tous les Moines qui se trouvent dans les Sièges épiscopaux & dans les Monastères, sont au nombre de 2677. Les Monastères de femmes sont fixés à 67, & chaque Monastère a une Abbessé. Le nombre des Religieuses est de 1299; ce qui fait en total 4200 Religieux ou Religieuses. Les Prêtres & les autres Ecclésiastiques attachés aux Couvens des Religieuses

& aux Cathédrales, sont fixés au nombre de 1535. Il y a 536 personnes attachées aux Chancelleries des Sièges épiscopaux, 248 Intpecteurs & Intendants, & 3833 domestiques pour servir les Evêques & les Couvens. Ce qui a beaucoup diminué le nombre des Moines depuis Pierre I<sup>er</sup>., c'est qu'en 1722 il défendit d'en recevoir un au-dessous de l'âge de trente ans, & une Religieuse au-dessous de 50, & même de 60 ans.

Pour ne plus revenir, dans la suite de cette Histoire, sur l'article de la Religion, M. Le Clerc a joint ici le Mémoire qui fut présenté à Pierre I<sup>er</sup>. par les Docteurs de Sorbonne, pendant son séjour à Paris, au sujet de la réunion de l'Eglise Russe à l'Eglise Romaine; ensuite un Oukaz ou Edit du même Prince, pour la réforme des Moines, adressé au Synode; & enfin un autre Edit de l'Impératrice actuellement régnante, concernant les possessions

temporelles des Moines. C'est après tous ces détails sur la Religion ancienne & moderne des Russes, qu'il revient dans son quatrième Livre, à la suite de l'Histoire de la Nation. Vladimir, dont nous avons parlé, & qui est le cinquième Souverain des Russes, héritier d'un père conquérant, déjà possesseur d'une vaste domination, conquérant lui-même, il soumit à sa puissance plusieurs autres contrées. Près de mourir, il partagea ses Etats entre ses enfans. Sviatopolk, qui lui succéda, fut un monstre que l'Auteur compare à Caligula; Jaroslat étoit né pour faire le bonheur de ses sujets. Depuis Routhk jusqu'à ce Prince, la Russie avoit été gouvernée successivement par huit Princes pendant l'espace de 157 ans. Ici M. Le Clerc s'arrête un moment sur la manière dont il a présenté cette Histoire; il prétend sans doute que si des Lecteurs approuvent les réflexions qu'il a répandues dans son Ouvrage,

716. *Journal des Sçavans*,  
réflexions sages, dans lesquelles il  
développe la conduite, les vertus  
& les vices des Souverains, & les  
effets qui en sont la suite, d'autres  
peut-être les désapprouveront ;  
mais, dit-il, « s'il y avoit eu plus  
» de richesses dans le fond histo-  
» rique, nous aurions été plus sobres  
» en réflexions, & plus circonscrits  
» dans la forme. Nous avons fait  
» notre possible pour ne pas avilir  
» la majesté de l'Histoire dans les  
» parallèles que nous nous sommes  
» permis de faire, & que nous con-  
» tinuerons sous les règnes qui au-  
» ront des rapports marqués avec  
» ceux des Princes dont la postérité  
» a pelé les vertus & les faiblesses,  
» les services rendus à l'humanité,  
» & les fautes commises envers elle.  
» Cette nouvelle manière d'écrire  
» l'Histoire, & d'en terminer les  
» époques, a paru la plus suffisante  
» & la plus instructive de toutes.  
» Elle rapproche les hommes de  
» tous les temps & de tous les états,

« les hommes de tous les lieux &  
« de tous les rangs, & dans des  
« circonstances à-peu-près sembla-  
« bles. »

Jaroslaf, dont nous venons de parler, publia des Loix dont M. Le Clerc donne une traduction littérale. Elles sont consignées dans les annales de Novogorod, qui commencent à la mort d'Igor, & finissent au XIV<sup>e</sup>. siècle. Le petit nombre de ces Loix, leur simplicité, leur précision, les peines déterminées pour chaque espèce de délit, offrent l'image d'une législation originale & primitive, dans un siècle où les Etats policés de l'Europe, encote barbares sous plus d'un aspect, n'en avoient pas une aussi simple, aussi claire & aussi positive. L'Auteur y joint celles d'Iziaslaf I<sup>er</sup>., & il observe que depuis Rourik jusqu'à cette époque, il n'y eut pas en Russie un moment de perdu pour l'ambition; elle propola toujours la guerre dans le re-

pos ; elle montra tous les jours de nouveaux ennemis aux Souverains de cet Etat , soit pour distraire le Peuple de ses inquiétudes , soit pour l'occuper au dehors. Le pillage & la distribution du butin étoient utiles aux Russes , qui ignoroient alors les Arts , & qui avoient peu de commerce. Ainsi cette Nation étoit continuellement en guerre , & par principe de Gouvernement , & par amour pour le butin. Sous Jaroslas , les Russes s'ennuyèrent du repos ; comme ils étoient sans ennemis au dehors , ils traitèrent hostilement leurs Concitoyens. Il n'y avoit alors en Russie que deux sortes de gens , les uns dans la servitude , & les autres qui , pour leurs intérêts particuliers , cherchoient à faire souffrir ceux-ci. De-là la nécessité urgente des Loix de Jaroslas.

Ce premier volume finit à l'an 1236 , temps où les Mogols se rendirent les Maîtres de la Russie ; M. Le Clerc le termine par l'exa-

l'origine & des causes de  
 de révolution ; il les re-  
 lans l'étude approfondie  
 aite de cette Histoire, &  
 ère de la Nation. Un esprit  
 e s'étoit emparé de presque  
 rinces Russes, l'ambition,  
 la vengeance étoient dans  
 cœurs ; les Souverains de  
 roient à gouverner un Peu-  
 laves, les autres Princes à  
 r du pouvoir suprême. A  
 mple, les Grands & les  
 ts opprimoient les Peuples.  
 lerc fait un tableau inté-  
 le l'état de ce pays à cette  
 à laquelle nous terminons  
 ait, en transcrivant le ju-  
 du Censeur. » La méthode,  
 rude, l'élégance, la clarté  
 précision forment le carac-  
 istinétif de cet Ouvrage.  
 s les vertus y sont en ac-  
 & la Religion y parle,  
 e elle est peinte, avec ma-  
 L'Auteur a eu l'art d'accor-

» der ses préceptes sublimes avec  
 » ceux de la saine politique ; &  
 » de tracer les règles les plus sages  
 » de conduite , aux hommes de  
 » tous les États. Il plaît , il instruit ,  
 » il charme ceux qui aiment à se  
 » connoître & qui craignent de se  
 » tromper. Cet Ouvrage qui man-  
 » quoit à la République des Let-  
 » tres , & qui est aussi riche par le  
 » fonds des choses que par des ob-  
 » servations intéressantes , des Cartes  
 » nouvelles , des Antiquités , des  
 » Portraits , des Plans , des Vues  
 » pittoresques , &c. , jusqu'ici in-  
 » connus à l'Europe ; cet Ouvrage ,  
 » dis-je , ne peut manquer de plaire  
 » beaucoup & d'être généralement  
 » utile : c'est sur-tout le Livre des  
 » Princes & des hommes d'État. »  
 Dans un second Extrait , nous par-  
 lerons du premier volume de l'His-  
 toire moderne.

[ *Extrait de M. de Guignes.* ]

**NOUVELLES**



## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## I T A L I E.

## D E R O M E.

**R.** P. F. M. Gabrielis Fabricy  
S. T. D. Ordinis Prædicatorum Collegii Casanatensis Theologi  
Diatribæ qua Bibliographiæ Antiquariæ & Sæcræ Criticæ capita aliquot illustrantur. Romæ. 1782. Per  
Antonium Fulgoni, Præsidentem Facultate. in-8°. p. 256. Le Révérend  
Père Fabrici, dont le nom est si  
connu dans la République Litté-  
raire, avoit été nommé Censeur de  
l'Ouvrage du sçavant M. Rossi,  
intitulé : *Specimen Variarum Lec-  
tionum Hebr. Textus, & Chaldaica  
Estheris additamenta ex singulari  
Mss. Codice Hebr. Bibliorum summi  
Pontificis felicissime regnantis Pii  
VI, notisque Historico criticis*, ac  
Avril. H b

722 *Journal des Scavans*,  
*variis Dissertationibus illustratum.*  
L'examen dans lequel cette fonction l'a engagé, lui a fait naître l'idée de cette Dissertation, qui a paru à la fin du *Specimen*, du consentement de M. Rossi. Mais pour répondre au desir de ses amis, il en a fait imprimer séparément un petit nombre d'exemplaires. L'Auteur ayant bien voulu nous en envoyer un, nous tâcherons d'en donner une idée. Il annonce que, si cet Ouvrage ne déplaît pas, il ranimera les forces pour en donner une édition plus ample & plus parfaite. *Si opusculum, licet rudi Minerva susceptum, non omnino displiceat, novas dabit vires animosque, ut in lucem fusius absolutiusque sursum prodeat.*

D E B E R G A M E.

*Ode del Signor Le Brun, al Conte di Buffon, tradotta: in ottava rima dalla Contessa Paollina Secco*

Avril 1783. 723

*Inardo Grismondi, fra le Pastorelle Arcadi lesbia Cidonia. Bergamo nella stamperia Locatelli. 1782. 59 pag. petit in-folio.*

Cette Ode à M. de Buffon, remplie d'images de Poésie & de Physique, & où le génie de M. de Buffon est peint de la manière la plus sublime, a été traduite en vers italiens, par une dame dont on admire en Italie l'esprit & la beauté; c'est à quoi fait allusion M. de Buffon dans la réponse qu'il faisoit à madame la Comtesse Grismondi, au moment où elle sortoit de maladie.

« Avec une ame divine & un corps  
» angélique, on est encore sujet à  
» souffrir! Je m'irrite contre cette  
» Nature, que j'aime, quand je vois  
» qu'elle n'épargne pas les chefs-  
» d'œuvres, & que tout ce qu'elle  
» a produit de plus beau est sujet,  
» comme le reste, à de tristes infir-  
» mités. »

On trouve encore dans ce volume une Epître de madame Grismondi,

H h ij

724 *Journal des Sçavans*,  
où elle parle de son voyage de Pa-  
ris , & des Gens de Lettres qu'elle  
y a vus , de manière à exciter leur  
reconnoissance.

## A N G L E T E R R E .

### D E L O N D R E S .

*Continuation of the experiments ,  
and Observations of the specie gra-  
vities and attractive powers of va-  
rious saline substances By Richard  
Kirwan , Esq F. R. S. Read at the  
Royal Society , April 11. 1782.  
London , Printed , by S. Nichols  
1782. grand in 4<sup>e</sup>. de 60 pages.*

### C A M B R I D G E , E N A M É R I Q U E .

Le passage de Mercure sur le so-  
leil , qui est arrivé le 12 Novembre  
1782 , & sur lequel les Astronomes  
de Paris ont différé beaucoup en-  
tre'eux ; à cause des vapeurs & de  
l'ondulation des bords du soleil , a

Avril 1783. 725

été observé en Amérique par M. Samuel Williams, habile Astronome de Cambridge, à  $42^{\circ} 25'$  de latitude, à  $4^{\circ} 43' 38''$  à l'occident de Paris. Les deux contacts intérieurs ont été observés à  $10^{\circ} 12' 7''$  &  $11^{\circ} 23' 8''$ . Il estime l'incertitude de la première observation, de  $8$  ou  $10''$ ; & celle de la seconde, de  $4$  ou  $5''$ . La distance des bords du soleil & de mercure, fut mesurée de  $22'' 6$  dixièmes. M. Williams en conclut le temps de la conjonction,  $11^{\text{h}} 10' 58''$  de temps vrai. M. de la Lande l'a trouvée, par son observation faite à Paris,  $4^{\text{h}} 4' 15''$ .

S U E D E.

D' U P S A L.

*Observationes Chemicæ de Antimonialibus sulphuratis, Præsidi Mag. Torb. Bergman, Chemicæ Prof. Reg. & ord. nec non equite aurato Reg.*

Hh iij

726 *Journal des Sçavans*,  
ord. de Wafa. A Fred. Wilh Maur-  
nercrantz.

*Dissertatio chemica de terra As-  
bestinâ, Præsidi Mag. Torb. Berg-  
man. à Carol. Gust Robsahm.*

Ces deux Dissertations , recom-  
mandables par le nom de l'illustre  
Président , ont été imprimées à  
Upsal , chez Jean Edman , Impri-  
meur de l'Académie Royale. 1782,  
in 4°. La première de 14, la seconde  
de 16 pages.

## H O L L A N D E.

D' A M S T E R D A M.

*Le Voyageur Américain*, ou Ob-  
servations sur l'état actuel , la cul-  
ture & le commerce des Colonies  
britanniques en Amérique ; les ex-  
portations & importations entr'elle  
& la Grande-Bretagne ; avec un  
état des revenus que cette dernière  
en retire , &c. adressées par un Né-

gociant expérimenté, en forme de Lettres, au très-honorable Comte de. . . . traduit de l'Anglois, augmenté d'un Précis sur l'Amérique septentrionale & la République des Treize Etats-unis. Par M. J. M. . . . A Amsterdam, chez J. Schuring, Libraire, sur le Rockin, 363 pag. in-8°. , avec une Carte géographique.

C'est à M. Maudrillon, Négociant de Bourg-en-Bresse, établi à Amsterdam, & homme de Lettres, que nous devons cette traduction d'un Livre, rare même en Angleterre, avec une notice très-bien faite de l'état & du commerce des Treize Etats-unis de l'Amérique septentrionale, dont M. Maudrillon a étudié les intérêts & la Constitution à l'occasion du Traité d'alliance fait en dernier lieu avec la Hollande.

L'Ouvrage anglois fut entrepris par les ordres & sous le Ministère du célèbre Lord Charam. On fait

que la Grande-Bretagne n'a jamais eu de Citoyen plus vertueux & plus sincèrement attaché au bonheur & à la gloire de sa Patrie. Révolté des monopoles que plusieurs Compagnies de commerce exerçoient sur les productions des Colonies Américaines , ce vigilant Ministre voulut s'instruire avec détail des opérations cachées & réaliser ses doutes. Un Négociant éclairé , dont nous ignorons le nom , justifia pleinement le choix du Ministre ; il publia ses observations à Londres , en 1769 ; sous ce titre : *The American Traveller* , &c.

Dès que ces observations parurent , elles firent une sensation si grande , que la Cour , intéressée à tenir secrète une partie des opérations de la Métropole avec ses Colonies ; n'épargna rien pour retirer les exemplaires , sans paroître cependant y attacher de l'importance. Mais un Américain en ayant communiqué un exemplaire à M. Maudrillon , il



Avril 1783.

729

a vu que ce seroit une chose utile & agréable au Public, d'en donner la traduction, avec les augmentations que l'état actuel des choses exigeoit.

## F R A N C E.

### D E S T R A S B O U R G

*Mémoire sur l'inoculation de la Peste*, avec la Description de trois Poudres fumigatives anti-pestilentielle. Par M. D. Samoilowits, Assesseur des Colléges de S. M. I. de toutes les Russies, Docteur en Médecine, Chirurgien - Major du Sénat de Moscou, & Membre de la Commission, contre la Peste. A Strasbourg, chez Laurens & Schouler, Imprimeurs du Directoire de la Noblesse. 1782. Brochure in 8°. de 36 pages. Prix, 1 liv. 4 s. Chez Leclerc, Libraire à Paris, quai des Augustins, chez lequel on trouve aussi du même Auteur : *Expériences*

H h v

730 *Journal des Sçavans ;*  
*sur les Frictions glaciales pour la*  
*guérison de la Peste.*

D E D I J O N .

*Nouveaux Mémoires de l'Académie de Dijon, pour la partie de Sciences & Arts. Premier Sémestre. 1782. A Dijon, chez Cauffe, Imprimeur - Libraire de l'Académie, place S. Erienne. 1783. in-8°. de 255 pages.*

Nous rendrons compte de cet Ouvrage très-important.

Les Cahiers semestres de l'Académie de Dijon, *pour la partie des Sciences & Arts*, paroîtront à l'avenir régulièrement les 15 Janvier & 15 Juillet de chaque année. Le Cahier est de 15 ou 16 feuilles d'impression, in-8°. avec figures.

Le prix de la souscription des deux Cahiers brochés, est de 6 liv. pour Dijon, & de 7 liv. 10 s. pour les recevoir, *francs de port*, par la *poste*, dans tout le Royaume.

Avril 1783. 731

On souscrit en tout temps à  
*Dijon, chez le sieur Cauffe, Imprim-  
meur de l'Académie, place Saint-  
Etienne.*

*A Paris, chez M. Hucherot, rue  
du Four-Saint-Honoré, maison de  
M. Pottemain, la seconde porte  
cochère à droite, en entrant par la  
rue S. Honoré.*

MM. les Souscripteurs des Pro-  
vinces peuvent remettre la même  
somme de 7 liv. 10 s. aux Bureaux  
des postes de leur ville, & en donner  
avis au sieur Cauffe, en lui envoyant  
leurs noms, qualités & demeures,  
d'une écriture lisible. Il suffit qu'ils  
affranchissent la lettre d'avis.

On ne délivre les Cahiers qu'à  
ceux qui souscrivent pour l'année.

L'Académie est dans l'intention  
de ne faire tirer des Sémemstres sui-  
vans, que le nombre d'exempaires  
déterminé par les Souscripteurs, &  
ce qui sera nécessaire pour les rem-  
placemens.

D E R I O M.

*Vita Christi & Concordia Evangelistarum , edentes Steph. Fr. Dutoir.*

*Ego sum via , veritas & vita.*

Joann. 14. 6.

*Ricomagi , ex Typis M. Dégoutte , & Parisiis veneunt apud J. B. Gogué , & J. B. F. Née de la Rochelle Bibliopolas. 1782. Cum Approb. & Privil. Regis. in - 12. pag. 332. Prix , 2 liv. 10 s. br. & 3 liv. rel.*

L'Auteur a profité des travaux qu'avoient faits sur la Concorde des Evangélistes , Arnaud , Thoynard , Calmet & Rondet , pour donner à cet Ouvrage une meilleure forme. Nous ne doutons pas qu'on n'adopte le jugement du Censeur , qui estime que cet Ouvrage travaillé avec soin , montre à la fois la sagacité & la piété de l'Auteur.

Avril 1783.

735

D E P A R I S .

*Bibliothèque Orientale*, ou Dictionnaire universel, contenant tout ce qui fait connoître les Peuples de l'Orient, leurs Histoires & Traditions, tant fabuleuses que véritables; leurs Religions & leurs Sectes; leurs Gouvernemens, Loix, Politique, Mœurs, Coutumes, & les révolutions de leurs Empires, &c. Par M. d'*Herbelot*; nouvelle édition, réduite & augmentée par M. D. . . . . Membre de plusieurs Académies. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny. 1783. 6 vol. *in-8°*. Avec Approbation & Privilège du Roi. Prix, relié 30 liv. broché 24 liv.

Le mérite de cet Ouvrage est connu. On n'en avoit jusqu'à présent que des éditions *in-folio* ou

734 *Journal des Sçavans* ;

*in-4°*. En voici une d'un format plus commode , & d'un prix plus à la portée de toute sorte de Lecteurs. Elle est tout-à-la-fois & réduite & augmentée. 1°. réduite , selon l'expression de l'Editeur , à ses richesses historiques & littéraires , & dépouillée de recherches sçavantes , qui ne pouvoient intéresser que la très petite portion des Gens de Lettres & des Sçavans , qui s'occupent de l'étude des Langues orientales. 2°. Augmentée de plusieurs articles puisés dans les relations des Voyageurs qui ont parcouru , depuis la mort de M. d'Herbelot , les contrées dont il a été parmi nous le premier & le meilleur Historien.

L'exécution Typographique , & la beauté du papier , répondent à l'importance de l'entreprise ; & ce qui doit mériter quelque reconnaissance de la part du Public , c'est la modicité du prix , au moyen de laquelle tout le monde peut se

Avril 1783.

735

procurer un Livre qui n'avoit été possédé jusqu'ici que par des Amateurs riches, & qui ne se trouvoit que dans les grandes Bibliothèques.

Nous rendrons compte incessamment de cet Ouvrage.

*Théorie de l'Intérêt de l'Argent*, démontrée visiblement usuraire par les principes du droit naturel, de la Théologie & de la Politique, ou Réfutation d'un Ecrit intitulé : *Théorie de l'Intérêt de l'Argent*, tirée des principes du droit naturel, de la Théologie & de la Politique, contre l'abus de l'imputation d'usure. Par M. Capmas, Curé dans le Diocèse de Cahors.

*Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

A Paris, rue & Hôtel Serpente, 1782. Avec Approbation & Privilège du Roi. in-22. pag. 404, sans l'Avant-propos. Prix, 2 liv. 10 s. relié, & 2 liv. broché.

L'Auteur entreprend de prouver que l'Ouvrage qu'il attaque n'est qu'un assemblage de sophismes, de paradoxes, de fraude & d'incrédulité, & que toute stipulation d'intérêt d'un simple prêt est une uture défendue par toute espèce de Loi, comme un commerce inique. Son Censeur n'a rien trouvé dans l'Ouvrage qui ne soit conforme à la doctrine dont la Faculté de Théologie de Paris a toujours fait profession, & qu'elle regarde comme la seule qui doit être enseignée, comme la seule autorisée par l'Écriture Sainte, la Tradition de tous les siècles, les décisions des Conciles & des Souverains Pontifes. Il juge donc que cet Ouvrage sera inutile, comme étant propre à dissiper les vains argumens que la cupidité a imaginés pour justifier l'intérêt du prêt de l'argent, à raison du prêt seul. Comme les Commerçans continueront vraisemblablement à se prêter à intérêt, & se



croiroient bien malheureux si cette ressource leur manquoit , ils ne manqueront pas de dire que ce n'est point à raison du prêt seul qu'ils exigent l'intérêt de leur argent. Quant aux autres , qui ne pourroient pas se justifier de même , ils se garderont bien de prêter aux Commerçans , pour contribuer à leur fortune en risquant la leur , s'ils sont bien convaincus que *tout ce qui est pris au-dessus de ce qu'on a donné est usure , & usure condamnée par toutes les Loix.*

*Dictionnaire des Merveilles de la Nature.* Par M. A. I. S. D. Seconde édition. A Paris, rue & hôtel Serpente, 2 vol. in-8°. d'environ 500 pag. chacun. 7 liv. 10 s. br. 9 liv. relié.

Lorsque nous avons annoncé la première édition de ce Dictionnaire, nous avons dit que l'Auteur avoit consulté les Mémoires de l'Académie des Sciences , ceux des Curieux

740. *Journal des Sçavans* ,

de la Nature , les Transactions philosophiques , & les Actes de plusieurs autres célèbres Académies. Il a mis à contribution le Journal des Sçavans , & presque tous les Ouvrages périodiques sur lesquels il a cru pouvoir compter , il a accumulé une multitude de faits plus intéressans les uns que les autres , tous propres à satisfaire la curiosité de toute espèce de Lecteurs , & à exercer les recherches des Sçavans & de tous ceux qui s'occupent à découvrir les causes de ces phénomènes extraordinaires de la Nature , qui ne peuvent s'expliquer par les loix générales de la Nature , admises jusqu'à présent. Ceux qui croient connoître dans toute leur étendue les forces de la Nature , reprocheront peut-être à l'Auteur d'avoir rapporté des faits très-douteux ou impossibles ; mais il n'en a rapporté aucun sans des autorités qui méritent au moins qu'on examine , & il a fait de son Livre un

Avril 1783. 747

Répertoire immense de tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus extraordinaire dans la Physique. Si l'Auteur croit, par exemple, à la Baguette divinatoire, comme il est connu pour un de nos meilleurs Physiciens, il faudra seulement s'étonner, mais on n'en conclura pas qu'il n'ait fait un Ouvrage très-bon & très-utile.

*L'Odyssée*, Traduction nouvelle, avec des notes géographiques, historiques & littérales, dont la partie qui rapproche la Géographie ancienne des noms modernes, a été dirigée par M. Mentelle, Historiographe de Monseigneur le Comte d'Artois.

*Non fumum ex fulgore, sed ex fumo, &c.*

HORACE.

A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinets; Servière, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1783.

740 *Journal des Sçavans*;  
Avec Approbation & Privilège du  
Roi. 3 volumes in-12. Prix, 9 liv.  
relié.

L'Auteur, M. *Gin*, Conseiller  
au Grand-Conseil, a dédié à *Ma-*  
*dame* cette nouvelle Traduction,  
que nous n'avons pas encore lue ;  
mais en jettant les yeux sur le troi-  
sième volume , qui contient les  
notes , nous avons été étonnés de  
celle qui a pour marque (*p*) sur  
le vingt-quatrième Chant de l'*O-*  
*dyssée*. On y lit que le nom *Am-*  
*phidamas* dérive d'*A privaiif*, &  
*αειδαισ*, épargner, qui n'épargnera  
*personne*. Sans nous arrêter au mot  
grec défiguré , nous observerons  
que le texte ne porte point *Amphi-*  
*damas*, ni *Alphidamas* qu'on lit  
dans la version , mais *Aphidas* ,  
mot qui annonce la munificence de  
la personne dont il s'agit. Quand  
il y auroit *Amphidamas*, l'étymo-  
logie qu'on donne de ce mot est  
fausse. Cette note se rapporte aux  
vers 304 & suivans de l'*Odyssée* ;

Avril 1783. 741

ne dont il convient d'avertir ;  
parce que les vers auxquels les notes  
sont relatives , ne sont point numé-  
rotés.

*Vues pour la Géographie - phy-  
sique* , lues au Musée de Paris , dans  
la rentrée publique du Jeudi 21  
Novembre 1782. Par M. du Carla ,  
8 pag. in-8°. Nous avons annoncé  
plusieurs fois des Cahiers de M. du  
Carla sur les différentes parties de  
la Physique ; il a réuni en un corps  
d'ouvrage ses vues sur la Géogra-  
phie-physique , & il en donne le  
plan dans le *Prospectus* que nous  
annonçons. Il commence par déve-  
lopper la charpente extérieure du  
globe ; il en déduit les variations  
des vents & des pluies , & divers  
symptômes des nuages ; il s'attache  
ensuite au phénomène le plus vaste ,  
le plus continuel , le plus saillant  
& le plus ignoré de l'atmosphère ;  
c'est , dit - il , cet anneau de va-  
peurs noires , qui entoure le globe

sur une largeur de trois cent lieues ; qui , toujours parallèle à l'équateur , & toujours situé sous le soleil , va tous les six mois d'un tropique à l'autre , verser 80 pouces d'eau sur les lieux de son passage , donne deux hivers à l'intérieur de la zone torride , s'élargit , se rétrécit , s'amincit , s'épaissit , se fond , se rajuste , suivant les configurations du terrain & le ton de l'année. Cet anneau se trouve le même sur les planètes voisines , avec les modifications des axes , des mouvemens des alentours & des distances. C'est ce que les Astronomes appellent les bandes de Mars , de Jupiter & de Saturne. M. du Carla examine ensuite les températures des différens climats , & établit sur l'Hydrostatique la théorie des vents & celle des courans de la mer , & montre des causes mécaniques qui changent le niveau des mers , & qui rendent la mer du nord beaucoup plus élevée que la mer du sud ; enfin

Avril 1783.

743

chacun de ses treize articles sur un voyage autour du monde. Il a déjà traité dans le Journal de M. l'Abbé Rosier, dans le Mercure, dans le Journal encyclopédique, & dans la Cosmogonie, plusieurs des sujets qu'il annonce; & nous croyons à cette occasion pouvoir rapporter le témoignage d'un de nos plus célèbres Physiciens, M. Van Swinden, dans une lettre à M. du Cassa, du 31 Octobre 1782.

« J'ai lu avec un très-grand plaisir, dans les Cahiers de Décembre & de Mars dernier, du Journal de Physique, votre Mémoire sur les vents pluvieux; je lui ferois tort si je disois simplement qu'il est bon; il est supérieurement excellent. Vous avez avancé un principe vrai, & vous en avez fait les applications les plus heureuses & les plus évidentes. Ce Mémoire est un des meilleurs morceaux de physique que je connoisse. Votre vaste lec-

744 *Journal des Sçavans ;*

» ture vous a mis à même de porter  
» votre principe , même expérimental-  
» tement parlant , au plus haut  
» degré de certitude. En un mot ,  
» je ne puis vous dire combien je  
» suis enchanté de cette pièce. Elle  
» va désormais devenir la base de  
» ce que je dirai à ce sujet dans  
» mes leçons. J'en ferai un prin-  
» cipe élémentaire & fondamen-  
» tal. »

L'Ouvrage de M. du Carla aura  
4 vol. in-8°. Le prix de la sous-  
cription est de 20 liv. Il suffit de  
se faire inscrire chez l'Auteur ,  
cour du Commerce , près la rue  
des Cordeliers , ou chez Quillau ,  
Libraire , rue Christine. On ne paye  
rien d'avance.

*Observations Astronomiques ,*  
faites à Toulouse. Par M. Dar-  
quier, Associé de l'Académie Royale  
des Sciences , des Inscriptions &  
Belles-Lettres de la même ville ,  
& Correspondant de l'Académie  
Royale



Avril 1783. 745

Royale des Sciences de Paris ;  
deuxième Partie. A Paris , chez La-  
porte , Libraire , rue des Noyers.

244 pag. in-4º.

Le premier volume de ce Recueil parut en 1777. Le zèle de M. Darquier ne s'est point ralenti ; & il est d'autant plus utile à l'Astronomie , que le Ciel , à Toulouse , étant plus beau que dans la plupart des villes où l'on observe avec assiduité , il nous procure un grand nombre d'observations que l'on n'auroit pu obtenir ailleurs.

Cette nouvelle suite comprend un espace de trois ans & demi , depuis le premier Mai 1777 , jusqu'au premier Janvier 1781. On y trouve 406 lieux de la lune , 147 des planètes supérieures , 196 des inférieures , 3 oppositions de Saturne , 3 de Jupiter , & une de Mars , indépendamment de beaucoup d'autres observations intéressantes , de différentes espèces , toutes

Avril.

Ii

les observations sont réduites & comparées avec les tables.

On trouvera aussi dans ce volume une suite d'observations de la Comète de 1779, & un Catalogue de 270 étoiles, pour servir de supplément à celui des Constellations qu'elle a parcourues; enfin un Mémoire sur la longueur du pendule à Toulouse, que l'Auteur a trouvé de 3 pieds huit lignes & deux cinquièmes.

Ce volume finit par un Recueil d'observations sur la planète de Herschel; (car M. Darquier lui donne aussi le nom de l'Observateur qui l'a découverte.) «C'est un hommage, dit-il, qui me paroît bien dû à l'Auteur d'une si précieuse & si importante découverte. Si les Anciens en avoient agi ainsi, le nom des premiers Observateurs seroit parvenu jusqu'à nous, & nous auroit peut-être fourni un moyen de remonter à l'époque de

» la première connoissance du sys-  
 » tème solaire. »

Ce volume sera, selon les appa-  
 rences, le dernier que M. Darquier  
 publiera séparément; mais on trou-  
 vera dans les volumes de l'Académie  
 de Toulouse, les observations de  
 1781 & des années suivantes.

*Observation de Physique.*

M. l'Abbé Bertholon, de Saint-  
 Lazare, Professeur Royal de Phy-  
 sique expérimentale des Etats Gé-  
 néraux de Languedoc, très-connu  
 par plusieurs Ouvrages, & parti-  
 culièrement par celui de *l'électricité  
 du corps humain en état de santé &  
 de maladie* [1], vient de nous com-  
 muniquer une expérience qu'il a  
 répétée avec succès d'après M. Ata-  
 nagio Cavalli, Professeur de Phy-  
 sique à Rome. Il a exposé aux rayons

[1] Cet Ouvrage se vend à Paris, chez  
 Didot le jeune, quai des Augustins.

748 *Journal des Sçavans* ;

de la lune , pendant plusieurs nuits ; deux vaisseaux ou récipients pleins d'eau & parfaitement égaux. Ensuite il a placé seulement sur l'un d'eux , & à une certaine distance , un parasol , pour intercepter les rayons directs de la lune , & il assure avoir observé constamment que le second vaisseau qui avoit reçu les rayons directs de la lune , avoit perdu par évaporation , dans l'espace de neuf nuits , deux lignes & un sixième plus que l'autre. Le résultat de cette expérience seroit favorable au système de M. l'Abbé Toaldo , sur les influences de la lune ; mais il faudroit être bien assuré que la petite différence de 2 lignes & demie ne tient pas à quelqu'autre circonstance locale , comme au mouvement de l'air plus grand sur un des vases que sur l'autre.

*Description particulière de la France. Département du Rhône ;*

Gouvernement de Bourgogne, Seizième Livraison.

Cette Livraison , qui a paru au mois de Novembre , contient des Vues de la Bourgogne , Dijon , Châlons , Cluni , Auxerre , Bourg-en-Bresse. Les Editeurs nous annoncent qu'ils vont continuer à donner la Bourgogne & le Dauphiné , de même que Paris , avec une étendue proportionnée à celle des parties qui ont été publiées jusqu'ici. Ensuite on se bornera à la partie descriptive des Provinces qui composent les autres Départemens , de la Garonne , de la Loire , de la Seine & du Rhin. Chacun de ces quatre Départemens formera un volume séparé ; ce qui , avec les quatre volumes des Provinces du Rhône , acquittera leurs promesses dans les bornes qu'ils se sont imposées.

A l'occasion d'une Vue de l'Abbaye de S. Marcel de Châlons , on observe dans l'explication , que les

anciens Comtes de Châlons jouissoient de cette Abbaye ; elle fut réunie par Geoffroi à l'Abbaye de Cluni, dont elle est aujourd'hui dépendante, sous le titre de Prieuré. Pierre-le-Vénéral, Abbé de Cluni, envoya à S. Marcel le célèbre Abatiard, qui y mourut en 1142, à l'âge de soixante-trois ans. Le pieux Abbé lui envoya une absolution générale pour être attachée sur son cercueil, & fit son épitaphe qui commence ainsi :

*Gallorum Socrates, Plato maximus  
Hesperium, noster Aristoteles, &c.*

On y a conservé son ancien monument, où Abatiard est représenté en habit de Religieux ; mais ce n'est plus qu'un cénotaphe, son corps ayant été envoyé à Héloïse, qui le fit inhumer au Paraclet, dont elle étoit Abbessé. La Vie de l'un & de l'autre a été publiée par Dom Gervaise en 1720, 2 vol.

Avril 1783: 751

*in-12.*, & ses Œuvres ont été imprimées à Paris en 1616, *in-4°*. Le Prieur a la Justice du bourg de S. Marcel ; il y a neuf Moines ; ils doivent l'aumône aux passans, &c.

*Voyage aux Indes Orientales & à la Chine ; fait par ordre du Roi depuis 1774 jusqu'en 1781, dans lequel on traite des Mœurs, de la Religion, des Sciences & des Arts des Indiens, des Chinois, des Pegouins & des Madégaſſes ; suivi d'Observations sur le Cap de Bonne-Eſpérance, les iſles de France & de Bourbon, les Maldives, Ceylan, Malacca, les Philippines & les Moluques, & Recherches sur l'Histoire Naturelle de ces pays. Par M. Sonnerat, Commissaire de la Marine, Naturaliſte Pensionnaire du Roi, Correſpondant de son Cabinet & de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Membre de celle de Lyon. 2 vol. in 4°. de plus de 300 pages chacun, enrichis de 140*

gravures exécutées par d'habiles Artistes ; 85 sont relatives aux Costumes , aux Arts , aux Monumens & aux Cérémonies Religieuses des Indiens & des Chinois ; les autres représentent des quadrupèdes , des oiseaux & des plantes. A Paris , chez l'Auteur , rue S. André-des-Arts , vis-à-vis la rue de l'Éperon , chez Froullé , &c.

Cet Ouvrage contient l'Histoire des Révolutions de la presque île de l'Inde , sa Topographie , son Commerce , les Mœurs , les Usages de ses habitans , l'état où ils ont porté les Sciences , leur Mythologie & leur Religion.

Un Mémoire sur les Arts & les Sciences des Chinois , avec quelques détails relatifs à leurs mœurs ,

L'Histoire des révolutions arrivées depuis un siècle dans les Royaumes du Pégû & d'Ava , les mœurs des Pégouins & leur commerce avec les Nations européennes.

Des détails sur l'île de Mada-



Avril 1783.

753

gascar, le Cap de Bonne-Espérance, les isles de France & de Bourbon, les Maldives, Ceylan, Malacca, les Philippines les Moluques.

Une table des routes du vaisseau sur lequel l'Auteur s'est embarqué, & des vents qui ont régné, avec des observations nautiques.

Enfin des descriptions exactes des objets nouveaux relatifs à l'Histoire Naturelle dans le règne animal & le règne végétal.

L'édition in 4°. se vend 48 liv. en feuilles, 51 liv. brochée en carton, & 56 liv. reliée en veau.

76 liv. en grand papier de Hollande.

124 liv. avec les Planches enluminées sur papier de Hollande, & le corps de l'Ouvrage sur papier de France.

160 liv. avec le corps de l'Ouvrage & les Planches enluminées sur grand raisin de Hollande.

Les enluminures sont dirigées par les demoiselles de Surugues, cotti-

754 *Journal des Sçavans* ;  
nues par leurs talens dans la Pein-  
ture ; on ne pourra délivrer le se-  
cond volume des exemplaires enlu-  
minés , qu'à la fin de Mars ou en  
Avril.

Il y a aussi une édition *in-8<sup>o</sup>*. en  
3 volumes , ornée de sept grandes  
gravures : prix 13 liv. 4 sols bro-  
chée , & 16 liv. reliée en veau.

On peut mettre à la tête de l'Ou-  
vrage la belle Carte des Indes & de  
la Chine , de M. de l'Isle , & celle  
du théâtre de la guerre dans l'Inde ,  
par M. Bourcet ; elles se payeront  
séparément , la première 1 liv. 16  
sols , & la seconde 2 liv.

L'Auteur se charge de l'envoyer  
*franc de port* dans tout le Royaume ,  
en lui faisant remettre l'argent à  
Paris.

Nous rendrons compte en détail  
de cet Ouvrage intéressant.

*Recueil de Mémoires sur la Mé-  
chanique & la Physique.* Par M.  
l'Abbé Rochon , de l'Académie

Avril 1783. 755

Royale des Sciences, & de celle de Marine. A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins, du côté du pont S. Michel. 384 pag. in-8°. avec 10 Planches.

Ce volume est un recueil de Mémoires intéressans, lus dans différentes Séances de l'Académie.

1°. Sur un nouveau micromètre objectif formé par des prismes qui tournent l'un sur l'autre, ou qui glissent le long de l'axe d'une lunette, ou par le moyen de la double réfraction du crystal de roche, & une détermination des diamètres des planètes observés avec une extrême précision.

2°. Différentes considérations sur la lumière des étoiles fixes, & sur les couleurs en général, que M. R. regarde comme n'étant point bornées au nombre de sept. Il prouve aussi qu'un fluide interposé entre des objectifs, corrige en grande partie le défaut des verres.

3°. Sur la manière de juger des

distances, de rectifier les jugemens que devroient produire les deux images que nous recevons dans les deux yeux.

4°. Un diaspocamètre optique, instrument propre à mesurer la dispersion des couleurs.

5°. La manière d'étendre l'usage de l'héliomètre de Bouguer pour mesurer des angles considérables, de même que celui de réflexion de Hadley, par le moyen des prismes, & spécialement du crystal d'Islande.

6°. Un instrument par lequel on observe la distance vraie de la lune à une étoile au lieu de la distance apparente que donnent les instrumens ordinaires, en plaçant des prismes qui fassent l'effet de la réfraction & de la parallaxe.

7°. Une nouvelle manière de mesurer les hauteurs solstiales du soleil avec une très-grande précision, dans un miroir incliné & fixe, qu'on regarde d'une très-

Avril 1783.

grande distance avec une lunette en même temps qu'une mire éloignée.

8°. La mesure de la réfraction & de la dispersion dans différentes substances, par le mouvement circulaire des prismes ; les résultats de ces expériences sont compris dans une table de quatre pages.

9°. L'invention & la figure d'une machine à graver, dans laquelle les caractères sont portés sur une roue, avec un essai de gravure fait par le moyen de la machine.

10°. Un mémoire sur la chaleur des rayons colorés, par lequel il paroît que les rayons les plus chauds sont entre le rouge & le jaune.

11°. Des formules pour les lunettes acromatiques, par le moyen desquelles l'Auteur a fait une lunette qui a quatre pouces d'ouverture, & même une de six pouces ; ce qui est rare & difficile.

On y trouve aussi des réflexions

758 *Journal des Savans* ;

sur la manière de faire des jetées en coulant à fond de vieux vaisseaux autour desquels se forment des bancs de sable ; sur l'avantage de distiller dans des vaisseaux vides d'air : enfin sur l'évaporation, qu'il regarde avec M. Turgot comme l'union chymique de l'air avec l'eau qui tient une substance en dissolution.

*Encyclopédie méthodique.* A Paris, chez Panckouke, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

La seconde Livraison de cette nouvelle Encyclopédie a paru le 27 Janvier 1783 ; elle a suivi par conséquent de bien près la première, qui avoit paru le 17 Novembre 1782. La seconde contient un demi-volume de Géographie, un de Jurisprudence, & un de Grammaire & de Littérature ; mais ces demi-volumes, qui contiennent 400 pag. grand in 4<sup>o</sup>., valent bien chacun un volume ordinaire.

M. Marmontel avoit donné dans les volumes 4, 5, 6 & 7 de l'Encyclopédie *in-folio* ; d'excellens articles de littérature ; mais les obstacles qui s'étoient opposés à la continuation de cet Ouvrage, l'avoient empêché de poursuivre son travail dans les dix derniers volumes. Il l'a repris depuis, & a donné dans le supplément tous les articles qui servent à compléter la rhétorique & la poétique. Une connoissance approfondie de la Littérature, un goût sain, une discussion solide & lumineuse, un style clair, élégant & correct ; un choix d'exemples heureux & agréables, caractérisent particulièrement ces articles, dignes, à tous égards, de la réputation de M. Marmontel.

Avec quelque soin que la Grammaire & la Littérature eussent été traitées dans l'Encyclopédie & le Supplément, c'est avec des corrections, des additions & des amé-

liorations considérables, qu'on les offre au Public dans le nouveau Dictionnaire. M. Marmontel & M. Beauzée se sont chargés de revoir tous leurs articles, d'y corriger les erreurs qui peuvent s'y être glissées, d'y ajouter les observations & les idées que leurs études ou de nouvelles réflexions leur ont fait naître, de suppléer enfin les articles que l'inattention avoit fait omettre : ce nouveau travail est très-confidérable.

On y trouve plusieurs articles de M. de Voltaire, & d'autres que l'Editeur a suppléés pour compléter l'Ouvrage.

Le prix de cette Livraison est de 18 liv. brochée en carton.

La souscription de l'Encyclopédie, au prix de 751 liv., sera ouverte jusqu'à la fin d'Avril 1783. On en propose une de 1800 liv. pour ceux qui voudront l'avoir en grand papier avec les beaux caractères.



Avril 1780. 761  
tères de M. Didot, l'aîné, dont on  
ne tirera que 600 exemplaires.

*Hymnes nouvelles*, pour la Fête  
de S. Léonard solitaire, Patron de  
l'Eglise paroissiale de Laiz, à deux  
lieues de Paris, près du Bourg-la-  
Reine & de Villejuif. 1780. in 12.

*Prose nouvelle*, pour la Fête de  
S. Léonard, &c. Par M. l'Abbé  
Jeannot, A Paris, chez Ph. Dany's  
Pierres, Imprimeur ordinaire du  
Roi. 1781. in 12.

*Hymnes nouvelles*, pour la Fête  
du Bienheureux Pierre Fourier,  
Curé de Mattaincour en Lorraine,  
instituteur des Chanoines régu-  
lières de la Congrégation de Notre-  
Dame, Réformateur & Général des  
Chanoines réguliers de la Congrè-  
gation de Notre Sauveur. Par M.  
l'Abbé Jannot. 1781. in 12.

Ces Pièces sont accompagnées

762 *Journal des Sçavans*,  
d'une Traduction françoise. Feu M<sup>r</sup>  
de Beaumont, Archevêque de Paris,  
avoit permis de réciter & de chanter  
ces Hymnes dans les Offices pro-  
pres pour le quels elles ont été  
faites. Elles font honneur à leur  
Auteur. On les trouve chez Four-  
nier, Libraire, rue du Hurepoix.

*Histoire d'Auvergne. Première  
Partie.*

*Arvernia virorum ferax bellicosissima gens  
dicitur.*

STRABON, SIDOINE, SIRM.

L'Auvergne fut fertile en Guerriers, en  
Grands Hommes.

Par le Vicomte de Siftrières-Murat.  
A Paris, chez Cuffac, Libraire,  
rue du Vieux-Colombier. 1782.  
*in-12.* Avec Approbation & Privil.  
du Roi. pag. 230.

L'Histoire particulière de l'Au-

Avril 1783. 763

vergne nous manquoit. M. le Vicomte de Sifrières-Murat a réuni les recherches de plus de vingt années à celles de son bisaïeul, pour ériger à sa Patrie un trophée dont elle étoit digne. Cette première partie est le préliminaire & le plan développé de son Ouvrage, distribuée en huit Livres. Dans cette Introduction il donne d'abord la Description topographique de l'Auvergne, dont il trace ensuite l'Histoire naturelle : après quoi il expose la Religion, l'origine & les progrès des Loix dans cette contrée, & ses divers Gouvernemens. Il s'occupe après cela des objets qui font la matière des huit Livres de l'Ouvrage : 1°. des événemens les plus remarquables, depuis l'origine des Auvergnats jusqu'à la mort de César : 2°. depuis le règne d'Auguste, sous l'Empire Romain, ensuite sous les Goths jusqu'à Clovis : 3°. depuis Clovis jusqu'à la décade & à

la mort du Duc Gaiſre en 768 :  
 4°. depuis cette ſeconde réunion  
 de l'Auvergne à la Couronne, juſ-  
 qu'à l'époque de l'hérédité dans la  
 Maïſon de Gui en 997, tige des  
 Comtes héréditaires de l'Auvergne  
 de la ſeconde race : 5°. depuis ce  
 Comte juſqu'à la conquête d'une  
 partie du Comté & du Dauphiné  
 d'Auvergne par Philippe-Auguste,  
 & la formation de la Terre Royale  
 dans cette Province, avec l'établiſ-  
 ſement du Connétable particulier  
 pour la gouverner : 6°. depuis l'éta-  
 bliſſement de ce Connétable, & en-  
 ſuite des Baillifs, juſqu'en 1360,  
 où cette portion de l'Auvergne fut  
 érigée en Duché-Pairie en faveur  
 de Jean fils de France : 7°. depuis  
 cette époque juſqu'à la nouvelle  
 réunion de l'Auvergne à la Cou-  
 ronne ſous François I<sup>er</sup>. en 1531 :  
 8°. Enfin depuis cette réunion juſ-  
 qu'à ce ſiècle.

Si le zèle patriotique de M. le

Avril 1783.

765

Vicomte de Sistrères Murat est bien  
louable, la manière dont il pré-  
sente les objets dans cette esquisse,  
ne peut qu'inspirer le desir de voir  
l'Ouvrage entier, qui sera plein de  
recherches curieuses & intéressantes.

---

# T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
dans le Journal du mois de  
d'Avril 1783.

<b>L</b> E Coran. Par M. Savary.	579
<b>V</b> oyages autour du Monde & vers les deux Pôles. Par M. de Pa- gès.	598
L'Auteur de la Nature.	621
Répertoire universel & raisonné, de Jurisprudence Civile, &c.	634
Lettre de M. Cauffin.	641
Voyage Pittoresque de la Sicile. Par M. Houel.	661
Cours de Mathématiques. Par M. l'Abbé Bossut.	671
Traité des Scrophules. Par M. Pierre Lalouette.	681

767  
*Histoire Physique, Morale, Civile  
& Politique de la Russie ancienne  
& Moderne. Par M. Le Clerc. 692*

*Nouvelles Littéraires.*

721

*Fin de la Table.*

THE  
OFFICE OF THE  
SECRETARY OF THE  
NAVY  
WASHINGTON, D. C.  
1914



**LE**  
**JOURNAL**  
**DES**  
**SCAVANS,**  
**POUR**  
**L'ANNÉE M. DCC. LXXXIII.**  
**M A I.**



**A PARIS,**  
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenell  
S. Honoré, près celle du Pélican.

---

**M. DCC. LXXXIII.**  
**AVEC PRIVILEGE DU ROI.**

---

## A V I S.

**O**N s'abonne pour le **JOURNAL DES SÇAVANS** au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le **JOURNAL DES SÇAVANS** est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS.



MAL M. DEC. LXXXIII.

*HISTOIRE universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent ; composée en anglois par une Société de Gens de Lettres, nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres, enrichie de Figures & de Cartes. Histoire moderne. Tom. VIII & IX, & Tom. XXXVI de la Table générale. A Paris, chez Moutard; Imprimeur-Libraire de Mai.*

K k ij

772 *Journal des Sçavans*,

la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1782. Avec Approbation & Priv. du Roi. 3 vol. *in-8°*. Le premier de 544, le second de 536, le troisième de 470 pag.

**L**E XXXVII<sup>e</sup>. volume de cet Ouvrage, que l'on vient de publier, est le premier de la Table générale des matières, destiné à compléter la partie ancienne de l'Histoire ancienne. Il est terminé par la lettre H, & on promet de donner les autres de trois en trois mois. Le travail de ces Tables, & la difficulté de l'impression, sont les seules causes de ce retard. Ces Tables des Matières, & les Tables chronologiques qui doivent les suivre, sont de la plus grande nécessité, & les Editeurs s'en occupent sans relâche. Le Libraire annonce en même-temps qu'il n'a pas oublié le beau frontispice d'après

le dessin de M. Cochin. Cette gravure, confiée à M. de Saint-Aubin, est très-avancée, & paroîtra dans peu. Le Traité des monnoies consulaires, traduit de l'édition allemande de l'Histoire universelle que l'on a promis, va aussi être publié. On paiera pour ce volume particulier, qui ne fait pas originairement partie de cette collection, 4 liv. pour Paris, & 4 liv. 14 s. pour la Province. Il n'en sera tiré que le nombre demandé par Messieurs les Souscripteurs, comme on l'avoit annoncé précédemment.

Le Tome VIII de l'Histoire moderne comprend la suite de celle de la postérité de Gengizkhan dans la Tartarie & dans les autres pays conquis par ces Tartares plus connus sous le nom de Mogols. On commence par ceux qui ont régné dans le Kaptchac & dans la Tartarie crimée. Cette partie de l'Histoire des Mogols est un peu obscure, faute de Mémoires. Les Khans

de Crimée descendent de ceux du Kaprbac par Hadgi Kerai ; mais on ne sçait pour ainsi dire que les noms de ces derniers qui subsistent encore.

On donne ensuite l'Histoire des Tartares Mogols qui ont régné dans la Grande & la Petite Bukcharie, & dans une partie du Kharisme. Elle est précédée par une description de ces pays. La Grande Bukcharie est ce que nous appellons à présent le *Maouarennahar*, ou la *Sogdiane* & la *Boëriane des Anciens*. C'est dans cette contrée qu'est située la ville de Samarcande, si célèbre autrefois par les Sçavans qui s'y rendoient en foule. La Petite-Bukcharie renferme les pays qui sont au-delà jusqu'aux frontières de la Chine, & comprend plusieurs Etats qui forment autant de pays différens, mais dont les noms, les bornes & l'étendue sont peu connus. Les Mogols avoient soumis tous ces vastes pays ; mais on ne peut donner qu'une

Idée très-imparfaite des événemens qui se sont passés dans ces contrées éloignées.

L'Histoire des Mogols, en Perse, est plus étendue & mieux connue. Ce fut Houlagou, que l'on regarde comme le premier Prince de cette branche, qui détruisit l'Empire des Khalifs. Toute cette postérité de Genghizkhan fut anéantie par Tamerlan, qui fit la conquête de tous les pays qu'elle possédoit en Perse. L'histoire de ce Prince occupe la plus grande partie de ce volume. Ses enfans partagèrent après lui ses vastes Etats, & se firent la guerre les uns aux autres tellement, qu'ils furent dépouillés de la Perse par les Princes que nous nommons les *Sophis*.

Il y avoit alors parmi les Mahométans une infinité de gens dispersés dans l'Asie, qui faisoient profession de la secte d'Aly; Ilmaël Sofi, l'un d'eux, vers l'an 1500, se mit à leur tête, & s'empara de plusieurs

viles & de plusieurs Provinces de la Perse. Ce Prince avoit un courage extraordinaire ; il étoit sévère observateur de la discipline militaire , dur , & même cruel plutôt que doux , ambitieux à un tel excès , qu'il disoit souvent : Un seul Dieu dans le Ciel , & un seul Monarque sur la terre. Comme il prit le titre de *Sophi* ou de *Religieux* , il étoit extrêmement respecté de ses sujets , à qui le fanatisme faisoit croire qu'il étoit au-dessus de l'humanité , tellement que ses soldats même vouloient lui attribuer une sorte de divinité , mais il s'y opposa toujours & même avec la plus grande cruauté. Tel fut le Fondateur du nouvel Empire de Perse dont nous avons vu la destruction dans ces derniers temps. Les Auteurs anglois ont rassemblé tout ce qu'ils ont pu trouver relativement à ces Princes , & en ont formé une histoire fort étendue & très-intéressante , qui , jointe à celle des Mogols en Perse , & à



celle des Khalifs qui les ont précédés, nous présente la suite des révolutions de ce pays depuis l'établissement du Mahométisme.

Il subsista pendant long-temps sur le Golphe persique un petit Royaume dont la capitale étoit Ormuz; ce Royaume s'étendoit du côté de la Perse, de l'Arabie, & dans les isles voisines. Un Arabe, descendu des anciens Rois de Saba, qui en est le Fondateur, commença par porter sa domination jusqu'au bord du Golphe persique, ensuite il traversa cette mer avec ses trou- pes, & fonda sur la côte la ville d'Ormuz, où il régna en paix, & gouverna ses sujets avec beaucoup d'équité. Ormuz devint insensiblement un port célèbre, très- fréquenté par les Marchands. Dans la suite on l'abandonna, & le commerce fut transporté à l'isle de Jêrun, où l'on fonda une seconde Ormuz. Cette nouvelle ville devint si puissante; que dans l'espace de

200 ans elle étendit son empire sur une grande partie de l'Arabie , sur plusieurs Provinces de Perse , & sur tout le Golphe jusqu'à Basra. Elle subsista dans cet état florissant , jusqu'au temps qu'elle fut soumise par les Portugais en 1508. Ceux-ci laissèrent régner les Rois naturels de père en fils , mais avec le consentement du Roi de Portugal , & ces Rois ne pouvoient sortir de l'isle sans sa permission. Les choses restèrent dans cet état l'espace de 114 ans ; enfin en 1622 les Persans , avec le secours des Anglois , s'en rendirent les maîtres , & le Royaume d'Ormuz fut détruit.

Après l'histoire des Rois d'Ormuz , les Auteurs passent à celle des Turkomans qui se sont répandus en plusieurs endroits de l'Asie , & qui tirent leur origine du Turkestan , comme les Tartares , les Turcs & les Mogols. Ils s'établirent d'abord dans la Perse sous le nom de Gaza ; ils étoient au nombre de quarante

mille familles qui s'engagerent à payer sous les ans vingt quatre mille moutons par forme de tribut. On les divise en Turkomans orientaux, & en Turkomans occidentaux. Les premiers sont des peuples nomades qui s'arrêtent où ils trouvent les meilleurs pâturages; il y en a beaucoup aux environs de la mer Caspienne. Ils sont rivaux, braves, & peu soumis aux Souverains dans le pays dequels ils habitent. Les Occidentaux sont répandus dans le Perse & vers l'Euphrate. Ils vivent sous des tentes faites de grand feutre, sans avoir de demeure fixe; payent un tribut aux Turcs, sont grands voleurs, & peuvent armer quarante mille hommes. Ils sont souvent en guerre avec les Kurdes & les Arabes, & se pillent réciproquement leurs troupeaux. Après avoir donné une idée générale de ces peuples, les Auteurs rapportent l'histoire de deux Dynasties qui ont fondées dans l'occident de l'A-

léchement pour un effet de la retraite des eaux. C'est à peu-près ainsi que Damiete , qui étoit autrefois sur le bord de la mer , est présentement plus dans les terres ; ce qui vient de ce que du temps des dernières croisades , on la reconstruisit plus avant.

Les Russes ne laissèrent pas de bâtir des forts sur la côte ; ils donnèrent quelques combats , voulurent obliger les Uzbeks à rétablir le cours du fleuve , tentèrent eux-mêmes de faire cette opération , mais ils ne purent réussir dans leur entreprise ; & continuellement harcelés par les Uzbeks , ils furent contraints de s'en retourner à Astrakhan.

Les Auteurs anglois donnent une ample description du Royaume de Kharisme , font connoître les mœurs de ses habitans , & rapportent , d'après Aboulgazi , l'histoire des Khans qui y ont régné. Mais cette histoire ne présente pas des événemens

bien importans , parce que ces Khans ne figurèrent pas beaucoup dans l'Asie.

Ce volume est terminé par une description de l'Indoustan , qui doit être suivie dans le volume X de l'Histoire de l'Empire du Grand Mogol dans les Indes.

En général , nous nous étendons peu sur toutes les Histoires de ces différens peuples , parce que , comme nous l'avons déjà observé , cet Ouvrage est déjà connu très-avantageusement par les différentes éditions qui en ont été faites en Angleterre , en Allemagne , en Hollande ; il nous suffit d'indiquer la publication de chaque volume , & de faire connoître en peu de mots ce qu'ils contiennent. Dans une Histoire universelle aussi étendue que celle-ci , il doit y avoir des parties moins développées & moins étendues , parce que nous n'avons pas toujours des Mémoires authentiques à consulter ; mais en général ,

784 *Journal des Sçavans* ;

on voit que les Auteurs n'ont rien négligé , & qu'ils ont recueilli avec soin tout ce qu'ils ont pu trouver sur chaque peuple.

[ *Extrait de M. de Guignes.* ]

**BIBLIOTHÈQUE orientale** ,  
ou *Dictionnaire universel* ; contenant tout ce qui fait connoître les Peuples de l'Orient , leurs Histoires & Traditions , tant fabuleuses que véritables ; leurs Religions & leurs Sectes , leurs Gouvernemens , leurs Loix , Politique , Mœurs , Coutumes , & les révolutions de leurs Empires. Par M. d'Herbelot. Nouvelle édition , réduite & augmentée par M. D. , Membre de plusieurs Académies. A Paris , chez Moutard , Imprimeur-Libraire de la Reine , de Madame , & de madame la Comtesse d'Artois , rue des Mathurins , hôtel de Cluny. 1783. Avec Approbation & Privilège du Roi. 6. vol. in-8°. ; le premier de 576.

*Mai 1783:*

783

pages ; le second de 592 ; le troisième de 566 ; le quatrième de 556 ; le cinquième de 560 ; le sixième de 606 pages. Prix ; broché, 24 liv. , & relié 30 liv.

**C**ETTE Bibliothèque orientale, dont le mérite & l'utilité sont connus depuis long-temps, est un des meilleurs Ouvrages qui ait paru sous le règne de Louis XIV. Il est le fruit des recherches les plus pénibles, & du travail le plus opiniâtre de M. d'Herbelot, qui étoit très-versé dans la connoissance des Langues orientales. Avant lui l'histoire de l'Orient étoit à peine connue, & tellement négligée, que son Ouvrage ne fut point accueilli comme il le méritoit ; mais les Etrangers, qui en jugèrent autrement, en enlevèrent un grand nombre d'exemplaires, ce qui l'a rendu depuis très-rare & très-recherché. On a long-temps désiré qu'on en fît une nouvelle édition, sur-tout

avec des additions puisées dans les Manuscrits orientaux qu'on a acquis depuis M. d'Herbelot. Personne n'a osé entreprendre ce travail. Dans ces dernières années, on a donné en Hollande une nouvelle édition de cette Bibliothèque in-4°. Mais on n'a pas consulté de nouveaux Manuscrits; on a laissé le texte de d'Herbelot tel qu'il étoit, & les additions qu'on y a faites consistent en des extraits d'histoire des Tartares, tirés des Historiens Chinois par M. de Visdelou, qui avoit été Missionnaire à la Chine, & ensuite Evêque d'Eleutheropolis. La Bibliothèque orientale renferme principalement tout ce qui concerne les Nations musulmanes, c'est-à-dire les Persans, les Arabes & les Turcs; & l'on pourroit encore y ajouter beaucoup d'autres détails, si l'on consultoit de nouveaux Manuscrits & nos Voyageurs. D'Herbelot parle dans quelques articles, des Indiens & des Chinois, mais uniquement d'après





ce que les Ecrivains orientaux en disent. Ces détails ne sont ni considérables ni bien exacts ; & on pourroit faire un Ouvrage aussi étendu que celui de M. d'Herbelot, pour ce qui concerne les Chinois seuls, si l'on vouloit puiser dans leurs Ecrits.

L'édition que nous annonçons contient uniquement ce que l'on trouve dans d'Herbelot. Les additions qu'on y a faites sont principalement, un extrait de la relation du Voyage des Danois en Arabie, ajouté à l'article des Arabes. On y présente un tableau des mœurs actuelles de ces peuples. On en a fait à-peu-près autant pour les Turcs de Constantinople & pour l'Empire de la Chine. Mais la principale & la plus importante de ces additions, renferme ce que M. de Visdelou a écrit d'après les Chinois sur les peuples Tartares. C'est un morceau intéressant que l'Editeur a placé tout entier sous l'article *Turk*. Les Edi-

teurs étrangers se sont contentés de le mettre à la fin de l'Ouvrage. Peut-être avec un peu plus de travail, & en présentant en peu de mots le tableau de toutes ces différentes Nations de la Tartarie, dans un article très-court, auroit-on pu ensuite reporter pour de plus grands détails, l'histoire de chacune de ces Nations, à son ordre alphabétique; par-là on auroit suivi le plan de d'Herbelot, qui, pour une dynastie, donne sous son titre général la liste des Princes qui la composent, & range ensuite chaque Prince, avec son histoire, selon l'ordre alphabétique. Cette addition occupe 452 pages du 6<sup>e</sup>. volume, & elle n'appartient pas plus au mot *Turk*, qu'au mot *Tater* ou *Tartare*, ou à quelques autres mots. Au reste, nous n'en sçavons pas moins de gré à l'Editeur, d'avoir donné ce morceau qui contient des détails très-curieux sur les différens peuples Tartares, qui ont formé plusieurs

Mai 1783. 789

Empires dans la Tartarie & dans la Chine. L'Auteur y a rapporté l'origine de ces peuples, leurs mœurs, leurs usages, leurs grandes conquêtes, depuis environ deux siècles avant l'ère chrétienne, jusqu'au règne de Kanghi, qui monta sur le trône de la Chine en 1662. Ce Prince, comme on le sçait, étoit de la race des Tartares Mantchous. Ces Peuples, maîtres actuellement de la Chine, étoient une horde de la Nation des Niutche, qui, quelques siècles auparavant, avoient été puissans en Tartarie, & s'étoient rendus maîtres d'une partie de la Chine. Ces Niutche en avoient ensuite été chassés par les Mogols: En général, un des grands inconvéniens que l'on rencontre dans l'Histoire des Tartares, tirée des Ecrits des Chinois, c'est que les noms de lieux & ceux des Princes, écrits à la Chinoise, sont très-défigurés, & ne nous présentent pas les vrais noms; mais comme nous n'avons

pas d'Historiens Tarrares de nation pour tous ces anciens temps, nous sommes heureux encore que les Chinois seuls nous aient conservé tant de détails, malgré l'altération des noms.

L'Editeur considérant que la Bibliothèque orientale devoit être envisagée comme Ouvrage d'histoire, comme Recueil d'anecdotes & comme Ouvrage de Littérature agréable, a cru devoir l'imprimer dans le format *in 8°*, comme plus commode & plus portatif. En effet, cet Ouvrage contient beaucoup d'extraits de Poésies orientales, un grand nombre de bons mots, & une infinité de traits agréables. Quant à quelques articles moins piquans, & qui n'intéressent que les Gens de Lettres & les Sçavans qui s'occupent de l'étude des Langues orientales, articles qu'on a cru devoit retrancher, l'Editeur annonce qu'il les a fait imprimer à part. Ce supplément n'a été tiré que conformément.

ment au nombre des personnes qui se sont fait inscrire, & on les pria de retirer au plutôt leurs exemplaires. Après un avertissement placé à la tête du premier volume, l'Editeur donne une notice historique de la Vie de d'Herbelot.

Barthelemy d'Herbelot étoit né à Paris le 14 Décembre 1625, & y mourut le 8 du même mois 1695. Il eut à peine fini ses Humanités, qu'il se livra tout entier aux Langues orientales, & passa ensuite en Italie, où il espéroit trouver de plus grands secours pour ses études. De retour en France, il fut nommé Interprète pour les Langues orientales, & obtint alors la permission de faire un nouveau voyage en Italie. Il se trouva avec le Grand-Duc de Toscane à Livourne; & ce Prince fut si satisfait des entretiens qu'il eut avec lui, qu'il l'engagea à passer à sa Cour. Pendant son séjour à Florence, M. d'Herbelot eut une table servie par les Officiers du Grand-

Duc, & un carosse, avec la livrée de ce Prince. Le hasard voulut qu'on exposât en vente un grand nombre de Manuscrits orientaux ; le Grand-Duc pria d'Herbelot de les examiner & d'y mettre le prix ; le travail & le choix de d'Herbelot fut à peine fini, que le Grand-Duc envoya acheter les Manuscrits & lui en fit présent. Ce Prince vouloit l'attacher à sa Cour ; mais Colbert, qui en fut informé, écrivit à d'Herbelot pour le rappeler en France ; & d'Herbelot qui aimoit sa Patrie, montra l'ordre au Grand-Duc & s'en revint. Louis XIV s'entretint plusieurs fois avec lui & lui accorda une pension. M. d'Herbelot fixé à Paris, s'occupa du soin de mettre en ordre tous les extraits qu'il avoit faits des Manuscrits orientaux, & en forma la Bibliothèque orientale. Il faisoit imprimer cet Ouvrage lorsqu'il mourut à l'âge de 70 ans. M. Galand, son ami, qui avoit voyagé dans le Levant, & qui avoit acquis

acquis de grandes connoissances dans la Littérature orientale , veilla à la continuation de l'impression. Il ne faut pas croire que cet Ouvrage ne convienne qu'aux Sçavans ; il n'y a personne qui ne puisse le lire avec autant de plaisir que d'utilité. C'est le plus grand Recueil que nous ayons sur l'Histoire , les Mœurs , la Religion , les Sciences & la Littérature des Arabes , des Persans & des Turcs ; & cette édition que nous annonçons , plus commode & plus portative , contribuera à le faire connoître davantage. Nous aurions seulement désiré qu'on n'y eût fait aucun retranchement. Malgré la sécheresse de quelques articles dans un Dictionnaire , où chacun lit ce qui lui convient , on peut passer aisément ceux de ces articles qui paroissent moins intéressans ; & comme ils ne sont pas en grand nombre , quelques feuilles de plus sur chaque volume , nous auroient

moins Philosophe est riche), auroit encore l'avantage de n'être point gâté par une mère, ce qui arrive plus souvent aux garçons qu'aux filles. Germeuil & Angélique s'aiment, & leurs pères veulent les unir ; mais Florise, qui, avec de la raison & de la sensibilité, n'est pas exempte de vanité, veut marier Angélique à un homme de la Cour qui a de la faveur, des dettes & des ridicules, & qui consent à épouser Angélique seulement parce qu'il la croit riche. Le jour est arrivé, où l'on doit détromper Florise, qui n'avoit point été mise dans le secret de l'échange, & qui, dans le temps même où elle afflige Germeuil par le refus qu'elle lui fait de sa fille, sent pour ce vertueux jeune-homme une tendresse dont elle ignore le principe. On voit de quel intérêt ces situations, ces caractères & ces dispositions des Personnages étoient susceptibles. Nous n'en dirons pas davantage, ne voulant pas



même que notre opinion puisse être devinée.

Quant à la manière de l'Auteur , pour la faire connoître , nous allons citer des morceaux des deux principales Scènes de la Pièce. Ariste engage Germeuil à lui faire confidence de ses amours , qu'il sçait aussi-bien que lui ; Germeuil , en bégayant & en tremblant , lui dit :

J'ai senti presque dans mon enfance...  
 ..... Dans ces jeux innocens  
 Qu'un jeune âge permet, le plus doux des  
 penchans  
 Décida de mon cœur avant *de me con-*  
*noître,*  
 Ce premier ascendant dont je ne suis plus  
 maître ,  
 Vient, malgré ma raison, flatter encor mes  
 sens.

A R I S T E.

C'est-à-dire , Germeuil , que dans ces jeux  
 d'enfans  
 L'Amour émancipé se mit de la partie.

L I . iij

**G E R M E U I L.**

A force de nous voir , la douce sympathie  
A redoublé l'ardeur de nos feux mutuels ;  
Et nous fîmes serment qu'ils seroient éter-  
nels.

Combien l'âge a depuis augmenté ma ten-  
dresse !

**A R I S T E.**

Voilà du romanesque. A propos , ta Ma-  
tresse

M'est-elle connue ?

**G E R M E U I L.**

Oui.

**A R I S T E.**

Puis je sçavoir son nom ?

**G E R M E U I L.**

Vous allez me railler.

**A R I S T E.**

Je te promets que non.

**G E R M E U I L.**

Mon père..... c'est ...

**A R I S T E.**

Hé bien ?

GERMEUIL.

Ciel ! mon trouble est extrême.

ARISTE.

Parle sans crainte.

GERMEUIL.

C'est... Angélique que j'aime.

ARISTE.

Je ne puis qu'approuver un si noble desir.  
Elle est sage ; elle est belle ; on ne peut  
mieux choisir.

GERMEUIL.

Et cependant , ô Ciel ! il faudra que j'ex-  
pire !

Pour m'enlever la main de celle à qui j'as-  
pire.

*( Damis arrive exprès )*

Angélique à sa mère obéira.

ARISTE.

Jamais.

Son père te chérit. . . . Ainsi rassure-toi.  
Un cœur vraiment épris ne reçoit point  
de loi.

Ce cortége imposant de l'opulence altière

800 *Journal des Sçavans ;*

Souvent n'est pour les Grands qu'une vive  
lumière ,

Qui d'un esprit borné relèvent les défauts.

Oui , l'Optique est pour eux ce qu'elle est  
en tableaux.

On admire de loin leur brillante imposture ;  
Vus de près , ils n'ont plus qu'une riche  
bordure.

Va retrouver l'objet de tes vœux. . . .

Respecte bien sa mère ; avant que ce jour  
cesse

Elle t'honorera d'un maternel amour. . .

La scène de la Reconnoissance  
devoit être & elle est une des plus  
remarquables de la Pièce. Germeuil ,  
prêt à perdre Angélique , fait , par  
le conseil d'Alcipe & d'Ariste , un  
dernier effort sur le cœur de Florise.  
Alcipe & Ariste sont présens.

On m'ordonne , Madame , une impor-  
tunité.

J'obéis , ma ressource est dans votre bonté ;  
Sur mes sens , sur mon cœur , quel empire  
est le vôtre ! . . . .

Non , je n'ai jamais pu jouir de votre  
aspect ,  
Sans être pénétré d'amour & de respect.  
Je perdis une mère en recevant la vie ,  
Mais j'en trouvois en vous une image  
chérie.

A R I S T E .

Courage.

G E R M E U I L .

Se peut-il que vous rompiez des nœuds  
Autorisés par vous , & formés sous vos  
yeux ?

Je me flattois un jour de vous nommer ma  
mère ;

Votre époux respectable auroit été mon  
père.

Vous vous troublez , Madame. Ah ! vous  
m'aimez toujours :

En me rendant l'espoir , vous prolongez  
mes jours.

Vos bontés , mille fois trop aveugles ,  
peut-être ,

Ont paru desirer de m'avoir donné l'être :  
Souffrez que je rappelle un si doux sou-  
venir.

F L O R I S E.

Ah ! laissez-moi , Germeuil.

G E R M E U I L.

Daignez vous attendre.

F L O R I S E.

Votre douleur m'accable.

A L C I P E , *avec attendrissement.*

Eh bien ! chère Florise ?

F L O R I S E.

Par un doux ascendant , attendrie & sur-  
prise ,

Je ne puis résister , & mon cœur est vaincu.

A R I S T E.

Si votre cœur enfin n'a pas été déçu

Par l'instinct dont ici vous sentez la puis-  
sance ;

Si Germeuil , en effet , vous devoit la  
naissance ?

F L O R I S E.

J'ai beau le souhaiter.

A R I S T E.

Vos vœux sont accomplis.

Mai 1783. 803

FLORISE, à Germeuil.

O Ciel ! se pourroit-il que vous fussiez mon  
fils ?

GERMEUIL.

Je ne sçais, mais au moins je sens que j'en  
suis digne.

FLORISE.

Ma raison se refuse à ce bonheur insigne ;  
Je crains de m'abuser.

ALCIPE.

Croyez-en un époux.

Embrassez votre fils.

ARISTE, à Germeuil.

Allons à ses genoux.

GERMEUIL, à Florise & à Alcipe.

Je jouis de l'instant le plus beau de ma vie ;  
Quel heureux dénoûment ! Ah ! mon ame  
ravis

Se partage entre vous en de si doux mo-  
mens,

Pour jouir tour-à-tour de vos embrassemens.

Quelqu'idée qu'on puisse se for-

Ll vj

804 *Journal des Sçavans ;*

mer de cette Pièce & du talent de M. de Saint - Ange pour le genre comique , on lui doit en général beaucoup d'encouragement & beaucoup d'estime personnelle.

[ *Extrait de M. Gaillard.* ]

*TRIBUTS offerts à l'Académie de Marseille.* Par M. de Pastoret , Conseiller à la Cour des Aides de Paris , Membre de cette Académie.. A Paris , chez Jombert jeune , rue Dauphine. 1782. Petit in 12 de 32 pag. jolie édition.

**M.** de Pastoret est un des Auteurs qui méritent le plus d'encouragement ; il joint à des talens aimables une modestie & une douceur de mœurs plus aimables encore. Dès l'âge le plus tendre il s'est distingué dans le Concours pour le prix dont le sujet étoit l'éloge de M. de Voltaire.

Appelé aujourd'hui à des travaux plus sérieux , il donne aux lettres



les momens qu'il peut dérober à ses occupations ; il est du nombre choisi des Magistrats qui savent allier la Littérature & la Jurisprudence , qui permettent à la Philosophie d'éclairer l'étude des Loix , & à la Poésie même d'amuser leur loisir.

Reçu à l'Académie de Marseille , M. de Pastoret lui a payé son tribut. Il consiste en quatre pièces. La première est une Epître morale , intitulée : *Les Sociétés de Paris*. C'est le tableau de nos travers & de nos ridicules. L'Auteur n'a pas oublié ceux de son état , & il les a même un peu chargés. Chloë.

Grand'-mère de Cypris , se croit la sœur des

Grâces :

Dandin l'aime pourtant : d'un air grave & soumis ,

*Il requiert humblement que son cœur soit admis*

806 *Journal des Sçavans ;*

*A soupier ; & veut , pour prix de sa confiance ,*

*Que l'Amour , sans répit , prononce sa sentence.*

Suit une Ode sur un sujet proposé par l'Académie Françoise : *La Servitude abolie dans les Domaines du Roi sous le Règne de Louis XVI.* Elle est remarquable par une forme dramatique ; on y trouve d'ailleurs de belles strophes.

Louis a consacré les droits du Diadème  
Au bonheur des humains.

Il règne ; & tu n'es plus , ô toi dont le  
génie ,

De l'amour des mortels , en tout temps dé-  
voré ,

Réclama le premier contre la tyrannie  
De ce droit abhorré.

Tu n'es plus : au tombeau mes yeux t'ont  
vu descendre.

Au Titus des François , pour offrir tes  
accens ,

Si l'Eternel du moins ranimoit de ta cendre  
Les testes impuissans !

La Pièce intitulée : *Les Comédiens de campagne*, est un badinage qui ne manque ni d'agrément ni de Poésie.

*L'Idée de la mort*, Epître morale, est la dernière & peut être la meilleure de ces quatre Pièces. Elle commence par une invocation au Docteur Young. L'Auteur se place ensuite sur la tombe d'un ami.

Sur la pierre sacrée où mon ami repose,  
Je m'arrête. Vains sons qu'un Orateur  
dispose,  
De figures, de mots fastueux appareil,  
Beaux discours, qu'êtes-vous près d'un  
tableau pareil? . . .  
Une cendre muette instruit par son silence...  
La tombe d'un ami parle encor à mon cœur.

A côté de ces vers de sentiment ;  
en voici quelques-uns d'image, qui  
nous paroissent aussi fort bien faits.

308 *Journal des Sçavans;*

D'un chêne audacieux la tête verdoyante  
Balançoit dans les airs sa parure ondoyante :  
L'orage enfin frappoit les bois enorgueillis  
De l'immense contour de ses rameaux  
vieillis. . . . .

Notre devoir est d'avertir l'Auteur  
de quelques négligences qu'il s'est  
permises.

Ces modestes Agnès affichant la vertu,  
Et veuves des maris qu'elles n'ont jamais eu.

Il est certain qu'il faut : *qu'elles*  
*n'ont jamais EUS*, & qu'alors la  
rime n'est pas exacte.

Même faute à-peu-près dans ces  
autres vers.

Triomphe, Dieu cruel, & reçois la victime  
Qu'a *marqué* ton courroux.

Il faut qu'a *marquée*, & alors le  
vers n'est pas exact.

[ *Extrait de M. Gaillard.* ]

*MÉMOIRE sur la Découverte  
d'un Ciment impénétrable à l'eau,  
& sur l'application de ce même  
Ciment, faite à une Terrass. Par  
M. d'Etienne, Chevalier de l'Or-  
dre Royal & Militaire de Saint-  
Louis, &c. &c. A Paris, de l'Im-  
primerie de Ph.-D. Pierre, Impr.  
Ordinaire du Roi; & se vend  
chez l'Auteur, rue de Melnil-  
Montant, près le boulevard du  
Temple. Prix, 3 liv. 19 pag.  
in-4º.*

**N**OUS avons annoncé, il y a  
quelques années, la décou-  
verte du ciment des Romains, par  
feu M. Lorient. M. d'Etienne y  
trouvoit l'inconvénient d'une trop  
grande épaisseur dans les couches  
qu'on est obligé d'employer; il a  
cherché le moyen de faire un ciment  
dont il suffise d'appliquer une demi-  
ligne d'épaisseur pour garantir une  
maison de la pluie. Tout Paris a

été témoin du succès de cette expérience , en voyant la terrasse de la maison de M. d'Etienne , rue de Mesnil-Montant , sur laquelle il y a un jardin & un réservoir , sans qu'on apperçoive dans la maison aucune espèce d'humidité au-dessous même du réservoir.

Pour faire le ciment , on aura une mesure ou un vase qui contienne environ trois ou quatre pouces cubes ; (une mesure beaucoup plus grande seroit une trop grande quantité de ciment , & il deviendroit trop dur dans l'auge pour qu'on pût l'employer en entier) ; on mêlera une mesure de chaux éteinte avec une mesure & un tiers d'eau , & on la broyera avec la truelle jusqu'à ce que la chaux soit parfaitement divisée , & forme un lait sans aucun peloton. Cette chaux bien délayée , on y jetera cinq mesures & un tiers de caillou pilé , ou tuileau , ou même un mélange de ces deux matières , comme trois parties de

cailloux, & deux un tiers de tui-  
leau; on mêlera encore parfaitement  
ces deux matières avec la chaux dé-  
layée. On y ajoutera enfin une me-  
sure de chaux vive & bien pulvé-  
risée, & l'on appliquera aussitôt le  
ciment après l'avoir bien remué avec  
la truelle: il a la propriété de sé-  
cher en un quart-d'heure de temps.

Après avoir donné ainsi en peu  
de mots la composition du nou-  
veau ciment, nous allons rapporter  
d'après le mémoire de M. d'Étienne,  
quelques remarques sur le choix des  
matières que l'on doit employer.

Il n'entre dans la composition  
de ce ciment, que de la chaux, du  
caillou & de l'eau; mais la chaux  
y est employée de deux manières  
très-différentes, & en parties égales,  
l'une anciennement éteinte, l'autre  
vive & en poudre, comme dans le  
ciment de Lorient.

Il faut avoir soin de choisir la  
meilleure chaux possible. On sait  
qu'elle doit être faite avec des pierres

dures , pleines & d'un grain fin. Elle doit être récemment cuite. Elle est infiniment meilleure , si on l'éteint en sortant du four ; & M. d'Etienne donne un procédé pour l'éteindre d'une manière plus parfaite que dans l'usage ordinaire.

Le caillou ou gravier doit être très-dur & sans aucun mélange de parties terreuses , d'argile ou de craie. Il sera bon de le faire prendre au bord d.s rivières , parce qu'il est ordinairement purgé de toutes les matières étrangères , & l'on peut encore le laver une fois pour plus de sûreté. Celui qu'on trouve dans les terres , comme pierre à fusil , pierre de roche , seroit également bon , étant bien choisi , en s'assurant de sa dureté , & le dépouillant de ses parties terreuses. La pierre tendre , ou le grès , ne vaudroit rien. L'eau pénètre trop facilement la première , & le second ne se lie pas assez bien avec la chaux. On pourroit encore se servir avec beaucoup



de succès de la brique ou du tuileau de Bourgogne, mais il faudroit être bien assuré de sa qualité, & veiller très-exactement à ce qu'on n'y en mêlât point d'autre.

Il faut que ce caillou de rivière, pierre très-dure, ou tuileau, suivant le choix qu'on en fera, soit pilé & réduit en poudre très-fine, sans être cependant en poudre impalpable. On aura soin qu'il soit divisé bien également, en le faisant passer par un tamis fin, & on l'enfermera dans des sacs pareils à ceux de plâtre; ils contiennent un pied & demi cube, & chacun d'eux pourra fournir, étant bien employé, de quoi couvrir sept à huit pieds de superficie sur une terrasse.

Le plancher destiné à former la terrasse, doit être d'une force proportionnée à la charge qu'il aura à soutenir, bien assemblé, & être sillonné de six pieds en six pieds, avec des tasseaux dans les entre-

voux, afin de lier toutes les fallées ensemble.

On lartera ensuite avec de fortes lattes clouées, jointives sur les solives, ou du bardeau. On établira & dirigera ses pentes suivant le local & l'égoût des eaux, avec un aire de plâtre, à raison de neuf à dix lignes de pente par toise, au plus; & l'on fera carrelé ces pentes avec de très-bon plâtre pur & sans poussière, & du carreau ordinaire.

Si l'on mêle un peu de suite de cheminée dans le plâtre, il deviendra plus dur, & le carrelage en sera meilleur; on choisira aussi du carreau dépoli; on fera même bien de le retourner, afin d'avoir en dehors la surface la plus poreuse. Il faut que le dessus du carreau soit parfaitement bien dressé. Au cas qu'il s'y trouvât des baievres ou petites éminences, il faudroit l'unir avec un grès bien dur, mais à sec. On fera bien, après le carrelage,

d'attendre qu'il soit parfaitement sec , & qu'il ait éprouvé , ainsi que le plancher , tous les petits tassemens dont il sera susceptible.

C'est sur ce plancher ainsi carrelé , dressé & séché , qu'on appliquera le ciment par augées faites à mesure qu'on les emploiera , & dans la proportion ci-dessus indiquée , après avoir humecté le carreau avec un peu d'eau mise au pinceau , ou avec une éponge. On se servira pour cela d'une petite truelle d'acier , pointue & flexible , afin de sentir l'épaisseur qu'on donne à la couche de ciment , qui n'aura , s'il est possible , qu'une demi-ligne , & sera bien égale ; c'est sur cette épaisseur la plus forte qu'on a compté , lorsqu'on a dit plus haut , qu'un sac de cailloux pilé fourniroit environ sept ou huit toises de ciment. Si l'adresse des ouvriers est suffisante pour ne donner par-tout qu'une demi-ligne d'épaisseur , avec la même quantité on couvrira une superficie double , &

316 *Journal des Sçavans,*

par conséquent de quinze à seize toises, ce qui deviendra très-peu dispendieux. Il faut garantir ce ciment pendant son application, & même jusqu'à ce qu'il soit entièrement sec, des rayons du soleil & du hâle des vents, ainsi que de la pluie; ce qu'on peut pratiquer facilement pendant les travaux, avec un paravant ou des nattes. Comme il est très mince, il faut très-peu de temps pour durcir & évaporer l'eau. Lorsque toute la terrasse sera finie, on y appliquera une couche d'huile grasse bien purifiée, afin qu'elle sèche promptement, ce qui ne dure guères plus de trois à quatre heures par un beau temps; on pourra renouveler cette opération tous les ans au printemps, après avoir fait au ciment les petites réparations que le tassement du plancher, ou quelque autre cause indépendante de sa nature, pourroient exiger. On voit par la manière de l'appliquer, que les crevasses ou les fractures  
qu'il

qu'il pourroit éprouver seroient réparées dans l'espace de deux heures avec la plus grande facilité.

Ce Mémoire est dédié à M. de Cassini de Thury, Astronome célèbre qui habitoit alors dans la maison de M. d'Étienne, & qui desiroit qu'on pût y construire un Observatoire pour que les observations que l'on feroit vers le nord ne fussent point affectées par les fumées & les vapeurs de Paris, comme elles le sont pour l'Observatoire royal qui est situé dans la partie la plus méridionale de cette grande ville.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]



**D I C T I O N N A I R E** de *Jurisp-*  
*rudence & des Arrêts,* ou, nou-  
 velle Edition du Dictionnaire de  
*Brillon,* connu sous le titre de  
*Dictionnaire des Arrêts, de Ju-*  
*risprudence universelle des Parle-*  
*mens de France & autres Tribu-*  
*naux;* augmentée des matières  
 de Police, d'Agriculture, de  
 Commerce, de Manufactures,  
 de Finance, de Marine & de  
 Guerre, dans le rapport qu'elles  
 ont avec l'administration de la  
 Justice. Par *M. Prost de Royer,*  
 ancien Lieutenant - Général de  
 Police de la Ville de Lyon.

*Nobis ita complectenda in hac disputa-*  
*sione tota causa est universi Juris ac*  
*Legum, ut hoc, civile quod dicimus,*  
*parvum quemdam & angustum locum*  
*concludatur.*

CICER. de leg. lib. I. cap. 17.

Tom. I<sup>er</sup>. A Lyon, de l'Impr.

Mai 1783. 819

d'Aymé de la Roche, Imprimeur  
du Gouvernement & de la Ville.  
Il se trouve chez les principaux  
Libraires. 1781. Avec Approbat.  
& Privilège du Roi. Vol. in-4<sup>o</sup>.  
de 668 pages.

**I**L n'est personne à Paris ou en  
Province, sur-tout parmi les  
Juges, les Avocats & les Procureurs,  
en un mot, parmi ceux qui  
s'occupent de l'instruction & de la  
suite des contestations en Justice,  
qui ne connoisse le grand Dictionnaire  
des Arrêts de Brillou en 6 vol.  
*in folio*, dont il y a déjà eu deux  
éditions, l'une en 1711, & l'autre  
en 1722, mais que toutes les deux  
sont actuellement épuisées. On en  
desire par-tout une troisième; c'est  
celle qui va nous occuper aujourd'hui,  
& dont il paroît déjà deux  
volumes, & qui en contiendra au  
moins 24. On trouve à la tête de  
ce premier volume un Discours pré-  
liminaire des Editeurs, qui nous a

M m ij

820 *Journal des Sçavans,*

paru de la plus grande clarté, & qui annonce d'une manière très-simple, mais en même-temps très-nette & très-profonde, l'objet & l'ordre de cet important Ouvrage. Cet Ouvrage, disent les Editeurs, est, comme son titre l'indique, le Dictionnaire de Jurisprudence françoise de Brillou, connu sous le nom de Dictionnaire des Arrêts. En formant cette entreprise, ils s'engagent, 1°. à corriger les défauts reconnus; 2°. à placer les cinquante-cinq années de Jurisprudence qu'ils ont suivi la dernière édition; 3°. à ajouter, dans les rapports qu'ils ont avec l'administration de la Justice, plusieurs matières négligées par Brillou, telles que le Droit public, l'Administration, la Marine, la Guerre, la Police, le Commerce, les Manufactures & les Finances. Les Editeurs promettent, & il y a tout lieu de l'espérer, qu'ils rendront leur Ouvrage si complet, qu'il dispensera d'en avoir une infinité d'au-



tres ; qu'il sera une affaire d'économie pour le temps comme pour la fortune ; qu'il renfermera bien exactement la Jurisprudence françoise, & qu'il sera considéré comme un Livre très-commode pour les Sçavans, nécessaire pour ceux qui étudient, & utile à tout le monde.

Les Editeurs donnent ensuite une idée générale de la Jurisprudence prise en général, & de la Jurisprudence de l'Europe, de la Jurisprudence françoise & des Arrêts, & ces idées nous ont paru exposées avec une clarté qui ne laisse rien à désirer.

On a souvent reproché à Brillouin, d'ailleurs Auteur très-estimable, de n'avoir presque jamais donné les définitions, d'avoir omis les espèces & les motifs, d'avoir oublié plusieurs Arrêts importants, tandis qu'il en a énoncé d'indifférens, de douteux & d'indiscrètes ; d'avoir négligé ou méconnu le Droit public & tout ce qui tient à l'Administration,

d'avoir manqué de vues & d'énergie, & enfin d'avoir inséré toutes les fois qu'il l'a pu, ses longs Plaidoyers. Malgré ces défauts, l'immensité des matières, & l'ordre dans lequel elles sont présentées, placent encore cet Ouvrage au rang des Livres les plus utiles, parce que si, de toutes les manières d'instruire, la marche du Dictionnaire est la plus facile, c'est sans doute dans une science dont toutes les parties, malgré leur analogie, ne peuvent se présenter que séparément.

C'est M. Prost de Royer, ancien Lieutenant de Police de la ville de Lyon, qui est Auteur, car on peut le qualifier ainsi, de cet important Ouvrage. Son père, Avocat & ancien Echevin de la ville de Lyon, entré au Barreau en 1726, & mort en 1776, après avoir, durant ces cinquante années, recueilli soigneusement la Jurisprudence de son temps, avoit laissé les manuscrits à son fils. En lui demandant ce Re-

cueil pour le fondre avec le Dictionnaire de Brillou , on l'a prié de s'occuper de cette édition , d'y mettre de l'ensemble & les connoissances qu'il a développées , d'abord au Barreau , & ensuite dans plusieurs Ouvrages d'Administration & de Jurisprudence. Voici comme il s'en explique lui-même dans la Préface qui suit le Discours préliminaire , & dont nous allons nous occuper.

» Si cet Ouvrage a quelque succès ,  
» dit-il , je le devrai aux circonstances. Enlevé au Barreau après  
» un long exercice , placé , durant  
» l'orage , dans les hôpitaux , la  
» Municipalité , le Tribunal du  
» Commerce , à la tête de la Police ,  
» où il n'a pas dépendu de moi de  
» faire plus de bien ; rapproché  
» quelque temps , par la confiance ,  
» de la grande Administration , j'ai  
» dû observer , recueillir , comparer ;  
» & si je ne suis pas resté dans un  
» profond abrutissement , j'ai dû  
» être instruit par l'expérience , la

824 *Journal des Scavans* ,

» réflexion & la nécessité. J'écrirai  
» moins ce que je pense que ce que  
» j'ai appris des Grands Hommes  
» que j'ai eu le bonheur d'appro-  
» cher.

» Si cet Ouvrage a quelque suc-  
» cès, je le devrai aux Jurisconsultes  
» qui m'ont précédé dans la car-  
» rière ; & à ceux qui la parcourent  
» encore. Je me suis pénétré de leur  
» esprit : j'ai comparé leurs opi-  
» nions ; j'ai rapproché leurs vues ;  
» & dans les parties même qui sem-  
» bleront m'appartenir, je ne ferai  
» que répéter ce qui a été pensé  
» mille fois.

» Si cet Ouvrage a quelque suc-  
» cès, je le devrai à mon respect  
» pour la Religion, le Trône, la  
» Constitution de l'Etat, la Justice  
» & les vérités utiles. Je dis utiles :  
» dans l'état actuel il peut exister  
» des vérités indifférentes ou dou-  
» teuses dans l'origine ; mais au-  
» jourd'hui, constantes & précieuses,  
» établies par le consentement gé-

» néral , enseignées dès l'enfance ,  
 » naturalisées dans l'esprit , gravées  
 » dans les cœurs , liées aux mœurs ,  
 » au caractère national , à la Conf-  
 » titution & à l'ordre subsistant ,  
 » devenues essentielles , fondamen-  
 » tales par leur combinaison avec  
 » toutes les parties de l'organisation  
 » politique , attestées par la tradi-  
 » tion , cimentées par les événe-  
 » mens , & consacrées par le temps ,  
 » elles méritent le respect aveugle  
 » du Jurisconsulte. »

Ce passage , que nous venons de  
 transférer , fait partie d'une longue  
 & sçavante Préface , dans laquelle  
 M. Prost de Royer fait preuve de la  
 modestie la plus louable , en an-  
 nonçant tous les secours qu'on lui  
 a donnés , toutes les sources où il a  
 puisé ; de l'étude la plus profonde ,  
 en remontant dans les recherches  
 jusqu'aux temps les plus reculés ; de  
 l'esprit d'analyse le plus exact , en  
 distinguant d'une manière précise  
 & par des définitions justes , les

826 *Journal des Scavans* ,

différentes espèces de droit & de l'éloquence la plus simple , & en même-temps la plus nerveuse , & qui semble partir tout naturellement de son cœur. Dans cette Préface , qui contient 117 pages , & dont nous ne pouvons pas donner un Extrait sans démembrer , & par conséquent-affoiblir toutes les parties qui se tiennent par ordre admirable & nécessaire , l'Auteur donne l'idée de la division de son Ouvrage , les définitions de tous les différens droits , comme droit naturel , Droit des gens , Droit romain , Droit civil , Droit communier , Droit de la guerre , Droit maritime , &c. Il analyse les différens Auteurs qui ont travaillé avant lui , & fixe leur place ; & en parlant de l'administration de la Justice criminelle sur quelques défauts de laquelle , les Magistrats , les Jurisconsultes , les Philosophes , & quantité de tous Citoyens , se sont depuis quelques années empressé .

d'écrire , il propose des modifications qui nous paroissent faire honneur à son ame , & qu'il pense qu'on pourroit adopter en attendant la réformation générale de notre Code criminel. Il faut bien du temps , dit il ; pour détruire les préjugés ; pour classer les crimes , pour proportionner les peines , pour tracer une procédure convenable à notre Monarchie , à nos Tribunaux , à notre Esprit & à nos Mœurs. Il faudra bien du temps pour faire un Code criminel complet , tel qu'il doit être , tel qu'il soit défendu de le commenter & de consulter aucune autre Loi. Il faudra plus de temps encore , si l'on daigne s'occuper des moyens de prévenir les crimes , sur-tout si à tant de Loix pénales , on essaye de joindre quelques Loix rémunératives ; si le Magistrat se lassant enfin de punir , essaye quelquefois de récompenser ; si la Justice humaine est enfin ce qu'elle doit être , une foible image

de la Justice divine ; jusqu'à ce que l'on ait achevé ce grand ouvrage , y auroit-il quelque inconvénient à ordonner dès-à-présent , 1°. que nul Citoyen ne pourra être décrété de prise-de-corps , si l'Ordonnance n'est signée par trois Juges au moins qui auront examiné les charges ; 2°. que les accusés auront des Conseils comme ils en eurent avant l'Ordonnance de 1539 ; 3°. que la procédure sera publique comme elle l'étoit avant cette Ordonnance , comme elle l'a été dans la grande salle du Palais pour l'affaire du Duc de Douglas , comme elle l'est dans les affaires civiles ?

J'ose regarder , dit-il , cette Législation préliminaire , qui ne fera que rétablir celle que nous avons suivie jusqu'en 1539 , comme une base simple & solide , sur laquelle viendront , peu à peu , & bientôt , s'appuyer toutes les réformes que l'on projette : alors disparaîtra cette absurde & barbare contradiction ,



par laquelle on est forcé de prendre un défenseur pour le moindre intérêt pécuniaire, & empêché d'en avoir lorsqu'il s'agit de l'honneur & de la vie. Il détaille ensuite tous les autres avantages qui résulteroient des moyens qu'il propose, & les maux auxquels ils remédieroient; nous ne croyons pas pouvoir le suivre dans tous ces détails; nous exhortons nos Lecteurs à les voir dans la Préface, aux pages 71 & suivantes; & il nous semble que le passage que nous venons de rapporter ne peut être l'ouvrage que d'un homme très-instruit, d'un esprit très-juste, & d'un cœur très-compassifant, & très-ami de la Justice & de l'humanité.

L'Auteur, après avoir donné dans cette Préface admirable, les définitions les plus exactes, les divisions les plus nettes, l'idée la plus juste de son travail, & de l'ordre qu'il y a suivi, finit par un portrait de la justice naturelle, qui a, dit-il,

dans l'intérieur des familles, un tribunal dont la confiance, le sentiment & l'honneur sont les loix. Elle dit aux enfans qu'ils seront pères; aux parens, qu'ils ont eu des passions & des foiblesses; aux frères; qu'il est doux de s'aimer; à la mère, qu'elle doit les premiers soins & le germe des vertus; à la femme, que la pudeur est l'attribut de son sexe, & que la douceur est son premier charme; au mari, qu'il doit à sa compagne l'exemple de l'amour & de la fidélité.

A l'exemple de ce tableau si touchant de la justice naturelle, l'Auteur en démontre en détail tous les avantages & les effets, & il dit que le Trône est le sanctuaire de la Justice primitive, & que c'est-là qu'il est souverainement juste, s'il veut que ses Loix lui survivent & même ne meurent pas avant lui. Après quoi il adresse à notre Monarque chéri un discours qui finit la Préface, & que nous ne pouvons

Mai 1783. 831

pas nous refuser de transcrire ici , malgré la longueur de cet Extrait ; mais nous nous flattons qu'on nous le pardonnera en faveur de ceux de nos Lecteurs qui n'auroient pas l'Ouvrage immense de l'Auteur.

« Oh mon Roi ! ce ne sera pas  
» là le sort des loix que vous faites ;  
» l'univers les admire ; le Sénat an-  
» glois les traduit & les cite. Elles  
» sont dans la main du peuple  
» comme des titres de bonheur &  
» d'espérance ; dans la main de nos  
» enfans , comme des leçons de  
» morale : elles sont dans le cœur  
» de nos femmes , qui les lisent avec  
» la plus douce émotion ; & nous  
» nous promettons de les suivre ,  
» nous osons garantir leur durée.  
» Vous y parlez en père , & vous  
» ne dédaignez pas d'instruire. C'est  
» le caractère de la Justice primi-  
» tive qui persuade plutôt qu'elle  
» ne commande.

» C'est elle , c'est ce sentiment  
» profond de justice & de bonté ,

» qui enflamma votre ame , lors-  
 » qu'arrivant au trône dans l'âge  
 » des passions , vous reponçâtes à  
 » toutes , hors à celle de rendre vos  
 » peuples heureux , & qui vous fit  
 » prendre pour modèle ce grand &  
 » bon Roi , ce Henri IV. , dont  
 » l'Histoire confond déjà le nom  
 » avec le vôtre.

» C'est la haute opinion de vos  
 » vertus qui soumit à votre équité  
 » deux Monarques puissans. A l'âge  
 » de 22 ans , vous avez été l'arbitre  
 » de l'Allemagne ; à l'âge de 22  
 » ans , vous avez créé la Marine ,  
 » & vous avez regardé comme un  
 » devoir que vous imposoit la gran-  
 » deur de votre puissance , de réta-  
 » blir la liberté des mers. A l'âge  
 » de 22 ans , vous avez juré à l'Eu-  
 » rope étonnée & reconnoissante ,  
 » de ne quitter les armes qu'après  
 » avoir bûné ce sceptre d'or & de  
 » fer qu'avoit reçu le monde , &  
 » qui proscrivoit dans tous les cœurs  
 » la justice naturelle.

» Au milieu de ces grands mou-  
» vemens, vous n'avez point né-  
» gligé les Loix qui préparent le  
» bonheur de vos peuples, & leur  
» annoncent les principes de votre  
» Administration. Dans le Régle-  
» ment des pensions, vous avez  
» annoncé que, *vous concilieriez*  
» *toujours votre bienfaisance même*  
» *avec cette JUSTICE GÉNÉRALE*  
» *que vous regardez comme le pre-*  
» *mier de vos devoirs.* Dans l'Edit  
» sur les Serfs, vous avez coupé la  
» tête la plus monstrueuse de l'hydre  
» de la féodalité, & vous avez mis  
» votre gloire à commander à une  
» Nation libre & généreuse. Ecar-  
» tant de votre pensée le système  
» décevant de ce pouvoir absolu,  
» que vous donnent assez la Conf-  
» titution de l'Etat. & l'amour des  
» peuples, vous vous êtes hâté de  
» rendre à la Nation qui les récla-  
» moit, des Magistrats fidèles. Vous  
» avez fait plus. Dans la Déclara-  
» tion du 13 Février 1780, vous

» leur avez témoigné votre con-  
 » fiance , vous avez excité leurs ob-  
 » servations ; vous avez éveillé leur  
 » zèle ; vous avez appelé la lumière  
 » & la vérité ; vous avez donné à  
 » vos fidèles sujets une preuve sen-  
 » sible du soin que vous prenez de  
 » leur tranquillité & de leur bonheur.

» Ce n'est pas cette lumière &  
 » cette vérité , qui , dans un de vos  
 » premiers Conseils , osèrent tirer  
 » de la poussière des temps de trou-  
 » ble & d'ignorance , une Loi dé-  
 » savouée par la Religion , l'humani-  
 » té & la politique , & vous de-  
 » mander de la faire revivre. Avec  
 » quelle joie vous entendîtes ce  
 » Nestor que la Providence vous a  
 » conservé ! Qu'on observe les Loix ,  
 » avez-vous dit. Vous deviez penser  
 » qu'elles sont toutes humaines &  
 » sages , comme celles que vous  
 » portez dans votre cœur. Bien-ôt  
 » éclairé sur leurs vices , vous avez  
 » adouci la peine de la désertion ;  
 » vous avez choisi le jour de votre

» Fête pour abolir la question pré-  
 » paratoire. Vous avez ainsi porté  
 » la hache dans notre Justice cri-  
 » minelle. Eh ! qui nous dit que  
 » vous ne la renverserez pas toute  
 » entière ; qui nous dit, si, avant  
 » tout, vous ne projettez pas, dans  
 » votre sagesse, d'ordonner la pu-  
 » blicité de l'instruction, la nécessité  
 » des Conseils des accusés, des  
 » moyens de prévenir les crimes,  
 » & quelques Loix rémunératoires ;  
 » moyen nouveau, mais sûr, chez  
 » un peuple doux, humain & gé-  
 » néreux.

» Déjà vous avez tiré de l'oubli  
 » les hommes qui ont servi la Patrie  
 » ou éclairé le monde ; vous élevez  
 » des statues aux uns, & vous ré-  
 » compensez la famille des autres,  
 » Déjà vous encouragez par tout &  
 » dans toutes les conditions, l'hu-  
 » manité, la bienfaisance & la vertu.  
 » Déjà les crimes sont plus rares &  
 » les bonnes actions se multiplient.  
 » C'est avec transport que l'œil, du

» Philosophe austère parcourant la  
 » France, la voit se régénérer, &  
 » que, remontant à la source de  
 » cette révolution, il voit sur le  
 » trône la Justice, la Bienfaisance,  
 » l'Economie & le Courage, assis à  
 » côté de la Beauté, de la Bonté &  
 » de la vertu.

» Qui nous dit, oh mon Roi !  
 » qu'un des jours plus tranquilles  
 » pénétrant ce labyrinthe obscur &  
 » ténébreux où les plus éclairés s'éga-  
 » rent, vous ne formerez pas le  
 » sublime projet d'avoir un Code  
 » où chacun de vos sujets puisse  
 » commodément s'instruire de ses de-  
 » voirs, où la propriété, l'honneur  
 » & la vie ne soient pas sans cesse  
 » compromis par la diversité, la  
 » confusion, l'obscurité & l'innom-  
 » brable quantité des Loix ? Ah !  
 » c'est alors qu'éclateront le patrio-  
 » tisme, le zèle & les lumières de  
 » tant de Magistrats & de Juriscon-  
 » sultes empressés à seconder les  
 » vues du meilleur des Rois. Dans



» ce combat de la Sageſſe , de la  
» Raiſon & de la Juſtice , contre le  
» préjugé , l'habitude & l'intérêt ,  
» vous trouverez de fidèles ſujets ,  
» & vous leur direz , comme Henri  
» IV à Yvri : *Mes amis , vous êtes*  
» *François ; je ſuis votre Roi.* La  
» barbarie & la confuſion de la Ju-  
» riſprudence ; *voilà l'ennemi.*»

Nous donnerons inceſſamment  
dans un ſecond Extrait , l'idée de  
ce que contiennent le premier & le  
ſecond volume de l'Ouvrage de M.  
Proſt de Royer.

[ *Extrait de M. Coqueley de  
Chauſſepierre.* ]

**RELATION de deux Voyages dans les Mers australes & des Indes ; faits en 1771 , 1772 , 1773 & 1774.** Par M. Kerguelen, commandant les Vaisseaux du Roi, le Berrier, la Fortune, le Gros-Ventre, le Rolland, l'Oiseau & la Dauphine ; ou Extrait du Journal de la Navigation pour la découverte des Terres australes, & pour la vérification d'une nouvelle route proposée pour abrégér d'environ huit cent lieues la-traversée d'Europe à la Chine.

*Ornari res illa negat contenta doceri.*

MANILIUS.

A Paris, chez Knapen & fils, Libr.-Imprim. de la Cour des Aides, au bas du pont S. Michel, 244 pag. in 8.° Avec une Carte. |

**O**N ignoroit en 1770 s'il y avoit un continent dans l'hé-

misphère austral , lorsque M. Kerguelen proposa à M. le Duc de Praslin, Ministre de la Marine, de faire une campagne de découvertes ; mais on parloit alors de guerre , & ce ne fut qu'en 1771 qu'il obtint de M. l'Abbé Terray le vaisseau du Roi le Berrier , & M. l'Abbé Rochon s'embarqua avec lui pour faire des Observations astronomiques. Il étoit question aussi de vérifier la nouvelle route proposée par M. le Chevalier Grenier, pour aller de l'isle de France à la côte de Coromandel. On mit à la voile le premier Mai 1771, & l'on arriva le 20 Août à l'isle de France. Là M. K. prit la flûte du Roi, la Fortune, & la petite gabarre, le Gros-Ventre, commandée par M. de S. Allouarn; il partit le 13 de Septembre pour faire la nouvelle route vers les Indes. Il alla faire des observations vers le milieu des isles Maldives ; il trouva que les vents, tous le parallèle de cinq degrés sud, étoient

constamment de la partie de l'ouest, comme l'annonçoit M. Grenier, mais si foibles, que les calmes, joints aux pluies fréquentes, rendent, à son avis, cette route aussi longue que pernicieuse sous un ciel brûlant.

Le 16 Janvier 1772, M. K. repartit de l'isle de France pour diriger sa route vers le sud, parce qu'il espéroit y trouver la terre où l'on croyoit que Gonnevillle avoit été jetté en 1504, & où il avoit séjourné près de six mois. Le 12 Février on apperçut une petite isle, & le lendemain on vit une continuation de terre qui comprenoit environ 25 lieues de côtes, entre 49 & 50 degrés de latitude, & 68 degrés à l'orient de Paris; il y faisoit très froid; le thermomètre n'étoit qu'à 3 degrés; on eut de la neige & une tempête; on prit possession de cette terre au nom du Roi avec toutes les formalités requises, & l'on laissa un écrit dans  
une

une bouteille , qui a été trouvée en 1776 dans le troisième Voyage du Capitaine Cook.

M. Kerguelen revint à l'isle de France , & il revint à Brest le 16 Juillet 1772 , mais il ne ramena point le Gros-Ventre qui en avoit été séparé par la tempête , & qu'on n'avoit pu retrouver parmi les brumes des terres australes.

Le 18 Juillet 1772 , M. K. fut présenté au Roi par M. de Boynes , Ministre de la Marine ; le Roi examina la route qu'il avoit suivie dans sa navigation aux terres australes , & lui fit à ce sujet plusieurs questions , entr'autres il lui demanda s'il croyoit que les terres qu'il avoit découvertes fussent habitées. M. K. lui répondit que la dureté du climat & la familiarité des oiseaux , ne permettoient pas de le penser. Le Roi parut satisfait de la manière dont il avoit rempli sa commission ; & pour le lui témoigner , il lui annonça qu'il le faisoit Capitaine

de vaisseau ; cependant le bruit s'étoit répandu que M. Kerguelen avoit laissé périr le Gros-Ventre sur un rocher ; l'événement a prouvé qu'il n'étoit pas coupable.

Le Ministre ayant voulu vérifier & étendre ces découvertes, M. Kerguelen repartit avec le *Rolland* & l'*Oiseau*, le 26 Mars 1773. Nous avons parlé plusieurs fois de cette seconde expédition à l'occasion des observations de M. d'Agelet, Astronome, & de M. de Pagés, qui a donné une relation du même Voyage ; nous dirons seulement que l'on trouve ici une Carte de la partie septentrionale de l'Isle de Kerguelen, avec les positions exactes des différens points qu'on y reconnoît, les vues des principaux endroits sur une étendue de 50 lieues. On y trouve aussi plusieurs détails qui tendent à la justification de M. Kerguelen. « Tout concouroit, dit-il, dans ce climat froid & humide, à augmenter l'acrimonie scorbutique »

» tique ; & en Islande , climat ana-  
» logue à celui-ci , j'ai vu tous les  
» habitans atteints du scorbut ; il y  
» avoit trois mois que nous étions  
» partis de l'isle de France , & plus  
» de deux que nous étions dans les  
» brumes , dans le froid & les tem-  
» pêtes , il falloit encore un mois  
» pour gagner le plus prochain port  
» de ressource ; ce qui assuroit quatre  
» mois consécutifs de navigation &  
» de fatigues ; je pris le parti d'im-  
» moler mon intérêt particulier &  
» mon avantage personnel , au bien  
» de l'humanité & du service.  
» Mes Officiers , qui connoissoient  
» comme moi l'état du vaisseau &  
» de l'équipage , constatèrent les  
» raisons qui obligeoient de quitter  
» ces parages & de se rendre au port  
» le plus voisin. Tout l'équipage  
» étoit malade ; on n'avoit plus de  
» viandes fraîches ; on gagna enfin  
» l'isle de Madagascar , & l'on y  
» arriva le 21 Février. Le Baron  
» de Benyowsky venoit d'y former

„ un établissement ; mais il étoit en-  
 „ guerre avec les gens du pays , &  
 „ il manquoit de beaucoup de cho-  
 „ ses ; il se plaignoit beaucoup de  
 „ M. Maillard , Intendant de l'isle  
 „ de France , & l'on se plaignoit  
 „ beaucoup de M. de Benyowsky. »

M. Kerguelen est persuadé que  
 son isle a environ 200 lieues de  
 circuit ; qu'elle est inhabitée , &  
 que la terre où Gonneville aborda  
 en 1504 est l'isle de Madagascar ; il  
 rapporte un grand nombre d'obser-  
 vations de la variation du compas.  
 M. K. , réduit à se justifier par une  
 procédure en règle , rapporte l'état  
 de ses services depuis 1760 qu'il  
 commandoit le vaisseau du Roi le  
 Sage , de 64 canons , jusqu'au temps  
 dont nous venons de parler , & di-  
 verses lettres relatives à l'accusation  
 qui avoit été intentée contre lui.

Plusieurs Mémoires de l'Auteur  
 occupent la moitié d'un volume.  
 D'abord on y trouve des observa-  
 tions sur la guerre d'Angleterre avec



ses Colonies , dans laquelle M. K. diminue beaucoup l'idée qu'on se fait ordinairement de la richesse & de la population de l'Amérique.

Dans ses observations sur la disposition des vaisseaux de guerre , il expose les inconvéniens de la plupart de nos vaisseaux , qui sont trop longs , qui ont des sabords trop étroits. Selon lui nous n'avons point assez de frégates , nos bâtimens sont grés trop lourdement ; notre façon de suspendre les hamacs est défectueuse ; nous négligeons trop l'armement des hunes ; les abordages , si avantageux à la vivacité françoise , sont devenus trop rares à cause de la rentrée des vaisseaux.

Dans ses remarques sur l'isle de Madagascar , il en fait voir l'importance pour le commerce & pour la guerre ; l'isle de France , qui coûte des sommes prodigieuses au Gouvernement , deviendrait inutile ; on devrait faire les plus grands

efforts pour s'établir promptement à Madagascar.

M. Kerguelen donne ensuite des observations sur la manière de faire la guerre contre les Anglois , en profitant des avantages de la position de Brest , & en employant 70 vaisseaux , 20 frégates & 20 corvettes ; la majeure partie pour croiser & barrer la Manche , & intercepter tout ce qui sortiroit des ports d'Angleterre ; il conseille la prise de Sainte-Hélène , de Dacca dans les Indes , de l'isle de Schettland au nord de l'Angleterre. Cette isle est placée pour maîtriser toutes les Puissances du nord ; elle ne produit que de l'orge & des bestiaux ; mais sa position & la bonté de ses ports rendent sa situation infiniment précieuse.

La rade de la Hougue peut mettre une armée navale en sûreté contre tous les vents qui produisent les tempêtes. On peut y mouiller depuis six brasses jusqu'à dix brasses

d'eau sur un fond de sable. Pour y mettre une petite escadre à l'abri d'insulte, il ne s'agit que d'y envoyer deux vieux vaisseaux, qui, sans mâtures, seroient amarrés avec quatre chaînes, ayant leur second pont rasé, chacun un mortier dans la calle, & 15 canons de 36 livres en batterie. Ces deux vaisseaux amarrés près de terre, & protégés par les batteries de la côte, protégeroient à leur tour les vaisseaux & les frégates de croisière qui viendroient y relâcher. Au contraire, la rade de Cherbourg est très-mauvaise.

Dans des réflexions sur la Marine, M. K. expose tous les abus dont il a été témoin. Suivant lui, la Constitution du corps de l'Épée, & celle du corps de l'Administration, sont également vicieuses. A Portsmouth, quinze personnes, en comptant tout, depuis le Commandant jusqu'au Chirurgien, conduisent le port, soignent les vais-

seaux & tout ce qui les concerne ; gardent les magasins , font construire , & tiennent tout en ordre. A Brest il y a plus de 200 personnes , chargées de l'administration du port , sans y comprendre le Militaire , & cela augmente tous les jours. Si le Roi donnoit à une Compagnie l'entretien de 30 vaisseaux de guerre , un Directeur & six Commis pourroient suffire à tout.

La Constitution du corps de l'Épée est , dit-il , également vicieuse : pourquoi entretenir trois cens Officiers dans un port , tandis qu'il n'y en a que trente , & toujours les mêmes qui servent annuellement ? Il donne un projet de Constitution nouvelle pour la Marine ; il desire sur-tout qu'on fasse usage des Capitaines marchands , & en donne la raison ; il rapporte les faits qui en prouvent l'utilité ; il répond aux objections. La naissance , dit-il , ne donne pas la science ,

& le sang qui coule pour la Patrie est toujours noble.

Dans un Mémoire sur les signaux, M. K. préfère l'usage des signaux numéraires, & il donne à ce sujet quelques détails. Les pavillons de différentes couleurs indiqueroient différens chiffres; leur situation en indiqueroit d'autres, & ces chiffres répondroient à une table qui seroit entre les mains des Officiers. Pour la nuit, les feux, les coups de canon & les fulées exprimeroient les mêmes nombres.

L'Auteur, dans des réflexions sur le scorbut, donne les indications & les remèdes. Bien des gens disent qu'il est impossible de prévenir & de guérir le scorbut sur mer. Il est bien malheureux qu'une opinion si mal fondée & si funeste dans ses conséquences, ait pu s'accréditer. On voit guérir tous les jours des scorbutiques sur mer, quoiqu'ils soient dans le dernier période de la maladie; il ne s'agit que d'em-

ployer les remèdes convenables. Les végétaux récents, & les fruits mûrs, sont les meilleurs préservatifs & les meilleurs remèdes que l'on puisse employer ; on se sert aussi des sels volatils & fixes, des esprits de toute espèce, des essences, des élixirs, des électuaires, de la quintessence des semences de cochléaria. On pourroit les flottes angloises d'une grande quantité d'élixir de vitriol, lequel n'est autre chose que l'acide du vitriol combiné avec des huiles aromatiques ; on fournit aussi la flotte royale d'Angleterre d'une bonne provision de vinaigre, qui est un acide végétal doux, produit par la fermentation. Il faut, avant de sortir des ports, faire provision d'amers, d'ails, de graine de moutarde, de café, de poudre d'arum, composée d'esprit de cochléaria, de gaïac & de sassaparilla, dont on fait une décoction. Les oranges, les limons sont, suivant M. Lind, les remèdes les plus efficaces, & l'expérience l'a

prouvé à M. K. Si on ne peut se procurer les fruits , on peut en avoir le suc , qui se fait à Séville. Il faut sur-tout faire provision d'oignon , de cidre. Si le biscuit est humide , il faut le passer au four , obliger les Matelots & les Soldats à se bien vêtir , à mettre leurs hamacs à l'air , à balayer & parfumer les entreponts ; enfin M. K. n'oublie rien dans son Livre , de ce qui peut contribuer au bien de la navigation , & une longue expérience l'a mis en état de donner des conseils utiles sur cet objet important.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]



*VOYAGES minéralogiques dans le Duché de Weimar & d'Eisenach, & quelques pays limitrophes ; publiés en forme de Lettres. Par M. J. C. W. Voigt. 1 vol. in-8.<sup>o</sup> avec six Planches enluminées. Dessau. 1782.*

**C**ET Ouvrage peut servir de pendant à la Géographie minéralogique de l'Électorat de Saxe, par M. Charpentier. Il est traité avec la même érudition & sur le même plan. Il fait connoître une grande partie de la Principauté de Schwartzburg de l'ancien Comté de Hennebert & des autres districts de la Thuringe, qui ne sont point compris dans les Domaines de l'Électeur de Saxe. L'Auteur s'attache principalement à faire voir la connexion des montagnes boisées de la Thuringe avec d'autres chaînes de montagnes de l'Allemagne. Il décrit l'exploitation des mines qui s'y



trouvent, & leur stratification. Les planches, jointes à cet ouvrage, lui donnent de la clarté. L'Auteur décrit chaque montagne en particulier, & il observe de quelle manière on pourroit tirer avantage de plusieurs de leurs productions. Il fait mention des essais minéralogiques qui ont été infructueux, ainsi que de ceux qui ont eu des succès. Il a remarqué qu'il ne se trouve ni basalte ni autres produits volcaniques dans la partie du nord est de ces Montagnes, & dans toutes les autres chaînes situées vers la Thuringe. Dans toutes cette étendue de pays, les montagnes basaltiques qui se trouvent près de Stolpe sont peut-être les seules de cette espèce, tandis que de l'autre côté les montagnes parallèles sont formées par le basalte, & leur base est composée d'un granite qui ressemble beaucoup à celui de Scharfenberg. Il offre des variétés intéressantes. Ordinairement on y trouve

une couche de jaspe & de porphyre. Il se mêle au porphyre & à la pierre de marne une quantité plus ou moins grande de quartz & de feldspar, & on voit souvent au-dessus une couche de pierre de grès; quelques montagnes, comme celles de Eich & de Oßerperlitz, ne contiennent pas autre chose. Dans toutes ces montagnes on exploite beaucoup de mines de fer. A l'orient, le Kikelhahn, & à l'occident, le Schneckkopf sont les points les plus élevés. L'Auteur donne une description quelquefois un peu laconique, il est vrai, des carrières d'albâtre près d'Allendorf, de celles de marbre & d'ardoise près Schwartzburg, de l'exploitation des mines près d'Ilmenau, Goldlauter, Carnsdorf, Stembach, Salfeld, Suhl, Schonalkalden & Schwenia; de l'exploitation des mines de charbon près de Caunnerberg & Mannbach. A Ilmenau l'ardoise donne au moins 6 livres de cuivre par

quintal, & le quintal de cuivre rend au moins deux marcs d'argent. Ce qu'on appelle métal sablonneux n'est proprement que la superficie des scories imprégnées de cuivre pur.

A l'exception des mines de fer qui se trouvent près de Goldlauter, toutes les autres sont situées à l'extrémité de la forêt de la Thuringe vers le sud-est. On ne trouve du côté opposé aucunes mines de fer, mais le cuivre y abonde.

Les Lecteurs regretteront sans doute que l'Auteur ne se soit pas étendu davantage sur les essais chimiques du charbon qu'il a trouvé dans la montagne de Gelméroder; & il faut convenir qu'il est impossible de juger de la bonté du charbon de terre seulement d'après la quantité des particules de fer qui se trouvent dans sa cendre. Pour ce qui regarde les environs de Jena, l'Auteur confirme les observations de M. Schmidt, ainsi que

*libus simplicibus caulinis decursive primatis, paleis aridis apice reflexis.*

La *Scabiosa tatarica* L. ressemblant beaucoup à cette plante, M. Murray a donné avec grand soin les marques caractéristiques de ces deux plantes. La fleur de la première est d'un jaune pâle, les feuilles du calice sont placées en forme d'écaillés, & la plante a 4 à 5 pieds de haut. M. Murray n'est pas trop porté à comprendre dans la famille de la *Celosia*, la *Celosia procumbens* Jacquin; cette plante est de St. Domingue; & d'après les observations de M. Murray, sa fleur est monopétale, ayant les feuilles un peu longues, ovales, & retroussées cinq fois au bord: en dedans du calice se trouve un nectaire de la même forme. Sa capsule, où est la semence, est platte, & sa base est pentagone; aux deux côtés de cette base s'élève un bord transparent, cartilagineux & dentelé; la description qu'en a faite M. de J.

Maï 1783. 859

quin dans les *Miscell. Aust.* vol. 2. 1781, diffère de celle-ci. Peut-être M. Jacquin en donnera-t-il la planche dans la Collection qui a pour titre : *Icones plantarum rariorum.*

**M É M O I R E** sur la nouvelle Harpe de M. Cousineau, Luthier de la Reine. Par M. l'Abbé Rouffier, Chanoine d'Escouis, Correspondant de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. Mis au jour par M. F. Delaunay, du Musée Littéraire de Paris. A Paris, chez Lamy, Libraire. 1783. 40 pag. in-12. Prix, 12 s.

*Mémoire sur le nouveau Clavecin chromatique*, de M. de Laborde. Par M. l'Abbé Rouffier, &c. Paris. De l'Imprimerie de Phil.-Den. Pierres. 1782. in 4.º 24 pag.

**N** O U S réunissons en un seul article ces deux bons écrits,

parce que le clavecin chromatique de M. de Laborde , & la harpe de M. Cousineau , sont exécutés sur les principes que M. l'Abbé Roussier avoit développés en 1770 d'une manière convaincante dans son *Mémoire sur la Musique des Anciens* , qu'on trouve aussi chez Lamy , Libraire , principes seuls que la Nature donne , & qui contredisent ceux qui servent à la musique moderne , depuis sur tout qu'on a suivi les idées de Zarlín. Principes à la fois si simples , si féconds , si invariables & si évidens , qu'il est étrange que plusieurs Théoriciens s'en écartent , dans le temps même qu'ils sont forcés d'en reconnoître la vérité. Mais il faut espérer que la vérité triomphera enfin , & recevra généralement les hommages qui lui sont dûs. Avant de présenter quelques-unes des plus curieuses observations de M. l'Abbé Roussier dans ces deux nouveaux Mémoires , nous rappellerons en peu de mots ces princi-

pes mêmes qui en sont le fondement.

Un monochorde, ou une corde bien juste & tendue, rend un son quelconque, auquel on donnera le nom qu'on voudra, *ut* par exemple. L'expérience démontre que la moitié du monochorde sonne l'octave aiguë, que les deux tiers sonnent la quinte, ou *sol*, enfin que les trois quarts sonnent la quarte, ou *fa*. Il n'en faut pas davantage; voilà dès-lors un système musical, complet, ouvrage de la nature, & aussi immuable que le sont ses loix.

Car puisque les  $\frac{2}{3}$  du monochorde sonnent *sol*, cette portion doit être les  $\frac{3}{4}$  de celle qui donne la quarte au-dessous, ou *re*. Or  $\frac{8}{9}$  sont les  $\frac{3}{4}$  de  $\frac{2}{3}$ ; donc la portion  $\frac{8}{9}$  sonne *re*.

Puisque la portion  $\frac{8}{9}$  du monochorde sonne *re*, les deux tiers de cette portion sonneront la quinte au-dessus, c'est-à-dire *la*. Or les  $\frac{2}{3}$  de  $\frac{8}{9}$  sont  $\frac{16}{27}$ . Donc la partie  $\frac{16}{27}$  du monochorde sonne *la*.

Cette portion  $\frac{16}{27}$ , qui sonne *la*, est les trois quarts de celle qui donne la quarte au-dessous, ou *mi*. Or  $\frac{16}{27}$  sont les trois quarts de  $\frac{64}{81}$ . Donc la portion  $\frac{64}{81}$  du monochorde sonne *mi*.

Pareillement les deux tiers de la portion  $\frac{64}{81}$  donneront la quinte supérieure de *mi*, c'est-à-dire *fi*; or les deux tiers de  $\frac{64}{81}$  sont  $\frac{128}{243}$ : donc la portion  $\frac{128}{243}$  du monochorde sonne *fi*.

Voilà donc d'abord tous les intervalles diatoniques *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *fi*, *ut*, déterminés constamment par la nature. Si l'on suit le même procédé, elle fera également connoître les sept tons chromatiques, soit *bémols*, soit *dièses*.

Car puisque la portion  $\frac{3}{4}$  sonne *fa*, les trois quarts de cette portion, ou  $\frac{3}{16}$ , sonneront la quinte au-dessus, sçavoir *fi* bémol.

Cette dernière est les deux tiers de celle qui sonne la quinte grave de *fi* bémol, c'est-à-dire *mi* bémol:



ainsi cette quinte est donnée par la portion  $\frac{27}{31}$ . Les trois quarts de celle-ci donneront *la* bémol, quarte supérieure de *mi* bémol. La corde qui sonne *la* bémol, est les deux tiers de celle qui sonne la quinte grave de *la* bémol, sçavoir *re* bémol; ainsi des autres.

Pareillement la corde  $\frac{128}{133}$ , qui sonne *si*, donnera tous les dièses. Car elle est les  $\frac{3}{4}$  de celle qui sonne la quarte au-dessous (*fa* dièse) c'est-à-dire  $\frac{512}{729}$ . Les deux tiers de cette dernière sonnent la quinte au-dessus, ou *ut* dièse, &c. &c.

Il résulte de-là, 1<sup>o</sup>. que les intervalles d'un ton diatonique à un autre, comme d'*ut* à *re*, de *re* à *mi*, de *fa* à *sol*, de *sol* à *la*, de *la* à *si*, de *mi* bémol à *fa*, &c. sont exactement les mêmes, & dans le rapport constant de 9 à 8, en montant, ou de 8 à 9 en descendant, si on considère les différentes longueurs des portions du monochorde; car le rapport sera en sens con-

264 *Journal des Sçavans;*

traire, si l'on envisage les différentes vibrations.

2°. Que l'intervalle de *mi-fa*, *si-fa*, *ut-re* bémol, *si* bémol-*ut* bémol, &c. est dans le rapport de 256 à 243, en montant. Les Grecs l'appelloient *Limma*.

3°. Que l'intervalle *fa-fa* dièse, *ut-ut* dièse, *mi* bémol-*mi*, &c. est dans le rapport de 2187 à 2048. Les Grecs le nommoient *Apotome*.

4°. Que *ut* dièse est un son plus aigu que *re* bémol, *sol* dièse plus aigu que *la* bémol, *si* dièse plus aigu que *ut*, *si* plus aigu que *ut* bémol, &c. comme on le verra en faisant le calcul.

5°. Que les tierces majeures *ut-mi*, *fa-la*, *sol-si*, *re-fa* dièse, &c. sont toujours dans le rapport de 81 à 64; que les tierces mineures *re-fa*, *mi-sol*, *la-ut*, *ut-mi* bémol, &c. sont constamment dans le rapport de 32 à 27; enfin, que toutes les quartes sont dans le rapport de 4 à 3; toutes les quintes dans celui de

de 3 à 2, comme toutes les octaves dans le rapport de 2 à 1.

Tel est le systême qu'ont posé les loix de la nature, qu'exécutent & la voix, & les instrumens *libres*, tels que le violon & le violoncelle, auquel se refusent nos instrumens *fixes*, comme le clavecin & autres; systême que Pythagore avoit exposé aux Grecs, & représenté par son sacré *Quaternaire*, parce que les quatre nombres 1, 2, 3, 4, en sont les limites immuables. Les Grecs ensuite, ceux même qui ont imaginé d'autres systêmes, nous ont transmis la méthode géométrique qu'on employa pour obtenir avec exactitude les divisions principales sur lesquelles porte celui ci, comme sur une base immuable: ils donnoient le nom de *Hélicon* à cet instrument que Ptolémée a décrit.

N'avons-nous pas lieu d'espérer qu'enfin la vérité triomphera généralement, & subjuguera tous les esprits, quand nous voyons que feu

M. Rousseau , après avoir adopté , dans l'Encyclopédie & dans son Dictionnaire , la théorie de Zarlino , & les calculs qui en dérivent , a reconnu ensuite lui-même , que nous eptions conformé- ment aux proportions des Anciens , & que le *semi ton* en montant du *si-bémol* à l'*ut bémol* , est beaucoup moindre que celui du *si-bémol* à son bé-  
 « L'idée de note sensible ,  
 » jointe au béquarre , ajoute-t-il ,  
 » porte naturellement la voix plus  
 » haut que l'*ut-bémol* . »

Cette observation n'échappera pas , sans doute , aux Editeurs de la nouvelle Encyclopédie , & leur fera sentir la nécessité de refondre beaucoup d'anciens articles. Voilà , en effet , toute la doctrine des Grecs . « Car , comme l'observe M. l'Abbé Rouffier , « si le demi-  
 » ton de *si-bémol* à *ut-bémol* , est  
 » moindre que celui du même *si-bémol* au *si-béquarre* , dont la  
 » tierce majeure d'*ut-bémol* à *mi-*

„ *bémol*, sera composée de deux tons  
 „ semblables & dans le rapport de  
 „ 8 à 9, comme l'étoit le Diton  
 „ des Grecs, puisqu'il faut que *mi-*  
 „ *bémol* soit la quarte juste de *si-*  
 „ *bémol*; donc le rapport de certe  
 „ tierce sera de 64 à 81, comme  
 „ l'ont défini les Grecs, & non de  
 „ 64 à 80 (ou de 4 à 5) comme  
 „ l'évaluent fausement les moder-  
 „ nes; donc il n'y a pas en musique  
 „ deux sortes de tons, l'un *majeur*,  
 „ l'autre *mineur*, comme l'ensei-  
 „ gnent, & doivent l'enseigner les  
 „ Modernes, d'après la fausse éva-  
 „ luation de la tierce majeure. »

M. Rousseau avoit bien senti le  
 vice de nos théories modernes :  
 « Ceci, je le sçais bien, disoit-il,  
 « est directement contraire aux cal-  
 « culs établis, & à l'opinion com-  
 « mune qui donne le nom de sémi-  
 « ton mineur au passage d'une note  
 « à son dièse ou à son *bémol*. »  
 En effet, ce passage d'une note, ou  
 à son dièse, ou à son *bémol*, est

demi-ton majeur, dans le rapport de 2187 à 2048, appelé *potome* par les Grecs. « Quant au calcul, ajoute M. Rousseau, je vous développerai quelque jour, mais à vous seul, une théorie plus naturelle, qui vous fera voir combien celle sur laquelle on a calculé les intervalles, est à contredire [1]. » Tout ceci est bien digne de remarque : la théorie dont il parle est certainement plus naturelle, puisqu'elle est produite par les loix de la nature, & bien opposée à celle que d'après les faux principes de Zarlino, il avoit exposée dans l'Encyclopédie & dans son Dictionnaire. Mais pourquoi sembloit-il n'oser la produire au grand

[1] Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opérée dans la Musique*, 1781, pag. 25, ou dans les *Œuvres de Rousseau*, édit. de Genève, 1782. in-12. *La Réponse du Petit-Faiseur, à son Prête-Nom.*

jour, après l'avoir vue développée par M. l'Abbé Roussier dans son *Mémoire sur la Musique des Anciens*, publié en 1770, & approuvé par le Censeur dès 1768 ?

Zarlin a voulu introduire, dans les élémens du système musical, les nombres 5, 6, outre les quatre du sacré Quaternaire; mais comment n'a-t-il pas vu, premièrement, que rien n'étoit plus inutile, puisqu'une suite de quintes ou de quartes, que fournissent par eux-mêmes les quatre premiers nombres, donne avec précision tous les intervalles dont on peut faire usage dans un système de Musique; ensuite que par sa méthode il introduisoit dans son système musical des sons altérés & faux, regardés même comme tels par nos Théoriciens? Comment n'a-t-il pas vu, qu'après avoir admis le rapport authentique d'un son à sa quarte & à sa quinte, il ne pouvoit introduire les nombres 5, 6, sans former un système composé de

pièces qui , loin d'être assorties , se choquent & se détruisent mutuellement ?

Ceux qui ont imaginé de diviser tout bonnement l'octave en douze demi-tons égaux , auroient dû examiner auparavant si cette division étoit fondée sur l'expérience : ils auroient bientôt reconnu que leur système étoit purement idéal , factice , arbitraire , & inconnu à la nature. Tel est aussi celui que les Modernes ont imprudemment adopté sur la foi de Zarlín. Il faut voir , dans les nouveaux Mémoires de M. l'Abbé Rouffier , le détail des vices qui le défigurent.

Il est évident que , dès qu'on admet un ton *majeur* d'*ut* à *re* , & un ton *mineur* de *re* à *mi* , le premier dans le rapport de 9 à 8 , le second dans celui de 10 à 9 , pour avoir la tierce *ut-mi* dans le rapport de 5 à 4 , tout est bouleversé dans l'édifice de la nature. Par exemple , le *fa* , au-dessus du *mi* des Modernes ,



reste-t-il à la place que lui a assigné le monochorde, c'est-à-dire aux trois quarts de sa longueur? Alors l'intervalle du *mi* au *fa*, ou de *fi* à *ut*, est trop grand, & presque égal à l'*Apotome* [1]. S'il n'y reste pas, il faut qu'il descende pour s'approcher du nouveau *mi*, & alors ce *fa*, nouveau lui-même, n'est plus la quarte de l'*ut* d'en bas. Cet échantillon suffit pour montrer les bisatrerries & les irrégularités que doivent produire les principes des Théoriciens modernes. Après avoir pris les trois sons *ut*, *re*, *mi*, dans le mode majeur d'*ut*, & supposé un ton majeur d'*ut* à *re*, comme un ton mineur de *ré* à *mi*, « changez » de mode, leur dit M. l'Abbé Roussier, » & prenez ces trois mê-

[1] Dans cette hypothèse, le rapport du *mi*  $\frac{4}{5}$  à *fa*  $\frac{3}{4}$ , est celui de 15 à 16. On a vu que le rapport de *fa* à *fa* dièse, est celui de 2187, à 2048. Or, 16:15::2187:2050  $\frac{5}{16}$ . La différence n'est pas grande.

» mes sons dans le mode mineur de  
 » *la*, vous aurez précisément le  
 » contraire, c'est-à-dire d'*ut* à *re* un  
 » ton mineur, & de *re* à *mi* un ton  
 » majeur. On voit par-là qu'à suivre  
 » les principes des Modernes, un  
 » instrument fixe, monté pour le  
 » mode majeur d'*ut*, ne sçauroit  
 » être d'aucun usage pour le mode  
 » mineur de *la*, se bornât-on même  
 » à ne vouloir exécuter que les deux  
 » notes *ut*, *re* prises dans le mode  
 » de *la*; à moins qu'on ne voulût  
 » surcharger un instrument fixe de  
 » deux sortes de *re*, l'un pour servir  
 » de ton majeur, l'autre, de ton  
 » mineur, selon le mode dans le-  
 » quel on voudroit jouer. » C'est  
 un objet, ajoute-t-il, dont le P.  
 Kirker, Salinas, le P. Merfenne &  
 d'autres se sont occupés relative-  
 ment à un petit nombre de notes,  
 dans les différens claviers qu'ils ont  
 proposés. Mais ils n'ont apperçu  
 qu'une partie de la difficulté; car  
 qu'ils ont vu pour quelques notes.

il falloit le voir pour toutes. Peut-être ont-ils été effrayés de la multitude de sons & de touches qu'il auroit fallu placer dans un instrument fixe ; car il n'en faudroit pas moins de 42 pour chaque octave. Autrefois les Italiens avoient des clavecins à touches brisées. Les 5 petites, placées dans chaque octave, étoient coupées en deux portions, l'une servoit à exécuter les *dièses*, l'autre les *bémols*. On n'avoit pas poussé la division plus loin, parce qu'alors on ne comptoit que cinq dièses & cinq bémols. Plusieurs Praticiens ne pensoient même pas qu'un *mi* & un *si* pussent être dièses, ni qu'un *fa* & un *ut* pussent jamais être bémols. Ainsi les clavecins chromatiques ne portoient que dix-sept touches pour une octave ; mais comme ils étoient accordés selon les principes des Modernes, & selon des proportions purement factices, plusieurs intervalles, & les demi-tons eux-mêmes ne pouvoient être que faux.

Le clavecin présenté à l'Académie des Sciences par M. de la Borde, & la harpe de M. Cousineau, sont exécutés d'après le système de la nature dont nous avons parlé. Ces instrumens en sont la représentation fidèle : ils donnent, dans l'étendue d'une octave, les 21 sons qu'elle comprend, sçavoir sept notes naturelles, sept notes baissées par un bémol, & sept notes haussées par un dièse. Le ton, que deux touches quelconques du clavecin forment entr'elles, convient à tous les modes, y est par-tout le même, & dans le rapport authentique de 8 à 9, tel que le donnent les loix de la nature, & qu'il a été défini par les Anciens, lorsqu'ils ont dit que c'étoit l'excès de la quinte sur la quarte. C'est qu'en effet il est toujours le produit de deux quintes consécutives, ou de deux quartes, l'une prise du son grave en montant, l'autre prise de l'octave aiguë en descendant. D'où l'on doit conclure

que le ton n'est point un intervalle que le Musicien puisse arranger à son gré ; il est indépendant de lui , comme tous les rapports qu'embrasse le système musical. Il n'appartient pas au Théoricien d'établir des loix selon sa fantaisie ; il doit suivre celles que lui a prescrites l'Auteur de la Nature.

Nous ne suivrons pas M. l'Abbé R. dans le détail où il entre pour mettre dans tout son jour l'absurdité du système de Zarlín , assemblage monstrueux de principes contradictoires ; parce qu'au fond il suffit de le mettre en parallèle avec la doctrine qu'on a exposée précédemment , pour l'apprécier. C'est même la seule pierre de touche , pour évaluer , sans crainte d'erreur , un système musical quelconque. On a droit de dire à tout Théoricien qui en présente un de sa façon : Est-il différent de celui que nous tenons de la Nature , & que vous êtes forcé de reconnoître ?

S'il n'est pas le même, prouvez-nous qu'elle en admet plus d'un, & que le vôtre est un de ceux qu'elle autorise ? Ce seroit entreprendre de prouver que les loix ne sont pas uniformes, fixes & invariables.

Pour accorder le nouveau clavecin chromatique, M. l'Abbé R. donne deux méthodes, qu'il faut voir dans son Mémoire. Nous dirons seulement que, pour accélérer les progrès de la vraie théorie, c'étoit beaucoup, sans doute, mais ce n'étoit pas assez d'exécuter un instrument qui en fût l'expression exacte. Il n'importoit guères moins de former des mains à le toucher ; car si tout clavecin présente aux Praticiens des difficultés qu'ils ne peuvent surmonter qu'avec beaucoup de travail & de temps, il ne faut pas s'attendre que celui-ci offre des facilités analogues à la simplicité des principes sur lesquels il est construit. Mais de quoi ne vient-on pas à bout par l'exercice de l'étude ?

Puissent les Amateurs favorisés de la fortune, s'empresfer en cette occasion de suivre les mouvemens de leur zèle pour le progrès des arts, & ne pas céder à d'autres une gloire qu'il leur est si facile d'acquérir !

La remarque précédente s'applique en partie à la harpe de M. Cousineau. « Aux sept pédales ordinaires » dont il a fallu rectifier l'effet, » quant à l'intronation du demi-ton, » il a ajouté sept autres pédales, » qui forment un second rang au-dessus des premières, sans que » néanmoins l'usage des unes & » des autres devienne plus difficile » qu'auparavant. L'on pourra ainsi, » au moyen de ce double rang de » pédales, former à volonté un » demi-ton majeur ou un demi ton » mineur, selon l'occurrence, & » selon que l'exigent les principes » & l'exécution même de la Musique. » Il a fait plus, puisqu'on voit chez lui des harpes qui, par

un mécanisme particulier, produisent le même effet avec sept pédales :  
 « Ce nouveau moyen , ajoute M.  
 » l'Abbé R. , réunit la perfection ;  
 » l'exactitude & la simplicité. »

Les cordes à vide présentent un ordre diatonique des sons qu'on suppose tous bémols ; sçavoir , *ut* bémol , *re* bémol , *mi* bémol , *fa* bémol , *sol* bémol , *la* bémol , *si* bémol. Les pédales du rang inférieur raccourcissent chaque corde de ce système , de la valeur d'un demi-ton chromatique , & donnent ainsi les sept notes naturelles , *ut* , *re* , *mi* , *fa* , *sol* , *la* , *si*. Les pédales du rang supérieur , plus courtes de deux pouces , qui raccourcissent la corde de la valeur de deux demi-tons chromatiques , donnent les sept sons dièses , *ut* dièse , *re* dièse , *mi* dièse , *fa* dièse , *sol* dièse , *la* dièse , *si* dièse. Par ce moyen , chaque note a son demi-ton diatonique , tant au-dessus qu'au-dessous. Un *ut* , par



exemple, a pour demi-tons diatoniques, *ut-re* bémol, & *ut si*, l'un au-dessus, l'autre au-dessous; & pour demi-tons chromatiques, *ut-ut* dièse en montant, & *ut ut* bémol en descendant.

Pour l'accord de cet instrument, on a vu que les cordes ouvertes ou à vide, présentent des quintes justes, & qu'ainsi on obtient le premier demi-ton chromatique; sçavoir, le *fa* naturel, en le prenant comme quinte juste de *si* bémol, déjà accordé parmi les cordes ouvertes. Les demi-tons chromatiques des notes naturelles sont donnés par les pédales supérieures, le premier des tons, sçavoir, *fa* dièse, se prenant comme quinte juste du *si* naturel qui termine les quintes du premier rang des pédales. C'est ainsi qu'on parvient à avoir 21 sons à la quinte juste l'un de l'autre, sans *tempérament*, sans aucune de ces altérations qu'exigent les instrumens

880 *Journal des Sçavans,*

bornés & gothiques qui servent de base à la théorie de plusieurs modernes.

[ *Extrait de M. Dupuy.* ]

**TRAITÉ des Maladies des Grains.**

Ouvrage dans lequel on expose la manière dont elles se forment, leurs progrès, les particularités qu'elles offrent, les différens produits qu'on en obtient par l'analyse chymique, comparée avec celle des grains sains, leurs causes, l'influence qu'elles peuvent avoir sur la santé des hommes & sur celle des bestiaux; le tort qu'elles font aux Cultivateurs, & les moyens d'en préserver. Avec Fig.  
Par M. l'Abbé *Tessier*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Médecine. A Paris, chez la veuve Hérissant, Imprimeur Libraire, rue Neuve-Notre-Dame.

& Théophile Barrois le jeune,  
Libraire, rue du Hurepois. 1 vol.  
in-8.<sup>o</sup> Broché 6 liv. ; & avec les  
Planches enluminées, 7 liv. 16 s.

**M.** l'Abbé Tessier, connu par plusieurs Mémoires & particulièrement par un livre [1] intitulé : *Observations sur plusieurs maladies de Bestiaux*, dans l'Ouvrage dont nous allons rendre compte, considère les grains principaux, tels que le seigle, le froment, l'orge & l'avoine, en état de santé & en état de maladie. C'est ainsi qu'il entre en matière après un court avertissement : « Les » végétaux, composés de parties » solides & fluides, qui ont une » action réciproque les unes sur les » autres, exercent, comme les » animaux, certaines fonctions, » dont le dérangement constitue

[1] Ce Livre se trouve chez les mêmes  
Libraires.

» l'état de maladie. Car la structure  
» admirable de leurs organes, la  
» manière dont ils croissent, se nour-  
» rissent & se multiplient, les phé-  
» nomènes qu'on y découvre pen-  
» dant leur durée; tout indique,  
» tout annonce, tout établit une  
» analogie frappante entre eux & les  
» êtres animés. Ils ont aussi des  
» fibres & des vaisseaux, dans les-  
» quels sont portés des sucs de di-  
» verse nature. Le tissu de leurs  
» feuilles est tellement fabriqué,  
» qu'on ne peut douter qu'elles ne  
» servent à la transpiration insen-  
» sible. C'est dans les fleurs, que  
» s'élabore & se perfectionne une  
» poussière destinée à reproduire les  
» individus, par le jeu des éta-  
» mines sur les pistils. On voit  
» des plantes alternativement veiller  
» & dormir; on en voit marquer  
» une extrême sensibilité à l'ap-  
» proche des corps qui les tou-  
» chent. Si elles sont privées du  
» mouvement progressif, par le-

quel les animaux se transportent d'un lieu dans un autre, elles en sont dédommagées par un mouvement de végétation qui leur est particulier & qui leur fait occuper un plus grand espace. Il n'est donc pas étonnant que, parmi les végétaux, comme parmi les animaux, les uns, traités favorablement par la Nature, suivent sans trouble le cours d'une vie plus ou moins longue, tandis que les autres, nés plus frêles & plus délicats, ou exposés au choc d'un grand nombre d'agens nuisibles, éprouvent dans leur santé des altérations, qui les détruisent & les empêchent de parvenir à un âge avancé, &c.

M. l'Abbé Tessier s'occupe d'abord du seigle, dont il développe toute la végétation, depuis la germination jusqu'à la maturité. Il assiste sur-tout sur les phénomènes de la floraison, & rapporte des expériences suivies & curieuses, qu'il a

faites sur l'irritabilité des parties de la fructification de cette plante. Avant M. l'Abbé Tessier, on avoit observé que les éramins de certaines plantes étoient irritables, mais personne n'avoit encore reconnu cette propriété dans les graminées & n'avoit tenté, comme lui, des expériences, pour confirmer un fait aussi intéressant. La maladie, à laquelle le seigle est le plus sujet, est celle qu'on appelle *ergot*, à cause de la forme du grain, qui en est le produit. M. l'Abbé Tessier l'examine sous deux rapports, physiquement d'abord ou indépendamment de ses effets, & ensuite relativement à ses effets: distinction, qui établit un ordre clair dans tout ce qu'il dit sur cet objet. Il a fait ses recherches principales sur l'ergot dans le Pays où il est le plus abondant, c'est-à-dire, en Sologne; ce qui lui a donné lieu de l'observer d'une manière plus sûre; il le décrit avec plus d'exactitude, qu'on n'avoit fait

jusqu'ici : il détaille ce qui concerne la forme , la grosseur , la pesanteur , les différences , &c. il a trouvé des grains composés d'ergot & de seigle , observation nouvelle , qui lui sert à expliquer la manière dont il se forme. Dans ce cas , la partie de seigle , qui est plus ou moins considérable est la plus éloignée de l'insertion ; la partie d'ergot est dans la base , à laquelle elle adhère. En outre , M. l'Abbé Tessier avoit vu que c'étoit vers le côté du germe que commençoit l'altération du grain destiné à être ergot ; d'où il conclut , avec réserve cependant , que cette graine monstrueuse se forme par *l'accroissement* du germe , contre nature , aux dépens du corps farineux. Il a analysé l'ergot & le seigle comparativement par tous les moyens , que la Chymie moderne fournit. MM. Modele , Parmentier & Read avoient avant lui analysé l'ergot seulement. Les procédés de M. l'Abbé Tessier , qui déclare que

dans ce travail il a été conduit & aidé par feu M. Bucquet, sont plus exacts, plus suivis & plus concluans. Il en résulte que l'ergot est une substance émulsive, au lieu d'être une substance farineuse, comme MM. Modele & Parmentier l'avoient avancé. L'analyse de M. Read est plus conforme à celle de M. l'Abbé Tessier. L'article des causes est ordinairement un des plus difficiles: M. l'Abbé Tessier rapporte les opinions adoptées sur cet objet, & les expériences particulières qu'il a imaginées pour juger chacune d'elles, & pour confirmer ses observations. Il y en a une très-frappante; c'est celle par laquelle, en imitant en Beauce le terrain de la Sologne, & en le tenant dans le même état, où il est dans cette Province, il a produit beaucoup d'ergots dans un petit espace. En Beauce ordinairement, il n'y en a presque pas.

¶ Ce qui concerne l'ergot par rapport à ses effets étoit le point le



plus important. Plusieurs Savans lui avoient attribué des maladies des hommes; d'autres avoient essayé de l'en justifier, & entr'autres M.M. Model, Parmentier & Schleger. M. l'Abbé Tessier a cherché à connoître la vérité, & s'est livré avec zèle & persévérance aux expériences de détail, qu'il lui a fallu faire pour y parvenir. Après avoir rapporté les diverses opinions & les motifs sur lesquels elles sont appuyées, il rend compte des expériences qu'il a faites pour juger ce grand procès. Elles sont nombreuses, exactes & accompagnées de soins & de précautions, qui en assurent les résultats. M. l'Abbé Tessier les range sous trois ordres. Dans le premier, sont celles qui prouvent jusqu'à quel point l'ergot récent peut être funeste; dans le deuxieme, celles qui constatent l'extrême répugnance des animaux de tout genre & de toute espèce pour cette graine; dans le troisieme en-

fin, celles qui démontrent que de l'ergot ancien, de diverses Provinces, de quelque manière & sous quelque forme qu'il soit donné, est constamment mortel & procure la gangrène sèche. M. l'Abbé Tessier compare ensuite les symptômes des maladies, qui ont fait mourir les animaux, nourris d'ergot mêlé à d'autres alimens, avec ceux qu'ont éprouvés les hommes dans les épidémies attribuées à cette graine; ces symptômes paroissent être absolument les mêmes; les conséquences en sont aisées à tirer; on voit par-là que MM. Model, Parmentier & Schleger se sont trompés; M. l'Abbé Tessier fait connoître pourquoi; c'est que ne pensant pas que l'ergot pût entrer pour beaucoup dans la nourriture des hommes, ils n'en avoient donné que très-peu aux animaux de leurs expériences. M. l'Abbé Tessier ayant découvert que l'ergot est dû à deux causes combinées, dont une n'est pas

pas au pouvoir des hommes, c'est-à-dire à l'humidité du sol, il indique des moyens d'en diminuer la production, & propose plusieurs manières de séparer du seigle ce qui s'y en trouve.

Le froment, dont M. l'Abbé Tessier développe la végétation, comme il a développé celle du seigle, peut être attaqué par quatre maladies, savoir la rouille, la carie, le charbon & la rachitisme. M. l'Abbé Tessier ne parle pas de cette dernière, parce qu'il ne l'a jamais vue. Il se réserve à traiter en détail du charbon à l'article de l'avoine, ce dernier grain y étant le plus sujet. Il décrit la rouille, explique la manière dont elle se forme & ses causes, prouvées par des expériences, puisqu'il est parvenu à la procurer à différentes graminées; il apprend comment on peut en rendre les effets moins considérables; car les brouillards en étant évidemment la cause, il est impos-

890 *Journal des Sçavans*,

sible de la prévenir. Nous rappor-  
tons une réflexion de l'Auteur, qui  
nous a paru propre à éclairer la  
cause d'une erreur, dans laquelle  
tombent les habitans de la cam-  
pagne. « Ce que j'avois à dire sur  
« la rouille, sera terminé par cette  
« réflexion : l'opinion des habitans  
« de la campagne sur la cause de  
« cette maladie est celle que les  
« Physiciens ont adoptée. L'exac-  
« tude de leurs observations à cet  
« égard, est sans doute la source  
« de l'erreur dans laquelle ils don-  
« nent ; quand ils attribuent aux  
« brouillards toutes les maladies  
« des grains. »

M. Tillet, de l'Académie des  
Sciences, s'étoit spécialement oc-  
cupé de la carie. M. l'Abbé Tessier  
qui a été au-delà dans ses recher-  
ches, rend aux travaux utiles de M.  
Tillet toute la justice, qui leur est  
due. Nous citerons quelque chose  
de ce morceau, qui fait honneur  
aux sentimens de l'Auteur, & qui

est une preuve de l'idée qu'il a conçue de l'ouvrage & de la personne de M. Tillet. Après avoir fait voir que les maladies des grains étoient autrefois prises les unes pour les autres ; M. Tillet, dit-il, « parvint » à débrouiller tout ce cahos, & » sçut fixer des noms convenables à » chaque maladie, en sorte qu'il n'est » pas possible de les confondre maintenant. Il résulte en outre du travail de M. Tillet, un avantage » bien précieux, celui de pouvoir » détruire, ou plutôt prévenir une » maladie de grains, qui fait un » tort considérable aux récoltes. » Mais ce travail étoit encore susceptible d'être perfectionné, comme on le verra bientôt. La maladie n'avoit point été examinée sous tous les points de vue, &c. &c. Au reste, c'est attacher des fleurs de plus à la couronne qu'a méritée M. Tillet, puisque si j'ajoute quelque chose aux connoissances qu'il a répandues, c'est à

» lui qu'on en est redevable, son  
» Ouvrage ayant servi de base à  
» cette partie du mien. » Nous ne  
suivrons pas M. l'Abbé Tessier dans  
les détails, dans lesquels il entre  
sur la carie. Nous dirons seulement  
qu'il a considéré cette maladie du  
froment sous deux rapports, comme  
il avoit considéré l'ergot, qu'il l'a  
décrite avec toute l'étendue, dont  
elle étoit susceptible, qu'il a, com-  
me M. Tillet, reconnu que sa prin-  
cipale cause étoit la contagion,  
d'autant plus qu'il a produit des épis  
cariés en grand nombre, en inocu-  
lant de la poudre de grains cariés,  
de l'huile même, & de l'extrait de  
carie obtenus par distillation & éva-  
poration; ces dernières expériences  
sont ingénieusement faites & dignes  
d'être remarquées. M. l'Abbé Tessier  
a donné de fortes doses de poudre  
de carie à des animaux, qui n'en  
ont pas été incommodés; il en con-  
clud qu'elle n'est pas dangereuse  
comme l'ergot. Cependant il dit

qu'elle fait mal aux batteurs, mais sans suites fâcheuses. Il examine l'influence qu'elle a sur la mouture & sur la qualité du pain, & le tort qu'elle fait aux Cultivateurs en les privant quelquefois d'un quart de leurs récoltes; enfin il indique beaucoup de moyens préservatifs, qu'il a tous éprouvés avec soin, au lieu d'un seul, que M. Tillet avoit indiqué. Il les range sous quatre classes, il donne le calcul des prix des ingrédients, qui entrent dans les diverses compositions, & fait voir qu'on peut dans chaque Pays trouver une méthode simple & peu dispendieuse. C'est d'après la connoissance des principes chimiques de la carie & leur manière d'agir sur le grain, que M. l'Abbé Teulier conseille différens remèdes préservatifs dont il a bien constaté l'efficacité par l'expérience. Ce n'est pas la première fois qu'une découverte conduit à une autre, & on a raison de dire que les Sciences s'aident mutuellement.

Tout cet article est traité par M. l'Abbé Tessier avec clarté, & nous a paru de la plus grande utilité.

M. l'Abbé Tessier, après avoir seulement décrit le charbon dans le froment & dans l'orge, pour en faire connoître les particularités, parle de cette maladie dans l'avoine, avec plus d'étendue, en suivant l'ordre qu'il a établi à l'égard de l'ergot & de la carie; c'est-à-dire, il le développe, en rapporte l'analyse chimique comparée avec celle de l'avoine saine, analyse qu'il a faite avec M. Cornette, de l'Académie des Sciences; il en explique les causes, jusqu'ici inconnues; il expose l'innocuité de la poudre charbonnée sur les animaux, qui en mangent de fortes doses; l'influence qu'elle a sur la qualité des pailles & de l'avoine, & le tort qu'elle fait aux Cultivateurs en diminuant les récoltes autant & même plus que la carie. Car le charbon attaque le froment, l'orge & l'avoine, au lieu



que la carie n'attaque que le froment. M. l'Abbé Tessier insiste sur le charbon, parce qu'avant lui on s'étoit seulement contenté de le décrire. Il prouve que les moyens propres à préserver le froment de la carie, préservent aussi du charbon le froment, l'orge & l'avoine; découverte, qui n'est dûe qu'à lui, & qui est d'une très-grande importance, puisqu'elle tend à augmenter de beaucoup les récoltes.

L'Ouvrage est terminé par un tableau comparé des quatre maladies dans tous les points.

Il y a sept Planches dans le Livre. On les trouvera ou simplement gravées, ou enluminées. Ces Planches serviront à empêcher que désormais ou ne confonde ces maladies, comme elles l'ont été jusqu'à présent. Le simple exposé que nous venons de faire des recherches & des découvertes de M. l'Abbé Tessier, suffit pour faire sentir l'importance & l'utilité de son Ouvrage.

896 *Journal des Sçavans*,

Son style a tout le mérite qu'on peut y désirer, c'est-à-dire l'exac-  
tude, la simplicité & la clarté les  
plus convenables au sujet.

[ *Extrait de M. Macquer.* ]

**M É M O I R E** relatif à quelques  
objets intéressans, pour la Ville  
de Bordeaux; lu par M. Dupré  
de Saint-Maur, Intendant de  
Guienne, & Directeur de l'Ac-  
adémie des Sciences de Bordeaux,  
à la Séance publique du 7 Mars  
1782. A Bordeaux, chez Michel  
Racle, Imprimeur agrégé de  
l'Académie, rue S. Jacques, 76  
pages in 4.<sup>o</sup> Avec 4 Planches.

**L**E nom de M. Dupré de Saint-  
Maur étoit déjà célèbre dans les  
Lettres par les Ouvrages de M. son  
père: il paroît cette fois avec encore  
plus d'éclat, puisque c'est un Ad-  
ministrateur éclairé, dépositaire de  
la confiance du Roi, qui fait servir  
au bien public, & dépose dans le

sein d'une Académie les lumières que son état lui procure, & qui forme des projets utiles, dont l'influence de son autorité & de son rang peuvent accélérer l'exécution. Il commence par rappeler la mémoire de M. de T O U R N Y, l'un de ses plus illustres prédécesseurs, comme d'un grand homme, de qui la Ville de Bordeaux tient une partie de son existence. « Les principaux monumens de sa splendeur » ne doivent-ils pas en effet, dit » M. D., rappeler sans cesse que » c'est M. de Tourny qui l'a tirée » de l'état de langueur dans lequel » elle végeoit ? La gloire de cet » Administrateur m'a paru long- » temps un écueil contre lequel les » prétentions de ses successeurs se- » roient dans le cas de venir se bri- » ser & s'anéantir : cependant, sans » aspirer à la même célébrité, il » peut leur être permis de chercher » à s'animer du même esprit. » Mais M. de Tourny éprouva des contrai-

diction qui répandirent de l'amertume sur la vie. M. de Saint-Maur, en consultant l'opinion publique, s'est plu à soumettre ses vues au jugement d'une assemblée choisie, & qui réunit une portion éclairée des premières classes des citoyens : cette marche plus sûre & plus engageante doit lui concilier l'affection des peuples qui sont soumis à son autorité, & lui rendre le bien plus facile à opérer.

Les marais dont la Ville est environnée, y ont causé de tout temps de terribles épidémies. En parcourant les chroniques anciennes, mises au jour par de Lurbe, d'Arnal, Tillet, &c., on a peine à concevoir que Bordeaux ait pu résister à des fléaux qui ressembloient à la peste; sur-tout en 1411, 1475, 1519, 1555, 1585 & 1599. Henri IV ordonna le dessèchement de ces marais, & l'on ouvrit un canal qui s'appelle la grande Jalle. Il semble que dans les temps de

trouble & d'ignorance, avant que les Anglois eussent été entièrement chassés de la Guyenne, en 1450, on regardoit ces marais comme une forification naturelle qu'il étoit utile de conserver; & qu'en conséquence on avoit plutôt cherché à maintenir les eaux à une grande hauteur, qu'à les évacuer. Lorsque le commerce de Bordeaux s'est étendu, & que la population s'est augmentée, on a bâti par-tout & jusques dans les endroits marécageux; mais l'on a encore augmenté l'inconvénient en bâtissant l'immense fauxbourg des Chartrons, & en fermant par des maisons les canaux qui conduisoient les eaux de ces marais jusques à la rivière.

En 1781, il mourut pendant les six mois d'automne 1137 personnes dans une partie des Paroisses qui bordent les marais, là où il n'en étoit morts que 706 dans pareils mois l'année précédente; c'est ce qui réveilla l'attention du vigi-

lant Magistrat , dont nous rapportons les réflexions : il vit que les ruisseaux & les égouts avoient été rétrécis, encombrés, obstrués ; il fit une visite & des nivellemens ; il suivit dans toutes les parties de leur cours la Deveze & les autres égouts ; & il donna aux Magistrats municipaux les conseils que l'intelligence & le zèle lui dictoient. Mais le seul moyen de réussir complètement à détruire les marécages , seroit de construire un canal de ceinture tout autour de la Ville , vingt pieds au-dessous du sol des marais qu'il traverseroit ou cotoyeroit ; il est aisé de sentir que dès-lors il n'y resteroit pas une goutte d'eau : des terrains précieux seront rendus à la culture , ou deviendront habitables ; & la Ville de Bordeaux sera pour jamais délivrée de ces vapeurs empoisonnées qui , sans cela , finiroient sans doute par y ramener ces jours de désolation & de deuil , dont l'histoire des siècles passés fait

souvent mention. Ce canal formeroit un port de 4 à 5 mille toises d'étendue, par le moyen duquel on débarasseroit les bords de la rivière, des bateaux qui apportent les denrées de toute espèce du haut Pays, & reportent des marchandises: on auroit des chantiers & des dépôts pour les bois, pour les grains & les vins, & des ateliers pour les manufactures; on relegueroit sur ces mêmes rives les Amidonniers, les Tanneurs, les Teinturiers, les Bouchers & tous ces autres fabricans ou artisans, qu'une police bien entendue, autant que leur propre intérêt, doit éloigner du centre des Villes. Les octrois de Bordeaux qui consistent en droits sur les entrées & la vente des vins en détail, pourroient augmenter d'un quart, & procurer la libération des dettes, le nettoisement des rues, & divers avantages pour la Ville de Bordeaux.

M. de Saint-Maur jette ici un

coup d'œil rapide sur les choses utiles  
 les que l'augmentation de revenus  
 procureroit à cette grande ville, si  
 désireroit une école gratuite pour l'art  
 de nager qui sauveroit la vie à plus  
 sieurs milliers d'hommes : la ville  
 feroit mieux gardée, plus éclairée ;  
 on pourroit y établir des Ecoles de  
 Chymie & de Physique ; consolider  
 l'établissement de l'Académie  
 de Peinture ; établir une Chaire  
 d'Architecture navale pour la cons-  
 truction des vaisseaux, afin de sup-  
 pléer à un défaut d'instruction dans  
 la classe des constructeurs, qui ex-  
 pose aux plus terribles dangers de  
 vie & la fortune d'une multitude de  
 citoyens. A cet égard, nous appre-  
 nons que M. l'Abbé Dupont des  
 Jumeaux, attiré & secondé par M.  
 l'Intendant, va donner des preuves  
 de son zèle, en ouvrant un Cours  
 public & gratuit sur cette partie :  
 nous avons eu occasion de faire  
 connoître plusieurs fois dans notre  
*Journal* les preuves qu'il a données



de son habileté dans les Mathématiques.

Le canal formant un large fossé garantirait mieux la Ville d'un coup de main que le Château Trompette, bâti par Louis XIV, cette inutile forteresse, qui faisant une espèce de tache sur le plan, comme dans l'histoire de la Ville de Bordeaux, rappelle sans cesse ces temps de trouble & d'anarchie que ses habitans ont à jamais abjurés : sa destruction, dit M. D., est devenue indispensable, & l'Etat y trouveroit un bénéfice évalué à quatorze millions. Déjà même on a fait le plan d'une nouvelle Ville, qui s'élèvera sur l'emplacement du Château Trompette, dans le milieu de laquelle une statue du Roi consacra la mémoire de ses bienfaits, les succès de la France, les avantages de la paix, la liberté de l'Amérique, & celle de la navigation & du commerce.

La masse énorme de terre que le

déblai du nouveau canal produira ,  
serviroit à former un atterrissement ,  
ou plutôt un vaste Quai qui , re-  
dressant un peu le cours de la Ga-  
ronne, & le resserrant, lui donne-  
roit la force de se débarrasser d'un  
banc de sable incommode qui,  
dans l'état présent, s'accroît tous  
les jours; & qui, si l'on n'y met  
ordre, obligera la Marine de chere-  
cher, d'ici à un petit nombre d'an-  
nées, d'autres chantiers de cons-  
truction, puisqu'il n'y a déjà plus  
que quelques jours de haute marée  
dans le mois où il se trouve assez  
d'eau pour que l'on puisse lancer les  
vaisseaux. Ici l'on trouve une disser-  
tation assez étendue sur ce banc de  
sable de la manufacture, & le rap-  
port des Ingénieurs qui furent nom-  
més en 1773 pour examiner les  
moyens d'y remédier, avec un plan  
très-détaillé & très-bien gravé de la  
rivière de Bordeaux. On proposoit  
de construire un épi qui avançât de  
30 toises dans la rivière, & fût

placé de manière à renvoyer les eaux sur le banc de sable ; mais il suffiroit de détendre la rive droite , aux dépens de laquelle se forme le banc de sable : on pratiqueroit aussi dans la largeur de ce nouveau Quai, douze ou quinze formes ou bassins propres à carêner les navires : avec le secours de ces formes , l'opération du carénage deviendroit des trois quarts moins longue & moins dispendieuse. Les vaisseaux dont les assemblages ne seroient plus tourmentés par la manœuvre fatigante qu'on leur fait subir pour les coucher sur les pontons , dureroient plus long-temps , résisteroient mieux à la mer , & les naufrages ne seroient plus aussi fréquens ; on éviteroit aussi les incendies que le carénage sur les pontons occasionne souvent : l'on n'auroit plus cette crainte du feu à objecter au projet d'un pont de bateaux dont on parle depuis long-temps ; ce pont semble être nécessaire pour la communica-

tion de cette grande Ville , & Port-  
portation des denrées de l'entre-  
deux mers. Cependant M. de S. Ma-  
ne dissimule pas les difficultés que  
l'on objecte à la construction de ce  
pont , l'embaras qui en résulter-  
oit pour la navigation d'une quan-  
tité immense de bateaux mûrs. Les  
glaces , les crues d'eaux , & sur-  
tout le danger des navires qui  
dans un ouragan , seroient jetés  
contre le pont : lorsqu'il en sera  
temps , on pourra s'occuper à dis-  
cuter plus en détail cette grande  
question.

Les besoins du commerce sur  
lequel cet Administrateur éclairé et  
sans cesse les yeux ouverts , donnent  
lieu de désirer que la Chambre de  
Commerce puisse avoir des fonds  
à employer au bien public. Je crois,  
dit-il , que le Gouvernement de-  
vroit être assuré de lui rendre une  
activité proportionnée à son zèle ;  
s'il vouloit lui abandonner la dispo-  
sition de la caisse de la route de

Cordouan, sur laquelle elle paroît d'ailleurs avoir les titres les mieux fondés ; cette caisse n'étant formée que du produit d'un droit qui se lève sur les navires à l'entrée de la Gironde pour l'entretien du fanal, il seroit de toute justice qu'elle pût disposer en faveur du commerce du produit de ce droit. Pareille faveur a été accordée en 1773 à la Chambre du Commerce de Rouen.

Le grand projet du canal de ceinture pourroit monter à quatre millions ; on les retrouveroit bientôt dans l'augmentation des revenus de la Ville & des droits du Roi, en ajoutant une légère contribution sur les terrains adjacens, dont la valeur deviendroit dix fois plus grande. On pourroit mettre l'entreprise dans les mains d'une compagnie ; & déjà de riches Négocians ont parlé de faire leur soumission, en supposant qu'on leur abandonnât pour un temps l'augmentation des octrois & des droits

du Roi. On trouve ici en abrégé le plan des arrangemens à prendre pour la formation de cette Compagnie par actions & loterie. Les embellissemens déjà faits, & que l'on pourra faire encore à cette belle Ville, la rapprocheront bientôt de l'état où elle étoit au temps d'Aufone. Cet Auteur, dans une description séduisante de la Ville de Bordeaux, semble dire qu'elle étoit déjà alignée, formée par des rues larges, aboutissant à de grandes places, & dirigées vers chacune des portes : cette description faite par un Auteur célèbre, du quatrième siècle, est un titre de gloire pour la Ville de Bordeaux ; mais aussi Aufone lui devoit quelque reconnaissance : quoique né à Bazas, il avoit fait ses études à Bordeaux ; il y trouva des maîtres capables d'accélérer ses progrès dans la carrière des Lettres ; & ces progrès furent si rapides que, sur sa réputation, l'Empereur Valentinien le fit venir

à Rome pour lui confier l'éducation de son fils Gratien qui , étant ensuite parvenu lui-même à l'Empire , crut devoir n'omettre aucun moyen de témoigner sa reconnoissance à son instituteur , & finit par l'élever aux honneurs du Consular. S'il n'étoit pas né à Bordeaux , non plus que Montagne & le Président de Montesquieu , cette Ville n'a pas moins le droit de les revendiquer , comme ayant été leur première ou leur principale habitation. Il y a peu de villes qui ait été si florissante dans des temps si reculés : si dans les siècles de barbarie & d'ignorance elle avoit déchu de son ancienne splendeur , elle reprend depuis plus d'un siècle sa supériorité. Un commerce immense , fondé sur la base inébranlable du produit d'un territoire unique en son genre , & étayé par tous les avantages de la situation la plus heureuse , lui assurant en retour les trésors des quatre parties du monde , devient le gage de sa

grandeur future : déjà la population semble croître à vue d'œil ; de tous côtés les Etrangers y arrivent en foule pour partager les richesses, & les édifices ne s'élèvent plus assez promptement pour recevoir les nouveaux habitans, qui y appellent les arts & les sciences ; elle doit sçavoir gré à M. de S. M. d'être ainsi occupé du soin d'accélérer le progrès de ses accroissemens, de chercher à lui procurer les moyens de jouir avec agrément de son opulence, de purifier l'air que ses citoyens respirent, & de couvrir, par de riantes habitations, des marais dangereux qui l'entourent dans plus de la moitié de la circonférence. Ajoutons à ce bienfait celui d'augmenter l'émulation d'une Académie dont on a droit d'attendre, dans une Ville peuplée de plus de cent mille habitans, des travaux utiles & des Mémoires intéressans.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]



*EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois d'Août 1782, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Acad. Royale des Sciences.*

**L**A température de ce mois a été froide, pluvieuse & très-désagréable. Les blés ont été mouillés & une partie a germé, de manière qu'ils ne seront pas de garde. On craint bien que le raisin ne mûrisse pas. Presque tous les fruits tombent & sont piqués par les insectes. La moisson n'étoit pas encore faite à la fin du mois.

*Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1695, 29  $\frac{1}{2}$  lig. En 1706, 5  $\frac{1}{2}$  lig. vent sud & ouest. En 1725, 31 lig. En 1744, 15  $\frac{1}{2}$  lig. température chaude & sèche. En 1763, température assez chaude & assez*

912 *Journal des Sçavans,*

sèche. *Vent* sud-ouest. *Plus grande chaleur*,  $28 \frac{1}{2}^{\circ}$ , le 19. *Moindre*  $11^{\circ}$ , le 6. *Moyenne*  $17, 4^{\circ}$ . *Plus grande élévation du baromètre*, 27 po.  $9 \frac{1}{2}$  lig. le 20. *Moindre*, 27 po.  $4 \frac{1}{2}$  lig. le 14, *moyenne*, 27 po. 7, 2 lig. *Nombre des jours de pluie*, 9.

*Températures correspondantes aux points lunaires.* Le 1.<sup>er</sup>, (*D. Q.*) couvert, pluie. Le 2, (*apogée*) *idem*, tonnerre. Le 5, (*lunif. bor.* & le 4.<sup>e</sup> jour avant la *N. L.*) nuages, vent froid. Le 9 (*N. L.*) *idem*, pluie. Le 12, (*equin. descend.*) *idem*, doux. Le 13, (4.<sup>e</sup> jour après la *N. L.*) couvert, vent froid. Le 16, (*P. Q. & périgée.*) nuages, vent. Le 18, (*lunif. austr.*) couvert, pluie, vent. Le 19, 4.<sup>e</sup> jour avant la *P. L.*) nuages, pluie, brouillard. Le 23, (*P. L.*) couvert, chaud. Le 26 (*equin. ascendant.*) nuages, frais. Le 27, (4.<sup>e</sup> jour après la *N. L.*) couvert, vent. Le 30, (*D. Q.*) nuages, frais.

En

Mai 1783. 913

En 1782, vent dominant, sud-ouest. Il fut violent les 8, 14 & 17.

Plus grande chaleur, 19, 9<sup>d</sup>, le 21 à 2 h. soir, le vent sud-ouest, & le Ciel couvert avec pluie. Moindre 7, 0<sup>d</sup>, le 31, à 4 $\frac{1}{2}$  h. matin, le vent nord & le ciel serein. Différence, 12, 9<sup>d</sup>. chaleur moyenne; au matin, 10, 3<sup>d</sup>; à midi 15, 2<sup>d</sup>; au soir, 12<sup>d</sup> du jour, 12, 6<sup>d</sup>.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 2, 4 lig. Le 26 à 5 h. matin, le vent ouest frais, & le ciel en partie couvert; moindre, 27 po. 4, 11 lig. Les 7 & 8 à 2 h. du soir, le vent sud-ouest, & le ciel couvert, avec pluie. Différence, 9, 5 lig. Elévation moyenne, au matin, 27 po. 9 lig.; à midi, 27 po. 9 lig.; au soir, 27 po. 10, 0 lig. Du jour, 27 po. 9, 8 lig. Marche du baromètre. Le 1.<sup>er</sup> à 4 $\frac{1}{2}$  h. matin, 27 po. 9, 4 lig. Du 1.<sup>er</sup> au 2, baisse de 2, 6 lig. Du 2 au 5, montée de 4, 9 lignes. Du 5

Mai.

Q9

914 *Journal des Sçavans,*

au 8, *baissé* de 6, 8 lig. Du 8  
 au 11, *monté* de 5, 9 lig. Du 11  
 au 12, *baissé* de 5, 4 lig. Du 12  
 au 13, *monté* de 3, 11 lig. Du 13  
 au 14, *baissé* de 4, 0 lig. Du 14  
 au 15, *monté* de 5, 1 lig. Du 15  
 au 16, *baissé* de 2, 2 lig. Du 16  
 au 17, *monté* de 2, 10 lig. Du 17  
 au 18, *baissé* de 3, 6 lig. Du 18  
 au 20, *monté* de 4, 6 lig. Du 20  
 au 22, *baissé* de 1, 9 lig. Du 22  
 au 26, *monté* de 5, 1 lig. Du 26  
 au 28, *baissé* de 8, 11 lig. Du 28  
 au 31, *monté* de 8, 10 lig. Le 31,  
 à 9 h. soir, 28 po. 2, 3 lig. On  
 voit que le mercure a beaucoup  
 varié, sur-tout, en montant les 4,  
 8, 13 & 15; & en descendant,  
 les 6, 7, 12, 14 & 18.

*Hygromètre de M. Deluc, jus-*  
 qu'au 11. *Plus grande élévation,*  
 72, 0<sup>d</sup>, le 6, à 2 h. soir, le vent  
 sud-ouest, & le ciel en partie cou-  
 vert. *Moindre,* 32, 8<sup>d</sup>, le 10 à  
 5 h. matin, le vent ouest & le ciel  
 couvert, avec pluie. *Différence,*

Mai 1783. 915

37, 2<sup>d</sup>. *Élévation moyenne*, au matin, 44, 4 ; à midi, 61, 7<sup>d</sup> ; au soir, 58, 0 ; du jour, 55, 0<sup>d</sup>. L'hygromètre de M Buisart n'a pu être observé que jusqu'au 3.

Il est tombé de la pluie les 1, 2, 4, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 17, 18, 19, 21, 22, 25 & 28. Elle a fourni jusqu'au 12, 16, 4 lig. d'eau. Je n'ai pu mesurer les quantités d'eau qui sont tombées pendant le reste du mois, mon udomètre ayant été démonté pour le transporter à Laon, lieu de ma résidence actuelle, où je me propose de continuer désormais les observations.

Le tonnerre s'est fait entendre les 2, 21 & 22.

Nous n'avons eu aucune maladie régnante pendant ce mois.



Qq ii.

*Suite des Observations météorologiques faites à Laon & à Thierny, près Laon, pendant le mois de Septembre 1782.*

Plusieurs circonstances m'ayant déterminé à me fixer à Laon, ma Patrie, les Observations seront faites désormais dans cette ville. Elle est très-favorable, par sa situation, aux Observations météorologiques, étant bâtie sur une montagne isolée au milieu d'une plaine immense. J'ai trouvé, par les Observations correspondantes du baromètre, qu'elle étoit élevée de près de 50 toises au-dessus d'une petite rivière qui passe au bas de la montagne, de près de soixante toises au-dessus de Montmorency, & d'environ 100 toises au dessus de la Seine à Paris. Les Observations correspondantes ont été faites pendant les mois de Juin, Juillet & Août, à Montmorency, par un de mes Confrères,

Mai 1783. 917

& à Laon, par moi-même, en Juin & Juillet, & par ma nièce en Août. Les baromètres avoient été exactement comparés. Mes thermomètres & mes hygromètres sont exposés à Laon en plein nord, sur une cour où le soleil ne donne jamais. Aussi le thermomètre ne s'y est-il pas autant élevé cet été qu'à Montmorency; ce qui peut venir encore de la rareté de l'air dans un lieu aussi élevé. La plus grande chaleur a été en *Juin*, 22, 0°. En *Juillet*, 24, 0°. En *Août*, 18, 2°. Les élévations extrêmes & moyennes du baromètre ont été, en *Juin*, 28 po. 0, 0 lig. 27 po. 7, 0 lig. & 27 po. 9, 6 lig. En *Juillet*, 27 po. 10, 10 lig. 27 po. 5, 4 lig. & 27 po. 7, 11 lig. En *Août*, 27 po. 9, 6 lig. 27 po. 1, 8 lig. & 27 po. 5, 11 lig.

Je n'ai pas encore pu établir mon *udomètre* pour mesurer les quantités de pluie; à l'égard de l'*électromètre* ou du conducteur électrique, il faut

Qq iii

attendre que les préjugés sur les effets de cet appareil , soient dissipés dans ma Patrie.

Je vais commencer à donner les Observations du mois de Septembre , faites à Laon , jusqu'au 17 , & pendant le reste du mois à Thierny , éloigné d'une lieue de Laon. Ce village est situé au pied d'une montagne qui le borne à l'est & au sud. Le baromètre s'y soutient  $3 \frac{1}{2}$  lignes plus haut qu'à Laon , ce qui donne environ 50 toises de différence pour l'élévation. Mes instrumens y sont aussi exposés au nord.

Le mois de Septembre a été jusqu'au 15 , chaud , sec & très-agréable. Nous avons eu le 16 & le 17 , des orages considérables qui ont changé le temps ; il est devenu froid & pluvieux. Les vents qui soufflent ordinairement vers l'équinoxe se sont joints à cette température désagréable & contraire à nos vignes , qui promettent beaucoup pour la quantité , mais bien



Mai 1783.

919

peu pour la qualité. Le raisin mûrit difficilement. Le temps a été favorable pour les semailles. J'ai vu les dernières hirondelles le 28.

*Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie.* En 1695, 22  $\frac{1}{2}$  lig. En 1706, 18  $\frac{3}{8}$  lig. *Vent sud ouest.* En 1725, 11  $\frac{1}{8}$  lig. En 1744, 26  $\frac{1}{8}$  lig. *Température, froide & sèche.* En 1763, *vents dominans, sud ouest & nord.* *Plus grande chaleur, 18.<sup>d</sup> les 1 & 7.* *Moindre, 4  $\frac{1}{2}$  le 30.* *Moyenne, 12, 7.<sup>d</sup>* *Plus grande élévation du baromètre, 27 po. 11 lig. le 23.* *Moindre, 26 po. 6  $\frac{1}{2}$  lig. le 21.* *Moyenne, 27 po. 6, 1 lig.* *Nombre des jours de pluie, 7.* *Température, froide & sèche.*

*Températures correspondantes aux différens points lunaires.* Le 1.<sup>er</sup>, (*apogée*) couvert, vent froid. Le 2, (*lunist. bor.*) couvert, froid. Le 3, (*4.<sup>e</sup> jour avant la N. L.*) beau,

Qq 17

920 *Journal des Sçavans*,

brouillard, frais. Le 7, (*N. L.*)  
beau, chaud. Le 8, (*équinox. des-*  
*cend.*) beau. Le 11, (*4.<sup>e</sup> jour*  
*après la N. L.*) nuages. Le 12,  
(*périgée*) beau, brouillard. Le 14,  
(*P. Q. & lunif. austral*) beau,  
froid. Le 17, (*4.<sup>e</sup> jour avant la*  
*P. L.*) couvert, pluie, vent, ton-  
nerre. *Changement marqué.* Le 21,  
(*P. L.*) couvert, pluie. Le 22,  
(*équin. ascend.*) couvert, pluie;  
éclairs. Le 25, (*4.<sup>e</sup> jour après la*  
*P. L. & apogée*) beau, doux. Le  
28, (*lunif. bor.*) nuages, froid,  
pluie. Le 29, (*D. Q.*) couvert;  
vent froid.

En 1782, *vent dominant*, sud-  
ouest; il fut violent les 17, 18,  
19, 23 & 30.

*Plus grande chaleur*, 18, 0,  
le 14 à 2 h. *soir*, le vent ouest &  
le ciel serein. *Moindre*, 6, 0<sup>d</sup> le  
20 à 6 h. *matin*, le vent sud-ouest  
& le ciel en partie serein. *Différence*,  
12, 0<sup>d</sup>. *Chaleur moyenne*, au *matin*

Mai 1783. 921

20, 2<sup>d</sup>; à *midi*, 14, 6<sup>d</sup>; au *soir*, 11, 8<sup>d</sup>. Du *jour*, 12, 2<sup>d</sup>.

( *A Laon, du 1<sup>er</sup>. au 17.* ) *Plus grande élévation du baromètre*, 27 po. 11, 7 lig. Le 2, à 2 h. *soir*, le vent nord-est froid, & le ciel couvert. *Moindre*, 27 po. 1, 8 lig. le 16 à 2 h. *soir*, le vent sud-ouest, & le ciel couvert, avec pluie & tonnerre. *Différence*, 9, 11 lig. *Élévation moyenne*, au *matin*, 27 po. 7, 9 lig.; à *midi*, 27 po. 7, 7 lig.; au *soir*, 27 po. 7, 10 lig. Du *jour*, 27 po. 7, 9 lig.

( *A Thierny, du 19 au 30.* ) *Plus grande élévation*, 28 po. 2, 4 lig., le 28 à 10 h. *soir*, le vent sud-ouest, & le ciel en partie couvert. *Moindre*, 27 po. 5, 2 lig., le 18 à 10 h. *soir*, le vent sud-ouest violent, & le ciel couvert, avec pluie. *Différence*, 9, 2 lig. *Élévation moyenne*; au *matin* & au *soir*, 27 po. 10, 2 lig.; à *midi*, 27 po. 10, 8 lig. Du *jour*, 27 po. 10, 4 lig.

Qq v

*Marche du baromètre.* Le 1.<sup>er</sup> à 5.  $\frac{1}{2}$  h. *matin*, 27 po. 10, 2 lig.  
 Du 1.<sup>er</sup> au 2, *monté* de 1, 5 lig.  
 Du 2 au 5, *baissé* de 4, 3 lig.  
 Du 5 au 9, *monté* de 2, 3 lig.  
 Du 9 au 12, *baissé* de 2, 9 lig.  
 Du 12 au 13, *monté* de 0, 4 lig.  
 Du 13 au 16, *baissé* de 5, 10 lig.  
 Du 16 au 17, *monté* de 2, 10 lig.  
 Le 17, à 2 h. *soir*, (à Laon) 27 po. 4, 2 lig. Le 17, à 10 h. *soir*, (à Thierny) 27 po. 7, 0 lig. Du 17 au 18, *baissé* de 1, 10 lig. Du 18 au 19, *monté* de 6, 3 lig. Du 19 au 21, *baissé* de 3, 8 lig. Du 21 au 22, *monté* de 1, 10 lig. Le 22, *baissé* de 1, 2 lig. Du 22 au 25, *monté* de 4, 5 lig. Du 25 au 27, *baissé* de 3, 3 lig. Du 27 au 28, *monté* de 4, 9 lig. Du 28 au 30, *baissé* de 5, 10 lig. Le 30, *monté* de 2, 4 lig. Le même jour, à 10 h. *soir*, 27 po. 10, 10 lig. On voit que le baromètre a beaucoup varié, sur-tout, en *montant* les 19, 27, 28 & 30 ; & en *descendant*, les 4, 14, 15, 21 & 29.

*Hygromètre de M. Buiffart. Plus grande élévation*, 35, 2<sup>d.</sup>, le 9, à 2 h. soir, le vent nord-est & le ciel serein. *Moindre*, 10, 0<sup>d.</sup>, le 22, à 6 h. matin, le vent sud-ouest & le ciel couvert, avec pluie. *Différence*, 15, 2<sup>d.</sup>. *Elévation moyenne*, au matin, 22, 0<sup>d.</sup>; à midi, 27, 9<sup>d.</sup>. Au soir, & du jour, 24, 9<sup>d.</sup>.

Il est tombé de la *pluie* les 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 27, 28 & 30; elle fut très-abondante les 16 & 17.

J'ai entendu le *tonnerre* de près, les 16, 17 & 27, & de loin le 23.

Le 30 j'ai observé à 10 h. du soir une petite *aurore boréale* tranquille, peu élevée au-dessus de l'horizon; on remarquoit de temps en temps des flocons de lumière vers la grande Ourse & Cassiopée, qui paroissent & disparaissent. L'air étoit froid.

924 *Journal des Sçavans*,

Le 20 au soir, j'ai observé un beau *Parasélène*.

Nous n'avons point eu de maladies régnantes pendant ce mois.

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

### I T A L I E.

**S**AGGI di *Statica e Mechanica applicate alle arti ; dedicati all' Altezza Reale di Benedetto Maria Maurizio Duca del Chiabrese. Tomo primo. Verona. 1782. in 8.<sup>o</sup> 343 pag. avec fig.*

Cet Ouvrage est de M. *Lorgna*, Colonel des Ingénieurs au service de la République de Venise, & Professeur de Mathématiques à l'École Militaire de Vérone, le même qui a remporté un prix à l'Académie des Sciences de Paris, & à qui nous devons l'idée utile d'une Collection de Mémoires académiques

de tous les Sçavans d'Italie. Le premier volume de ces Mémoires vient de paroître. Nous avons eu occasion d'annoncer plusieurs fois des Ouvrages de M. Lorgna , soit comme habile Géomètre , soit comme sçavant Ingénieur. Le nouveau volume renferme les deux genres de mérite ; M. Lorgna a vu avec regret une trop grande séparation entre la théorie & la pratique ; il a cherché à les concilier ; il a choisi d'abord quelques parties de la statique , dans lesquelles il ne s'agit que de l'équilibre , & il a tâché de joindre la nature des causes avec l'art du calcul. Ce sont les fondemens d'une nouvelle science du mouvement , plutôt concrète qu'abstraite. Les calculs sont quelquefois assez compliqués , mais la nature du sujet y a forcé l'Auteur : il ne falloit pas renoncer à l'exactitude , & se contenter d'une méthode grossière , qui n'auroit prêté que peu de secours à la pratique.

Au reste, M. L. desire que la difficulté de l'entreprise lui serve d'excuse pour ce que l'on pourra trouver à desirer dans son Livre ; le projet de combiner la science avec la pratique, lui paroît mériter que d'autres Géomètres concourent avec lui pour compléter ce travail.

Après un grand nombre de théorèmes sur l'équilibre & la poussée de plusieurs verges inflexibles, l'Auteur introduit dans ses équations la condition d'une matière susceptible de tension, & il rapporte des expériences sur la force des bois qui sont tirés suivant leur longueur, & sur la résistance des briques mises dans un état de compression ; il examine aussi la force des pierres ; il en déduit la résistance d'un mur qu'une force tend à renverser ; la poussée d'une couverture triangulaire ou pentagone qui porte sur les murs.

La théorie d'un plus grand nombre de verges inflexibles le conduit



au calcul des voûtes, & de la résistance des cintres en bois ; & cet objet , qui remplit la moitié du volume , méritoit d'autant plus d'occuper ce Sçavant , qu'elle a été depuis quelques années l'objet de plusieurs disputes , relativement à la coupole de Sainte Geneviève de Paris , au pont de Neuilly , & en général , au système des poussées horizontales. L'Auteur exprime d'une manière générale , par des fonctions d'une des coordonnées de la voûte , l'impulsion tangentielle , & le moment de cette impulsion dans tous les points ; il cherche la nature des voûtes à moindre impulsion ; il en fait l'application à l'usage & aux dimensions des pilliers qui doivent porter des voûtes & des ponts , par une formule générale du troisième degré , composée de quatre termes , & dont l'évaluation est facile dans tous les cas.

## D E V É R O N E.

*Memorie di Matematica e Fisica della Società Italiana. Tomo primo. Verona. 1782. 854 pages in-4.<sup>o</sup> avec Figures.*

Ce volume contient 22 Mémoires sur les Sciences, envoyés à Vérone par des Sçavans répandus dans toutes les parties de l'Italie, & publiés par M. Lorgna, Colonel d'Ingénieurs, qui en a procuré l'impression; ils sont de M. Lorgna, du P. Boscovich, du P. Barletti, des deux MM. Fontana, de MM. Landriani, Mofcati, Morozzo, Riccati, de Saluces, Spallanzani, Ximenez, Malacarne, Malfatti & Zeviani. Ces Mémoires ont pour objet l'Astronomie, la Géométrie, la Mécanique, la Météorologie, l'Électricité, la Chimie, l'Anatomie, & formeront une nouvelle Collection académique digne d'être réunie à celles que nous connoissons de 25

Mai 1783. 929

Académies, Paris, Londres, Berlin, Petersbourg, Stockholm, Upsal, Bologne, Siene, Turin, Bruxelles, Brest, Montpellier, Toulouse, Dijon, Gottingue, Giessen, Dantzick, Manheim, Erford, Harlem, Flessingue, Rotterdam ; & celles de Bavière, de Bohême & de Philadelphie. Il faut joindre à ces Mémoires le Journal de Physique de M. l'Abbé Rozier. La publication de ce nouveau Recueil est un service rendu aux Sciences, par le zèle de M. Lorgna, pour la gloire de l'Italie.

F R A N C E.

D' A V I G N O N.

*Eloge de M. l'Abbé Poulle ;*  
Prédicateur du Roi, Grand-Vicaire  
de Laon, & Abbé Commenda-  
taire de Nogent. A Avignon, chez  
J. J. Niel, Imprimeur-Libraire, rue

930 *Journal des Sçavans* ,  
de la Balance. Avec Permission des  
Supérieurs. in-8°. pag. 32.

D E P A R I S.

*Phytonomatotechnie universelle* ,  
c'est-à dire , l'art de donner aux  
Plantes des noms tirés de leurs ca-  
ractères ; nouveau système au moyen  
duquel on peut de soi-même , sans  
le secours d'aucun livre , nommer  
toutes les Plantes qui croissent sur  
la surface de notre globe. A la pu-  
blication de ce système , on joint  
les figures , les descriptions les plus  
méthodiques , l'analyse , les pro-  
priétés , les vertus , l'usage , l'éty-  
mologie & la synonymie de toutes  
les Plantes de la France. Ouvrage  
proposé par souscription , par M.  
*Bergeret* , Chirurgien , Démonstra-  
teur de Botanique.

1°. L'Auteur ne fera imprimer  
de son Ouvrage que deux cents  
exemplaires ; en conséquence , la

souscription ne sera ouverte que jusqu'à la concurrence de deux cents Souscripteurs , dont moitié pour des figures enluminées , & moitié pour des figures non enluminées.

2°. Il sera envoyé aux Souscripteurs tous les deux mois , à commencer du mois de Janvier 1783 , un cahier contenant douze planches & vingt quatre pages d'impression , de format in-folio.

3°. Chaque Souscripteur , pour les exemplaires enluminés , paiera cinquante quatre livres par année , sçavoir , dix huit livres en recevant le premier cahier , neuf livres en recevant le second , neuf livres en recevant le troisième , neuf livres en recevant le quatrième , neuf livres en recevant le cinquième , & le sixième sera remis gratis. Les personnes qui souscriront pour des cahiers non enluminés ne paieront que la moitié des prix ci-dessus.

4°. On donnera aux Souscrip-

teurs une reconnoissance signée de l'Auteur ou du Libraire, dans laquelle on fera mention des différens prix pour les cahiers avec planches enluminées ou non enluminées.

5°. On ne fera passer aucun autre cahier aux personnes dont la souscription se trouvera remplie, qu'elles n'aient auparavant renouvelé l'abonnement & consigné les sommes pour l'année suivante.

6°. L'Ouvrage sera imprimé des mêmes caractères que le Prospectus, & sur le même papier que les figures. Il n'en sera tiré que douze exemplaires sur papier de Hollande.

7°. On souscrira chez l'Auteur, rue d'Antin; chez *Didot le jeune*, Libraire & Imprimeur de MONSIEUR, quai des Augustins; & chez *Poisson*, Graveur en taille-douce, Cour du cloître Saint-Honoré.

Mai 1783. 933

*Précis historique sur le Comte de Vair, Commandant les Volontaires de l'armée, par un Major de Cavalerie. A Rennes, 1782 in-8°.*

Le Comte de Vair fut tué à l'âge de 31 ans dans l'affaire de Saxen-Haufen, le 25 Juillet 1760, après avoir donné des preuves signalées de sa valeur & de ses talens militaires. Il étoit de la Maison de la Noue, originaire de Bretagne. On trouvera des détails généalogiques sur cette Maison, dans les notes qui sont jointes à cet écrit. L'Auteur est M. le Vicomte de Toustain, déjà connu avantageusement dans la République des Lettres par des Ouvrages de divers genres. Il a dédié celui-ci aux trois jeunes Princes fils de S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres.

*Bibliothèque physico-économique, instructive & amusante; recueillie en 1782, contenant des Mémoires & Observations pratiques sur l'éco-*

nomie rustique , sur les nouvelles découvertes les plus intéressantes ; — la description de nouvelles machines & instrumens inventés pour la perfection des arts utiles & agréables , &c. &c. — On y a joint nombre de recettes , pratiques & procédés découverts en 1782. — Sur les maladies des hommes & des animaux , sur l'économie domestique , & en général sur tous les objets d'agrément & d'utilité dans la vie. A Paris , rue & hôtel Serpente , 424 pages in-12 , avec des planches en taille-douce. Prix , 3 liv. relié , & 2 liv. 10 s. broché , franc par la poste.

Ce recueil que M. Cuchet se propose de continuer , sera une espèce de Journal économique , mais qui sera fait avec plus de choix que l'ancien , puisque l'Auteur ne sera point astreint à donner toujours des objets nouveaux , & à faire toujours un volume. Cette année on y voit



la machine de Vera , le poële de Franklin , & les fours & foyers économiques , les cordes de Sparterie , & quelques autres machines utiles , des méthodes pour donner à de mauvais vins des qualités plus agréables , pour écarter les punaises , les chenilles , &c. &c. ; des moyens pour empêcher les cheminées de fumer ; le mortier impénétrable à l'humidité ; le procédé pour faire le vrai Kirſch-Waffer avec les cérifes de bois ; l'usage des orties pour la maladie des bestiaux ; la conservation des bleds , les prairies artificielles , l'éducation des vers à soie ; la préparation & l'amélioration du bois de charpente , par M. Mugueron ; l'usage des pommes de terre , & une multitude d'objets curieux & utiles.

*Lettres contenant le Journal d'un Voyage fait à Rome en 1773.*

*Chi va lontan dalla sua Patria , vede. ]*

*Cose da quel che gia credea , lontane ..*

ARICSTO. Canto 7.

A Genève, & se trouve à Paris, rue & hôtel Serpente; 2 volumes in-12; le premier de 275 pages, & le second de 276. Prix, 4 liv. brochés.

Ces Lettres contiennent un coup-d'œil rapide & intéressant sur les Villes de Turin, Milan, Venise, Bologne, Rome, Florence, Parme & Gênes. Malgré le grand nombre de Voyages d'Italie que nous avons eu depuis quelques années; les réflexions d'un homme d'esprit, sur le caractère d'une Nation, ajoutent toujours quelques choses à l'idée qu'on peut s'en former. « Et lors » même que les portraits se ressem- » blent, il y a toujours, dit l'Au- » teur, dans les traits, dans l'allure, » dans le caractère quelques nuances » différentes qu'on saisit aisément. » Pour peu qu'il en ait quelqu'une » qui

» qui puisse être utile & agréable ,  
 » je serai assez dédommagé , je ne  
 » dis pas de mon travail ( car je ne  
 » veux pas mettre autant d'import-  
 » tance à des notices ), mais de la  
 » facilité avec laquelle j'ai cédé à  
 » l'amitié qui m'a conseillé de les  
 » publier ». On y trouve des parti-  
 cularités sur le Pape Ganganelli ,  
 sur les Jésuites ; & quoique l'Au-  
 teur ait été Oratorien , on voit que  
 l'humanité lui fait prendre part à  
 leurs malheurs. Il rapporte plusieurs  
 anecdotes de bons mots , des plai-  
 santeries comme celle d'un Barca-  
 role à un noble Vénitien qui lui re-  
 prochoit de n'élever pas assez haut  
 la lanterne qu'il venoit d'allumer :  
*Excellenza* , lui dit le Batelier ,  
*e assai alzata per le corça à noi altri* ,  
*ma se non l'è abanstaza per quelle*  
*di sua excellenza* , *l'alzero davan-*  
*tagio* . *Caspita* , lui dit le Sénateur ,  
*va bene costi* . Il rapporte des sonnets  
 italiens , & quelquefois des traits  
 d'érudition ou de morale qui ré-

pandent de l'intérêt sur ces peintures: tel est le passage de Vitruve qu'il rapporte pour donner une leçon aux Architectes modernes : *Ceteri Architecti rogant , & ambiunt ut architectentur : mihi autem à præceptoribus traditum est , oportere eum qui curam alicujus rei suscipit rogari non vero rogare.*

*Catalogue des Livres de la Bibliothèque de feu M. le Duc de la Vallière ; première Partie , contenant les manuscrits , les premières éditions , les livres imprimés sur velin & sur grand papier , les livres rares & précieux par leur belle conservation, les livres d'estampes , dont la vente se fera dans les premiers jours du mois de Decembre 1783 , par Guillaume Debure fils aîné , 3 vol. in-8°. A Paris , chez Guillaume Debure fils aîné, Libraire, Quai des Augustins.*

Les curieux feront empressez de connoître les richesses littéraires

qu'avoit amassées feu M. le Duc de la Vallière avec beaucoup de soin & de dépense : cependant ils n'en verront qu'une partie dans ces trois volumes ; mais partie principale , & digne de piquer la curiosité. M. Debure a été aidé dans ce travail par M. Van Praet le fils , de Bruges , qui a fait toute la partie des Manuscrits. Les Auteurs de ce Catalogue , dans un Avertissement placé à la tête du premier volume , conviennent avec Lenglet du Fresnoy que les fautes sont inévitables dans ce genre de Littérature ; & comme M. l'Abbé Rive en a relevé avec amertume qui étoient échappées à des Libraires & à des Bibliographes , ils lui montrent , qu'assujetti au sort commun , il a , comme eux , besoin d'indulgence. Ils ne conçoivent pas , par exemple , comment le sçavant *Bibliographe* a pu croire & persuader à M. l'Abbé Auger , qu'un exemplaire de l'édition d'Isocrate , à Milan 1493 .

940 *Journal des Sçavans*,  
étoit un in-8°, tandis que c'est un  
*in-folio*, cette édition in-8° n'ayant  
jamais existé.

M. Nyon l'aîné est chargé de la  
seconde partie de ce Catalogue ;  
elle ne sera pas moins ample , &  
paraîtra dans quelque temps. Le  
Public est encore averti que M. De-  
bure fera imprimer le prix de la  
vente d'après le procès-verbal , &  
qu'il en délivrera un exemplaire  
*gratis* , deux mois après la vente ,  
à ceux qui représenteront un billet  
avec sa signature , joint au premier  
volume de ce Catalogue.

*Histoire des Animaux d'Aristote* ,  
avec la traduction françoise , par  
M. Camus , Avocat au Parlement ,  
Censeur Royal , &c. A Paris , chez  
la veuve Desaint , Libraire , rue du  
Foin S. Jacques ; 2 vol. in-4° ; le  
premier de 758 pages , le second  
de 850 liv.

C'est la première fois que ce  
*Traité des Animaux d'Aristote* a été

traduit en François. M. Camus a mis le texte grec à côté de la traduction : on fait que les Naturalistes regardent ce Traité comme le meilleur Ouvrage d'Aristote , & comme le meilleur de l'antiquité sur les animaux ; mais M. Camus n'a rien oublié pour que l'on pût en tirer tout l'avantage qu'il comporte : il donne plus de 100 pages de variantes des plus fameux manuscrits de Paris , du Vatican , de la Bibliothèque Palatine , de la Bibliothèque Ambrosienne ; il s'est procuré 4000 variantes de la Bibliothèque de Médicis. M. Capuronier & M. le Beau ont revu les épreuves du texte grec ; enfin le Traducteur a rassemblé dans 800 pages de notes ce que les Auteurs modernes ont dit de plus important sur les animaux dont Aristote a parlé , & qu'il nous seroit souvent très-difficile de reconnoître sans cette comparaison. Depuis 12 ans M. Camus s'occupe de ce travail

942 *Journal des Sçavans ;*

difficile ; il n'a rien négligé de ce qui pouvoit le rendre utile & complet.

*Avis sur l'Histoire Physique ;  
Morale, Civile & Politique de la  
Russie ancienne & Moderne. Ou-  
vrage dédié au Roi. Par M. Le Clerc,  
Chevalier de l'Ordre du Roi,  
Membre de plusieurs Académies  
Nationales & Etrangères, &c.*

*Première Livraison.*

Le premier Volume de l'Histoire ancienne & le premier Volume de l'Histoire moderne sont en vente ; celui de l'Histoire ancienne renferme deux Cartes, vingt-cinq Portraits de Souverains, gravés en taille-douce, dans un goût nouveau, par d'habiles Artistes ; l'Idole de *Svétovidé*, le *San-Pau* ou le *Ternaire du Tibet* ; trois Pontifes Russes & Grecs, en tout trente-deux Planches.

Le premier Volume de l'Histoire



moderne renferme la Carte générale de cet Empire , faite d'après les découvertes & les observations des Navigateurs modernes; le plan de l'attaque & la destruction de la flotte Ottomane , gravés par M. Tardieu; le Portrait de Catherine II; neuf Tableaux des Finances, douze Tableaux Militaires, & les Tableaux de Population.

On s'occupe avec le plus grand zèle des autres Volumes qui paroîtront aux époques désignées dans le *Prospectus*. Ils renferment : 1°. Trente-neuf Portraits de Souverains. 2°. Trois Cartes nouvelles & intéressantes. 3°. Cinq plans de Batailles. 4°. Les Costumes des différens Peuples. 5°. Les Antiquités trouvées en Sibérie dans les Tombeaux des Mongals. 6°. Le Labyrinthe souterrain de Koungour. 7°. La Vue pittoresque des Stolbi ou Rochers Colloniformes, & de la Ville d'Iakoutski. 8°. Le grand Plan de Pétersbourg & celui de

Moskou, gravés par M. Tardieu.  
 9°. Les Vues du Palais, de l'Amirauté, de la Bourse & du port de St-Petersbourg, dont quatre grandes & trois petites. 10°. Celles de Péterhof, Ouranienbaum, Tzarsko-Célo, Novogorod, Tver, Kazan, Tobolsk, Orenbourg, Kiakra, &c. 11°. L'Histoire Numismatique. 12°. Seize Tableaux arithmétiques de la marine & du Commerce de Russie, tirés sur papier *nom de Jesus* fin, avec le plan de Pétersbourg. Ces Tableaux, qui demandent du tems, la plus grande exactitude, & exigent des frais considérables, s'impriment chez M. Pierres, pour ne pas retarder les autres travaux.

Le Public a vu avec satisfaction que l'Auteur n'a rien épargné pour que l'exécution de l'Ouvrage répondît à ses promesses; les encouragemens qu'il a déjà reçus l'engagent à en mériter de nouveaux; il a cru devoir, d'après les instances qui lui ont été faites, proroger

Mai 1783. 945

le tems de la Souscription jusqu'à la fin de Mai pour la France, & jusqu'au premier Août pour les Pays Etrangers.

Le prix de la Souscription est de 120 livres en feuilles, celui de l'Ouvrage de 160 livres, pour ceux qui n'auront pas souscrit. La Souscription est en trois termes, 60 livres en retirant les deux premiers Volumes, & 30 livres à chaque livraison des autres. Le prix de la reliure en veau est de 3 liv. par Volume avec filet, & 20 sols broché.

On souscrit à Versailles, chez l'Auteur, M. *Le Clerc*, rue Saint-Louis; & chez *Blaizot*, Libraire du Roi, &c. rue Satory.

A Paris, chez *Froullé*, Libraire, Pont Notre-Dame.

On trouve aussi l'Ouvrage à Bruxelles, chez *Emmanuel Flon*.

A Mayence, chez *Le Roux*.

A Strasbourg, chez les Frères *Guai*, & chez *Treutel*.

R r v

946 *Journal des Sçavans,*

A Liège, chez Nicolas Terry,  
Marchand d'Estampes.

A Genève, chez Chirol.

A Chalon sur-Saône, chez De-  
livany.

*P R O S P E C T U S.*

*Histoire de la Révolution des sept  
Provinces-Unies des Pays-Bas.*

Par M. Hilliard d'Auberteuil. 3

Vol. in-8.<sup>e</sup> d'environ 400 pages.

Il y aura une édition in-4.<sup>o</sup> Papier  
super-fin. Ouvrage proposé par sous-  
cription.

L'Auteur, avant de publier ses  
Essais historiques sur la révolution  
de l'Amérique septentrionale, a étu-  
dié l'Histoire des autres révolutions  
du même genre, & particulièrement  
celle de la Hollande; il s'est pro-  
posé de mettre le Public à portée  
de comparer ces grands événe-  
mens.

Ainsi quoiqu'il y ait sous différens  
titres, un assez grand nombre d'His-

toire de la Hollande, celle que l'on propose est un Ouvrage absolument neuf, parce qu'il est composé sous d'autres points de vue.

*Conditions de la Souscription.*

Le prix des trois Volumes *in 8°*. fera de 15 liv. pour les Souscripteurs. Il n'en sera tiré que mille Exemplaires.

On payera 9 livres en souscrivant & 6 livres en retirant l'Ouvrage.

Il y aura une Carte générale des sept Provinces, sept autres pour chaque Province en particulier, & un Frontispice gravé d'après le dessin de M. Moreau le jeune.

L'Ouvrage paroîtra dès qu'il y aura cinq cens Souscripteurs.

Il sera tiré 200 Exemplaires *in 4°*. sur du papier pareil à celui de l'Édition *in 4°*. des Essais historiques sur les Anglo Américains; le prix sera de 30 liv. pour les Souscripteurs.

948 *Journal des Sçavans;*

A l'égard de ceux qui n'auront pas souscrit, le prix sera de 18 liv. pour les trois Vol. *in-8°*. & de 36 liv. pour l'*in-4°*.

Il sera délivré à chaque Souscripteur, une Reconnoissance signée de l'Auteur.

On souscrit à Paris chez l'Auteur, rue des Fossés-Montmartre, N°. 35.

*Recueil de Généalogies;* pour servir de suite ou de supplément au Dictionnaire de la Noblesse. Par M. de la Chenaye des Bois. *in 4°* Tome XIII, ou premier Recueil. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins; & chez M. Badiet, Editeur, rue Saint-André-des Arcs, près celle des Grands-Augustins. Prix, 15 liv. broché en carton.

Ce Volume renferme un grand nombre d'illustres Maisons, qui ont droit d'intéresser tous les vrais Patriotes. On y a inséré les faits historiques, & détaillé les événemens

mémorables dignes de passer à la postérité.

Le quatorzième Volume va être mis sous presse au mois d'Avril prochain. Les Familles qui ne sont point encore insérées dans cet Ouvrage, & qui voudront y être admises, sont invitées à faire passer à l'Auteur, avant cette époque, leurs Mémoires (*francs de port*) collationnés & certifiés véritables par les Juges des lieux de leurs résidences, sur titres originaux, s'ils ne sont point à portée de les communiquer. [1]

Il recevra aussi des personnes dont il a déjà les Mémoires, les additions, corrections ou changemens qu'elles auront à faire à leurs généalogies, avec leurs observations, & il se fera un devoir d'en faire usage,

[1] Pour la rédaction des Mémoires, la forme qu'il faut leur donner, & autres frais, il est d'usage de faire une gratification à l'Auteur.

950 *Journal des Sçavans* ;

afin qu'elles se trouvent par ce moyen comprises dans cet Ouvrage, qui doit être le Répertoire où la Nation relira fans celle avec un nouveau plaisir, les noms des Grands Hommes qui, par des services distingués en tous genres, auront bien mérité du Souverain & de la Patrie.

*Traité de l'Adultère.* Par M. Fournel, Avocat au Parlement. Seconde édition. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Française, rue Christine. 1783. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1. vol. in-12 de près de 300 p.

Nous rendîmes compte de cet Ouvrage important, à bien des égards, lorsqu'il parut pour la première fois ; nous nous proposons de rendre compte incessamment des changemens & des augmentations que l'Auteur y a faits depuis, & qui en augmentent le mérite, sans en augmenter le prix.



*Prospectus pour des expériences à faire sur la propagation du son & de la voix dans des tuyaux prolongés à une grande distance ; nouveau moyen d'établir une correspondance très-rapide entre des lieux fort éloignés. A Paris, chez Prault.*

Dom Gauthey, Bernardin, a présenté à l'Académie des idées nouvelles, qui ont été approuvées, & dont il desire de faire l'expérience : il y a déjà un grand nombre de Souscripteurs, dont la liste se trouve dans ce *Prospectus*. La souscription fera d'un louis ; mais on ne demande qu'une promesse de souscrire : on ne recevra l'argent que quand le nombre sera complet.

*Les Devoirs du Prince, réduits à un seul principe ; ou, Discours sur la Justice ; dédié au Roi, Par M. Moreau, Historiographe de France. Nouvelle édition. A Paris, de l'Imprimerie de Monsieur ; & se trouve à Paris, chez N. L. Mou-*

952 *Journal des Sçavans*,  
tard, Libraire - Imprimeur de la  
Reine, rue des Mathurins, hôtel  
de Cluny. 1782. 2 vol. grand in-8°.   
de plus de 450 pag. chacun.

*Almanach Littéraire*, ou *Etren-  
nes d'Apollon*. 1783. A Athènes ;  
& se trouve à Paris, chez les Li-  
braires des années précédentes. Prix,  
1 liv. 4 s.

*Anecdotes de la Cour de Phi-  
lippe-Auguste*. Par mademoiselle de  
*Luffan*. A Paris, chez Knapen,  
Libraire-Imprimeur, au bas du pont  
S. Michel ; Gogué, Libraire, rue  
du Hurepoix ; Nyon l'aîné, Li-  
braire, rue du Jardinot ; Delaguette,  
Libraire - Imprimeur, rue de la  
Vieille-Draperie. Nouvelle édition.  
3 vol. in 12. Prix, 7 liv. 10 s. br.  
9 liv. relié.

*Les Veillées de Thessalie*. Nou-  
velle édition, revue, corrigée &  
augmentée de trois Veillées. Par

Mai 1783. 953

mademoiselle de Luffin. A Paris, chez les mêmes Libraires que l'Ouvrage précédent. Tous deux en 1782. Avec Approbation & Privilège du Roi. Prix des Veillées de Thessalie; broché, 5 liv.; relié, 6 liv. 2 vol. in-12.

*Vie de Louis - Barbe Bertan de Crillon*, surnommé *Le Brave*; & Mémoires des Règnes de Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV, pour servir à l'Histoire de son temps. A Paris, chez Gogué & Néc de la Rochelle, Libraires, rue du Hurepoix; Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinier, quartier S. André-des-Arcs. Delaguette, Libraire & Imprimeur, rue de la Vieille-Draperie. 1781. Avec Approbation & Privilège du Roi. in-12. 484 pag. Prix, 2 l. 10 s. br. 3 liv. relié.

*Épître à Zulmis*, sur les avantages & les obligations du mariage.

954 *Journal des Savans ;*  
Accompagnée de Notes mythologi-  
ques , historiques , critiques &  
morales. Par M. Bablat, Conseiller  
du Roi, Docteur en Médecine, à  
Châlons-sur-Marne. 1782. Se vend  
à Paris, chez la veuve Dessain,  
Libraire, quai des Augustins, ou  
chez l'Auteur. Prix, 1 liv. 4 s.

*Etrennes du Parnasse ; Choix de*  
*Poésies.*

*Erat quod tollere velles.* HORAT.

Par M. le Prevost d'Exmes. Prix,  
1 liv. 10 s. A Paris, chez Cou-  
tier fils, Imprimeur-Libraire, quai  
& près l'Eglise des Augustins, au  
Coq. 1783. Avec Approbation &  
Privilège du Roi. in-12. 252 pag.  
& les Préliminaires 24.

*De l'Education des Souverains,*  
ou des Princes destinés à l'être ;  
Discours prononcé dans la Séance  
de l'Académie Royale des Sciences,

Mai 1783.

955

Belles Lettres & Arts de Rouen , du  
5 Février 1783. Par M. *Boucher  
d'Argis* , Conseiller au Châtelet de  
Paris , Associé - Adjoint de ladite  
Académie.

*Quod si deficient vires, audacia certe  
Laus erit, in magnis & voluisse sat est.*

PROPERT. Lib. Eleg. 10.

A Genève ; & se trouve à Paris ,  
chez Desauges , Libraire , rue Saint-  
Louis , près le Palais. A Rouen ,  
chez la veuve Besogne & fils , Im-  
primeur-Libraire de Monseigneur le  
Garde des Sceaux , rue de la Grosse-  
Horloge , près S. Herbland 1783.

*Les Numéros.* Seconde édition ;  
augmentée d'une troisième Partie.  
A Amsterdam ; & se trouve à Paris ,  
rue & hôtel Serpente. 1783. Trois  
vol. in-12. Prix , 3 liv. 12 s. br.  
La troisième Partie se vend sépa-  
rément. La première Partie contient  
211 pag. ; la seconde 161 ; la troi-  
sième 178.

956 *Journal des Sçavans* ;

*Description particulière de la France ;* département du Rhône ; Gouvernement du Dauphiné ; dix-huitième Livraison , 6 Estampes , 9 liv. pour Paris ; & pour la Province & pays étranger , 9 liv 16 s. Ces Estampes contiennent une vue de la Ville de Grenoble , des grottes & des cuves de Sassenage , cilindriques, d'environ cinq pieds de diamètre , & dont l'une n'a pas plus de trois pieds de profondeur , & l'autre dix huit pouces. C'est cependant ce que l'on appelloit une des sept merveilles du Dauphiné. Dans les autres Estampes on voit le château Bayard & le fort Barreau , la cataracte du torrent de Breda , & plusieurs autres objets remarquables des montagnes du Dauphiné. Les courtes explications dont ces Estampes sont accompagnées , préparent à la description de cette Province dont M. Beguillet s'occupe actuellement , & qui est même déjà sous presse. Cette dix-huitième Livraison a paru le 5

Mai 1783. 957

de Janvier 1783. A Paris, chez Née & Masquelier, Graveurs, rue des Francs - Bourgeois.

*Hémisphères septentrional & méridional*, coupés à l'Equateur, ou la terre vue des Pôles, pour montrer plus distinctement les terres Arctiques & Antarctiques. Par Guillaume de l'isle, & Philippe Buache, premiers Géographes du Roi, & de l'Académie Royale des Sciences. Nouvellement revus, corrigés & augmentés des nouvelles découvertes du *Capitaine Cook*, dans les différens voyages de ce célèbre Navigateur. Par *Dézauche*, successeur des sieurs Delisle & Buache, premiers Géographes du Roi, rue des Noyers. Prix, 2 liv. 10 s.

Ces Cartes font suite des deux Hémisphères ou de la grande Mappemonde en deux feuilles, que nous avons annoncées.

L'on trouve chez *Dézauche* les Campagnes de M. le Maréchal de

958 *Journ. des Sav. Mai. 1783.*

Maillebois, composées de quantité  
de Plans de batailles, campemens,  
marches d'armées, &c. Par M. le  
Marquis de Pezai. Prix 144 liv.

1783  
M. de Pezai



---



---

# T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
dans le Journal du mois de  
Mai 1783.

<b>H</b> ISTOIRE universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent.	771
Bibliothèque Orientale. Par M. d'Herbelot.	784
L'Ecole des Pères.	794
Tributs offerts à l'Académie de Marseille. Par M. de Pastoret.	804
Mémoire sur la Découverte d'un Ciment impénétrable à l'eau. Par M. d'Etienne.	809
Dictionnaire de Jurisprudence & des Arrêts. Par M. Prost de Royer.	818
Relation de deux Voyages dans les Mers australes & des Indes. Par M. Kerguelen.	838
Voyages minéralogiques dans le Du-	

<i>ché de Weimar &amp; d'Eisenach ; &amp; quelques pays limitrophes. Par M. J. C. W. Voigt.</i>	852
<i>Extrait d'une Lettre de Gottingue.</i>	856
<i>Mémoire sur la nouvelle Harpe de M. Cousineau , Luthier de la Reine. Par M. l'Abbé Roussier.</i>	859
<i>Traité des Maladies des grains. Par M. l'Abbé Tessier.</i>	880
<i>Mémoire relatif à quelques objets intéressans pour la Ville de Bor- deaux. Par M. Dupré de Saint- Maur.</i>	896
<i>Extrait des Observations Météoro- logiques.</i>	911
<i>Nouvelles Littéraires.</i>	924

Fin de la Table.

LE  
JOURNAL  
DES  
SÇAVANS,  
POUR  
L'ANNÉE M. DCC. LXXXIII.  
J U I N. *Premier Volume.*



*A P A R I S,*  
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenail  
S. Honoré, près celle du Pélican.

---

M. DCC. LXXXIII.  
*AVEC PRIVILEGE DU ROI.*

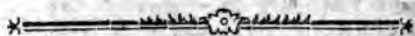
---

## A V I S.

*O*N s'abonne pour le **JOURNAL DES SÇAVANS** au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le **JOURNAL DES SÇAVANS** est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE  
JOURNAL  
DES  
SÇAVANS.



MAL. M. DCC. LXXXIII.

*ŒUVRES* complètes de *Lysias* ;  
traduites en François. Par M.  
l'Abbé *Auger*, Vicaire - Général  
du Diocèse de Lescar, de l'Acadé-  
mie des Inscriptions & Belles-  
Lettres de Paris, & de celle de  
Rouen. in-8°. pag. 487, (sans  
un Discours préliminaire & un  
Mémoire critique.) A Paris, chez  
Debure fils, aîné ; Théophile  
Barrois, & Alexandre Jombert  
*Jun. Prem. Vol. Sij*

jeune, chez qui on trouve l'Édition grecque & latine des Œuvres d'Isocrate, & la Traduction françoise de ses Œuvres, par le même Auteur. 1783. Avec Approbation & Privilège du Roi.

**A**PRÈS avoir traduit les Œuvres de Démosthène, & celles d'Isocrate, M. l'Abbé Auger, animé d'un zèle bien louable, pour le progrès des Lettres, & soutenu par un courage que le travail ne scauroit abatre, nous donne la traduction des Discours de Lysias, qui n'avoient jamais paru en françois. Il ne connoit que celle d'une Pièce qui est intitulée : *Apologie de Lysias sur le meurtre d'Eratosthène, traduite par Jacques de Vintemille, commentée par Philibert Bugnyon* : Lyon, Rigaut. 1576. Production dont il n'a pu tirer aucun secours. A la tête de celle-ci patoissent un Discours préliminaire & un Mémoire critique, dont nous allons

rendre compte , en commençant par le Discours.

Lysias , né dans la Ville d'Athènes , sous l'Archonte Philoclès , 459 ans avant l'ère chrétienne , eut pour père Céphale de Syracuse , homme fort riche , & amateur éclairé des Sciences & des Lettres , qui étant venu s'établir à Athènes par le conseil de Périclès , *prétoit sa maison aux entretiens de Socrate* , consignés par Platon , son Disciple , dans des Dialogues qu'on admire encore aujourd'hui. Instruit par les meilleurs maîtres de son tems , & élevé avec les jeunes gens les plus distingués de la Ville , Lysias , né avec d'heureuses dispositions , fit des progrès rapides. Il étoit dans sa quinzième année , lorsque les Athéniens , après avoir rétabli dans sa Patrie le Peuple de Sybaris , chassé par les Crotoniates , envoya une Colonie dans cette Ville , qui porta depuis le nom de Thuries. Lysias , accompagné de ses deux

frères, Polémarque & Euthydèmes, partit pour aller s'établir dans la nouvelle Colonie, & y recueillir un héritage qui, joint à la succession de son père, lui procura une grande opulence. Il y trouva deux Rhéteurs de Syracuse, dont les leçons perfectionnèrent le talent de la parole qu'il tenoit de la Nature. Tant qu'Athènes fut puissante, le parti de cette République domina toujours, les habitans & les colons des autres pays se faisoient gloire d'adopter son Gouvernement & ses Usages. Mais lorsqu'elle eut en Sicile une défaite entière, les esprits changèrent avec la fortune. Lyfias resté fidèle à sa Patrie fut obligé d'y retourner; mais il la trouva bien différente de ce qu'il l'avoit laissée. Les quatre cens qui la gouvernoient ne firent qu'y augmenter les troubles; Athènes se vit forcée de plier sous le joug des Lacédémoniens, & des trente tyrans y furent établis. Lyfias secourut



débris de sa fortune, & recruta d'une troupe de 500 Soldats levés à ses dépens, les exilés à la tête desquels Thrasybule remporta plusieurs victoires sur les trente tyrans, & abolit leur domination. Les uns s'exilèrent eux-mêmes, d'autres furent mis à mort, quelques-uns moins coupables eurent la permission de rester dans la Ville. Eratosthène, contre lequel on a un Discours de Lysias, étoit de ces derniers. Celui-ci, & son frère Polémarque étoient du nombre de ces Etrangers établis à Athènes que les trente avoient proscrits. Lysias se retira à Mégare: Polemarque arrêté par Eratosthène fut mis à mort. De retour dans la Ville d'Athènes, Lysias poursuivit Eratosthène comme coupable de la mort de son frère, & de beaucoup d'autres violences; ce fut la seule cause qu'il plaida lui-même, car il se contentoit d'écrire des Plaidoyers. Les services rendus aux exilés auroient du lui

procurer le titre de Citoyen. Le décret proposé par Thrasibule à cet égard avoit passé dans l'Assemblée du Peuple, mais faute d'une formalité essentielle, il fut annullé. Lyfias testa donc dans la classe des Etrangers, avec tous les droits de Citoyen, hors celui de s'élever aux premières dignités de la République. On compte qu'il composa plus de 200 Discours sur différens sujets, un entr'autres sous le titre d'*Olympique*, dont le but étoit d'engager les Grecs à dépouiller de sa puissance Denys, tyran de Siracuse, & à mettre la Sicile en liberté. Ce Discours est de l'année même que ce Prince ayant fait réciter de mauvais vers aux jeux olympiques, le peuple indigné renversa & mit en pièces les riches tentes dressées par ses députés. Cette punition devoit être une bonne leçon pour les Poëtes. Lyfias ne se contenta pas d'enseigner la Rhétorique, il écrivit même sur cet art, & composa des Traités qui furent ellimés.

M. l'Abbé Auger trace le caractère de cet Orateur d'après Denys d'Halycarnasse : grande pureté de langage, qui ne lui permettoit l'emploi que des mots connus & propres, & d'où résulroit une grande clarté. Thucydide & Demosthène, pleins d'énergie & de force, ont souvent besoin d'interprétation pour être entendus : « il est beaucoup » de phrases chez eux, dont il n'est » pas facile de saisir le vrai sens. Au » lieu que l'on apperçoit toujours » au premier coup d'œil, & que » l'on conçoit sans aucun effort ce » qu'a voulu dire Lyfias. Et cette » clarté dans son style, n'est pas une » preuve de foiblesse & d'indigence ; » elle résulte d'une fécondité iné- » puisable de termes propres qu'il » a continuellement à ses ordres, » & qu'il emploie toujours avec » goût. Chez lui les choses ne sont » pas assujetties aux mots, mais les » mots suivent naturellement les » choses, dont ils sont l'expression

» naïve & fidèle... *Lysias*, toujours  
 » clair & limpide, est toujours précis  
 » & ferré. Il dit tout ce qu'il faut ;  
 » chez lui, rien d'oïseux & d'inu-  
 » tile. »

S'il n'a pas imaginé le premier la période oratoire, l'art d'arrondir le style, de donner à la prose sa mesure comme la poésie a la sienne, invention que *Théophraste* attribue à *Thrasimaque*, on peut soutenir avec confiance, dit M. l'Abbé A. que *Lysias* s'est plus distingué dans cette partie qu'aucun de ses prédécesseurs; *Demosthène* seul l'a surpassé, cependant avec une période plus étudiée & plus recherchée que celle de *Lysias*; celui-ci s'est encore distingué par le talent de présenter les choses à l'Auditeur comme si elles se passoient sous ses yeux. « La science des mœurs & des convenances, qui diversifie, selon sa nature, chaque partie du plaidoyer, donne à l'exorde un ton de vertu & de modestie, à la narration un

» air de vérité & de naturel, aux  
 » preuves une diction serrée & pres-  
 » sante, à l'amplification des mou-  
 » vemens gracieux & vrais, à la  
 » récapitulation un style précis &  
 » coupé, qui fait penser, parler,  
 » agir chacun selon son caractère,  
 » son âge, sa profession & son état,  
 » selon le tems, le lieu, les per-  
 » sonnes devant lesquelles il parle,  
 » selon la passion qui l'anime & le  
 » but qu'il se propose.»

Simple d'ailleurs dans sa compo-  
 sition, où il y a d'autant plus d'art  
 qu'il en paroît moins. Mais une  
 qualité qui le distingue le plus, &  
 où il n'a jamais eu d'égal, c'est la  
 grace répandue dans toute son élo-  
 cution; la grace, charme doux &  
 puissant, attrait invincible qu'on  
 sent, sans pouvoir le définir.

C'est à ce caractère qu'on peut,  
 selon Denys d'Halicarnasse, recon-  
 noître les discours qui sont vraiment  
 de cet Orateur, & ceux qui n'en  
 sont pas. Sur ce principe, on peut

aussi décider, selon M. l'A. A., que le discours sur l'impïété d'Andocide, quoiqu'il ne manque ni de véhémence ni de grandes idées, n'est pas de Lysias. Aussi Harpocracion le croyoit - il supposé.

Voilà pour le style de Lysias. Quant au mérite de cet Orateur dans le genre judiciaire, celui des trois genres où il s'est plus exercé, M. l'A. A. observe d'abord, avec le Critique qui lui sert de guide, que chaque exorde fait uniquement pour le Discours à la tête duquel il est placé, ne sçauroit être adapté à aucun autre. « La variété des » exordes de Lysias m'avoit frappé, » dit-il, & j'étois surpris que dans » plus de trente Discours chaque » exorde fût toujours propre & toujours différent. » Mais on ne doit pas être surpris que des exordes toujours propres, soient toujours différens; il faut bien qu'ils différent toujours, s'ils sont toujours propres & adaptés à chaque sujet, puisque

les sujets ne sont pas les mêmes. Quelquefois *Lysias*, sans exorde, commence par la narration, c'est dans cette partie, sans laquelle, dit M. l'A. A., il n'y a point de grand Orateur, qu'excelle *Lysias*. Il lui paroît égal, peut-être surpasser en ce genre *Éschine*, à qui il donne l'avantage sur *Démosthène* & *Cicéron*.

Quant à l'invention & à la disposition des preuves, *Lysias*, dit-il, trouve dans la subtilité, & dans la fécondité de son génie, des ressources pour en tirer de toutes parts, mais on diroit qu'il les place au hasard, & selon qu'elles se présentent à son esprit. *Denys d'Halicarnasse*, d'accord avec *Platon*, observe que c'est dans d'autres Orateurs que *Lysias* qu'il faut étudier l'art de disposer les preuves, d'établir les principes généraux, d'en tirer des conséquences justes, liées les unes aux autres de manière que

toutes les parties s'éclaircissent & se fortifient mutuellement.

La chaleur & le pathétique ne se montrent pas dans toutes les péroraisons de Lysias : ce n'est pas la partie où il se distingue : « l'abondance, la force, la véhémence, l'élévation, lui manquent en général. »

Le Critique Grec, pour faire mieux sentir le mérite oratoire de Lysias, le met en parallèle avec Isocrate : même pureté de langage, même attention à n'employer que des mots usités, que le terme propre, même clarté ; mais Isocrate n'est pas aussi simple, aussi naturel, aussi précis, aussi serré. Froid & maniéré par l'affectation qu'il met dans l'arrangement de ses mots, il cherche à flatter l'oreille, sans avoir les grâces de son rival, à qui il cède autant en cette partie, que le fard cède aux couleurs naturelles. M. l'Abbé A. convient que le style d'Isocrate



manque quelquefois de naturel & de simplicité ; « mais il faut avouer » aussi, dit-il, qu'il respire la magnificence & la grandeur ; la construction en est sublime , & d'un caractère plus qu'humain. . . . Ce qui rend Isocrate à jamais digne d'éloge , c'est le choix de ses sujets toujours nobles , toujours dirigés vers l'utilité publique. Il ne se proposa pas seulement d'embellir l'art de la parole , il voulut perfectionner les ames , & apprendre à ses Disciples à gouverner leur famille , leur Patrie , le corps entier de la Grèce , tous ses Discours respirent & font naître l'amour des vertus publiques & privées. »

Nous ferons ici deux observations, dont la première aura les mœurs pour objet. Il faut bien se garder de prendre dans toute son étendue l'éloge général qu'on semble faire de la morale d'Isocrate , & croire en conséquence, qu'on ne trouvera

rien dans ses Discours qui ne soit une leçon de vertu. On seroit dans l'erreur : sur ce point l'Orateur s'oublie quelquefois. En voici un exemple : il fait dans un de ses Discours tous ses efforts pour persuader aux Grecs de réunir leurs forces & de fondre à main armée sur les Etats du Roi de Perse, malgré le traité de paix qu'ils ont conclu solennellement avec lui. Une des raisons sur lesquelles il insiste fortement, c'est que ce Traité n'est ni avantageux ni honorable pour les Grecs. Est-ce là un motif que la saine morale puisse avouer, ou plutôt qu'elle ne réproouve pas? Quelle est donc la vertu dont l'Orateur *fait naître l'amour*, lorsqu'il établit son raisonnement sur un principe si contraire à la raison, à la justice, à la religion du serment ; on sent assez, sans rien dire de plus, quelles doivent être les suites d'une pareille règle de morale, ou même de politique.

Mais doit-on s'attendre à beaucoup de délicatesse sur cet article de la part d'un homme qui s'étoit formé une idée abusive de l'art qu'il exerçoit ? Isocrate avouoit franchement, que le but, le propre de la Rhétorique, & de la sienne sans doute, étoit de rendre petit ce qui est grand, & grand ce qui est petit. A-t-on à cœur le triomphe de la justice & de la vérité, quand on fait gloire d'un art insidieux, qui ne tend qu'à grossir ou à diminuer les objets, à dénaturer ou altérer les faits pour l'intérêt de la cause dont on prend la défense ?

Quel service donc ne rendroit on pas aux jeunes gens ; & c'est notre seconde remarque, si en exaltant le mérite d'un Orateur, on les avertissoit du moins en même-tems des pièges qui leur sont tendus ; en un mot, de tout ce qui, dans ses ouvrages, est capable de leur gêner l'esprit & le jugement, puisqu'il n'est rien de si commun que de voir

des Rhéteurs qui ont l'esprit faux ?  
Déjà un ancien Critique, Hermogène, avoit remarqué en général, qu'Isocrate avoit manqué le but de l'éloquence, la persuasion, pour avoir trop négligé les mœurs & la vérité. Mais le sçavant Wolf a donné dans le seizième siècle, un exemple qui méritoit bien d'être suivi. S'il trouve Isocrate en défaut, ce qui lui arrive souvent, s'il remarque des déguisemens, des infidélités, des variations, des paralogismes, des sophismes, *sophismata*, (c'est son mot), il a grand soin de les relever dans des notes, bien plus utiles pour perfectionner les ames, pour former le jugement & le goût de la jeunesse, que celles qui ne lui donnent que l'intelligence du texte. Il l'avertit de ne pas conclure des éloges qu'il donne aux Orateurs, que ce sont autant d'Oracle; car, ajoute-t-il, ils ont souvent bien plus à cœur l'intérêt de leur cause, & de leur passion, ou de celle des

autres, que l'intérêt de la vérité, *ne Oratorum scripta pro oraculis habeantur, sæpenumerò enim & causæ & affectibus tam suis, quam aliorum, magis serviunt quam veritati.* Il est choqué de voir Isocrate, tantôt exalter les avantages du Gouvernement démocratique, comme le plus juste, tantôt lui préférer la Monarchie ou l'Aristocratie. Ce qui décide l'Orateur, ce sont les circonstances & le besoin de la cause qu'il veut soutenir dans le moment; car, ajoute Wolf, ce n'est pas une petite partie de l'éloquence de savoir mentir, aduler, feindre, user de dissimulation. *Nam scitè mentiri, callidè adulari, simulare, & dissimulare, non minima pars est eloquentiæ. Unde à Lactantio maliciosa calliditas appellatur. (In Panegyri.)*

M. l'Abbé A. compare ensuite Lyfias avec Démosthène. Ce ui-ci avoit composé son éloquence de la force & de l'énergie de Thacydide, de la majesté & de l'har-

monie d'Isocrate, de la richesse & de l'abondance de Platon, de la subtilité & de la précision de Lyfias; & a pris chez lui seul cette impétuosité & cette véhémence qui lui font propres. Mais s'il y a plus de naturel dans sa diction que dans celle d'Isocrate, il y a aussi plus de soin & d'étude que dans celle de Lyfias: si son style ne manque pas de graces, il n'a pas les graces de son prédécesseur. M. l'Abbé A. observe à ce sujet, « que des deux moyens qu'em-  
» ploie l'éloquence pour persuader,  
» l'insinuation qui gagne & surprend  
» les suffrages, la véhémence qui  
» les ravit & les arrache, l'un est  
» plus frappant & plus imposant,  
» mais que l'autre est plus sûr. La  
» véhémence toute seule, sans l'in-  
» sinuation, ne seroit que choquer  
» & révolter, & n'arriveroit pas à  
» son but; au lieu que l'insinuation  
» seule peut obtenir tout ce qu'elle  
» souhaite, & l'obtient, d'autant plus  
» sûrement, qu'on n'a d'elle aucune

» défiance, tandis qu'on est en garde  
 » contre la véhémence & la force. »  
 Il faut conclure delà, que *l'Orateur le plus admirable*, c'est-à-dire, celui qui, selon M. l'Abbé Auger, *fait réunir l'insinuation & la force*, utiles à son dessein; est aussi un Citoyen bien odieux, & même bien méprisable, si l'amour de la vérité, de la justice, de la vertu ne domine invariablement dans son cœur.

« Si l'on considère à part chaque  
 » Discours d'Isocrate & de Démof-  
 » thène, on y remarquera, dit M.  
 » l'abbé Auger, plus de variété que  
 » dans ceux de Lysias. Mais si l'on  
 » examine tous les Discours en-  
 » semble, on verra que les deux  
 » autres Orateurs se répètent quel-  
 » quefois, que leurs exordes sont  
 » quelquefois vagues & généraux,  
 » qu'il règne dans tous leurs écrits  
 » un ton & une manière qui sont  
 » à-peu près les mêmes: au lieu que  
 » Lysias change de manière & de  
 » ton autant de fois qu'il change

» de cause & de sujet. C'est son  
» sujet qui l'inspire... c'est dans  
» son sujet qu'il trouve toutes ses  
» ressources; son imagination lui  
» est d'un moindre secours lorsqu'un  
» sujet sérieux lui manque; & c'est  
» la raison pour laquelle il réussit  
» moins dans le genre démonst-  
» ratif, sans compter que la Na-  
» ture lui avoit refusé une certaine  
» élévation & une certaine abon-  
» dance. Quant au genre judiciaire  
» qui lui fournissoit des sujets dé-  
» terminés, une fécondité inépu-  
» sable lui faisoit trouver sans cesse  
» quelque chose de nouveau... je  
» ne crois pas qu'il eût été aussi loin  
» que Demosthène dans le genre  
» délibératif, mais... je ne pense  
» pas qu'il y eût été médiocre, s'il  
» eût eu occasion de se mêler de  
» l'administration des affaires... On  
» peut donc conclure que si Lyfias  
» n'étoit pas hors d'état de traiter  
» les grands sujets, il étoit inférieur  
» dans cette partie à Demosthène



» & même à Isocrate, mais que  
» pour les sujets ordinaires & moins  
» importans, il avoit sur eux encore  
» plus d'avantage qu'il n'avoit d'in-  
» feriorité dans les autres, & que ses  
» défauts mêmes, vu la nature des  
» sujets, devenoient un mérite, parce  
» qu'ils le faisoient écouter avec  
» moins de défiance. »

On trouvera peut-être un peu hardi de juger ainsi ce qu'auroit été Lyfias dans *les grands sujets*, puisque tout ce qui nous reste de ses Discours a bien peu de rapport à ce genre, & que d'ailleurs *la Nature lui avoit refusé une certaine élévation & une certaine abondance*. D'ailleurs, pourquoi le comparer sur ce point à Isocrate, tandis qu'on convient d'une part, que Lyfias s'est presque toujours occupé de *sujets ordinaires & moins importans*; de l'autre, qu'Isocrate a fait choix de *sujets toujours nobles & toujours dirigés vers l'utilité publique*? Celui-ci auroit pu être médiocre dans des sujets

communs & moins importans ,  
qui n'étoient pas de son goût , &  
qu'il ne jugeoit pas dignes de son  
choix , sur lesquels par conséquent  
son talent ne s'exerçoit pas. Celui là  
auroit vraisemblablement été mé-  
diocre dans les sujets nobles & rele-  
vés , puisque la Nature lui avoit re-  
fusé l'élévation nécessaire pour les  
traiter , & qu'ainsi il faisoit très-bien  
de ne pas exercer sur des objets de  
cette espèce le talent qu'il en avoit  
reçu. Le choix qu'a fait Lyfias est  
de sa part un trait de sagesse. Il a  
senti la nécessité de consulter tou-  
jours la Nature & de ne jamais es-  
sayer de la forcer. Aussi , lorsqu'il  
a voulu franchir les bornes qu'elle  
avoit tracées autour de lui , il en  
a été puni. Dans son *Oraison fu-  
nèbre des Guerriers d'Athènes morts  
en secourant les Corinthiens* , il a ,  
selon M. l'Abbé A. , *outré les dé-  
fauts d'Isocrate , sans avoir les gran-  
des parties où ce dernier excelle. Il  
a répandu les ornemens avec trop de  
profusion ,*

*profusion, & multiplié les antithèses. La manière d'Isocrate dans son Panégyrique, quoiqu'on y remarque en quelques endroits trop d'étude & trop de recherches, est beaucoup plus simple, plus large & plus moëlleuse. M. l'Abbé Auger nous dit lui-même la raison de cette différence. C'est sans doute, que Lysias n'écrivoit pas alors dans son genre, & que voulant orner d'avantage son style, il est tombé dans l'affectation & n'a pu se tenir dans de justes bornes. Concluons donc des principes posés par le nouveau Traducteur, que la Nature n'avoit pas formé Lysias pour les sujets nobles, grands & importants, & qu'en ce genre il auroit échoué, parce que son ame manquoit de l'élevation convenable, & qu'il n'auroit pas trouvé dans son imagination les ressources nécessaires pour réussir.*

M. l'abbé Auger demande néanmoins, pourquoi on a pris si peu de soin pour conserver les Discours de Lysias, dont plus de 200 existoient

du tems de Denys d'Halicarnasse, qui  
 en avoit fait une étude approfondie ;  
 pourquoi ceux qui ont échappé à  
 l'injure des tems ne nous sont par-  
 venus qu'avec des altérations qui les  
 défigurent, & les rendent innac-  
 cessibles à la plupart des Lecteurs ?  
 Pour résoudre cette question, il a  
 recours à un emblème. « Il suppose  
 » trois hommes, l'un d'une figure  
 » majestueuse, d'une grande & magni-  
 » fique stature, la démarche noble,  
 » mais lente & tranquille, la cheve-  
 » lure naturellement belle, mais dont  
 » l'art ait formé & arrangé les boucles  
 » flottantes, dont les traits du visage  
 » parfaitement réguliers, & toutes  
 » les parties du corps exactement  
 » proportionnées, soient relevées par  
 » un riche habillement; l'autre un  
 » Hercule d'une grandeur plus qu'hu-  
 » maine, armé de sa massue, décoré  
 » de la seule beauté mâle, dont  
 » tous les muscles bien prononcés  
 » soient souples & agiles, qui an-  
 » nonce, lorsqu'il est paisible, la

„ dignité & la majesté d'un Héros issu  
 „ des Dieux, mais dont l'œil s'en-  
 „ flammeroit, & qui sans cesser d'être  
 „ maître de ses mouvemens, se jette-  
 „ roit avec impétuosité sur celui qui  
 „ oseroit l'attaquer; le troisième,  
 „ d'une taille ordinaire, paré d'un  
 „ vêtement simple, mais propre, le  
 „ regard animé, vif, dont les graces  
 „ répandues sur toute la personne  
 „ se communiquent à toutes ses  
 „ actions & à tous ses gestes, ca-  
 „ pable de prendre un air grave,  
 „ ou de sourire finement, & de  
 „ changer à chaque instant sa ma-  
 „ nière d'être, selon les circonstan-  
 „ ces; il pourroit arriver qu'on re-  
 „ garderoit à peine celui-ci, & que  
 „ les deux autres fixeroient seuls l'at-  
 „ tention; mais que si par hasard  
 „ on approchoit du dernier, &  
 „ qu'on l'examinât de près, on se  
 „ contentât d'admirer les deux pre-  
 „ miers, & qu'on ne pût se résoudre  
 „ à quitter le troisième.

Voilà certainement trois person-

nages bien dignes de fixer les regards : mais il faut que Lysias ait bien joué de malheur. Les Anciens, tout occupés du bel homme Perit-maître, & du redoutable Hercule, ont à peine regardé Lysias, malgré toutes les graces répandues sur la personne ; loin de l'examiner de près, comme a fait Denys d'Halicarnasse, ils ne s'en font même pas approchés, ou du moins ils ont pris, sans examen, la résolution insensée de le quitter. Quest-il arrivé ? Le pauvre Lysias, quoique paré d'un vêtement simple, mais élégant, est venu à nous, tout délâbré, tout défiguré, couvert de lambeaux. Mais ce qui nous fait honneur, c'est qu'au travers de ces haillons nous avons sçu distinguer & admirer ces graces que l'œil stupide des Anciens avoit méconnues. Car pourquoi ont-ils si peu lu ses Ouvrages ; pourquoi n'en ont-ils pas multiplié les copies ? On en peut alléguer pour vraie raison, nous dit-on, que l'Orateur a caché à

leurs yeux *ses grandes qualités sous l'apparence du langage le plus simple & le plus populaire.* Les imbéciles ! Ce n'est pourtant pas la seule raison de la perte que nous avons faite ; M. l'Abbé A. en ajoute une autre plus sérieuse & plus solide, en avouant *que le peu d'importance de la plupart des plaidoyers que Lyfias a composés & des sujets qu'il a traités, a pu encore y contribuer beaucoup.* Il convient même, *que mille circonstances, & mille autres causes diverses ont pu nous soustraire le plus grand nombre de ses Discours, & faire négliger les autres.* Il nous rappelle a ce sujet la Critique meurtrière d'un certain Paul de Mysie, qui, suivant Photius, nous a privés d'un grand nombre des Discours de Lyfias, parce qu'il ne les croyoit pas de cet Orateur. Oui, il en faut convenir, la témérité de certains Critiques a toujours été un fléau bien funeste dans l'Empire des Lettres.

Quoi qu'il en soit, & du problème & de la solution, M. l'Abbé Auger nous exhorte à travailler du moins à rétablir dans sa pureté première le peu qui nous reste de *Lyfias*. C'est de quoi il s'occupe dans l'Édition qu'il fait imprimer, en prévenant le Public, qu'ayant trouvé fort peu de secours dans les Manuscrits, il a tâché, par ses propres conjectures, & en profitant des recherches de ceux qui l'ont précédé, de réparer les traits d'une belle statue mutilée. Dans la traduction, il s'est étudié à représenter le plus fidèlement qu'il lui a été possible, les qualités qui distinguent l'Orateur. Quoiqu'il ait dit précédemment, qu'on apperçoit toujours au premier coup-d'œil, & qu'on conçoit sans aucun effort ce qu'a voulu dire *Lyfias*, il ne laisse pourtant pas d'avouer qu'il lui en a beaucoup coûté pour tirer par-tout des sens clairs & raisonnables, même dans les endroits où le texte est le plus altéré. Ne se-



roit-ce pas *sur-tout*, au lieu de *même*, qu'il faut lire, ou peut-être *le moins altéré*? car malgré la facilité de saisir partout, sans aucune peine, le vrai sens, les endroits les plus altérés lui ont dû coûter plus d'efforts que les autres. Malheureusement encore ces altérations sont si multipliées, qu'elles ont rendu les écrits de Lyfias *innaccessibles à la plupart des Lecteurs*, à l'exception seulement d'un petit nombre de *Scavans*. A quoi donc se trouve réduit aujourd'hui le nombre des Lecteurs, qui sans effort, & au premier coup-d'œil, saisissent *toujours* la pensée de l'Orateur Grec? & dès lors que devient pour nous cette *clarté* qu'on avoit tant exaltée aux dépens de Thucydide & de Demosthène? elle a donc disparu, & fait place à d'épaisses *renèbres*.

M. l'Abbé Auger invite principalement les jeunes gens qui se destinent au Barreau, à se nourrir de la lecture de Lyfias, parce qu'ils y

apprennent à donner à chaque cause le ton qui lui convient, à ménager les paroles, à ne dire que ce qu'il faut pour exposer clairement les faits, & pour établir solidement les preuves. Mais il ne faut pas qu'ils oublient l'avis que l'habile interprète leur a donné précédemment sur l'invention & la disposition des preuves : on a vu que c'est une des parties foibles de Lyfias.

Au reste rien n'honore plus le cœur de M. l'Abbé Auger, que le témoignage public de la reconnoissance qu'il fait éclater envers M. Sélis, dont il a déjà parlé en publiant Ilocrate, & envers M. l'Abbé Arnaud son confrère, un des commissaires nommés pour l'examen de son Ouvrage. C'est aussi un devoir bien doux à remplir, que celui d'avouer & de reconnoître les services qu'on a reçus, *profiteri per quos profeceris.*

La multitude des objets intéressés

fans qu'embrasse ce Discours préliminaire, nous ayant arrêtés plus long-tems que nous ne l'avions d'abord pensé, nous sommes obligés de renvoyer à un autre Extrait la substance du *Mémoire sur les devoirs & sur les qualités d'un Editeur des Anciens.*

[ *Extrait de M. Dupuy.* ]

*TRAITÉ sur la Constitution des Troupes légères, & sur leur emploi à la guerre; auquel on a joint un Supplément contenant la fortification de campagne, avec un grand nombre de Figures. Prix, 7 liv. relié. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinier, quartier S. André-des-Ars. 1782. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1 vol. in-8.º de 360 pag. & 27 Planches.*

**O**N ne commença à sentir la nécessité des troupes légères, que dans la guerre de 1701; ensuite

le Maréchal de Saxe les employa avantageusement , & fit voir leur importance. Dans la dernière guerre on a vu combien elles sont utiles dans tous les cas , & absolument nécessaires quand l'ennemi nous en oppose. Mais l'instabilité & l'imperfection de leur composition , ont toujours influé plus ou moins sur la considération qui leur est dûe , & ont retardé les progrès de l'art de les employer pour en tirer tout le parti possible. Peu d'Auteurs s'en sont occupés , & aucun ne l'a suffisamment développé ; quelques-uns ne l'envisagent que du côté des ruses & des courses furtives du partisan ; d'autres ne traitent que des opérations auxquelles ces troupes peuvent concourir. Il nous manquoit un Ouvrage qui réunît les différentes branches de la petite guerre ; & c'est ce que l'on se propose de remplir dans celui que nous annonçons.

Il est divisé en quatre parties. La

première traite de la constitution des troupes légères, de leur armement, tant pour celles qui combattent à pied, que pour les Dragons; de l'attirail & des armes communes à chaque corps de ces troupes, des exercices & des signaux, &c.

L'expérience, dit l'Auteur, ayant fait connoître que les vieux corps sont plus utiles que les nouveaux, on ne conçoit pas les motifs qui déterminent à attendre le moment de la guerre pour lever des troupes légères. La précipitation avec laquelle on les met alors sur pied, oblige d'y recevoir à-peu-près tout ce qui s'y présente, c'est-à-dire, beaucoup d'hommes peu susceptibles de discipline & de fidélité, incapables de supporter les fatigues d'un métier trop pénible, & entraînés uniquement par la cupidité. Si cependant on tire quelque avantage de pareils gens, que ne doit-on pas attendre d'un soldat qui est

brave , qui a été exercé & discipliné ?

Parmi les différens réglemens que l'Auteur propose , il observe que beaucoup d'équipages retardent & font souvent manquer une entreprise ; que le grand nombre de vâlers rend les subsistances très-difficiles , & occasionne fréquemment du désordre. Il faut donc , dit-il , accoutumer l'Officier au simple nécessaire , & la troupe à se passer de tentes , à moins qu'elle ne soit dans un poste fixe. Le luxe & la mollesse ont fait augmenter si considérablement les équipages , que les armées sont devenues des machines lourdes qu'on ne peut mouvoir qu'avec beaucoup de peine & d'art , la contagion a gagné jusqu'aux troupes légères : il en résulte que plusieurs expéditions sont jugées impossibles , quoique très-faciles pour des troupes débarrassées du superflu.

Dans la seconde partie , on trouve

tout ce qui concerne le Partisan , quel doit être son mérite , les connoissances qu'il doit avoir pour être en état d'exécuter les entreprises dont il est chargé. L'Auteur propose diverses maximes générales , dont l'utilité devient plus sensible par l'application qu'il en fait aux divers cas particuliers dans la suite de l'Ouvrage : il traite encore des reconnoissances , de la position de l'armée ennemie , de sa marche , ou de celle de ses différens détachemens , de la reconnoissance d'un poste ou d'une forteresse ; des coups de main , des embuscades , de la conduite des Partisans quand ils rencontrent des partis ennemis , quand il est question de les enlever , de l'enlèvement des postes & des fourrageurs , des équipages & des convois , d'un trésor & d'un courrier , des tentatives sur les ponts & sur les magasins. L'Auteur expose dans cette partie les principales entreprises qu'un Partisan peut former ;

1000 *Journal des Sçavans* ;

une bataille , des arrière-gardes & des retraites , des investissemens & des blocus ; il indique comment il faut couvrir les quartiers d'hiver & les cantonnemens , & comment on doit attaquer ceux des ennemis ; il insiste toujours sur ce que la petite guerre dérive de la grande , & qu'elle ne doit pas dépendre du hasard ni de la routine , comme plusieurs Militaires le prétendent.

Il termine cet Ouvrage par un supplément dans lequel il s'agit de la fortification de campagne , à l'usage des Officiers particuliers , comme celle d'un cimetière , d'une église ou d'autres bâtimens , d'un village , d'un bourg ou d'une ville ; il donne les moyens de faire des inondations , de construire des tougasses , &c.

En général , pour la composition de cet Ouvrage , l'Auteur avoue avoir tiré de grands secours de deux Traités allemands. Dans le premier , fait par un anonyme , on a



mieux faisi & développé que dans tout autre Ouvrage, les moyens de la petite guerre; mais il y a peu de méthode & d'ordre, ou il a omis beaucoup d'objets essentiels. Dans le second, M. de Gaudi, Général-Major au service de Prusse, qui en est l'Auteur, traite de la fortification de campagne nécessaire à un Officier particulier; c'est ce qui a fourni les matériaux d'un supplément. « Le François, dit notre » Auteur, adroit, vit, intelligent, » qui n'a jamais eu d'egal dans les » coups de main, dans l'attaque » des postes & des places, en un » mot dans toutes les expéditions » qui demandent de la résolution » & de la promptitude, est plus » propre qu'aucun peuple, à former » d'excellentes troupes légères; il » ne s'agit que d'étendre la sphère » de son activité. Le Lecteur jugera » jusqu'à quel point cet Ouvrage peut » y contribuer; mais notre objet sera » rempli, quand même nos idées ne

» de ces hôtelleries qu'on rencontre  
 » sur les grandes routes , & dont on  
 » dit du bien ou du mal , selon l'ac-  
 » cueil qu'on y a reçu & la sûreté  
 » qu'on y a trouvée. » Ce début ne  
 prévient pas le Public en faveur de  
 l'Ouvrage ; cependant , malgré la  
 stérilité des événemens & leur peu  
 d'importance , il ne nous paroît pas  
 inutile de rassembler ainsi sur chaque  
 ville tout ce que l'on peut en sça-  
 voir , pour empêcher qu'on ne s'en  
 forme de fausses idées ; d'ailleurs  
 les habitans de la ville , & ceux de  
 la Province entière , y prennent in-  
 térêt , & les détails les plus indif-  
 ferens pour beaucoup d'autres leur  
 deviennent quelquefois utiles & né-  
 cessaires.

L'Auteur convient qu'il est forcé  
 de descendre bien bas pour trouver  
 des monumens historiques qui faci-  
 sent mention de la Citat. Il n'en  
 est pas parlé dans le denombrement  
 de Provence fait en douze cens ,  
 quoiqu'on y nomme les plus petits

villages des environs. Elle n'est comprise que dans le dénombrement d'Antonius Avena, imprimé à Avignon en 1538. Cependant elle existoit dès le treizième siècle, & il en est fait mention dans un acte de l'an 1365, le plus ancien des archives de la Ciotat. Raymond, Comte de Baux, contraint par les censures de l'Eglise, à payer dix mille florins d'or, & n'ayant point d'argent, vendit, pour s'acquitter, au Monastère de S. Victor, tous les droits qu'il avoit sur les bourgs d'Auriol, de la Cadière, de Ceireste & de la Ciotat, pour le prix de six mille florins d'or. Il fut stipulé que les habitans seroient exempts à perpétuité, leurs animaux, leurs marchandises & leurs effets, de tout droit, de tout péage, & de toute imposition établie ou à établir, privilèges dont ils ne jouirent qu'en 1413. Il y avoit dans ce tems à la Ciotat, trois tours que la ville a prises pour ses armoiries. Dans la suite les Catalans vinrent piller ce

1008 *Journal des Sçavans* ,  
y sont établies , donne une idée de  
son commerce , de son administra-  
tion , &c. , & il termine ces re-  
cherches par quelques observations  
sur Ceireste & Cassis , deux villages  
situés aux environs de la Ciotat.  
Ceireste est connue dans l'antiquité,  
sous le nom de *Citharista* , & en-  
suite sous celui de *Cesarista* ; elle  
existoit long-tems avant Célar ; la  
Ciotat y étoit comprise , & son anse  
étoit le *Portus Citharistæ* ; Cassis est  
le *Portus Coreici* des Anciens.

A la fin de ce volume on trouve  
un petit mémoire sur le port de  
Marseille. L'Académie de cette ville  
avoit proposé pour sujet du prix ,  
quelles sont les causes qui peuvent  
diminuer la profondeur du port de  
Marseille ; quels seroient les moyens  
d'en prévenir les effets & d'y remé-  
dier ? M. Marin s'est occupé de ce  
travail , & c'est ce Mémoire qu'il a  
fait imprimer à la suite de ce Re-  
cueil.

[ *Extrait de M. de Guignes.* ]

*Histoire*

Juin 1783.

1009

*HISTOIRE* généalogique de la  
Maison de Beaumont en Dau-  
phiné.

. . . . . *Perit omnis in illo ,  
Nobilitas , cujus laus est in origine sold.*

LUCAN.

A Paris, de l'Imprimerie du Cabinet  
du Roi. 1779. 2 vol. *in folio* ;  
le premier, contenant l'Histoire ,  
le second, les Preuves.

On n'a tiré que cent exemplaires  
de cet Ouvrage.

On n'en a pas vendu un seul.

Il est annoncé au Tom. V, pag 26.  
de la nouvelle Edition de la Bi-  
bliothèque historique de la France,  
par M. Févret de Fontette, aux  
Additions, & le nom de l'Auteur  
(M. Brizard) s'y trouve.

**H**OMÈRE ne manque jamais  
de rappeler les aïeux de ses  
Héros, & cet exemple a été suivi  
*Prem. Vol.* V v

par les Poëtes les plus célèbres. Parmi les Historiens, Hécatée de Milet fut le premier qui publia les généalogies des hommes illustres ; Pomponius Atticus conçut un pareil projet pour les Familles romaines. Le quinzième & dernier Chapitre du neuvième & dernier Livre de Valère-Maxime, a pour titre : *De his, qui per mendacium se in alienas familias inseruerunt.* Parmi nous, les Duchesne, les Baluze, les Sainte-Marthe, les Guichenon, les Le Laboureur ont beaucoup éclairci la matière des généalogies. Ce sera toujours une partie importante de l'Histoire. « Il seroit aussi mal, dit » l'Auteur de l'Histoire de la Maison » de Beaumont, il seroit aussi mal » de négliger totalement le souvenir » de ses aïeux, qu'il est ridicule d'en » parler sans cesse. » Il rappelle, ce mot d'Orthon à Salvius Cocceianus, son neveu, dans Tacite, hist. lib. 2. cap. 48. *Neu patrum sibi Othonem fuisse aut oblivisceretur unquam, aut*

*nimum meminisset.* C'est ce que Racine a si bien rendu dans ce vers d'Andromaque.

Qu'il ait de ses aïeux un souvenir modeste.

L'Auteur cite encore ce mot du Roi de Pologne, Stanislas le-Bien-faisant: *Une seule vertu vaut mieux qu'un siècle d'aïeux.*

Cette Histoire est divisée en neuf Livres.

Le premier contient les premiers sujets du nom de Beaumont, depuis l'an 1080 jusqu'en 1220.

Le second, les Seigneurs de Beaumont, depuis l'an 1240 jusqu'en 1322.

Le troisième, les Seigneurs de la Frette, &c., depuis l'an 1307 jusqu'en 1520.

Le quatrième, les Seigneurs d'Aurichamp, depuis l'an 1386 jusqu'à présent.

Le cinquième, les Seigneurs des

1012 *Journal des Scavans,*

Adrets, & les premiers Seigneurs de Saint-Quentin, depuis 1399 jusqu'en 1633.

Le sixième, les Seigneurs de la Tour de Tencin en Dauphiné, de Rochemure, du Besset en Auvergne, qui subsistoient en 1669, de Saint-Quentin, de l'Isle, de Montraud & de Saint-Sauveur, qui subsistent en Dauphiné, depuis l'an 1499 jusqu'à présent.

Le septième, les Seigneurs de Beaumont & de Montfort, depuis l'an 1318 jusqu'en 1565.

Le huitième, les Seigneurs de Vernueil, de Payrac, de Pompignan & d'Auti en Languedoc & en Querci, depuis 1552 jusqu'à présent.

Enfin le neuvième & dernier contient les Seigneurs du Repaire, de Saint-Aubin, de Nabirac, de La Roque Méral, &c. en Périgord, depuis 1552 jusqu'à présent.

Cette Histoire est précédée d'une introduction historique, où l'Au-



teur traite ſçavamment & ſuccinctement, 1<sup>o</sup>. de l'ancien Gouvernement du Dauphiné; 2<sup>o</sup>. de l'ancienneté du nom & de la Maifon de Beaumont; 3<sup>o</sup>. du Château & du Mandement, ou de la Jurifdiction du Château de Beaumont; 4<sup>o</sup>. des témoignages rendus à la Maifon de Beaumont, des hommes de marque qu'elle a produits, des ſervices qu'elle a rendus, &c. 5<sup>o</sup>. d'un ſtatut ou pacte de famille particulier à la Maifon de Beaumont, par lequel les filles étoient exclues de la ſucceſſion; 6<sup>o</sup>. des poſſeſſions de la Maifon de Beaumont; 7<sup>o</sup>. de ſes alliances; 8<sup>o</sup>. des proverbes anciens ſur la maifon de Beaumont: *Amitié de Beaumont*, c'étoit-là le mot caractéřiſtique de cette Maifon, & il en vaut bien un autre. 9<sup>o</sup>. Des armes, cimier, ſupports, devife, cri de guerre de la Maifon de Beaumont; 10<sup>o</sup>. des Auteurs qui ont parlé de cette Maifon; 11<sup>o</sup>. & des

autres sources où l'on a puisé pour cette nouvelle Histoire.

La foule des Personnages qui remplissent une généalogie, n'intéresse que la Maison à laquelle ils appartiennent. Ce qui rend une généalogie intéressante pour le Public, ce sont les Personnages qu'on voit figurer avec éclat dans l'Histoire, la Maison de Beaumont en offre plusieurs de ce genre.

1°. Amblard de Beaumont, premier de ce nom, appelé dans la famille le *Grand Amblard*, principal Ministre du Dauphin Humbert II, ajouta beaucoup, par ses talens & ses services, à la considération dont la Maison jouissoit depuis trois siècles.

Cette Maison conserve parmi ses titres les plus précieux, celui où le Roi Philippe de Valois reconnoît que *les peines & travaux* d'Amblard de Beaumont, ont déterminé la donation qu'Humbert fit du Dau-

phiné à la France. Ce monument est de l'an 1343.

Charles V, n'étant encore que Dauphin, s'exprime ainsi sur le même sujet dans des lettres de l'an 1351. *Consideratione habitâ ad prædictum Dominum Amblardum Dominum Bellimontis, Militem, fidelem nostrum carissimum, qui, circa translationem Delphinatus, in nos factam, a principio, medio, & effectualiter in effectu, cunctis sollicitudinibus laboraverit, &c.*

Il rend le même témoignage à Amblard dans des lettres datées de l'année suivante.

Mais on pourroit croire qu'Amblard, dans cette négociation délicate, avoit moins bien servi le Dauphin son Maître, que le Roi de France. Voici le témoignage que lui rend Humbert en 1353, plusieurs années après la cession du Dauphiné. *Propter multa servitia & obsequia nobis impensa fideliter & longevis temporibus per dilectum*

*& fidelem nostrum, Dominum Amblardum Dominum Bellimontis,* &c. ce qui prouve, dit l'Auteur, qu'Amblard s'étoit rendu aussi agréable au Prince, qui se dépouilloit volontairement, qu'à nos Rois qui recueilloient de si riches dépouilles.

2°. Humbert de Beaumont, premier du nom de la branche d'Aupichamp, qui, sous les règnes de Charles VI. & de Charles VII, rend à la Couronne les plus signalés services, & s'attache toujours au parti légitime; qui, dans des lettres du Prince de Piémont, depuis Duc de Savoie, Louis, auquel il avoit aussi rendu de grands services, est qualifié : *Speçtabilis amicus & Consiliarius noster dilectus*, & qui, dans beaucoup d'autres actes, est qualifié : *Strenuus Miles, speçtabilis Miles*; & enfin, *Magnifique & puissant Seigneur.*

3°. Laurent de Beaumont de Saint-Quentin, Balthasar & Jean de Beaumont, dignes compagnons

de gloire du Chevalier Bayard , & qui combattirent avec lui à Margnan , à la Bicoque , à Pavie.

4°. Mais le morceau le plus considérable à tous égards , de cette Histoire , est celui qui concerne le *trop fameux Baron des Adrets* , pour nous servir des termes de l'Historien. On sçait que ce Capitaine , d'abord huguenot furieux , se rendit redoutable aux Catholiques du Dauphiné & des Provinces voisines , par sa valeur & sa barbarie. On sçait le mot d'un soldat qu'il faisoit précipiter , & qui s'arrêtoit toujours sur le bord du précipice : *Monfieur , je vous le donne en dix*. Ce mot valut la grace au soldat. Les huguenots , qui rioient des violences du Baron tant qu'il fut de leur parti , furent les plus ardens à les lui reprocher quand il se fut fait catholique , & il paroît qu'ils les ont beaucoup exagérées. L'Historien de la Maison de Beaumont les discute à charge & à décharge avec

beaucoup d'impartialité ; il rejette les déclamations de Maimbourg, & les récits hasardés de Varillas, il s'attache principalement à Théodore de Bèze, à M. de Thou & à Bayle, sans négliger la foule des autres Historiens qu'il oppose les uns aux autres, ou qu'il rapproche les uns des autres, toujours selon l'intérêt de la justice & de la vérité ; c'est un morceau de critique fort bien fait, & d'après lequel tout Lecteur est en état de discerner le vrai & le faux, mêlés jusques à présent dans l'histoire du Baron des Adrets. Aucune des branches de la Maison de Beaumont aujourd'hui existantes, ne descend du Baron.

Les armes de cette Maison sont : *De Guoules à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur.* La tradition de la famille est qu'elle portoit anciennement trois roses ou trois losanges, & que les fleurs de lys mises à la place, sont une concession du Roi Philippe-de-Valois,

Jun 1783. 1019

en récompense des services rendus à la France par Amblard de Beaumont. L'Auteur, qui ne rapporte jamais rien sans preuve, a soin d'avertir que cette tradition ne porte que sur des probabilités, & n'est constatée par aucun monument du tems.

Enfin la Maison de Beaumont réunit tous les caractères qui constituent les races d'ancienne Chevalerie. Une existence prouvée depuis sept siècles ; une filiation non interrompue depuis plus de cinq ; le voyage d'outre-mer ; une suite de Chevaliers, titre qui n'étoit alors que le prix du mérite & de la valeur ; des services rendus aux Dauphins, & continués à nos Rois.

[ *Extrait de M. Gaillard.* ]



**P I È C E S** *Fugitives de M. Le  
Mierre, de l'Académie Française.*  
A Paris, chez P.-Fr. Gueffier,  
Libraire-Imprimeur, au bas de la  
rue de la Harpe. A la Liberté.  
1782. Avec Approbation & Pri-  
vilège du Roi. in 8.° 286 pages,  
& les Préliminaires 10.

**M.** LE MIERRE demande avec  
raison trois choses dans les  
Pièces fugitives qu'on publie ; de  
la Poésie, de l'utilité, & le ton de  
*la bonne compagnie.* Il auroit bien  
autant d'intérêt de demander sus-  
tout de la pensée dans les vers ; il y  
en a beaucoup dans les siens ; son  
vers dit toujours quelque chose ;  
c'est, à ce qu'il nous semble, le  
principal mérite de ce Recueil.  
Ce sont les Poèmes de l'Auteur,  
couronnés dans les différentes Aca-  
démies, qui nous offrent les plus  
beaux vers ; ce sont en effet les Ou-  
vrages qu'on travaille le plus, à  
cause de leur obje.



Jun 1783.

1021

Dans la Pièce intitulée : *La Tendresse de Louis XIV pour sa famille*, nous remarquerons sur-tout les vers suivans :

Pierre , qui de tant d'arts enrichit son pays,  
Se fût montré plus grand en épargnant son  
  fils.

Au moment où Philippe V part  
pour l'Espagne :

Sa pompe annonce un trône , & ses pleurs  
  un exil ;

Louis pleure avec lui l'éclat qu'on lui  
  prépare ;

Et sans voir qu'il l'élève , il voit qu'il s'en  
  sépare.

Le dernier vers de la Prière à  
Dieu pour le Roi , est bien aussi :

Laisse un exemple aux Rois , laisse un  
  modèle aux Pères.

Dans la Pièce qui a pour titre :  
*L'Empire de la Modè,*

A la Cour, c'est tout le contraire.

C'est là que l'orgueil rampe, & que la haine  
embrasse ;

Que l'amitié trahit,

C'est-là cependant, ô sincérité !  
qu'on te vit quelquefois,

Sévère. & courageuse, oser parler aux  
Rois ;

Ou pour la vérité contre la flatterie,

Ou pour l'humanité contre la tyrannie.

Dans le Poëme intitulé : *L'utilité des découvertes faites dans les Sciences & dans les Arts sous le règne de Louis XV*, l'Auteur dit que c'est une erreur de croire que tout étoit découvert.

C'est prendre l'horison pour les bornes du  
monde.

Ce vers est encore très-connu ;  
mais qui est-ce qui peut croire que  
tout soit découvert ? Parmi les Pièces  
fugitives, celle qui nous paroît

avoir le plus d'agrément & de convenance, est la Pièce adressée à M. de Villepatour; c'est à cet intrépide Guerrier qu'il convenoit sur-tout d'adresser ces deux vers:

Tu n'as point couru de danger,  
Tu n'as pas fait un bon voyage.

Il y a de la Poésie & du sentiment dans l'*Aveugle de Palmire*; mais la Pièce finit brusquement & tourne trop court.

L'Auteur s'est permis quelques négligences ou quelques licences un peu fortes. Il fait *Suède* d'une seule syllabe.

Sur tous les banquets de la Suède.

Il fait *Vampires* de deux syllabes au milieu du vers, en écrivant *Vampirs*; il fait rimer *rien* avec *plein*, & cela dans un simple quatrain, dont la moitié se trouve par-là mal rimée. Malgré ces légères taches, ce Recueil est d'un Poète &

1026 *Journal des Sçavans*,  
d'un homme d'esprit ; mais ce ne  
sont-là que les amusemens de M. Le  
Mierre. Ses vrais titres sont ses succès  
au Théâtre ; c'est *Hypermnestre* ,  
c'est *la veuve du Malabar*.

[ *Extrait de M. Gaillard.* ]

*HISTOIRE de l'Académie des  
Sciences ; année 1779 , avec les  
Mémoires de Mathématique &  
de Physique pour la même année ,  
tirés des Registres de cette Aca-  
démie. A Paris , de l'Imprimerie  
Royale ; & se trouve chez Mou-  
tard , Libraire , rue des Mathu-  
rins , hôtel de Cluny. 70 pages  
d'Histoire , & 582 pag. de Mé-  
moires. Avec Figures.*

*MÉMOIRE sur la population  
de Paris. Par M. Morand.*  
On avoit vu dans le volume de  
1771 , la récapitulation des nais-  
sances & des morts depuis le com-  
mencement du siècle. M. Morand  
donne, dans le nouveau volume ,

la suite des considérations auxquelles ce dénombrement a donné lieu ; il s'attache à faire voir que la population de la France s'accroît aujourd'hui sensiblement. C'est aussi le résultat des recherches de M. Maifance , publiées en 1776 , & de la plupart des Auteurs qui ont travaillé sur cette matière. Suivant le tableau présenté au Roi par M. l'Abbé Expilly , le 4 Août 1779 , le nombre des habitans de la France est de plus de vingt quatre millions , dont six cent mille à Paris. Dans la Province du Berry , où il n'y a ni industrie ni commerce , la population s'est trouvée augmentée d'un dixième dans l'espace de 33 ans. Le Dauphiné avoit , à la fin du dernier siècle , 572 mille habitans. On en a trouvé 645 mille en 1769. Les relevés des différentes Provinces du Royaume , qui ont commencé à être publiés dans la Gazette d'Agriculture , constatent par-tout une supériorité marquée des naissances sur les morts.

On dispute depuis long-tems sur le rapport qu'il y a entre le nombre des naissances & celui des habitans. Plusieurs Auteurs estiment que le nombre des habitans est de 28 fois plus grand. Les recherches faites par l'Académie de Dijon en 1770, ne donnent que 25. M. Morand n'a pu se procurer de nouveaux dénombremens propres à lever les doutes ; mais son Mémoire est rempli de faits consolans pour l'humanité.

Après ce Mémoire d'Arithmétique-politique, nous en indiquerons un autre relatif au commerce de la France. C'est celui de M. Daubenton, sur les laines, dans lequel il compare celles de France aux laines étrangères ; les filamens les plus gros sont d'un 23.<sup>e</sup> de ligne ; les plus fins sont un 140.<sup>e</sup>. Dans cet intervalle sont comprises toutes les espèces de laines. Il a reconnu, par le moyen de son microscope, que les laines les plus fines venoient d'Espagne. Mais il a trouvé des

*Jun 1783.* 1029

laines de Roussillon, du Berry & d'Auxois, dans les qualités de super fines, & est parvenu lui-même à s'en procurer de la première qualité dans sa bergerie de Montbard avec des beliers & des brebis, dont la laine n'étoit que de seconde qualité.

Ce n'est pas le choix des alimens qui fait la différence, car tous les mâles de sa bergerie ne sont nourris, du moins la plupart du tems, que de paille. M. d'Aubenton a toujours eu pour principe, qu'il ne faut jamais favoriser les expériences de ce genre, mais les faire en toute rigueur.

Ses troupeaux vont aux parcours sur de petites montagnes & sur des coteaux secs & maigres; il est certain que ces pâturages sont très-bons pour la production des laines fines; mais quoiqu'il y ait des pâturages de cette nature dans tous les pays montueux, les laines n'y ont pas été améliorées comme dans la bergerie de M. d'Aubenton. Il

présûme que le plein air auquel ses troupeaux sont exposés nuit & jour en tout tems , a beaucoup influé sur l'amélioration de leurs laines.

M. Le Monnier , dans des *Réflexions sur l'aiguille aimantée* ; nous apprend qu'il a observé en 1779 la déclinaison de l'aiguille  $20^{\circ} 30'$  ; cependant on a vu dans notre Journal de 1780 , qu'elle n'étoit que  $19^{\circ} 41'$  par les observations de M. Cotte ; en sorte qu'il faudroit augmenter de  $49'$  les quantités absolues de toutes ces déclinaisons observées à Montmorency. La nouvelle boussole de M. Le Monnier a été faite avec un très-grand soin , & la méridienne tracée par le moyen du pillier de Montmartre , que l'Académie a fait élever lorsqu'on traçoit la méridienne de l'Observatoire Royal.

M. Le Monnier a aussi examiné les variations observées en mer en 1778 ; il a trouvé que vers le tropique du cancer , le mouvement de



la ligne, sans déclinaison, en 77 ans, étoit d'environ  $15^{\circ}$ , tandis que sous l'équateur magnétique, on l'a trouvé plusieurs fois de 19 degrés tout au plus, pendant les mêmes intervalles de tems, à très-peu de chose près; d'où il suit que la ligne sans déclinaison ne se courbe pas autant que suivant la carte de Halley.

Dans un Mémoire sur la longitude de la nouvelle Zemble, M. le Monnier calcule avec autant de soin que d'adresse la conjonction de la lune avec Jupiter, observée le 24 Janvier 1597, dans l'endroit où les Hollandois furent obligés d'hiverner, 106 degrés à l'orient du méridien de l'isle de Fer; on trouve 5 degrés de plus, suivant l'hypothèse que l'on fait sur l'heure de la conjonction observée, parce qu'il est impossible de sçavoir exactement l'heure de l'observation. Ce fameux voyage a déjà donné occasion à M. Le M. de faire beaucoup de calculs sur la réfraction, qu'il trouve beaucoup plus

forte qu'on ne l'a jamais cru ; sans qu'on puisse révoquer en doute les observations de ces Hollandois.

On a contesté aussi l'existence du cap de la Circoncision au sud de l'Afrique, reconnu par M. Bouvet le 28 Juin 1739, parce que le Capitaine Cook étant par les mêmes longitudes & latitudes, à ce qu'il croyoit, ne l'avoit point apperçu ; mais M. Le M. fait voir qu'il en étoit à plus de trois degrés ; & cela par le moyen de la déclinaison de l'aiguille aimantée, observée par Bouvet & par Cook, & dont les recherches de M. Le M. l'ont mis à portée de bien déterminer le changement. Il rapporte un passage du Journal, & une lettre qui lui a été écrite en 1780, par un Officier du vaisseau, qui n'avoit alors que 26 ans, & qui ne doute point d'avoir vu la terre. Ces deux Mémoires répondent principalement aux objections de M. le Gentil, qui conteste l'existence du cap de la Circoncision,

concision, de même que les observations des Hollandois dans la Nouvelle Zemble.

M. du Séjour, dans un quatorzième Mémoire sur l'analyse appliquée à l'Astronomie, traite du mouvement des comètes, qu'il réduit à une analyse plus simple & plus directe, en partageant les équations qui résolvent le problème, en deux classes, l'une pour la nature de la courbe, l'autre pour la situation du plan. Cette idée lui a procuré le moyen de simplifier sa méthode: il l'applique aux orbites elliptiques, & détermine les erreurs que peuvent produire dans les résultats l'inexactitude des observations & les choses que l'on peut négliger pour diminuer la complication que présente le problème quand on le considère dans toute sa généralité, il réduit presque tout à des équations du second degré.

*Mémoire contenant les Observations de la Comète de 1779. Par*  
*Prem. Vol. Xx*

1034 *Journal des Sçavans*,  
M. Messier. Cette Comète, découverte le 18 Janvier, vers le cõl du cygne, traversa la lyre, hercule, la couronne, & disparut sur la tête de la vierge le 17 Mai; elle donna occasion à M. Messier d'observer plusieurs nouvelles nébuleuses. Des dix-sept Comètes que M. Messier a observées, il n'y en a pas qu'il ait suivie aussi loin & avec si peu de lumière. Il donne une table de 63 jours d'observations, avec une carte de toute la partie du Ciel que la Comète parcourut; il rapporte également les observations faites en Angleterre, à Milan, à Toulouse; un catalogue d'étoiles observées par M. Darquier, à l'occasion de cette Comète, & les élémens de son orbite, suivant les calculs de M. le Président de Saron & de M. le Chevalier d'Angos; ceux-ci sont comparés avec toutes les observations, sans qu'il y ait des erreurs de deux minutes. Il y a peu de Comètes qui aient été aussi bien obser-

vées & aussi-bien calculées. Nous avons eu occasion de remarquer déjà que les détails dans lesquels entre M. Messier sur chacune de ces Comètes, deviendront sur-tout infiniment précieux, lorsqu'on les aura vues une seconde fois, & qu'il sera question de déterminer les durées de leur révolution, comme l'on s'occupe actuellement de la Comète de 1661, qui doit reparoître dans cinq ou six ans.

*Mémoire sur les lunettes diplanetidiennes.* Par M. Jaurat. L'idée de ces sortes de lunettes, qu'il avoit appelées d'abord *iconantidiptiques*, est d'avoir deux images, l'une droite & l'autre renversée, en sorte qu'en voyant une étoile passer au méridien, l'une des images allant à droite & l'autre à gauche, le moment de leur réunion soit plus sensible, & l'instant plus facile à saisir avec précision. Cette idée, que M. Jaurat proposa en 1778 à M. Navarre, fut exécutée par cet Opticien

avec trois objectifs ; l'un des trois est percé dans son milieu , & forme une image renversée , les deux autres objectifs qui correspondent à l'ouverture du premier , y forment comme une seconde lunette dans le milieu de l'autre. M. Jeaurat donne le calcul des foyers , les formules qui peuvent servir à calculer ces sortes de lunettes , qui en général seroient fort imparfaites & fort difficiles à bien faire. Il termine son Mémoire par de nouvelles tables pour les objectifs acromatiques , & même pour les oculaires , en employant trois courbures différentes , afin de corriger l'aberration de sphéricité aussi bien que celle de réfrangibilité.

M. Jeaurat donne aussi la description & la figure d'un astéromètre , instrument qu'il propose pour trouver avec un compas l'heure du lever & du coucher d'un astre ; il est composé d'un cercle que l'on tourne suivant l'heure du passage au

méridien, & d'une règle que l'on avance suivant les déclinaisons, & qui coupe sur le cercle des heures, le double de l'arc semi-diurne, à peu près comme dans les anciennes horloges on représentoit le lever & le coucher du soleil.

M. Jaurat donne aussi une table des positions de 64 étoiles des pleyades, & l'opposition de Jupiter en 1779. Vingt-sept de ces étoiles devoient être éclipsées le 9 Février dernier; mais on n'a pu en observer que deux ou trois à Paris; il y en aura 32 d'éclipsées le 13 Décembre 1785; c'est sur-tout dans ces sortes d'observations qu'on a besoin d'un catalogue aussi détaillé que celui de M. Jaurat.

*Mémoire sur l'inclinaison du troisième satellite de Jupiter. Par M. de la Lande.* Depuis le commencement du siècle cette inclinaison avoit toujours augmenté. Il sembla en 1763, que l'augmentation avoit cessé; ce qu'il étoit ques-

tion de constater par les observations de 1775, qui se trouvoient dans la limite des plus grandes latitudes. On voit dans ce Mémoire, par la comparaison de onze observations, qu'on satisfait à tout, en supposant que l'orbite du deuxième-satellite tourne sur celle du premier dans l'espace de 132 ans, & sous un angle de 12 minutes.

*Mémoire sur la théorie de Vénus.*

Par M. de la Lande. On voit ici que l'excentricité de l'orbite de Vénus, & le lieu de son aphélie, étoient encore peu connus; que les observations les plus exactes sont celles des conjonctions inférieures de Vénus au soleil. Il en arrive cinq dans l'espace de huit ans; mais elles sont quelquefois difficiles à observer. M. d'Agelet, Professeur à l'Ecole Militaire, avant entre les mains un mural de huit pieds de rayon, que M. Bergeret, Receveur général des Finances, a fait faire par le célèbre Bird; on a reconnu par les conjonc-



tions de 1779 & de 1780, qu'il falloit reculer d'un degré l'aphélie de Vénus qui étoit dans les tables astronomiques publiées en 1771. Plusieurs autres conjonctions ont fait voir qu'il falloit diminuer d'une minute dix secondes la plus grande équation de l'orbite. Au moyen de ces nouvelles recherches, il est vraisemblable qu'on pourra toujours prédire le lieu de Vénus, à une minute près, & par conséquent y comparer la lune, ce qui seroit souvent très-commode pour observer les longitudes en mer.

*Mémoire sur la planète de Herschel.* Par M. de la Lande. Cette planète, qui fut découverte le 13 Mars 1781, & que nous annonçâmes dans notre Journal de Juin, n'a cessé d'être observée. Son orbite fut calculée comme on l'a vu dans notre Journal de Février 1782. Il nous suffira de dire ici que l'orbite qui fut alors calculée s'écarte des observations de 3 minutes au mois

de Février 1783 ; ce qui prouve que la planète accélère son mouvement & que son orbite est un peu excentrique ; la plus grande équation pourra être d'environ cinq degrés. On trouve dans le Mémoire que nous annonçons, un Recueil d'observations qui va jusqu'au 23 Septembre 1782. « J'appelle, dit l'Auteur, ce nouvel astre, *planète de Herschel*, à l'honneur de celui à qui nous devons cette curieuse découverte ; M. Herschel lui a donné le nom de *Georgium sidus* ; M. Bode propose de l'appeller *Uranus* ; M. de Sivry, *Cybele* ; M. Prosperin, *Neptune* ; mais quelle raison pourroit l'emporter sur la reconnoissance que nous devons à l'Auteur, & sur l'intérêt des sciences, qui demande qu'on excite l'émulation ? »

On trouve à la fin de ce Mémoire des observations de M. Jean-René Lévêque, dont on a publié plusieurs fois des calculs astronomi-

ques , & qui s'est occupé quelque tems des observations avec autant de succès que de courage ; on venoit de placer pour lui au Collège royal un mural de trois pieds de rayon , dont M. Godin a donné la description dans les Mémoires de 1731 , & qui a long - tems été dans une maison où M. Godin , M. de Fouchy & M. Bouguer ont habité successivement , rue des Postes , près l'Estrapade.

*Mémoire sur les suites.* Par M. de la Place. La théorie des suites est devenue une des branches les plus cultivées & les plus fécondes de l'analyse. Si l'on considère plusieurs séries , & qu'il y ait une équation entre les deux termes généraux , il en existe une autre entre leurs sommes & réciproquement. Ces équations ne sont pas du même genre , mais elles ont des rapports que M. de la Place considère dans ce Mémoire. Il examine les différens cas où la solution d'une de ces équations

tions donnant celle de l'autre, la fait dépendre de méthodes qu'il n'eût point été possible d'y employer immédiatement.

M. de la Place applique cette méthode générale à l'interpolation des suites, dans plusieurs cas qui n'avoient point encore été considérés; à leur transformation, à l'examen de certains rapports singuliers entre différentes opérations de l'analyse, comme entre la différenciation, l'extraction des racines, l'intégration & l'élevation aux puissances; à la théorie des différences partielles, pour plusieurs desquelles il trouve, par cette méthode, les intégrales exprimées par des fonctions qui renferment des intégrales définies; à l'examen de la loi de continuité, à laquelle les fonctions arbitraires de ces intégrales sont assujetties; enfin à des équations singulières qui renferment des différences partielles, finies pour une variable, & infiniment petites pour l'autre.

L'Historien de l'Académie rend compte de l'Ouvrage M. Bezout sur la théorie générale des équations algébriques, & principalement sur l'élimination, c'est-à-dire l'art de tirer d'un système d'équations, qui renferme un certain nombre d'inconnues, une nouvelle équation qui contienne le moindre nombre d'inconnues possible. Nous avons rendu compte de cet Ouvrage dans le tems qu'il a paru; mais nous rapporterons ici ce que dit à ce sujet M. le Marquis de Condorcet, pour répondre à une question que l'on fait souvent aux Géomètres les plus transcendans. A quoi servent ces choses si difficiles? à quoi sert, par exemple, un traité sur les éliminations? Nous avouons sans peine qu'il n'y a point une utilité immédiate; mais presque aucune théorie dans les sciences n'a cet avantage. Un sauvage, en voyant une maison qui n'est pas encore au premier étage, pourroit regarder

comme un amusement inutile la peine que l'on prend pour élever perpendiculairement cette masse de pierres ; il ne comprendroit point quel peut être l'objet de ces fondations creusées si avant & avec tant de peine. L'utilité de chaque partie n'existe que par son rapport avec le but général de tout l'édifice, qu'il ne peut saisir d'avance dans ces premiers élémens qui frappent ses regards. Mais le même homme verra, au premier coup-d'œil, l'utilité d'un meuble de peu d'importance : dira-t-on que l'art de former ce meuble est au-dessus de l'art d'un Architecte ? il en est de même de toutes les sciences. Ce ne sont pas les travaux immédiatement applicables à la pratique, qui ont l'utilité la plus réelle, la plus grande, la plus durable, qui exigent le plus d'efforts, & qui méritent une plus grande reconnoissance ; car ce n'est pas seulement sur l'utilité actuelle qu'elle doit se mesurer, mais sur

*Juin 1783.*

1045

l'utilité de tous les tems , sur les efforts que ces grandes théories ont dû coûter , sur le petit nombre d'hommes dont on peut espérer de tels efforts & de tels services. Il faut songer non à l'utilité particulière qui peut résulter de telle découverte , mais à celle qui résultera un jour des progrès de la science dont ce traité, cette découverte, sont des élémens nécessaires , & compter parmi nos bienfaiteurs , ceux qui ont fourni ou arrangé quelques matériaux de cet édifice immense qui s'élève pour d'autres générations. »

Des deux éloges qui terminent l'histoire de l'Académie , celui de M. d'Arce est le seul qui appartienne à cet extrait. Il étoit né en Irlande en 1725 , d'une famille qui fait remonter son origine à l'un des Chevaliers Normands , compagnons de Guillaume-le Conquérant , qui se rendit maître de l'Angleterre en 1066. M. d'Arce étoit Jacobite & Catholique. Il fut envoyé à Paris

en 1739 , auprès d'un de ses oncles. Le hasard le plaça dans la maison où logeoit M. Clairaut le père ; il devint son élève , & mérita bientôt d'être le disciple , ou plutôt , le compagnon d'étude de M. Clairaut le fils : c'étoit , dit M. le Marquis de Condorcet , à l'époque où la France commençoit à reprendre dans les Sciences-mathématiques le rang qu'elle avoit perdu après la mort de Descartes & de Pascal , & qu'elle a sçu conserver depuis. M. d'Arci fit des progrès rapides ; après trois ans d'étude , âgé seulement de dix-sept ans , il donna une nouvelle solution du problème de la courbe d'égalé pression dans un milieu résistant. Les ouvrages de la jeunesse de M. Clairaut avoient accoutumé à de plus grands prodiges. Le Chevalier d'Arci entra bientôt au service. Il alla au secours du Prétendant en 1746 , & il lut des Mémoires à l'Académie avant & après son expédition ; il fut reçu à l'Académie en



1749. Il donna un principe général de mécanique, celui de la conservation du mouvement giratoire ; ce même principe avoit été donné en 1745, par MM. Daniel Bernoulli, & Euler ; mais il n'est pas vraisemblable que leurs ouvrages aient été cherchés par M. d'Arci dans les campagnes de Flandre ; d'ailleurs il suffit de voir comment chacun des inventeurs a présenté ce principe, pour sentir que la méthode de M. d'Arci est vraiment à lui, & qu'il n'y a rien de commun entre sa manière de traiter les questions mécaniques & celles de ces deux illustres Géomètres ; enfin ce principe ne s'applique immédiatement qu'aux mouvemens libres ; & pour l'étendre aux mouvemens assujettis à des conditions, M. d'Arci employoit une méthode à la fois originale & simple, élégante & ingénieuse. En 1750 il présenta son principe sous une autre forme ; il l'appella le *Principe de la conservation d'action*,

pour l'opposer en quelque sorte au principe de la moindre action, auquel M. de Maupertuis étoit parvenu à donner une grande célébrité en 1752, & que M. d'Arci avoit attaqué. M. d'Alembert a éclairci dans l'Encyclopédie tout ce qui concerne la métaphysique de ce principe; & c'est lui qui a donné en 1742 un principe lumineux & simple, l'unique qui puisse suffire seul à la solution des problèmes, parce qu'il est direct, & qu'il n'est pour ainsi dire que l'expression mathématique des notions premières & essentielles de l'action & du mouvement: c'est aussi par la même raison, le seul principe qui puisse donner la démonstration de tous les autres, & qui nous fasse distinguer le sens dans lequel chacun d'eux peut être regardé comme vrai.

M. le Chevalier d'Arci donna ensuite un Mémoire sur l'artillerie en 1750; il continua long tems ses expériences, & en rassembla les ré-

sultats dans l'*Essai sur l'Artillerie*, publié en 1760. L'Auteur trace, dans son ouvrage, le plan d'une théorie générale de l'artillerie, plan qu'il ne se proposoit pas de remplir en entier : il sentoit que cette théorie ne pouvoit être appuyée que sur des expériences nouvelles, & que ces expériences demandoient de nouveaux moyens. Il imagina de faire une éprouvette suspendue comme un pendule, & qu'on a adoptée dans la Régie des poudres, & il s'en servit avec succès.

Il résulte des expériences de M. d'Arce, que plus la poudre s'enflamme vite, plus elle a de force ; que le mélange exact des matières, & la sécheresse de la poudre, contribuent sur tout à la rendre meilleure, qu'enfin de petites différences dans la manipulation en produisent de bien plus sensibles dans les effets, que n'en font naître des changemens dans la proportion des matières, qui, au premier coup-d'œil, paroît.

troient bien plus importants. M. d'Arci examine ensuite quelle différence la longueur des pièces du même calibre, tirées avec des charges égales, produit dans la vitesse du boulet, & quels sont les effets des différentes quantités de poudres employées à charger la même pièce. Les expériences prouvent que plus on augmente la longueur des pièces, plus la force est augmentée, ou du moins, que pour de grandes longueurs, l'augmentation qui en résulte surpasse de beaucoup & l'augmentation du frottement, & celle de la résistance de l'air : au contraire, l'augmentation de force produite par une plus grande charge, dans un canon de longueur donnée, a des limites très-étroites, & à cet égard il réfuta Bêlidor.

Après la paix de 1763, M. d'Arci donna un Mémoire sur la durée des sensations de la vue, celui de ses ouvrages, peut être, où l'on voit briller le plus & son talent, pour

imaginer des appareils qui conduisent à des expériences exactes & concluantes, & la sagacité avec laquelle il sçavoit combiner & varier ses expériences pour en tirer des résultats certains & précis.

Il trouva que pendant une nuit obscure la sensation que produisoit un charbon allumé duroit environ huit tierces de tems. Si on fait tourner un cercle où il n'y a qu'une ouverture, & que derrière on place un flambeau, ce flambeau demeure toujours visible, lorsque le cercle ne met que neuf tierces à faire sa révolution. Plus l'objet a d'éclat & d'étendue, en un mot, plus son impression sur l'organe est forte, plus la sensation a de durée, & moins il est nécessaire que le mouvement soit rapide.

Un corps peut passer devant nos yeux sans être vu & sans marquer sa présence autrement que par l'affoiblissement de l'éclat des objets qu'il couvre. Lorsqu'on fait tourner

1052 *Journal des Sçavans* ;

des cartons peints de jaune & de bleu , on n'apperçoit qu'un cercle continu , de couleur verte. Les sept couleurs du prisme , en tournant rapidement , produisent un blanc obscur , & d'autant plus obscur , que le mouvement est plus rapide. M. d'Arce mourut le 18 Octobre 1779 ; il avoit une belle figure , une taille avantageuse , un caractère ardent , ferme , indépendant ; on remarquoit en lui un penchant pour les Anglois , qui sembloit contraster avec l'ardeur qu'il avoit montré contre l'Angleterre ; c'est que la différence des Gouvernemens ne forme pas la différence des Nations. Une même langue , la ressemblance des mœurs & des opinions politiques , le même goût , le même amour de la liberté , font un seul peuple des Irlandois & des Anglois. En plaignant sa Nation opprimée par l'Angleterre , en détestant la domination des Anglois , M. d'Arce aimoit la Nation angloise , étoit

fier de ses succès dans tous les genres, même de ses succès militaires, quoiqu'il les vît avec douleur. Les Grands Hommes, les Sçavans d'Angleterre étoient ses compatriotes ; la Constitution angloise, celle sous laquelle il eût préféré de vivre ; le Prince seul étoit étranger pour lui.

M. d'Arce est mort, dit M. de Condorcet, dans l'instant où la Nation irlandoise alloit reprendre, par son courage, une liberté que ses divisions & le fanatisme lui avoient fait perdre ; il auroit vu les Ministres d'Angleterre forcés de reconnoître des droits qui appartiennent aux Irlandois, comme hommes, plutôt encore que comme Citoyens, & dont la justice ne permet pas à une Nation de priver un peuple sur lequel elle croit avoir le droit de régner ; il auroit vu la conduite ferme & modérée de ses compatriotes, forcer la Nation angloise à entendre assez bien les intérêts de sa puissance & de son bonheur,

1054 *Journal des Sçavans*,

pour aimer mieux avoir des frères  
que des esclaves, & un Peuple-Roi;  
instruit par ses malheurs, donner,  
trop à regret, peut-être, un exemple  
unique dans l'Histoire, & que l'An-  
gletérte doit se repentir de n'avoir  
pas donné quelques années plutôt.  
Cette révolution eût été pour M.  
d'Arzi le jour le plus heureux de sa  
vie; mais le sort lui envioit cette  
consolation, & ses derniers regards  
n'ont pas vu la liberté de son pays.  
Cet éloge est, comme tous ceux  
de M. le Marquis de Condorcet,  
plein de sçavoir, de philosophie,  
d'esprit & de goût; & le célèbre  
Fontenelle, qui a fait la réputation  
de l'Académie des Sciences par ses  
éloges, ne pouvoit être remplacé  
d'une manière plus heureuse.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]





*MÉMOIRE de Grar-Maestri, &c. ;*  
c'est-à-dire, *Mémoires des Grands-*  
*Maîtres de l'Ordre de Saint Jean*  
*de Jerusalem.* A Parme. A l'Im-  
primerie Royale. 1780. in - 4.<sup>o</sup>  
3 vol. , de 300 pages environ.

CES Mémoires écrits par le  
P. *Paciaudi*, Théatin, Histo-  
riographe de l'Ordre de Malthe,  
Bibliothécaire du Duc de Parme,  
&c. , étoient attendus depuis long-  
tems ; & ils méritent , par le fonds  
& par la forme , un accueil distingué  
de la part du Public éclairé. Nous  
devons d'abord nous arrêter à l'A-  
vertissement de l'Auteur , qui est à  
la tête du premier volume.

Est-il bien vrai que l'Histoire de  
Malthe ne présente que des faits  
peu intéressans ? M. Linguet n'hé-  
site pas de l'affurer ; & il prononce  
en conséquence , que Vertot , après  
avoir tracé en trois volumes les  
causes de la grandeur & de la déca-

dence de l'Empire Romain , auroit fait un ouvrage plus agréable au monde sçavant , en donnant l'Histoire des Empereurs romains , plutôt que celle des Religieux de Malthe. Le P. Paciaudi n'est pas de cet avis. L'Histoire de l'Ordre de Malthe présente une longue suite d'événemens religieux , politiques , militaires , qui ont une liaison intime avec les annales de la Religion & des plus grandes Monarchies ; elle raconte des batailles mémorables , des victoires par terre & sur mer contre la Puissance Ottomane , des actions héroïques , qui , dans ces Religieux militaires , rappellent l'ancien courage des Romains. Ces Religieux sont l'élite de la Noblesse des divers Etats de l'Europe , qui ont fait de fréquentes alliances avec cette Milice , Souveraine elle-même , & formant un Etat à part. L'Auteur renvoie là-dessus à une lettre de M. le Bailli de Resseguier ,

Jun 1783. 1057

guier [1], dont la lecture est très-propre à détruire l'impression défavorable qu'a pu donner la décision de M. Linguet ; puis il ajoute : Si l'Histoire de Malthe ne présentoit que des frivolités , auroit-elle trouvé un si grand nombre de Lecteurs ? l'auroit-on si souvent réimprimée ? l'auroit-on traduite en toutes les langues de l'Europe , en anglois sur-tout , idiôme dans lequel on sçait que ne passent guères les ouvrages futiles ? En un mot , comment un Livre en possession de plaire aux différentes Nations , pourroit-il ne les pas intéresser ? & comment les intéresse-t-il , s'il ne présente pas des faits importans ?

Le fonds & la matière de son Livre une fois justifiés , le P. P. expose le plan qu'il a suivi. Son objet est d'embrasser , sous le règne de chaque Grand-Maître , non-seu-

[1] Imprimée dans le *Merçure de France*,  
Jun. 1766. pag. 86;

lement ses belles actions & celles de ses Chevaliers, mais encore tout ce qui a pu jeter du jour sur les fastes de Malthe. Par cette raison il a préféré le titre de *Mémoires* à celui d'*Histoire*. Un Ecrivain de *Mémoires* a toute liberté de se livrer aux recherches sur les Coutumes, les Loix & les Arts du moyen âge, & à ces remarques critiques, sans lesquelles il est impossible d'avérer les faits, de rectifier la chronologie, & d'affurer la suite & les événemens de chaque Magistère. Or, ces discussions, ces observations ne pouvant que rompre le fil historique, l'Auteur les a rejetées dans des remarques où il disserte tantôt sur le degré d'autorité que méritent les Historiens qu'il a cités, tantôt sur des questions de Diplomatique, de Géographie ancienne ou nouvelle, ou sur d'autres objets de cette espèce. En quoi il a suivi l'exemple des Historiens les plus judicieux, du docte le Nain de Tillemont en par-

ticulier , qui ont eu soin de rapporter les preuves des faits qu'ils racontoient , sans se soucier de la fausse délicatesse de ceux qui , regardant les discussions historiques comme le fruit de la pédanterie , les bannissent de l'Histoire , & proscrivent , par intérêt personnel , l'érudition d'un champ qu'elle fertilise sous une main habile , telle , par exemple , que celle de M. Gibbon , Historien anglois de la décadence de Rome , qui a soin d'établir , dans de bonnes remarques , la vérité des faits qu'il a racontés.

Mais ces remarques , ces discussions doivent être éclairées par la critique. Elle seule peut porter la lumière sur l'obscurité des temps passés & sur les passions des hommes , faire distinguer le vrai du faux , la bonne foi de l'imposture , & manifester la vérité à travers les préjugés , l'ignorance & la méchanceté qui couvrent le champ de

**L'Histoire.** Ces considérations ont déterminé l'Auteur à discuter sans prévention les événemens qui sont la base de ses Mémoires, de les examiner en eux mêmes & dans leurs circonstances, à remonter aux causes qui peuvent les avoir produits, à les combiner avec les opinions des tems correspondans, à peser les témoignages, & à les confronter quand ils ne sont pas d'accord; en un mot, à éclairer l'Histoire avec le flambeau de la Raison & de la Philosophie. Aussi le P. P. n'adopte-t-il pas légèrement plusieurs faits avancés par ses prédécesseurs, séduits trop souvent par le merveilleux.

On a voulu bannir de l'Histoire non-seulement les discussions, mais même les réflexions; le devoir d'un Historien, a-t-on dit, est de présenter simplement les faits qui méritent d'être consignés, & de laisser au Lecteur le soin de réfléchir lui-même sur les causes & sur les effets

des événemens , sur les variations des Gouvernemens , & sur les révolutions des Empires. Notre Historien n'est pas de cet avis. Il pense avec l'Abbé de S. Réal , que la simple narration des faits charge la mémoire, au-lieu que les réflexions de l'Historien éclairent sur les passions des hommes , sur les motifs de leurs actions , sur les moyens qu'ils ont employés ; & il a préféré la méthode de Xenophon , de Polybe , de Tacite , & des premiers Historiens de l'Italie , qui , en racontant les faits , se sont appliqués à en retracer l'origine , & à en développer l'influence sur le bonheur ou le malheur des Corps politiques. Eh ! quel inconvénient y a-t-il qu'un Historien qui a discuté les témoignages , écrive les réflexions qu'il a dû faire nécessairement lors de la discussion ? Le Lecteur est-il assez instruit pour les faire lui-même , il aura du plaisir à comparer ses pensées à celles de l'Ecrivain ; s'il

n'a pas assez de pénétration , il sçaura gré à celui qui lui en aura suggéré. Cicéron dir que l'Histoire est *Magistra vitæ*. Comment pourroit-elle nous conduire , si elle n'est raisonnée & parsemée de réflexions courtes & adaptées au sujet ? L'Auteur insiste sur la vérité & la certitude des faits , & il est bien éloigné de regarder , avec l'Auteur d'Emile ; l'Histoire comme un tissu de fables , dont la morale est très - appropriée au cœur humain. Cette morale a infiniment plus de force , quand elle porte sur des faits avérés ; si , au contraire , elle vient à la suite d'une narration romanesque , il est à craindre que l'on ne croie pas plus aux préceptes moraux qu'aux historiettes qui y auront donné lieu.

Autre question Est-il convenable à un Historien de donner les portraits des principaux personnages ? Le P. P. juge qu'oui ; & il pense , avec Rapin , que les portraits sont un embellissement nécessaire à l'His-



toire , pourvu qu'ils soient dessinés hardiment , & forts de couleur , comme ceux que Salluste trace de Catilina dans sa vie privée , à la tête des armées , au milieu du Sénat. Ces portraits ne doivent pas effleurer la personne ; il faut qu'ils rendent les penchans , les habitudes , les vertus & les vices , la suite , en un mot , des actions des originaux. L'auteur s'autorise des exemples de Tite-Live , de Polybe , d'Arrien , de César. Celui-ci ne rend-il pas sa narration plus intéressante , plus vive , plus animée , en peignant les vaisseaux des Gaulois , si différens de ceux des Romains ; en décrivant l'élévation de la proue de ces bâtimens , l'étendue de leur poupe , les différens rangs des rameurs , les voiles de peaux , leurs ancres retenues non par des cordes , mais par des chaînes de fer ? A l'exemple de cet Historien Empereur , le P. Paciaudi justifie les descriptions qu'il a données des exploits de la Milice de

Malthe, des machines militaires par elle employées dans les sièges, & des premières galères dont elle s'est servie. Thucidide décrivant avec des couleurs si vives la peste qui ravageoit Athènes, servira encore d'excuse à notre Auteur pour la description des grandes calamités, qui ne sçauroient émouvoir que lorsqu'elles sont peintes avec force, comme un Historien n'est réellement intéressant que lorsqu'après avoir étudié l'homme sous les différens aspects, après l'avoir suivi pas à pas dans toute sa conduite, il sçait le présenter tel qu'il étoit avec les vertus ou les vices qui le caractérisèrent. C'est encore d'après les Anciens, que notre Auteur se range du côté de ceux qui penchent en faveur des harangues; & le jugement de M. d'Alembert sur cette matière ne lui paroît pas, à beaucoup près, sans appel. C'est aussi chez les Anciens qu'il trouve le vrai style de l'Histoire, style qui doit

être poétique, puisque, selon le mot de Denys d'Halicarnasse, les Histoires de Thucydide & d'Hérodote sont de véritables Poésies; & qu'au jugement de Quintilien, l'Histoire, très-voisine de la Poésie, est elle-même une sorte de Poésie dégagée des liens du vers.

Pour ne laisser rien à désirer de tout ce qui peut tracer fortement l'image de ceux dont il a entrepris la Vie, le P. P. a imaginé de mettre en tête de chaque Grand-Maître une médaille qui, d'un côté, le représentent, d'après les portraits anciens les plus authentiques; & de l'autre, rappelle l'un des événemens les plus singuliers de son règne, sous les symboles & dans le style des anciennes médailles. Dès 1748, l'Auteur avoit publié à Naples les médailles sur les principaux événemens du Magistère du Grand-Maître Pinto, & l'on conçoit qu'un Antiquaire du mérite du P. Paciaudi a fait avec empren-

ment ce moyen d'embellir son ouvrage, d'où il a encore proscrit ces *cul-de-lampes*, qui ne signifient rien, pour y substituer des copies gravées des anciens sceaux des Grands - Maîtres, que le tems a épargnés; enfin l'Ouvrage est enrichi de Cartes & des Plans de différens pays, villes ou édifices renommés par quelques faits des Chevaliers de l'Ordre.

Jusqu'ici l'Avertissement du P. P. nous a seul occupés; & quoiqu'on nous l'ayons beaucoup abrégé, notre Extrait s'est étendu au point que nous sommes forcés de renvoyer à un autre article ce qui nous reste à dire du Livre même. Néanmoins, pour faire plaisir aux Amateurs de la Numismatique, nous décrirons ici la médaille imaginée par l'Auteur, qui présente, comme de droit, son Ouvrage à S. A. E. Emmanuel de Rohan, Grand-Maître actuel. D'un côté on voit le buste de ce Prince, d'après une de ses

Jun 1783.

1067

monnoies d'argent, avec cette légende : *Fr. Joh. Emmanuel de Rohan. M. M.* Au revers, portrait du Grand-Maître en pied, vêtu de son habit de cérémonie, sur lequel on voit la Grand'-Croix de l'Ordre. A côté de lui est la Renommée sous la figure d'une femme ailée, qui pose sur sa tête une couronne de laurier. Vis-à-vis est un Génie, qui lui présente la barrette Magistrale & la Couronne de Prince de Malthe. Légende : *Amplissimus Ordo Populusque acclamavit.* Exerque 1775; époque de son élection, qui fut unanime & très-promptement faite; ce qui donne du mérite à la légende. Au dessous de la médaille, on lit l'Inscription suivante, en style lapidaire :

*A sua. Altezza. Eminentissima*

*Fra. Emanuello. de. Rohan*

*Gran - Maestro*

*Del sacro Equestre Ordine*

Y y vi

1068 *Journal des Sçavans,*

*Gerofolimitano*

*Principe di Malta e di Gozo*

*Dal puro generoso sangue*

*Degli Antichi Re della minor Bretagna*

*Disceso*

*Educato nelle corti caro a' Monarchi*

*Ottenuti nell' inclita Religione*

*I primi onori*

*Al sommo Magistero ed al Trono*

*Per unanime acclamazione inalzato*

*Vindice della pubblica sicurezza*

*Per la nuova milizia instituita*

*Autore*

*Di Pacato impero e di saggia polizia*

*Per i nuovi creati dicasteri*

*I convocati solenni Comizii*

*Le provide sanzioni emanate*

*Giusto. Pio. Magnanimo*

*Queste memorie*

*De' suoi Predecessori*

Junin 1783. 1069

*Chiari per opre di guerra e di pace*

*Lo storico dell' Ordine*

*Devot. al nome e alla virtù di lui*

*Offre intitolata e consacrata.*

[ *Ext. communiqué par M. l'Abbé  
de S. L\*\*\*.* ]

**A N A L Y S E** de quelques Pierres  
précieuses ; par M. F. C. Achard,  
Membre de l'Académie Royale  
des Sciences de Berlin , de la  
Société des Curieux de la Nature,  
de la même Ville ; des Acadé-  
mies Electorales de Mayence &  
de Bavière , &c. &c. Ouvrage  
traduit de l'allemand , avec des  
Remarques. Par M. S. B. Dubois,  
Conseiller de la Cour de S. M.  
le Roi de Pologne , Membre de  
l'Académie des Sciences , Arts &  
Belles - Lettres de Dijon , de la  
Société des Curieux de la Nature  
de Berlin , de l'Académie des  
Géorgiphiles , de Florence , de la

1079 *Journal des Sçavans*,

Société physique de Dantzic, &c.  
A Paris, chez Moutard, Libr.  
Imprimeur de l'Académie Royale  
des Sciences. 1783. vol. in-8.<sup>o</sup>  
de 178 pages, & la Préface du  
Traducteur, 16.

**D**E toutes les productions de la Nature, celles qu'on nomme *pierres fines*, ou *précieuses*, sont les plus rares, les plus brillantes, les plus inaltérables, & celles auxquelles les hommes ont attaché le plus grand prix.

jusqu'à ces derniers temps, on s'est contenté de les travailler, de les tailler pour leur donner plus de jeu & plus d'éclat, & de les faire servir à l'ornement & à la parure. Mais depuis que la Chimie, qui paroît destinée à sonder les mystères les plus cachés de la Nature, commence à sentir ses forces, elle ne craint point d'entreprendre des analyses, qui, dans le siècle dernier, auroient paru, nous ne disons pas aux Al-



chimistes, mais à tous les Chimistes instruits & raisonnables, fort au-dessus de tous les efforts de l'art. Telle est celle des pierres précieuses que l'illustre *M. Bergman* a faite avec tout le succès qu'on pouvait attendre des travaux d'un si savant homme. Telle est aussi celle de *M. Achard*, qui, non-seulement, n'a pas craint de s'engager dans des recherches analytiques si épineuses, mais qui a osé même essayer, d'après les connoissances acquises par la décomposition des pierres précieuses, d'imiter par les opérations de l'art, ces belles productions dont la Nature est si avare, & qui semblent par conséquent, lui coûter beaucoup plus que toutes les autres.

Tous ceux qui entendent la chimie imagineront facilement que les pierres précieuses, doivent opposer la plus grande résistance à leur décomposition, puisque, si l'on excepte le diamant, ce sont en général les corps les plus durs, & qu'elles

soutiennent l'action du feu le plus violent sans éprouver d'altération, que de se ramollir on de se fondre en perdant leur couleur, mais sans qu'il y ait pour cela une véritable séparation de leurs parties constituantes.

Ces propriétés des pierres précieuses étoient connues avant que M. Bergman & Achard entreprissent de les analyser ; ils n'ont pas laissé que de les vérifier, & se sont convaincus que l'action du feu seul étoit insuffisante pour opérer la décomposition qu'ils avoient en vue. Les dissolvans chimiques étoient un autre moyen d'analyse qui s'offroit à eux naturellement, & que ces habiles Chimistes n'ont pas manqué d'employer ; mais ce moyen étoit accompagné lui-même des plus grandes difficultés, à cause de la force d'agrégation des parties des pierres précieuses. Les acides minéraux les plus puissans, appliqués à ces matières dures, quoique broyées

*Jun 1783:* 1073

en parties infiniment fines, n'ont pu en extraire qu'une très-petite quantité de terre calcaire & de terre martiale, le reste est demeuré absolument indissoluble.

On fait que les alkalis fixes sont d'autres dissolvants, qui ont la propriété de soutenir l'action du feu jusqu'à la fusion, & qui dans cet état, agissent assez puissamment sur les terres & pierres les plus dures, telles que les cailloux, pour les dissoudre entièrement, & qu'à la faveur de la prodigieuse division que ces substances éprouvent alors, elles deviennent ensuite dissolubles dans les acides. MM. Bergman & Achard ne pouvoient manquer d'avoir recours à ce moyen pour disposer les pierres précieuses à la dissolution par les acides. Mais ces habiles Chimistes se sont bientôt aperçus, que les alkalis, en attaquant les pierres précieuses, dissolvoient aussi une partie des creusets, ce qui ne pouvoit manquer de rendre très-fautifs les résultats de leurs analyses.

Ils ont remédié le plus qu'il étoit possible à cet inconvénient, en se servant de creusets de fer bien unis en dedans. Mais ce métal étant lui-même très-susceptible de calcination par l'action du feu, & sa chaux, cédant assez facilement à l'action des alkalis en fusion, il en résulroit toujours qu'il se trouvoit dans le produit de cette opération préparatoire une plus grande quantité de terre martiale que les pierres n'en contenoient naturellement. M. Achard a tenu compte de cet excédent le plus exactement qu'il a pu; mais M. Bergman l'a évité avec beaucoup d'adresse, en profitant d'une observation qu'il avoit faite, & qui est très-juste, quoique peu connue; savoir, qu'il n'est pas nécessaire que les alkalis fixes soient chauffés jusqu'à la fusion pour agir sur les terres, & les approprier à la dissolution par les acides.

Les pierres précieuses que M. Achard a soumises à l'analyse sont

Jun 1783. 1075

le rubis, le saphir, l'émeraude l'hia-  
cinthe, toutes orientales, le grenat  
de Bohême, & la crisoprase de Si-  
lésie. M. Bergman a travaillé sur les  
mêmes pierres, excepté qu'au lieu  
de la crisoprase de Silésie, il a em-  
ployé la *topise* de Saxe.

Les expériences de ces Chimistes  
ont donc consisté, 1.<sup>o</sup> à exposer  
à l'action du feu les pierres toutes  
seules; 2.<sup>o</sup> à leur appliquer les acides  
vitrioliques nitreux & marin, sans  
leur avoir fait éprouver d'autre pré-  
paration que la division mécanique  
la plus exacte dans des mortiers  
d'agate; ils n'en ont extrait par  
ce moyen qu'une fort petite quan-  
tité de terre calcaire & de terre mag-  
nétal.

Enfin, à appliquer à ces pierres  
les mêmes acides, après les avoir  
préalablement appropriées à la dis-  
solution par la dissolution prélimi-  
naire dans les alkalis. Les pierres  
ainsi appropriées, ont cédé à l'ac-  
tion des acides minéraux, & ce que

ces derniers en avoient dissout ; & été précipité par l'alkali. Il s'est trouvé ; par l'examen ultérieur , que ces précipités étoient des mélanges de plusieurs sortes de terre , de nature fort différentes , ce qu'on n'auroit pas soupçonné des pierres précieuses , car elles ont toute l'apparence de substances fort simples.

Les analyses de M. Bergmann & de M. Achard , qui paroissent n'avoir pas eu connoissance de leurs travaux réciproques , s'accordent assez sur la nature des terres principes des pierres précieuses ; ils ont trouvé l'un & l'autre , qu'en général elles sont composées de quatre principales espèces de terres en différentes proportions , de manière que celle qui domine est la terre siliceuse , ensuite la terre argileuse ou d'alun , puis la terre calcaire , & enfin la terre martiale ; c'est cette dernière qui teint toutes les pierres , de quelque couleur qu'elles soient.

Mais sur les quantités respectives

de ces quatre terres, les deux habiles Chimistes ne sont pas toujours bien d'accord ; cela n'a rien d'étonnant, vu la difficulté de ces sortes d'analyses & la quantité de causes qui peuvent en faire varier les résultats.

Quoiqu'on ne puisse pas, à cause de ces différences, compter encore absolument sur les proportions des matières qui entrent dans la composition des pierres précieuses, les travaux de MM. Bergman & Achard n'en sont pas moins très-estimables ; ils nous ont fait connoître au moins, que les pierres précieuses les plus dures, loin d'être des substances simples, sont composées de diverses terres que la Nature combine les unes avec les autres de la manière la plus intime, & que les principes prochains des pierres précieuses, sont les terres siliceuse, argileuse ou d'alun, & la terre calcaire ; la terre martiale donnant seule la couleur : ces connoissances sont assuré-

ment très - importantes ; mais ont-elles toute la certitude que l'on puisse désirer ? La partie terreuse des pierres précieuses ne peut-elle pas éprouver par l'action de l'alkali à laquelle on a été obligé de les soumettre , & qui se décompose lui - même en partie , des altérations capables de la dénaturer ? Les différentes espèces de terres , qu'on a regardées jusqu'à présent comme constantes dans leur nature , le sont - elles bien réellement , & ne sont-elles pas susceptibles , au contraire , d'être changées de l'une en l'autre par une violente action du feu & des alkalis , comme M. Beaumé dit l'avoir observé ? Jusqu'à ce que toutes ces questions soient bien éclaircies , nous pensons qu'il restera quelque incertitude sur la nature & les justes proportions des parties constituantes des pierres précieuses : au surplus , les Sçavans Chimistes qui ont si bien commencé l'analyse de ces productions de la Nature , pourront , mieux que per-



sonne , y mettre la dernière main , & lever , par de nouvelles recherches , tous les doutes raisonnables qui pourroient rester.

Nous observerons , au sujet de la dénomination de pierres orientales , que M. Achard a donnée à l'émeraude & à l'hyacinthe , sur lesquelles il a travaillé , qu'on ne connoît point de pierres de cette espèce qui méritent cette dénomination. Les Naturalistes ne la donnent qu'aux pierres de première dureté , dans quelque lieu de la terre qu'elles aient été formées ; & il n'y a que dans les rubis , les saphirs & les topases , qu'on trouve des pierres de cette dureté première , qui leur a fait donner le nom d'*orientales* : toutes les autres leur sont inférieures à cet égard , & même celles qui viennent d'Asie. C'est de M. d'Aubenton que nous tenons cette remarque bien importante pour l'Histoire naturelle des pierres précieuses.

M. Achard n'a point travaillé sur

le diamant, production très-singulière, & qui, par sa combustibilité, forme une classe à part.

M. Bergman a commencé à faire sur cette pierre quelques expériences analytiques, du même genre que celles qu'il avoit faites sur les autres pierres précieuses; mais il a rencontré dans cette recherche des difficultés qui ne lui ont pas permis de la pousser bien loin; il assure cependant qu'il n'y a pas à désespérer de parvenir à décomposer même le diamant, en suivant la méthode d'analyse à laquelle il a eu recours.

Ces deux sçavans Chimistes ne se sont pas bornés aux expériences tendantes à décomposer les pierres, qui faisoient l'objet de leurs recherches; ils les ont soumises, de plus, à l'action du feu, après les avoir mêlées avec les fondans les plus puissans, & ces suites d'expériences leur ont donné lieu d'observer un grand nombre de phénomènes intéressans,

ressans , dont il faut voir les détails dans les Ouvrages même.

Le travail de M. Achard est, sur cet objet, beaucoup plus étendu que celui de M. Bergman ; pour abréger & pour donner plus de facilité de reconnoître & de comparer les résultats, ce Chimiste en a réduit tous les produits en tables très-commodes, & semblables à celles de la Lithogéognosie de M. Pott, auxquelles elles doivent naturellement servir de suite & de supplément.

On trouve à la fin de l'Ouvrage de M. Achard, un appendix *sur la génération des pierres précieuses, démontrée par l'expérience.*

Ce Chimiste, plein de sagacité, a imaginé que l'agent dont la Nature se servoit pour dissoudre d'abord les terres constituantes des pierres précieuses, & les disposer par-là à s'unir & à former des cristaux, étoit le gaz méphytique, dit *air fixe*; & il a essayé, d'après cette idée, d'imiter le procédé de la

1082 *Journal des Sçavans* ,  
Nature dans la formation de ces  
pierres.

Il donne dans son Ouvrage la description & les figures d'un appareil de vaisseaux , propre à faire filtrer , avec beaucoup de lenteur , à travers les terres qu'il croit servir de base aux pierres précieuses , de l'eau gaseuse très-chargée d'air fixe , ou acide crayeux ; & il assure que par ce moyen , il a obtenu des cristaux blancs & d'une dureté médiocre , quand il n'a appliqué l'eau gaseuse qu'à de la terre calcaire pure ; mais que quand il a mis seulement une petite quantité de terre calcaire & beaucoup de terre alumineuse , il a eu de petits cristaux blancs , transparents & très-durs , & que quand il a ajouté à ces deux terres de la terre martiale , il a obtenu des cristaux qui avoient la couleur de rubis.

Que par ce procédé , M. Achard soit parvenu à former avec la seule terre calcaire & l'acide crayeux , des cristaux d'une espèce de spath

calcaire, cela est d'autant plus probable, que M. Lavoisier avoit déjà fait une pareille combinaison avec succès ; mais qu'avec l'addition de la terre de l'alun, on puisse produire des cristallisations d'une dureté bien supérieure, c'est ce qui n'a été encore prouvé que par l'expérience de M. Achard, du moins les Commissaires que l'Académie des Sciences de Paris avoit chargés de vérifier ce fait important, & qui y ont apporté tout le soin imaginable, n'ont pu obtenir aucun cristallin, comme on peut le voir par leur rapport imprimé à la fin de l'Ouvrage de M. Achard.

M. Dubois, Traducteur & Editeur de cette intéressante Dissertation, y a joint plusieurs notes qui ne le sont pas moins & de plus, fort utiles pour la concordance des expériences de MM. Bergman & Achard.

[ *Extrait de M. Macquer.* ]

*SUITE de l'Essai d'une nouvelle Méchanique des Mouvements progressifs de l'Homme & des Animaux.* Par M. de Barthez, Chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier, Premier Médecin de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, Médecin Consultant du Roi, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Berlin, &c. (Voy. le Journal de Mars 1783.)

TROISIÈME MÉMOIRE.

*Des Mouvements progressifs des Quadrupèdes.*

**D**ANS ce Mémoire je traiterai d'abord des mouvemens progressifs du cheval; & je donnerai ensuite diverses observations sur les variétés que présentent les mouvemens des autres genres de quadrupèdes.

## PREMIÈRE PARTIE.

*Des mouvemens progressifs du Cheval*

Je me bornerai à considérer le pas, le trot, & le galop du cheval ; qui sont ses allures les plus naturelles.

1°. Le pas du cheval se fait en quatre tems. Dans ce mouvement, à l'élevation d'un des piés de devant, succède celle du pié de derrière opposé dans la diagonale du quarré que forment les quatre jambes ; & une semblable succession se répète alternativement.

Une jambe de devant & une jambe de derrière se trouvent être transportées à la fois en avant : mais ce concours dure peu dans le pas ; au lieu qu'il subsiste plus longtems dans le trot.

Lorsque la Peinture & la Sculpture jmitent des chevaux en mouvement, elles les représentent rou-

jours dans cette situation où ils élèvent à la fois deux jambes opposées suivant la diagonale du quarré. Borelli a prétendu au contraire [1], que ce transport simultané des jambes opposées en diagonale, ne pourroit que faire vaciller ou tomber le quadrupède.

Pour résoudre cette objection de Borelli (qu'avoit adoptée Desaguliers), M. Bourgelat a observé [2] que le sentiment de cette vacillation sollicite l'animal à continuer sa marche, qui devient d'autant plus rapide, que la situation a plus d'instabilité. Une réponse plus directe à cette objection, est que dans le pas, comme dans le trot (où les jambes s'élèvent davantage), le cheval est menacé de vaciller au moment où les jambes opposées en diagonale sont transportées à la

[1] *De Mot. Anim. Part. I. prop. 165.*

[2] *Mém. prés. à l'Acad. Tom. III*  
pag. 578—9.



fois : mais que la fixation de ces jambes dans le moment qui suit , prévient la chute du centre de gravité du corps ; ce qui se fait d'autant plus parfaitement , si la croupe ne balance point , & si le cheval ne se berce pas par foiblesse.

II. Dans le pas , la jambe voisine dans le même train ( de devant ou de derrière ) de celle qui est levée , est forcée de soutenir la totalité de la masse du corps qui pèse sur ce train : ce qui ne peut le faire , comme l'a observé M. La Fosse [1] ; sans que la jambe qui est chargée de ce fardeau , ne change la ligne de direction qu'elle avoit , pour en prendre une plus favorable. J'ajoute qu'il paroît qu'avant que cette ligne de direction ne soit changée , il se fait une chute plus ou moins sensible de l'avant-train , du côté de la jambe qui est élevée.

[1] Dans son Cours d'Hippiatrique , aux pages 189. 190. auxquelles se rapportent les citations suivantes de cet Auteur.

Immédiatement avant le pas , ainsi qu'avant tout autre mouvement progressif du cheval , la masse du corps est mûe en avant sur les colonnes qui la soutiennent. Cette projection s'opère surtout par les muscles exterieurs des articulations des femurs aux hanches & sur les tibias, muscles dont la contraction doit porter le tronc en avant sur les piés qui sont retenus fixes.

La tête & l'encolure se prolongent en avant dans les chevaux dont les allures ont la plus grande étendue ( quoiqu'elles en ayent d'aurant moins de graces & de légereté ) ; ces parties aidant ainsi la projection préparatoire du tronc. Ce mouvement de la tête & de l'encolure est beaucoup plus sensible dans les chevaux de trait ; & il augmente l'effort qu'ils font par le poids de leur corps.

Le corps du cheval étant ainsi jetté en avant ; les quatre jambes , de perpendiculaires qu'elles étoient ,

deviennent obliquement situés. On a dit que c'est pour les remettre dans leur aplomb, que le cheval est obligé de reporter la masse du corps en arrière, ou de porter une jambe en avant, & successivement les autres. Mais cette obliquité des jambes par rapport au tronc, ne fait que préparer les mouvemens progressifs, & inviter l'animal à les produire. Car il n'est aucun de ces mouvemens qui s'opère par la seule rétraction des jambes vers le tronc du corps porté en avant.

III. Dans le pas la masse du corps après avoir été portée en avant par l'action des muscles qui vont du tronc aux jambes postérieures; est encore poussée en avant par l'effort plus ou moins sensible que les muscles propres des quatre jambes font en arc-boutant contre le sol, & en les dressant pour les élever tandis qu'elles sont dirigées obliquement au tronc.

L'action principale est alors dans

les jambes de derrière. Cependant les jambes antérieures aident aussi un peu à cette poussée du corps en avant, par l'effort qu'elles font en s'élevant sur les bords de leurs soles. Borelli est tombé dans l'erreur, lorsqu'il a dit [1] que le cheval en marchant n'arcboute point de ses jambes de devant contre le sol; parce qu'il a supposé que les jambes de devant sont alors situées de manière à devoir, dans leur extension, pousser le corps en arrière: faute d'avoir remarqué que le marché est précédé d'une projection de la masse du corps en avant qui l'incline sur les jambes.

Les jambes antérieures ne contribuent que foiblement à la progression, par leur effort pour soulever & pousser en avant la masse du corps. Car cet effort a un désavantage extrême, en ce que l'omoplate n'est point articulée avec le

[1] *De Motu Anim. P. I. prop. 106.*

tronc, mais suspendue par le moyen des muscles aux vertèbres cervicales & dorsales. Les jambes antérieures contribuent aussi fort peu à la progression, entant qu'elles sont transportées en avant : car (suivant l'observation de M. La Fosse) le cheval embrasse toujours très peu d'espace à raison de l'étendue des mouvemens de sa jambe antérieure.

IV. Ce mouvement de transport de la jambe antérieure, qui contribue, quoique foiblement, à la projection de la masse du corps en avant; dépend, comme l'a dit M. Bourgelat [1], du mouvement de l'omoplate & de l'humerus, qui dirige celui du membre entier auquel il s'étend.

Les muscles qui meuvent l'omoplate & l'humerus dans les quadrupèdes sont très forts : ils produisent & graduent les mouvemens de ces os avec d'autant plus d'avan-

[2] Livre cit. pag. 554.

rage, que leurs attaches sont plus relevées.

Ainsi dans le cheval, le muscle commun de l'humerus (qui est un des principaux agens de l'extrémité antérieure) a ses origines aux apophyses transverses des vertèbres cervicales en remontant jusqu'à la seconde : le rhomboïde s'attache aux apophyses épineuses des 3.<sup>e</sup> 4.<sup>e</sup> & 5.<sup>e</sup> vertèbres dorsales ; & ce muscle a une plus grande étendue de contraction, à raison de la longueur de ces apophyses (qui est d'ailleurs [1] si favorable à l'action des extenseurs de la colonne vertébrale.)

Dans le chien [2], le rhomboïde monte jusqu'à la première vertèbre du col (comme l'a remar-

[1] Ainsi que je l'ai dit dans mon premier Mémoire, Art. III. à la fin.

[2] Voyez la description de ces muscles du chien dans le *Myographia comparata Specimen* de Douglas.

qué M. Hunauld). A la place de l'angulaire, il y a deux releveurs de l'omoplate; dont l'un vient de l'occipital, & l'autre naît de l'apophyse transverse de la première vertèbre du col. Le grand dentelé a des attaches charnues, non seulement aux vraies côtes, comme dans l'homme; mais encore aux apophyses transverses des cinq dernières vertèbres du col. (Il s'attache aussi dans le cheval, aux apophyses transverses des quatre dernières vertèbres cervicales).

En général, les grands dentelés sont très-forts dans les quadrupèdes. M. Hunauld a observé [1] que ces muscles sont dans une action perpétuelle, lorsque les quadrupèdes sont sur leurs jambes; pour soutenir la partie la plus considérable du poids de leurs corps, & des fardeaux dont on les charge. J'ajoute

[1] Dans les Mém. de l'Acad. de l'an.  
1735.

que leur action est alors soutenue par l'effort que l'animal fait pour affermir leurs origines aux vertèbres cervicales, en tenant son encolure relevée.

V. Dans le pas du cheval, ce sont les jambes de derrière qui en arcaboutant contre le terrain, donnent la principale impulsion au corps lorsqu'il est déjà projeté en avant sur ses colonnes.

Borelli dit [1] que dans la marche du cheval, une jambe postérieure *poussant* le sol *en arrière* avec un grand effort, *imprime* au centre de gravité du corps, un mouvement *en avant* qui se continue dans le moment suivant, où est élevée & transportée la jambe antérieure du même côté.

On voit que Borelli ne paroît avoir conçu la progression du cheval, que comme l'effet d'une *réaction* du terrain, semblable à celle

[1] *Lib. cit. prop. 166.*



qu'il a donnée pour cause du marcher de l'homme , & qui est pareillement une cause imaginaire [1].

L'opinion de Borelli sur ce point a été généralement suivie. Ainsi M. Bourgelat a dit [2] que pour les mouvemens progressifs du cheval , il faut que toute la masse du corps soit chassée & élevée par l'effet de *la percussion* que les jambes de derrière exercent contre le sol dans leur extension ; & que le tibia étant poussé en arrière , l'est dans la direction la plus favorable au transport de la machine. Mais on ne sçauroit admettre de véritable *percussion* ou choc des jambes de derrière contre le sol , sur lequel elles font seulement un effort d'appui qui est nécessaire pour le mécanisme de chaque mouvement progressif.

[1] Voyez le second Mémoire , Art. II.

[2] L. c. p. 548 & 553.

L'impulsion en avant que chaque jambe de derrière donne au corps du cheval dans le pas, dépend de l'action des muscles releveurs de l'os du jarret. Cet os dans le cheval, répond au calcaneum de l'homme ; & en général, on peut regarder le jarret des quadrupèdes comme un talon qui est relevé dans l'état naturel [1]. Ces muscles sont les *jumeaux*, & le *grêle extenseur du jarret*, dont la réunion forme un tendon qui s'attache à la partie supérieure de l'os du jarret. Dans leur contraction, ils élèvent & poussent en avant la jambe postérieure, & ils meuvent de même le tronc du corps, par le moyen de cette jambe, qui se trouve lui être dirigée obliquement, par une suite de la projection du corps qui a précédé.

[1] Exceptez le singe & l'ours ; sur lesquels voyez le second Mémoire, Art. XI.

L'impulsion du corps en avant que produit la jambe postérieure dans les mouvemens progressifs du quadrupède , semble devoir être fort affoiblie par l'obliquité ou la courbure que doit prendre la colonne vertébrale entre cette impulsion , & la résistance que lui oppose au moins l'une des jambes antérieures. Mais la colonne vertébrale ne peut être alors élevée ou arquée considérablement ; parceque les vertèbres lombaires , ou qui ne sont point assujetties par la charpente des côtes , ont leurs apophyses épineuses inclinées vers le train de derrière [2].

[2] C'est un nouvel avantage de cette direction des apophyses épineuses des vertèbres lombaires ; outre celui qu'elle donne à ces vertèbres , relativement aux centres d'extension de l'épine sur les apophyses articulaires , qui sont dirigées de la manière la plus convenable pour le soutien de la charge du corps dans la station & dans

VI. Dans le trot, les deux jambes du cheval qui sont opposées en diagonale, s'élèvent & posent à terre dans les mêmes tems, & toujours alternativement avec les deux autres.

Mais quoique dans le trot, ces deux paires que forment les jambes opposées en diagonale, se détachent de terre & y retombent dans un ordre alternatif; il ne faut pas croire que l'une de ces paires doive retomber à terre précisément au même tems où l'autre s'en élève. Il peut être dans le mouvement du trot un tems très court, où les quatre jambes se trouvent toutes élevées en l'air. C'est une observation que M. Bourgelat me paroît être le seul qui ait faite [1]; mais divers mouvemens progressifs des quadrupèdes. Voyez le premier Mémoire, Art. VII.

[1] Mém. cité, pag. 564. Il y dit que chaque jambe des bipèdes antérieur &

qu'il a sans doute trop généralisée , en l'appliquant à tous les cas du trot.

D'après cette observation , il est du moins une espèce de trot bien relevé & soutenu ; dans laquelle il y a non-seulement ( comme dans le pas ) un transport des jambes de devant , & une impulsion en avant donnée au corps par les jambes de derrière , mais encore il y a ensuite ( comme dans le galop ) un élancement ou saut du corps , que produit l'effort d'une jambe postérieure , un moment avant que l'autre jambe postérieure ne retombe à terre. La mécanique de ce saut est la même que j'expliquerai ci-postérieur ( dans lesquels il divise le cheval ) n'attend pas que sa paire ( dans le même train ) soit tombée pour se détacher de terre : qu'il est entre ces deux actions un instant très-rapide , pendant lequel la masse s'élançant en avant n'est étayée sur le sol par aucune partie.

deffous en parlant du galop, où le corps est détaché de terre par la même action de l'une des jambes de derrière.

M. La Fosse a remarqué que dans le trot où s'élèvent en même tems les deux jambes ou colonnes qui sont opposées entr'elles en diagonale; ces colonnes en l'air & leurs charges se rejettent sur les deux autres, dont elles ne font point changer les lignes de direction, de manière que l'équilibre ou l'aplomb du cheval n'est point dérangé. Il me paroît que c'est à raison de ce que les jambes, pendant qu'elles sont fixes, doivent faire effort pour changer leurs directions dans le pas, & non dans le trot; que le pas grand ou allongé est plus fatigant pour les chevaux que n'est le trot.

Lorsqu'on presse les poulains ou les chevaux qui ne sont pas assez forts pour trotter ou pour galopper, ils prennent l'allure de l'amble :

dans laquelle chaque mouvement est produit par les deux jambes du même côté ; qui rasent la terre de plus près , & se prolongent davantage que dans le pas. Non-seulement ces chevaux foibles évitent ainsi l'effort d'élançement de tout le corps , qui doit avoir lieu dans un des tems du trot ou du galop : mais de plus , l'impulsion du corps dans l'amble étant dirigée très-obliquement , & presque parallèlement à l'épine du dos ; ils ont beaucoup moins à souffrir que dans le pas croisé & rapide du trot , où l'impulsion de la jambe postérieure est dirigée plus ou moins obliquement par rapport au tronc qui est suspendu sur les jambes fixes.

VII. Dans le mouvement du galop , on peut distinguer trois ou quatre tems , relativement à l'ordre suivant lequel les quatre jambes s'élèvent de terre.

En supposant que le cheval galoppe sur le pié droit ( comme

Jun 1783.

1101

dans laquelle chaque mouvement est produit par les deux jambes du même côté; qui rasent la terre de plus près, & se prolongent davantage que dans le pas. Non-seulement ces chevaux foibles évitent ainsi l'effort d'élanacement de tout le corps, qui doit avoir lieu dans un des tems du trot ou du galop: mais de plus, l'impulsion du corps dans l'amble étant très-obliquement, & presque parallèlement à l'épine du dos; ils ont beaucoup moins à souffrir que dans le pas croisé & rapide du trot, où l'impulsion de la jambe postérieure est dirigée plus ou moins obliquement par rapport au tronc qui est suspendu sur les jambes fixes.

VII. Dans le mouvement du galop, on peut distinguer trois ou quatre tems, relativement à l'ordre dans lequel se meuvent les quatre jambes

le cheval galopant droit (comme



c'est l'ordinaire) ; c'est ainsi qu'on doit marquer le galop à trois tems. La jambe droite de devant, lorsqu'elle part, fait le premier tems : le pié droit de derrière, & le gauche de devant, s'élèvent ensemble dans le second tems : le troisième tems est celui où le pié gauche de derrière s'élève & détache de terre tout le corps. Dans le galop à quatre tems, qui se fait de même sur le pié droit ; ce qui faisoit le second tems du galop à trois tems, est partagé en deux : parce que le pié gauche de devant s'élève avant le pié droit de derrière [ 1 ].

Le galop à quatre tems ne peut avoir lieu, qu'autant que le cheval meut les hanches & les jarrets avec

[ 1 ] Un Auteur illustre a voulu marquer le galop à trois & à quatre tems, par les successions des chûtes des jambes. Mais la distinction qu'il donne de ces tems est un peu confuse ; & d'ailleurs il paroît être tombé dans une contradiction manifeste.

beaucoup de vitesse & d'agilité. En effet, pour que ce galop soit aussi rapide que celui à trois tems; il faut que ce soit par des mouvemens très prompts, que le pié droit postérieur reçoive dans le second tems une partie de la charge du train de devant, & qu'il la rejette dans le troisième tems sur le pié gauche postérieur.

Le galop à quatre tems est le plus parfait; c'est à dire celui qui a le plus de grace, & qui est aussi le moins pénible pour un cheval vigoureux & bien dressé. L'avantage de ce galop sur celui à trois tems me paroît consister; en ce que le corps avant que d'être lancé par une des jambes de derrière, porte moins de tems sur cette jambe seule, ou est appuyé plus longtems sur les deux jambes de derrière, dans le galop à quatre tems que dans celui à trois tems.

VIII. Je vais expliquer en détail les divers mouvemens des extrémités

& du tronc, qui ont lieu dans le galop du cheval.

1°. Le corps ayant été porté en avant par un mouvement qui précède immédiatement toute progression du cheval ; les jambes antérieures lorsqu'elles s'élèvent, font un effort qui soulève plus ou moins le train de devant [1]. Avant de s'élever, elles foulent la terre, après avoir fléchi leurs articulations supérieures. Il faut observer avec M. La Fosse, que dans le galop le cheval ne plie presque point les articulations inférieures des jambes de devant ; au-lieu que dans le trot il forme presque le demi-cercle depuis le coude jusqu'à la pince. La raison de cette différence est sensiblement, que dans le galop les jambes de devant embrassent un espace d'autant plus grand qu'elles ont été plus étendues.

2°. En même tems que les jambes

[1] Voy. ci-dessus, Art. I. & II.

antérieures

antérieures s'élèvent (ou même un peu avant, dans les coureurs), le corps est jetté en arrière par le jeu successif & le concours des extenseurs des hanches, du dos, de l'encolure & de la tête. Ce renversement fait que la masse du corps résiste par un levier moins long, & qu'elle décrit un plus grand arc de projection, avant que d'être détachée du sol. En même tems le corps est ramassé avec un grand effort, & l'épine du dos est fixée ou son arc est raccourci : ce qui est nécessaire, pour que l'impulsion qui doit produire le saut du corps soit employée le plus avantageusement qu'il est possible.

3°. Le saut ou l'élancement qui détache le corps de la terre dans le galop, est produit par un mouvement de l'une des jambes de derrière ; de la gauche, par exemple, quand le cheval galope sur le pié droit : ou bien des deux jambes de derrière, lorsqu'elles doivent con-

1106 *Journal des Sçavans* ;

courir à l'effort nécessaire pour produire cet élancement du corps ; comme dans les couteurs & dans les chevaux usés.

Le mouvement des jambes de derrière qui produit le saut dans le galop, est un jeu des muscles extenseurs des genoux, analogue à celui qui produit le saut de l'homme. Chaque genou étant fortement fléchi donne un point fixe, par rapport auquel les extenseurs du genou impriment au femur un mouvement de projection en avant, dans l'instant qui précède immédiatement le saut : & dans l'instant où le saut commence, le tibia étant devenu mobile par les extenseurs du genou qui le tirent en arrière, le femur obéit au mouvement de projection qui lui a été imprimé, sort de sa courbe de rotation, & détache de la terre tout le corps qu'il lance en haut & en avant.

4°. Les muscles releveurs de l'os du jarret concourent à aider le saut

dans le galop , en ce qu'ils meuvent le tibia en arrière, lorsque l'articulation du genou est considérablement redressée. On voit pourquoi le galop est d'autant plus rapide que les jarrets sont plus forts, &c.

Les muscles extenseurs des hanches portent le tronc en avant par l'effort qu'ils font dans le tems où le corps entier est détaché de terre : & dans ce même tems le dos, l'encolure, & la tête se prolongent aussi en avant par l'effort des muscles qui concourent à étendre ces parties suivant cette direction. Ainsi dans les courtes des chevaux (& cela est exprimé dans les Monumens Antiques) les coureurs au moment de se détacher de terre, soulèvent en avant leur corps aussi étendu qu'il est possible; ils portent la tête en avant au bout d'un col très allongé, &c.

5<sup>e</sup>. D'abord après le saut, les jambes antérieures retombent à terre les premières; & bien ôt elles sup-

portent la plus grande partie du corps. Le train de derrière est ensuite retiré sur celui de devant par l'action du psoas des lombes, des muscles abdominaux, & de ceux des jambes postérieures.

6°. Les jambes postérieures étant ainsi portées en avant ; le quadrilatère sur lequel le corps se soutient est extrêmement raccourci : les jambes postérieures étant fort rapprochées du point où tombe la ligne de direction du centre de gravité, se chargent presque entièrement du poids du corps ainsi ramassé. Ces jambes étant alors très-près des antérieures, pourroient les heurter en se redressant, si celles-ci demeuroient fixes (ce qui seroit d'autant plus à craindre dans un galop très-rapide, que les quatre jambes pourroient s'y trouver d'un même côté de la ligne du centre de gravité). On voit que les résultats de cette position forcent l'élévation répétée des jambes antérieures, & entraînent la continuation du galop.

*Additions à la seconde Partie du  
second Mémoire.*

*Des circonstances ayant empêché de donner assez d'étendue à cette seconde Partie, lorsqu'elle a été imprimée; on croit devoir y faire des additions qui complètent & développent ce qu'on y a dit d'une manière trop abrégée ou imparfaite.*

Art. XVII. La première phrase de l'alinéa, *Réciproquement*, doit être ainsi changée :

Réciproquement, on peut sauter sans s'être appuyé que sur les talons, & pendant qu'on tient le tronc du corps toujours également incliné à l'horison; ou même pendant qu'on l'incline encore davantage (ce qui est plus facile & sans danger de chute, dans le saut vertical & dans le saut en arrière).

Art. XVIII. Alin. *Dans le premier instant après ces mots: comme fixe par rapport au femur.* Ajoutez & changez comme il suit:



Dans cet instant elle forme comme une poulie, autour de laquelle est roulé le tendon de ces muscles extenseurs; de sorte qu'en se contractant, ils peuvent alors imprimer au fémur un mouvement plus ou moins fort de projection en avant. Mais dans le progrès du mouvement du faut, le tibia qui s'élève devient de plus en plus mobile par les extenseurs du genou qui lui sont dirigés plus avantageusement; & sa vitesse relative à celle du fémur augmente proportionnellement.

A la fin de l'Art. XVIII, ajoutez ce qui suit :

Dans le faut le plus ordinaire, les extenseurs de l'articulation de la hanche & les releveurs du talon concourent au mouvement général. Les premiers ne font d'abord que mouvoir le tronc sur l'articulation de la hanche qui est fortement fléchie: mais à mesure qu'elle s'ouvre, leur contraction aide le mouvement du fémur en haut & en

avant. Les releveurs du talon portent d'abord indirectement (ou par le jeu du pié) le tibia en haut & en avant, tant que le genou est fortement fléchi; mais en suite pendant qu'ils continuent d'élever le talon, ils meuvent directement en haut & en arrière le tibia devenu beaucoup plus mobile, & ils concourent ainsi avec les extenseurs du genou.

Quand les genoux sont fixés par leurs extenseurs, les releveurs des talons & les extenseurs des hanches ne peuvent jamais produire l'effort de projection qui doit être imprimé au commencement du saut: & c'est pour cette raison qu'on ne peut sauter quand on tient les genoux étendus.

Le jeu seul des releveurs du talon ne peut imprimer au tibia de mouvement de projection en arrière, quand les genoux sont étendus: parce qu'alors l'articulation du talon ne peut jamais donner un

1112 *Journal des Sçavans* ;

appui convenable pour cette projection ; ces muscles devant relever le calcaneum , & par-là porter le tibia en avant , avec beaucoup plus de facilité qu'ils ne retirent le tibia en arrière.

Les seuls extenseurs de la hanche ne peuvent imprimer au tronc de mouvement de projection en arrière , quand les genoux sont étendus : parce qu'alors l'articulation de la hanche ne peut jamais donner un appui convenable pour cette projection ; ces muscles devant ébranler le haut de la jambe tenue droite , avec bien plus de facilité qu'ils ne redressent le tronc au bas duquel ils sont attachés.

Art. XIX. Changez ainsi l'alinéa : *La volonté qui détermine ; & le suivant , Au contraire pour déterminer &c.*

La volonté qui détermine le saut en avant , rend le femur plus mobile que le tibia par les extenseurs du genou ; ce qu'elle peut faire en

employant divers moyens : 1°. en faisant immédiatement avant le saut, un effort particulier (& qui est toujours très sensible) des fléchisseurs de l'articulation du genou; ce qui fait que les extenseurs du genou agissent moins & plus tard sur le tibia que sur le femur : 2°. en donnant aux extenseurs de l'articulation de la hanche un effort de contraction qui augmente graduellement, surtout quand il devient réciproque & pousse le femur en avant; & en imprimant aux releveurs du talon un effort qui diminue graduellement, surtout quand il devient réciproque & tire le tibia en arrière : 3°. en contractant les fléchisseurs de la jambe sur le pié, de manière qu'ils résistent à la rétraction du tibia en arrière par les extenseurs du genou & par les releveurs du talon.

Au contraire, pour déterminer le saut en arrière, la volonté rend le tibia plus mobile que le femur

1114 *Journal des Sçavans,*

par les extenseurs du genou ; ce qu'elle peut faire en employant divers moyens : 1°. en ne faisant immédiatement avant le saut , aucun effort , ou seulement qu'un effort très foible des fléchisseurs de l'articulation du genou : 2°. en donnant aux extenseurs de l'articulation de la hanche un effort de contraction qui s'affoiblit graduellement , & aux releveurs du talon un effort qui s'accroît de même : 3°. en tenant dans un état de relâchement les muscles fléchisseurs de la jambe sur le pié.



*EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Thierny près Laon , par ordre du Roi , pendant le mois d'Octobre 1782 , par le R. P. Cotte , Correspondant de l'Acad. Royale des Sciences.*

**L**E tems a continué d'être froid , humide , pluvieux & très-désagréable ; nous n'avons commencé nos vendanges que le 17 , plutôt par raison que par nécessité , car le raisin n'étoit pas mûr ; la vigne étoit assez chargée ; la récolte sera abondante ; mais le vin aura peu de qualité , tant à cause du défaut de maturité , qu'à cause des gelées & des pluies froides qui ont concouru avec la vendange. Les cuves sont deux & trois jours sans fermenter , après quoi leur fermentation s'annonce ; mais les progrès en sont si lents , qu'elle ne paroît être à son plus haut période qu'au bout de sept à huit jours de cuvage. Les

cuves sont froides, ne jettent qu'une écume b'anchârté, & ne répandent presque point d'odeur. La vendange n'étoit pas finie le 31. On n'en avoit pas vu de si tardive depuis 1740. Le 4 on ne voyoit plus de chauves-fouris. Les gelées ont commencé dès le 13; la campagne a changé aussitôt de face; les feuilles de la vigne & des arbres se sont desséchées; les fèves ou haricots ont été gelés. On a eu de la peine à faire les dernières semailles.

*Températures correspondantes aux différens points lunaires.* Le 3, [4.<sup>e</sup> jour avant la N. L.) couvert, pluie, aurore boréale. Le 6, (équinoxe descendant) couvert, pluie, froid. Le 7, (N. L.) idem. Le 10, (périgée) couvert, pluie, doux. Le 11, (4.<sup>e</sup> jour après la N. L.) couvert, brouillard, doux. Le 12, (lunifrice austral) couvert, froid. Le 13, (P. Q.) nuages, froid. Le 17, (4.<sup>e</sup> jour avant la P. L.) nuages, très-froid. Le 18, (équi-

Juin 1783. 1117

*noxe ascendant*) couvert, brouillard. Le 21, (*P. L.*) couvert, pluie. Le 23, (*apogée*) couvert, pluie, vent. Le 25, (*4.<sup>e</sup> jour après la P. L.*) nuages, pluie & vent. Le 26, (*lunifrice boréal*) couvert, pluie, doux. Le 29, (*D. Q.*) couvert, pluie & vent.

*Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celles-ci. Quantité de pluie.* En 1695, 14  $\frac{1}{4}$  lig. En 1706, 19  $\frac{1}{4}$  lig. *Vents, sud-ouest.* En 1725, 13 lig. En 1744, 44  $\frac{2}{5}$  lig. En 1763, *vents dominans, sud-ouest & nord-est. Plus grande chaleur, 17<sup>d</sup>.* Le 2, *moindre 1<sup>d</sup>.* Les 8, 13 & 22, *moyenne 8, 0<sup>d</sup>.* *Plus grande élévation du baromètre, 27 po. 10 lig.* Les 7 & 12, *moindre 26 po. 10 lig.* Le 2, *moyenne 27 po 6, 6 lig.* *Nombre des jours de pluie, 7.* *Température assez froide & assez humide.*

En 1782, *vents dominans, sud-ouest & nord-ouest; ils furent vio-*



1118 *Journal des Sçavans ;*

lens les 2 , 21 , 22 , 29 & 31.

*Plus grande chaleur*, 18 , 0<sup>d</sup>.

Le 1.<sup>er</sup>, à 2<sup>h</sup> soir, le vent nord-ouest, & le ciel en partie couvert.

*Plus grand froid* à 5<sup>d</sup> de condensation. Le 17, à 6<sup>h</sup> matin, le

vent nord, & le ciel serain, avec brouillard. *Différence*, 18 , 5<sup>d</sup>.

*Chaleur moyenne au matin*, 5 , 4<sup>d</sup>.

*A midi*, 9 , 1<sup>d</sup>. *Au soir*, 6 , 5<sup>d</sup>.

*Du jour*, 7 , 0<sup>d</sup>.

*Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 3 , 4 lig. Le 18, à

8<sup>h</sup> matin, le vent sud-ouest, & le ciel couvert, avec brouillard.

*Moindre*, 27 po. 2 , 8 lig. Le 11, à 2<sup>h</sup> soir, le vent nord-est, & le

ciel couvert. *Différence*, 14 , 8 lig.

*Élévation moyenne, au matin*, 27

po. 10 , 5 lig. *A midi*, 27 po. 10 , 3 lig. *Au soir*, & *du jour*, 27 po. 10 , 4 lig.

*Marche du baromètre*. Le 1.<sup>er</sup> à 6 h. matin, 27 po. 11 , 4 lig.

Le 1.<sup>er</sup> monté de 2 , 0 lig. Du 1.<sup>er</sup> au 3 , baissé de 8 , 1 lig. Du 3

Juin 1783. 1119

au 4, *monté* de 6, 1 lig. Du 4  
au 7, *baissé* de 3, 3 lig. Du 7  
au 8, *monté* de 1, 4 lig. Du 8  
au 11, *baissé* de 6, 9 lig. Du 11  
au 18, *monté* de 11, 11 lig. Du 18  
au 19, *baissé* de 7, 6 lig. Du 19  
au 20, *monté* de 2, 11 lig. Du 20  
au 21, *baissé* de 13 lig. Du 21  
au 22, *monté* de 1, 2 lig. Du 22  
au 23, *baissé* de 1, 7 lig. Du 23  
au 25, *monté* de 6 lig. Du 25  
au 26, *baissé* de 3, 2 lig. Du 26  
au 27, *monté* de 3, 5 lig. Du 27  
au 29, *baissé* de 7, 10 lig. Du 29  
au 30, *monté* de 5, 2 lig. Du 30  
au 31, *baissé* de 6, 9 lig. Le 31,  
à 10 h. soir, 27 po. 5, 10 lig.  
On voit combien il a été variable,  
sur-tout en *montant*, les 1, 3 12,  
20, 23, 26 & 29; & en *descen-*  
*dant*, les 2, 10, 11, 19, 25,  
28 & 31.

*Hygromètre de M. Buiffart. Plus*  
*grande élévation, 27, 7<sup>d</sup>. Le 20,*  
*à 2 h. soir, le vent nord-ouest*  
*froid, & le ciel en partie couvert.*

1120 *Journal des Sçavans* ;

*Moindre* 6, 7<sup>d</sup>. Le 27, à 6  $\frac{1}{2}$  matin, le vent nord & le ciel couvert, avec brouillard. *Différence*, 21, 0<sup>d</sup>. (Je l'ai vu à Laon le 26, à 9 h, matin, à 0, 0<sup>d</sup> ; & celui de M. *Deluc*, à 1, 0<sup>d</sup>). *Élévation moyenne*, au *matin*, 12, 9<sup>d</sup>. *A midi*, 19, 3<sup>d</sup>. *Au soir*, 14, 5<sup>d</sup>. *Du jour*, 15, 6<sup>d</sup>.

Il est tombé de la pluie les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 15, 19, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 29 & 31, & de la grêle les 1 & 4. J'ai mesuré 25, 6 lignes d'eau fournie par la pluie ; je n'ai pas mesuré l'évaporation.

J'ai observé trois *aurores boréales* tranquilles, les 1, 3 & 9. Elles ne présentoient rien de remarquable ; elles m'ont paru peu élevées, mais elles s'étendoient de l'est à l'ouest.

Les maladies régnantes à Laon ont été des fièvres putrides & des coqueluches opiniâtres ; les maux de gorge & les péripneumonies règnent depuis six mois dans la campagne

où j'observe actuellement ; ces maladies n'attaquent que les femmes ; beaucoup en sont mortes.

*Suite des Observations météorologiques faites à Laon & à Thierny, près Laon, pendant le mois de Novembre 1782.*

L'hiver a commencé avec le mois ; l'air a toujours été froid, les gelées & les neiges fréquentes pour la saison. On craint que ces gelées précoces n'aient fait du tort au bois de la vigne, qui n'a pas repris cette année-ci une parfaite maturité. Les blés sont très-peu avancés. J'ai commencé le 7 de ce mois, jour où j'ai quitté la campagne pour revenir à Laon, à faire usage d'un baromètre que je possède depuis un an, & qui m'a été remis par M. Lavoisier, de l'Académie Royale des Sciences. Ce baromètre est à double cuvette, de manière que le niveau ne change pas ; l'échelle

porte un *nonius* qui divise la ligne en cent parties ; il a été fait à Paris par M. *Mégnier*. Je l'ai comparé pendant cinq mois avec celui dont je me servois à Montmorenci ; & j'ai trouvé que ce dernier différoit en plus de 0, 63 lig. Je me suis servi à la campagne, d'un baromètre portatif garni d'un *nonius*, qui donne les douzièmes de ligne. Il diffère en plus de 0, 02 lig. avec celui de M. *Lavoisier*.

*Températures correspondantes aux différens points lunaires.* Le 1.<sup>e</sup>, (4.<sup>e</sup> jour avant la N. L. & *équin. descend.*) nuages, grand vent froid. Le 5, (N. L.) couvert, pluie, neige, tempête. Le 6, (*périgée*) nuages, pluie, grêle, froid. Le 8, (*tunistic austr.*) *idem*. Le 9, (4.<sup>e</sup> jour après la N. L.) nuages, froid. Le 12, (P. Q.) beau, froid, brouillard épais, qui a empêché d'observer le passage de mercure sur le soleil. Le 15, (*équin. ascendant*) couvert, froid, brouil-

lard. Le 16, (4.<sup>e</sup> jour avant la P. L.) couvert, pluie. Le 20, (Pl. L. & apogée) couvert, pluie, neige, brouillard, gelée. *Changement marqué.* Le 23, (lunifrice boréale) beau, froid. Le 24, (4.<sup>e</sup> jour après la P. L.) couvert, neige, brouillard. Le 28, (D. Q.) beau, froid. Le 30, (4.<sup>e</sup> jour après la N. L. & équin. descendant) couvert, neige, brouillard, dégel. *Changement marqué.*

*Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci.* En 1695, quantité de pluie, 5  $\frac{1}{2}$  lig. En 1706, 17 lig., vent sud. En 1725, 3  $\frac{5}{8}$  lig. En 1744, 20  $\frac{3}{8}$  lig. *Température douce & humide.* En 1763. *Plus grande chaleur*, 13<sup>d</sup>, les 4, 7 & 8. *Plus grand froid*, 7<sup>d</sup> de condensation le 22. *Chaleur moyenne*, 4, 4<sup>d</sup>. *Plus grande élévation du mercure*, 27 po. 11  $\frac{1}{2}$  lig. les 14 & 22. *Moindre*, 27 po. 1  $\frac{1}{2}$  lig. le 4. *Moyenne*, 27 po. 7, 0 lig.

1124 *Journal des Sçavans.*

*Vents dominans*, nord-est & sud-ouest. *Nombre des jours de pluie*, 13. *Température froide & humide*.  
En 1782, *vent dominant* nord-ouest; celui de sud-ouest fut violent les 1, 3 & 5.

*Plus grande chaleur*, 7, 0<sup>d</sup>. Le 3, à 2 h. soir, le vent sud-ouest violent, & le ciel en partie couvert. *Plus grand froid*, 3, 0<sup>d</sup>. de condensation le 23 à 7<sup>½</sup> matin, le vent sud-est & le ciel serin. *Différence*, 10, 0<sup>d</sup>. *Chaleur moyenne*. A *matin*, 0, 7<sup>d</sup>. A *midi*, 2, 1<sup>d</sup>. A *soir*, 1, 3<sup>d</sup>. Du *jour*, 1, 4<sup>d</sup>. (A Thierny, près Laon, du premier au 7). *Plus grande élévation du mercure*, 28 po. 0, 11 lig. le 7 à 2 h. soir, le vent nord-ouest & le ciel couvert. *Moindre*, 27 po. 2, 11 lig. le 3 à 2 h. soir, le vent sud-ouest violent, & le ciel en partie couvert. *Différence*, 10, 0 lig. *Élévation moyenne*, au *matin*, 27 po. 8, 1 lig.; à *midi*, 27 po. 8, 5 lig.; au *soir*, 27 po. 8, 0 lig.

Junin 1783. 1125

Du jour, 27 po. 8, 2 lig. (*A Laon, du 7 au 30.*) Plus grande élévation, 28 po. 2, 44 lig. Le 14 à 7  $\frac{1}{2}$  h matin, le vent ouest & le ciel couvert. Moindre, 27 po. 1, 34 lig. le 24 à 2 h. soir, le vent nord-ouest & le ciel couvert, avec neige. Différence, 13, 10 lig. Elévation moyenne, au matin, 27 po. 6, 71 lig.; à midi, 27 po. 6, 52 lig.; au soir, 27 po. 6, 79 lig. Du jour, 27 po. 6, 67 lig.

Marche du baromètre (*A Thierny.*) Le 1.<sup>er</sup> à 7 h. matin, 27 po. 8, 10 lig. Le 1.<sup>er</sup> monté de 2, 7 lig. Du 1.<sup>er</sup> au 3, baissé de 8, 10 lig. Du 3 au 4, monté de 5, 2 lig. Du 4 au 5, baissé de 2, 10 lig. Du 5 au 7, monté de 7, 8 lig. Le 7, à midi, 28 po. 0, 11 lig. (*A Laon*) le 8 à 7  $\frac{1}{2}$  h matin, 27 po. 8, 25 lig. Du 8 au 10, baissé de 3, 98 lig. Du 10 au 14, monté de 10, 17 lig. Du 14 au 16, baissé de 8, 62 lig. Du 16 au 19, monté de 1, 36 lig. Du 19 au 24,



1126 *Journal des Sçavans*,

baissé de 5, 84 lig. Du 24 au 27,  
monté de 7, 23 lig. Du 27 au 30,  
baissé de 5, 50 lig. Le 30, monté  
de 0, 61 lig. Le 30, à 8 h. soir,  
27 po. 3, 68 lig. Il a beaucoup  
varié, sur-tout en montant, les 1,  
4, 6, 13 & 26; & en descendant,  
les 2, 3, 5, 15, 16, 22 & 23.

*Hygromètre de M. Buissart. Plus*  
grande élévation, 26, 2<sup>d</sup>; le 1.<sup>er</sup>  
à 2<sup>h</sup> soir; le vent nord-ouest fort,  
& le ciel en partie couvert. Moins  
dre, 0, 0<sup>d</sup>. Le 16, à 7<sup>h</sup> matin,  
le vent sud & le ciel couvert. Dif-  
férence, 26, 3<sup>d</sup>. Moyenne, au  
matin, 7, 0<sup>d</sup>; à midi, 9, 7<sup>d</sup>; au  
soir, 7, 7<sup>d</sup>. Du jour, 8, 1<sup>d</sup>.

*Hygromètre de M. Deluc. Plus*  
grande élévation, 49, 2<sup>d</sup>. Le 19 à  
2 h soir, le vent sud & le ciel cou-  
vert. Moins, 0, 5<sup>d</sup>. Le 16,  
7<sup>h</sup> matin, le vent, &c comme  
ci-dessus. Différence, 48, 7<sup>d</sup>.  
Moyenne, au matin, 24, 5<sup>d</sup>.  
midi, 30, 8<sup>d</sup>; au soir, 27, 4<sup>d</sup>.  
Du jour, 27, 6<sup>d</sup>.

Juin 1783. 1127

Il est tombé de la *pluie* les 3, 4, 5, 6, 8, 16, 17 & 18; de la *neige* les 5, 10, 19, 20, 22, 24, 27 & 30; & de la *grêle* les 6, 8 & 18. J'ai mesuré 16, 9 lig. d'eau. L'*évaporation* a été de 6 lig.

Je n'ai point observé d'*aurore boréale*.

Nous n'avons eu aucune maladie régnante pendant ce mois.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES;

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

**N**EW *Lessons*, &c. c'est-à-dire, *Nouvelles Leçons de clavecin*. Dediées à son Excellence M. le Comte de Bruhl, Envoyé Extraordinaire de Saxe auprès de Sa Majesté Britannique. Par M. Bè-

1128 *Journal des Sçavans*,  
*metzrieder*, Professeur en Musique.  
A Londres. 1782. in-4°. oblong.

Cet Ouvrage élémentaire, divisé en trois Parties, consiste principalement en exemples gravés de Musique; la Préface, ainsi que le Précis des matières au commencement de chaque Partie, sont imprimés en anglois & en françois. L'Auteur vient d'ajouter à cet Ouvrage une quatrième Partie, dans laquelle il traite de divers objets de Théorie, & sur-tout des proportions musicales données par la Nature, conformément à la doctrine des Anciens, que nous avons exposée ci-devant à l'occasion des deux nouveaux Mémoires de M. l'Abbé Rouffier. Nous ferons connoître plus particulièrement dans un Extrait, l'Ouvrage entier de M. *Bémetzrieder*; & nous ne pouvons voir sans surprise que l'Auteur, dans la quatrième Partie, ait osé présenter comme le fruit de ses propres

Juin 1783. 1129

pres découvertes, cette doctrine des Anciens, dont nous venons de parler, adoptée déjà dans quelques Ouvrages antérieurs à celui de M. Bémetzrieder, & à laquelle nous avoit ramenés M. l'Abbé R. dans son *Mémoire sur la Musique des Anciens*; Ouvrage publié en 1770, dont nous avons rendu compte au mois d'Août de la même année, & dont nous avons eu souvent l'occasion de parler dans ce Journal.

## I T A L I E.

### D E N A P L E S.

*Memoria del riaprimiento del porto di Brindisi sotto el regno di Ferdinando IV. Del Cavaliere Andrea Pigonati. Napoli. 1781. 76 pag. in-4.º avec Figures.*

Le port de Brindisi, 70 lieues à l'orient de Naples, fut célèbre autrefois, il a été rétabli par les soins

*Juin. Prem. Vol. Bbb*

1130 *Journal des Sçavans*,  
du Marquis de la Sambuca, Secrétaire d'Etat du Royaume de Naples, & sous la direction de M. Pigonati. Un tremblement de terre arrivé en 1456, avoit ruiné le port & une partie de la ville : le Roi de Naples, en 1775, ordonna le rétablissement du port. Le Livre que nous annonçons contient une description & un plan de la ville, & le détail des ouvrages que l'on a faits. On a travaillé au dessèchement des marais qui rendoient l'air très-mal sain ; on a élargi & recreusé le canal qui conduit au port intérieur, & construit deux môles. L'Auteur finit par des reflexions sur les productions & le commerce du pays, & par une lettre sur la tarantule. Le long séjour de M. Pigonati dans la Pouille l'a mis à portée de recueillir plusieurs faits qui lui persuadent que le tarantisme est un mal réel qui se guérit par l'effet de la musique. Il trouve que le Docteur Serrao avoit

réduit cet effet à trop peu de choses dans la Dissertation dont M. de la Lande a donné un Extrait dans son Voyage d'Italie.

On est souvent surpris à la campagne, par une maladie dangereuse, qui attaque sur-tout les femmes. Abattement des forces, nausées, aspect cadavéreux, sueur froide, les yeux fixes & immobiles, le pouls imperceptible : on porte le malade à la ville : on éprouve alors differens airs d'instrumens, & il s'en trouve ordinairement quelqu'un qui agite la malade au point de la faire lever de son lit & danser pendant huit ou dix heures ; on continue ainsi pendant plusieurs jours. Il y a des femmes qui sont sujettes à ce mal là, & même des filles, qui, pour cette raison, ne trouvent point à se marier ; cela nous donne lieu de croire que cette maladie pourroit bien avoir toute autre cause que la morsure d'une araignée, &

1132 *Journal des Sçavans* ;  
n'être qu'une maladie nerveuse ou  
hystérique.

D E P R U S S E .

D E B E R L I N .

*Astronomisches Jahrbuch* , &c.  
ou Éphémérides pour l'année 1785.  
Par M. *Bode* , de l'Académie Royale  
des Sciences de Berlin. A Berlin.  
1782. 236 pages in-8°. avec Fi-  
gures.

Ces Ephémérides , par lesquelles  
M. *Bode* forme une continuation de  
celles que publioit l'Académie de  
Berlin , depuis 1776 jusqu'à 1782 ,  
font faites sur le même plan , quoi-  
que d'une moindre étendue. On y  
trouve environ 100 pages d'obser-  
vations , de remarques ou de nou-  
velles astronomiques ; des éclipses ,  
des comètes , des longitudes de  
villes , des n. buleuses , & sur-tout

Jun 1783. 1133

divers articles sur la planète de Herschel ; enfin plusieurs extraits de lettres des principaux Astronomes de l'Europe , à M. Bernouilli , à M. Bode. C'est un nouveau service rendu à l'Astronomie , & en même-tems une nouvelle raison pour les Astronomes , d'apprendre la langue allemande. Heureusement il n'est pas nécessaire de la sçavoir à fond pour le tirer d'un article d'observations astronomiques.

F R A N C E.

D E T O U L.

*Du calcul des Probabilités.* Par M. C. F. de Bicquille, Garde-du-Corps du Roi. A Toul, chez Joseph Carcz, Imprimeur-Libraire ; & se vend à Paris, chez la veuve Desaint Junior, Libraire, quai des Augustins, près la rue Dauphine. 164 pages in-8°. avec Fig. 1783.

Bbb iij



Après les Ouvrages célèbres de Bernouilli, Montmort & Moivre, sur les probabilités & le calcul des hasards, on pouvoit encore désirer un Livre où les élémens de cette matière fussent clairement détaillés, avec tous les principes des calculs qu'on y emploie. C'est ce qu'a fait M. Biquilley; il résout les problèmes sur les dez, les jeux de cartes, les lotteries, le cours successif de plusieurs chances, les hasards dans le cas de plusieurs épreuves, les questions géométriques, comme celles d'une boule qui roule sur des cercles, des triangles & des carrés, d'une pièce qui tombe sur différens carreaux. Il donne l'évaluation des probabilités, par les expériences ou observations, comme celle de la mortalité; enfin il traite de l'influence des témoignages sur les probabilités. On trouve dans ces différentes parties, des considérations très-géométriques, & des

Jun 1783. 1135

méthodes particulières à l'Auteur, quoique dans une analyse ordinaire : mais souvent dans de pareilles questions, il faut plus de sagacité dans la manière de les envisager & de les traiter, que de profondeur de calcul pour les résoudre.

D E P A R I S.

*Physique du Monde ; dédiée au Roi.* Par M. le Baron de Marivetz, & par M. Gouffier. Tome III, accompagné d'un Supplément au Dictionnaire, avec beaucoup de grandes Planches. A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imprimeur de S. A. S. Mgr. le Prince de Conti, rue du Fouare 392 pag. in-4<sup>o</sup>.

Lorsque nous avons annoncé les deux premières Parties de cet Ouvrage, on a vu que l'objet des Auteurs étoit de remonter au premier principe de toutes les actions de la Nature, de donner le plan de l'édifice du monde entrevu par Des-

cartes , qui , selon eux , n'a pas connu la nature & les propriétés des moyens par lesquels elle exécute le mécanisme universel. Ils ont commencé par établir que tous les systêmes de Cosmogonie donnés jusqu'à présent, étoient défectueux ; & nous avons rendu compte en détail de leurs objections contre le systême de M. de Buffon ; ils ne supposent rien dans la matière , que l'impulsion primitive donnée par le Moteur éternel , au grand ressort de la machine , & perpétuée par la réaction de ressort éminemment élastique. Ils demandent que l'on examine leur systême , & qu'on leur fasse des objections. La rotation du soleil sur lui-même leur paroît la cause déterminante de tout mouvement , soit des mouvemens planétaires , soit de la chaleur de la terre , & celle ci produit les phénomènes qui nous intéressent le plus.

Le second volume contenoit des

considérations générales sur l'univers, sur l'arrangement des êtres au moment de la création, où Dieu sema dans un fluide éminemment élastique, des sphères sans nombre, auxquelles il donna un mouvement de rotation pour agiter le fluide dont les vibrations sont la cause de la lumière. Avec cette seule hypothèse, ils tâchent de se passer de la loi d'attraction, & ils expliquent toutes les loix de Kepler. De très-grandes Planches faites avec soin, présentent le mécanisme de ces opérations.

Le troisième volume contient un tableau de la nature à l'occasion du magnifique phénomène de la lumière. Vient ensuite l'explication de la lumière par le mouvement de vibration de l'éther, & les loix qui en doivent suivre. Cela conduit à l'examen de la vision, de l'œil; on y trouve l'explication des idées de Descartes, Mallebranche, Newton,

Euler ; & l'on y rencontre de très-ingénieuses expériences de M. Marat ; ce sont les termes de M. le Baron de Mariverz.

L'inflexion des rayons de la lumière, la réflexion & la réfraction y sont expliquées. Les Auteurs adoptent la loi de M. de Maupertuis, que dans la réfraction la quantité d'action est la moindre.

Cela conduit à parler des microscopes, des lunettes, des miroirs, & même de la grande lentille qui étoit au jardin de l'Infante.

Ce volume est terminé par quelques vues philosophiques sur la perfectibilité des sens ; le quatrième volume traitera des couleurs. Les Auteurs annoncent pour la suite l'explication des grands phénomènes de l'atmosphère, des grands mouvemens des eaux ; enfin la configuration de la terre avec l'examen des différentes substances qui s'y for-

Jun 1783. 1139

ment, pour tâcher de pénétrer les causes de leurs diverses modifications. Il résultera de tout cela un corps de physique, dont le mérite & l'utilité seront indépendans du systême par lequel M. le Baron de Marivetz en lie les différentes parties.

*De l'influence des affections de l'ame dans les maladies nerveuses des femmes, avec le traitement qui convient à ces maladies. Par M. de Beauchêne, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, & Médecin de Monsieur, frère du Roi. Nouvelle édition, revue & augmentée du traitement des maux de nerfs des femmes enceintes. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Mequignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, près des Ecoles de Chirurgie. 1783, in-8.º de 448 pages.*

*Ouyres complètes de M. de Cha-*  
B b b vj

1140 *Journal des Scavans ;*  
*mouffet ;* contenant les projets d'hu-  
manité , de bienfaisance & de pa-  
triotisme , précédées de son éloge ,  
dans lequel on trouve une analyse  
suivie de ses Ouvrages. Par M. l'Abbé  
*Cotton des Houffayes* , Docteur &  
ancien Bibliothécaire de la Maison  
& Société de Sorbonne , Chanoine  
de l'Eglise métropolitaine de Rouen,  
Membre de l'Académie de la même  
Ville , Associé de celle de Lyon &  
de Caen. 2 vol. grand in-8o. de  
plus de 500 pages chacun. A Paris,  
de l'Imprimerie de Ph.-D. Pierres ,  
Imprimeur ordinaire du Roi , rue  
S. Jacques. 1783. Avec Approba-  
tion & Privilège du Roi.

*Institutes Coutumières de M. Loy-  
sel* , Avocat au Parlement , avec des  
renvois aux Ordonnances de nos  
Rois , aux Coutumes & aux Auteurs  
qui les ont commentées ; aux Ar-  
rêts , aux anciens Praticiens , & aux  
Historiens dont les règles ont été

Jun 1783. 1141

tirées. Seconde édition, revue & augmentée d'un grand nombre de notes nouvelles. Par M. *Eusèbe de Laurière*, ancien Avocat au Parlement, avec une table des matières très-simple 2 vol. in 12 de 500 pag. chacun. Prix, 7 liv. 4 s. les 2 vol. reliés. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinets. 1783. Avec Approbation & Privilège du Roi.

*Collection de Décisions nouvelles* & de notions relatives à la Jurisprudence; donnée par M. Denizart; mise dans un nouvel ordre, corrigée & augmentée par MM. *Camus & Bayard*, Avocats au Parlement. A Paris, chez la veuve Desaint, rue du Foin-S.-Jacques. 1783. Avec Approbation & Privil. du Roi. 1.<sup>er</sup> & 2.<sup>e</sup> vol. in-4.<sup>o</sup> Dédicée à Monseigneur le Garde des Sceaux, Prix, 12 liv. chaque vol. relié.



1142 *Journal des Sçavans,*

Nous donnerons incessamment une idée de cette nouvelle édition, qui aura 14 ou 15 volumes ; & qu'à la vue d'un *Prospectus* qui se distribue gratuitement, nous croyons pouvoir être regardée comme un Ouvrage nouveau, sur-tout d'après les noms des deux sçavans Jurisconsultes auxquels ce travail est dû, & d'après les secours qu'ils ont obtenus de Mgr. le Garde des Sceaux & de tous les premiers Magistrats.

*Institution au Droit Coutumier de Normandie, ou, Conférence des principes des Institutes de Justinien avec le Droit françois, & en particulier avec le Droit de Normandie.*  
Par *J. H. de Roussel de la Berardièrè*, Conseiller honoraire au Bailliage & Siège Présidial de Caen, Professeur royal du Droit françois en l'Université de la même ville, &c.  
1. volume *in-12* de près de 500 pages.

Juin 1783.

1143

*Quod munus Reipublicæ afferre majus meliusve possumus, quam si docemus atque erudimus Juventutem? His præsertim moribus atque temporibus, quibus ita prolapsa est, ut omnium opibus refrenanda atque coercenda sit.*

TULLIUS DE DIVINATIONE.

Lib. 2. n. 4.

A Caen, de l'Imprimerie de Jean-Claude Peron, Imprimeur du Roi & de l'Université. 1782. Avec Approbation & Privilège du Roi.

*Ame des Bêtes.* Par feu M. l'Abbé Guidi. A Paris, chez Mourard, rue des Mathurins, hôtel de Cluni. 1782. Avec Approbation & Privilège du Roi. in 12. 111 pages, & les Préliminaires 16. Prix, broché, 1 liv. 4 sols.

*Lettre de D. D. à M. de \*\*\* sur*

1144 *Journal des Sçavans*,  
*l'Histoire de France*. A Paris, chez  
Nyon le jeune, Libraire, au Pa-  
villon des Quatre Nations. 1782.  
Avec Approbation & Permission.  
Brochure, in-12. de 31 pag. Prix,  
12 sols.

*Idée du Monde*, ou idées géné-  
rales des choses dont un jeune-  
homme doit être instruit; Ouvrage  
curieux & intéressant, orné de 9  
Planches en taille-douce. Par M.  
*A. T. Chevignard de la Pallue*,  
Ecuyer. Nouvelle édition, consi-  
dérablement augmentée & enrichie  
des observations & des expériences  
les plus récentes. A Paris, chez  
Moutard, Imprimeur-Libraire de  
la Reine, de Madame, & de ma-  
dame la Comtesse d'Artois, rue des  
Mathurins, hôtel de Cluni. 1782.  
Avec Approbation & Privilège du  
Roi. 2 vol. in-12., l'un de 585  
pages, l'autre de 520. Prix, les  
2 vol. reliés, 6 liv.

Juin 1783. 1145

Il peut y avoir des erreurs dans ce Livre ; mais il en est peu qui renferment dans un espace si court un si grand nombre de notions élémentaires & primordiales. Quand tout ce qui est systême dans ce Livre seroit faux, tout ce qui est faits & observations ( & c'est la partie la plus considérable ) ne peut pas cesser d'être utile.

*La Vie du Pape Benoît XIV,*  
Proper Lambertini, avec des notes  
instructives & son Portrait.

*Homini bono in conspectu suo  
Deus dedit sapientiam, & scientiam  
& lætitiã.*

ECCL. cap. 2.

A Paris, rue & hôtel Serpente. 1783.  
Avec Approbation & Privilège du  
Roi. in-12. pag. 326, sans l'Épître  
dédicatoire à l'illustre. Sénat de  
Bologne, & l'Avertissement, qui  
en ont 22, & un *Tableau de l'ha-*

1146 *Journal des Sçavans,*

*lie*, servant d'Introduction, qui en a 64. Prix, 2 liv. 10 l. broché, & 3 liv. relié.

Il étoit difficile que M. *Carraccioli*, Auteur de cet Ouvrage, trouvât une épigraphe qui caractérisât plus heureusement le grand Pape dont il trace l'histoire.

*Architecture hydraulique.* Canal des deux mers; par M. *de La Roche*, ancien Ingénieur des Ponts & Chaussées. A Paris, chez l'Auteur, enclos des Cordeliers, rue de l'Ourfine, fauxbourg S. Marcel. Chez *Demonville*, Imprimeur - Libraire de l'Académie française, rue Christine, fauxbourg Saint-Germain. A Versailles, chez *Blaizot*, Libraire du Roi & de la Reine, rue Satory. 11 Planches, avec 8 pages *in-4.* d'explication. Prix, 12 liv.

Ces Planches du fameux canal de Languedoc sont très-bien dessinées & très-bien gravées. On y voit

le plan du réservoir général, celui du bassin qui est au point de partage ; l'écluse ronde, le pont aqueduc de Cesse. La voûte du Malpas y est représentée sur trois planches ; c'est une des curiosités du canal, qui ne se trouve point dans les planches du grand *Traité des Canaux de navigation*, donnée en 1778, par M. de la Lande. Les autres Planches de M. de la Roche sont quelquefois préférables, à certains égards, à celles du Livre que nous venons de citer. On voit qu'elles sont l'Ouvrage d'un habile Ingénieur, qui a très bien fait de les publier, même après un *Traité* qui sembloit ne rien laisser à désirer ; nous devons même inviter l'Auteur à joindre une description plus détaillée du canal de Languedoc à d'aussi belles Figures, qui font la principale partie de l'Ouvrage, & méritent d'être accompagnées par de plus amples explications.

## A V I S.

*CABINET d'Histoire naturelle*, composé de seize armoires, où sont conservés sous verre, les plus beaux oiseaux des Indes & de notre Continent; ensemble plusieurs quadrupèdes; entr'autres un tigre, accompagné des attributs de Bacchus; & d'autres groupes, ayant de même des attributs analogues: tous animaux représentés dans des attitudes vivantes, & préparés de façon qu'on les peut garantir, *pour toujours*, des insectes. Chacune des seize armoires offre quelque trait annonçant le caractère moral des animaux qui y sont renfermés; ce qui rend cette Collection d'autant plus intéressante, qu'elle est instructive, en même-tems qu'elle est neuve. Ces précieux objets, que les Amateurs peuvent voir & examiner, seront

*Juin 1783.* 1149

donnés à un prix modique , relativement aux peines & à la dépense de l'Artiste. Ils se trouvent chez le sieur Desmoulins , Peintre , rue des Postes , la troisième porte cochère à gauche , en entrant par la place de Fourcy.



---

*Fautes à corriger en Mai 1783.*

*In* 4.<sup>o</sup> pag. 289, 2.<sup>e</sup> col. lig. 11.

Les trois quarts... ou  $\frac{2}{6}$ ; *lisez*  
les trois quarts... ou  $\frac{9}{16}$ .

*In*-12, pag. 853, 5.<sup>e</sup> ligne avant  
la fin. *idem*.

*In*-4.<sup>o</sup> pag. 294, 1.<sup>re</sup> col. lig. 11 :  
par l'exercice de l'étude; *lisez* par  
l'exercice & l'étude.

*In*-12, pag. 876, lig. dern. *idem*.

---



---

# T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
 dans le Journal du mois de  
 Juin 1783. *Prem. Vol.*

<b>Œ</b> UVRES complètes de <i>Lysias</i> .	
Par M. l'Abbé Auger.	963
Traité sur la Constitution des Troupes légères.	993
Memoire sur l'ancienne Ville de Tau- roentum, &c. Par M. Marin.	1002
Histoire généalogique de la Maison de Beaumont en Dauphiné.	1009
Pièces fugitives de M. Le Mierre.	1020
Histoire de l'Académie des Sciences.	1026
Mémoire de Gran - Maestri, &c.	1055
Analyse de quelques Pierres pré-	

*cieuses. Par M. F. C. Achard.*

1069

*Suite de l'Essai d'une nouvelle Mé-  
chanique des Mouvements progres-  
sifs de l'Homme & des Animaux.*

*Par M. de Barthez.* 1084

*Extrait des Observations Météoro-  
logiques.* 1115

*Nouvelles Littéraires.* 1127

Fin de la Table.

LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,  
POUR  
L'ANNÉE M. DCC. LXXXI.

J U I N. *Second Volume.*



A P A R I S,

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle  
S. Honoré, près celle du Pélican.

---

M. DCC. LXXXIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

---

## A V I S.

**O**N s'abonne pour le **JOURNAL DES SÇAVANS** au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le **JOURNAL DES SÇAVANS** est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE  
JOURNAL  
DES  
SÇAVANS.



JUIN. M. DCC. LXXXIII.

*LE CORAN*, traduit de l'Arabe,  
accompagné de Notes, & pré-  
cédé d'un Abrégé de la Vie de  
Mahomet, tiré des Ecrivains  
orientaux les plus estimés. Par  
M. *Savary*. A Paris, chez Knapen  
& fils, Imprimeurs-Libraires de  
la Cour des Aides, au bas du  
pont Saint-Michel; Outroy, Li-  
braire, quai des Augustins. 1783.  
Avec Approbation & Privilège  
*Juin. Sec. Vol. C c c ij*

1156 *Journal des Savans*,  
du Roi. 2 vol. in-8. le premier  
de 518 pages; le second, de 464  
pages.

## SECONDE EXTRAIT.

**N**OUS avons rendu compte  
dans le Journal d'Avril der-  
nier, de la vie de Mahomet, que  
M. Savary a mise à la tête de cette  
Traduction de l'Alcoran. Pour ache-  
ver de faire connoître son travail,  
nous allons essayer de donner une  
idée de cet Ouvrage de Mahomet,  
& des notes qui l'accompagnent.

L'Alcoran est divisé en cent qua-  
torze Chapitres, dont les uns sont  
très-étendus, & les autres si courts,  
qu'ils n'ont que cinq ou six versets.  
Ils portent tous un titre dont il est  
difficile de rendre raison, parce  
que souvent on ne trouve rien dans  
le Chapitre qui y a rapport. Ces  
titres sont, par exemple, la *vache*,  
les *semées*, la *table*, le *butin*, le  
*tonnerre*, les *abeilles*, la *fournie*,

Jun 1783. 1157

*l'araignée*, *l'Histoire*, les *Poëtes*, les *Grecs*, &c. Il est également difficile de donner un précis ou sommaire de chaque Chapitre, parce que l'Auteur, Mahomet, n'y présente aucune idée suivie, & paroît dire tout ce qui lui vient en tête sans aucun ordre. Le Chapitre premier n'est qu'une courte prière; le second, intitulé *la vache*, est fort étendu, puisqu'il a 286 versets; car les Musulmans ont marqué avec soin en tête de chaque Chapitre, le nombre des versets qu'il contient. Mahomet, dans ce second Chapitre, déclame contre les Infidèles en général.

« Pour les Infidèles, soit que tu  
» leur prêches ou non l'Islanisme,  
» ils persisteront dans leur aveugle-  
» ment.

» Dieu a imprimé son sceau sur  
» leurs cœurs; leurs oreilles & leurs  
» yeux sont couverts d'un voile, &  
» ils sont destinés à la rigueur des  
» supplices.

» Il est des hommes qui disent &



« Nous croyons en Dieu & au  
 « jour dernier ; & ils n'ont pas la  
 « Foi.

« Ils en imposent à Dieu & aux  
 « Croyans, mais ils ne trompent  
 « qu'eux-mêmes, & ils ne le com-  
 « prennent pas.

« Leur cœur est gangrené. Dieu  
 « en a augmenté la plaie ; une peste  
 « déchirante sera le prix de leur  
 « mensonge.

« Lorsqu'on leur dit : Ne vous  
 « corrompez pas sur la terre ; ils  
 « répondent : notre vie est exem-  
 « plaire.

« Ils sont des corrupteurs, & ils  
 « ne le sentent pas.»

Dans la suite il parle de l'au-  
 thenticité de son Alcoran, & défie  
 qu'on en fasse un pareil ; il passe  
 de-là à la création, aux mauvais  
 Anges, à la tentation du Diable, à  
 Moïse, au Pentateuque. C'est au  
 milieu de tous ces détails, qui ont  
 peu de liaisons entr'eux, que Maho-  
 met rapporte que Dieu commande

aux Israélites de lui immoler une vache ; voilà ce qui a fourni le titre du Chapitre. Dans ce Chapitre , comme dans les autres , les mêmes pensées y sont fréquemment répétées ; mais malgré quelques nuances différentes , il n'est pas moins difficile d'en faire une lecture suivie.

A la tête de ces Chapitres il y a quelques lettres initiales , comme A. L. M. , dont on ne peut rendre aucun compte. Ces lettres , disent les Commentateurs , sont des caractères mystérieux , dont il ne faut point chercher à pénétrer le sens. Ils sont persuadés que Dieu n'en a révélé la connoissance qu'à leur Prophète , & qu'elles seront toujours inconnues au reste des mortels.

Mahomet , dans ces différents Chapitres , rapporte souvent beaucoup de fables. Vous connoitez , dit-il , ceux d'entre vous qui transgressèrent le jour du Sabbat ; nous les transformâmes en vils singes. Les Commentateurs prétendent que les

habitans d'Aïla sur la mer rouge , ayant pêché le jour du Sabbar , David , qui en fut irrité , les maudit & les transforma en singes.

Mahomet adopra plusieurs pratiques de l'ancienne Religion des Arabes , & principalement le péérinage au Temple de la Mecque : c'est pourquoi il ordonne dans le même Chapitre de la Vache , de le purifier des Idoles qui l'entourent de celles qui sont renfermées dans son enceinte , & de leurs adorateurs. Dans les notes , il est dit que les descendants d'Abraham & d'Ismaël perdirent l'idée d'un Dieu unique ; cependant , qu'ils révéroient encore le Temple de la Mecque , comme l'ouvrage de ces deux Patriarches ; mais qu'ils avoient placé à l'entour & dans son enceinte , des Idoles auxquels ils rendoient des honneurs divins ; Mahomet les renversa & rétablit le culte d'un seul Dieu. Nous observons ici que ce dogme de l'unité de Dieu , qu'il enseigna ,

il le prit , comme nous l'avons déjà dit , chez les Juifs & chez les Chrétiens.

Si l'on en croit un grand nombre d'Auteurs Arabes , la *Caaba* , c'est-à-dire , la maison carrée , apportée du Ciel par les Anges , fut placée à la Mecque ; & deux mille ans avant Adam , ces Anges y venoient faire leur adoration. Adam en fit quarante fois le pèlerinage du fond de l'Inde à pied. Au déluge , Dieu enleva cette Caaba au quatrième Ciel. Dans la suite un Ange en apporta le dessin à Abraham & à Ismaël , qui bâtirent le Temple de la Mecque sur ce modèle ; Gabriel leur apporta encore du Ciel la fameuse pierre noire , si respectée des Musulmans. C'étoit alors une hyacinthe blanche ; mais une femme qui n'étoit pas pure , l'ayant touchée , cette pierre perdit son éclat & devint noire. Tels sont les contes que les Mahométans débitent sé-

1162 *Journal des Sçavans,*  
ricusement sur le Temple de la  
Mecque,

Mahomet a raconté dans son  
Alcoran beaucoup de miracles, qu'il  
a puisés dans les traditions popu-  
laires. Par exemple, dans le même  
Chapitre de la vache, il rapporte  
celui-ci : « Vous souvient-il du  
» Voyageur qui, passant près d'une  
» ville ensevelie sous les ruines ;  
» dit : Comment Dieu ressuscitera-  
» t-il les habitans de cette ville de-  
» truite ? Dieu le fit mourir, & il  
» resta cent ans dans cet état ; en-  
» suite il le ressuscita, & lui de-  
» manda : Combien de tems as-tu  
» demeuré ici ? Un jour, ou quel-  
» ques heures, répondit le Voya-  
» geur. Vois ta nourriture & ta  
» boisson, ajouta le Seigneur, elles  
» sont encore dans leur entier. Re-  
» garde ton âne. Nous avons opéré  
» cette merveille afin que ton exem-  
» ple instruisse les hommes. Vois  
» comme nous allons rassembler &  
» couvrir de chair les os de ton âne.

» A la vue du miracle , le Voyageur  
 » s'écria : Je sçais maintenant que  
 » la puissance de Dieu est infinie. »  
 Le Prophète rapporte plusieurs au-  
 tres miracles de cette espèce.

« Croyans, s'écrie Mahomet dans  
 » un autre Chapitre , le vin , les  
 » jeux de hasard , les statues & le  
 » sort des flèches, sont une abomi-  
 » nation inventée par Satan. Abste-  
 » nez-vous-en, de peur que vous  
 » ne deveniez pervers. Le démon  
 » se serviroit du vin & du jeu pour  
 » allumer parmi vous le feu des  
 » discussions & vous détourner du  
 » souvenir de Dieu & de la Prière.»

Quelques Commentateurs, comme  
 l'observe à ce sujet M. Savary, pen-  
 sent que Mahomet défend seulement  
 l'excès du vin, & qu'il est permis  
 d'en boire, pourvu qu'on ne s'enivre  
 pas. D'autres croient que la défense  
 est absolue; que Dieu détournera  
 pendant quarante jours ses regards  
 du Mahoméran qui aura bu du vin;  
 & s'il s'est enivré, le Seigneur ne

recevra son repentir qu'après quarante jours. Si le coupable meurt pendant cet espace de tems, il sera traité comme les Idolâtres, & abreuvé de poison. La défense de vin, dit M. Savary, est mieux observée en Egypte que dans le reste de l'Empire ottoman. Par tout ailleurs les Turcs violent le précepte sans scrupule & sans crainte.

A l'occasion de ce que Mahomet dit que Dieu fixa à quarante nuits le tems que Moïse devoit rester sur la montagne, M. Savary remarque que les Arabes comptent par le mot *nuits*, le tems que nous comptons par le mot *jours*. La chaleur excessive de leur climat a sans doute donné lieu à cet usage. Ils habitent des sables brûlans; & tandis que le soleil est sur l'horison, ils se tiennent ordinairement sous des tentes. Ils en sortent lorsqu'il va se coucher, & jouissent alors d'un très-beau ciel & de la fraîcheur de l'air. Il est en partie pour eux ce que

Jun 1783. 1169

le jour est pour nous. Aussi leurs Poètes ne célèbrent jamais les charmes d'un beau jour ; mais ces mots, *ô nuit ! ô nuit !* sont répétés dans toutes leurs chansons.

Dans ce qui concerne Loth, Mahomet rapporte qu'Abraham ayant rencontré les deux Anges qui le saluèrent, & auxquels il rendit le salut, mais dont il se défia, parce qu'ils ne lui touchoient pas la main, M. Savary a fait une note sur ce texte, & observe que lorsque les Orientaux se rencontrent, après le salut ordinaire, qui consiste en ces mots, *la paix soit avec vous*, ils portent la main du côté du cœur, & se la serrent mutuellement, lorsqu'ils sont étroitement liés, ils répètent cette cérémonie, en se faisant des souhaits heureux. S'ils ne connoissent point la personne qu'ils rencontrent, ils leur donnent simplement le salut ; & si c'est un Infidèle, ils se contentent de lui souhaiter le bonjour. Abraham



voyant que les deux Envoyés ne s'ui-  
touroient pas la main , les prit  
pour des étrangers dont il n'étoit  
point connu. On retrouve dans ce  
Livre , & chez les Arabes , beaucoup  
d'anciens usages dont il est fait men-  
tion dans l'Écriture sainte , parce  
que les Arabes sont , de tous les  
Peuples de la terre , ceux qui ont  
le plus conservé les mœurs antiques.  
La vie pastorale est encore honorée  
parmi eux. Les Princes ne dédai-  
gnent pas de conduire leurs trou-  
peaux & les filles vont encore puiser  
de l'eau à la fontaine , comme fai-  
soient autrefois les filles des Pa-  
triarches.

Ces Peuples , avant Mahomet ,  
faisoient , comme nous l'avons déjà  
dit , le pèlerinage de la Mecque.  
Ils venoient y célébrer la mémoire  
d'Abraham & d'Ismaël ; ce n'étoit  
qu'un usage , Mahomet le consacra  
par des cérémonies religieuses , &  
leur en fit un précepte. Il cachoit ,  
dit M. Savary , sous le motif de la

Juin 1783. 1167

Religion, des vues politiques. Il vouloit que la Mecque devint un point de réunion pour tous les Mahométans ; qu'ils vinssent y chercher les aromates de l'Arabie-heureuse, & apporter en échange leur or & les productions de leur pays. Les grandes caravannes qui partent tous les ans de Perse, de Damas, de Maroc & du Caire, se réunissent dans cette Ville. Il s'y fait pendant le tems du pèlerinage, un commerce immense, de même qu'à G.dda, qui en est le port.

C'est ainsi qu'à l'occasion de quelques versets de l'Alcoran, M. Savary a ajouté dans ses notes des détails curieux relatifs aux mœurs & aux usages des Arabes ; d'autres concernent des traditions fabuleuses admises par les Musulmans, & celles-ci sont en assez grand nombre.

Dans le Chapitre de la *Lumière*, Mahomet dit : « O Croyans ! vos » serviteurs, vos esclaves, & ceux » qui ne sont pas parvenus à l'âge

de puberté, vous demanderont la permission de paroître devant vous avant la prière de l'aurore, à midi, lorsque vous quitterez vos habits, & après la prière du soir.

M. Savary remarque à ce sujet, que l'ancienne autorité des pères de famille s'est plus conservée dans l'Orient que par-tout ailleurs. Le père de famille y jouit encore des droits que la Nature lui a donnés. Il est Juge & Pontife. Ses serviteurs, ses enfans ne paroissent point devant lui sans sa permission. Ils doivent aller le matin, à midi & le soir, lui offrir leurs services & recevoir ses bénédictions. Il juge les différends qui naissent parmi eux & immole les victimes du Baïram (tête des Turcs). C'est-là, dit-il, que l'on voit des objets attendris sans le même sort renfermés sous vent quatre générations. L'extrême vieillesse, l'âge viril, la jeunesse, l'innocence y sont réunis par des liens sacrés & chéris. Dans un autre en-

droit où il s'agit de l'hospitalité, on voit combien nous sommes éloignés des mœurs orientales. Cette vertu est encore en honneur parmi les Turcs. Si un Etranger se présente à l'heure du repas, on le fait asséoir, & il est traité comme les autres. On ne lui demande point d'où il vient, où il va, & ce qu'il est; on le reçoit comme s'il étoit de la famille; & on le traite avec la même bonté. Aussi ne voit-on point de Mahométan deshonoré l'humanité, en exposant au milieu des chemins & des rues sa misère.

Dans un autre endroit, M. Savary fait une observation sur les vents du sud-est, qui commencent à souffler aux approches du printems dans l'Arabie & l'Egypte. On les nomme *Khamsin*, c'est à-dire, *Cinquante*, parce qu'ils se font sentir à différentes reprises dans l'espace de cinquante jours. Ce vent est impétueux, & porte ordinairement avec lui des tourbillons de poussière qui

1170 *Journal des Sçavans*,

sont très-épais. Au mois de Mai 1779, j'étois, dit-il, à Alexandrie. L'air étoit pur & serein. Le thermomètre, depuis plusieurs jours, se tenoit à 23 degrés, chaleur tempérée du climat. Le vent de sud est commença à souffler, & dans un instant le thermomètre monta à 33. Un nuage universel, formé d'un sable fin & brûlant, couvrit le Ciel, le soleil ne jettoit plus qu'une lumière pâle & obscure. Cette poussière enflammée que le vent rouloit en tourbillons, pénéroit dans tous les appartemens; il falloit tenir son mouchoir à la bouche pour ne la pas respirer. On rapporta à la ville plusieurs personnes que l'on trouva étouffées dans les sables. Le thermomètre monta jusqu'à 36 degrés, & le nuage de sable se dissipa après avoir duré environ trois heures; mais la chaleur dura jusqu'au lendemain.

Quelques-uns ont prétendu que Mahomet étoit épileptique; c'est

Juin 1783. 1171

le sentiment de Maracci, qui le conclut de ces paroles du Chapitre du *Manteau*, où Dieu dit : *O toi ! qui es couvert d'un manteau, lève-toi & prêche.* M. Savary regarde cette raison comme frivole. Maracci dit-il, ignoroit sans doute que les Arabes ne vont jamais sans de longs manteaux de laine b'auche qui les défendent de la chaleur pendant le jour, & qui leur servent de lit pendant la nuit. Ces robes flottantes sont encore des habits de cérémonie, & ils ne paroissent pas devant une personne honnête sans en être revêtus. Il n'est donc pas étonnant que Mahomet, à l'instant où il feint que l'Ange lui a parlé, en ait été couvert. En Egypte on voit de ces prétendus démoniaques, de ces hommes qui se disent inspirés, loin d'être enveloppés de manteaux, ils vont absolument nus, apparemment pour être plus dégagés des choses terrestres. Le Peuple les

d'un Génie , comme des Saints.

Dans un autre endroit Mahomet dit : *Lorsqu'on demandera à la fille enterrée vivante , quel crime elle avoit commis ;* la note nous apprend que les anciens Arabes étoient dans l'usage barbare d'enterrer leurs filles aussitôt qu'elles étoient nées , lorsqu'ils ne pouvoient les nourrir , ou qu'ils les avoient eu d'un commerce illégitime ; Mahomet abolit cet usage. C'est ainsi que M. Savary a répandu dans les notes qui accompagnent la Traduction de l'Alcoran, beaucoup de détails curieux , qui nous font connoître les mœurs des Arabes actuels & celles de leurs ancêtres. Mahomet en a aboli plusieurs , & en a conservé d'autres. M. Savary y a joint , comme nous l'avons déjà dit , les fables que les Mahométans admettent & qu'ils racontent à l'occasion de certains endroits de ce même Alcoran. Plusieurs de ses notes tendent à éclaircir les endroits difficiles. On voit par-là

Jun 1783.

1173

que la Traduction de du Ryer ne peut entrer en parallèle avec celle-ci, qui, outre l'exactitude, contient tous les éclaircissemens nécessaires à l'intelligence du texte & à celle des faits qui y sont rapportés; ainsi ceux qui veulent avoir une idée exacte de la Religion musulmane & de Mahomet, ne peuvent se dispenser d'avoir recours à cet Ouvrage.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



**OSSERVAZIONI** *Sue*  
*Critiche sopra una Chiave*  
*bronzo dissotterrata in Mantua*  
*L'anno 1730. Dell' Avvocato*  
*Leopoldo Camillo Volta, Sec*  
*retario della Delegatione della*  
*Camera de Conti, Prefetto di*  
*Biblioteca publica, & So*  
*della R. Accademia di Scienze*  
*Belle-Lettere della Stella Ci*  
*In Vinegia. 1782. Nella Sta*  
*peria Coletti, con licenza*  
*Superiori. In 4.<sup>o</sup> pag. 16.*

**C**ETTE Clef de bronze, trou  
à Mantoue en 1730, dans  
fondemens d'une vieille tour  
exercé la sagacité des Antiquair  
La longueur est, suivant l'échel  
d'environ deux piéds dix pouces  
Paris. La tige est en partie quadri  
gulaire, & en partie cylindriq  
Chaque face de la partie quadri  
gulaire, d'environ deux pouces  
demi, est chargée de caractères

174. Juin 1783.

1175

connus. Le reste de la tige a environ deux pouces de diamètre. Une plaque à peu près circulaire, d'environ sept pouces de diamètre, tient lieu d'anneau, & le paneton a environ 3 pouces de saillie. M. Galeotti, Directeur des Postes à Mantoue, conserve ce monument, avec une Dissertation de son père sur cet objet. L'Auteur de cette Lettre, M. Volta, en avoit aussi composé une qu'il n'avoit point publiée, par considération pour des Sçavans dont l'opinion étoit différente de la sienne. Cependant M. le Docteur Jean-Baptiste *Vifi*, dans la Préface de son premier Tome, *Notizie Storiche della Città, e dello Stato di Mantoua*, & d'autres personnes, ayant désiré que l'Auteur publiât ses idées sur ce monument, celui-ci a cru devoir donner au moins un Extrait de sa Dissertation dans une Lettre qu'il adresse à M. le Chevalier *Don Giambatista Gherardo del S. R. I. Conte d'Arco*, qui a

composé lui-même une Dissertation manuscrite sur cette clet.

M. le Bibliothécaire Volta observe d'abord que parmi les caractères dont on a parlé, on peut trouver dans quelques uns des traces de caractère Oriental & Etrusque, & y voir quelque forme connue d'emblème; mais que dans les momens de l'antiquité la plus reculée, on ne remarque point un pareil mélange. Aucune Nation, à son avis, n'a employé des caractères de diverses Langues dans les Inscriptions: on sçait seulement que les Romains y ont rarement inséré quelques lettres grecques. Il place donc ces caractères dans la classe de ceux que les Gnostiques appelloient *mystérieux*, & dont l'intelligence étoit uniquement réservée à ceux qui les faisoient graver.

Parmi ces caractères, il y remarque des signes célestes, ou des figures de constellations & de conjonctions de planètes. Le panneau pré-

senté

sente visiblement celles de la Lune , de Saturne & de Mars. Quel rapport ont ces signes astronomiques avec le reste des caractères inconnus ? Ces signes passèrent de l'Arabie dans la Grèce , & de-là en Italie , & ne servirent qu'à l'Astronomie pure , excepté dans ces tems superstitieux & barbares , où l'on attribuoit aux astres une influence sur les actions humaines. L'Auteur croit ne pas s'éloigner du vrai , en rapportant à ces tems la fabrication de cette clef. Alors subsistoit l'usage des *Amulettes* , qui doivent leur origine aux Chaldéens & aux Perses , & passèrent des Hébreux aux Gnostiques , & par eux à quelques Chrétiens des premiers siècles. Cet usage fut condamné par le Concile de Laodicée , & par d'autres Conciles postérieurs.

Ces amulettes , ou *talismans* , n'étoient que des espèces de médailles , des camifées , des pierres , des morceaux de métal chargés de

chiffres, de paroles mystérieuses, auxquelles on attribuoit beaucoup de vertus. Aussi y voit-on souvent des signes du Zodiaque, ou d'autres Constellations. Agrippa, Paracelsus, Cardan, Gaffarel, & d'autres visionnaires, tentèrent de faire rentrer cette superstition dans les 16.<sup>e</sup> & 17.<sup>e</sup> siècles.

Sur un des côtés de la plaque circulaire qui sert d'anneau, on voit des caractères latins, assez défigurés, que M. Volta lit ainsi:

CIO. 10.

IN. V.

MANES

TIRÆSIÆ THEBANO

RUM FILIÆ (sic) ARCEM

EREXIT REGENTĒ

OCNO FILIO.

Les sigles de la première ligne

ont été pris par quelques-uns, pour

l'indication de l'an 1050 après le

Jun. 1783. 1179

déluge ; époque à laquelle des Historiens ont fixé la fondation de Mantoue, mais que la saine critique ne peut adopter, selon M. Volta, sans contredire la Chronologie la plus certaine. Comment, dit-il, interpréter les sigles qui suivent IN: ~~1050~~ on ne leur donne pas un sens qui ne s'accorde point avec cette époque reculée ? Il est tenté de croire qu'elles indiquent l'indiction cinquième, quoiqu'elles ne s'accordent pas avec l'année 1050 de notre ère, qui exigeroit l'indiction quatrième, même en faisant commencer cette indiction vers la fin de l'année.

Ce qui le confirme de plus en plus dans l'idée que l'Inscription est l'ouvrage d'un imposteur des bas siècles, & long tems après que la clef fût faite, & chargée, sur la tige, des caractères inconnus dont on a parlé, c'est que les mots suivans, *Marius Tirafis Thebanorum filia*, pour *filia*, &c. n'offrent

point le style des anciennes Inscriptions. On y voit que *Manto*, fille de *Tirésias*, bâtit une tour sous le règne de son fils *Ocnus*, *Arcem erexit regente Oeno filio*. Plusieurs Auteurs ont avancé que *Manto*, fille du Thébain *Tirésias*, avoit fondé la Ville de Mantoue, établissant leur opinion sur ces paroles de Virgile, (AEN. X. 198.)

*Ille etiam patriis agmen ciet Ocnus ab  
oris*

*Fatidica Mantus, & Tusci filius amnis,  
Qui matros, matrisque dedit tibi, Mantus,  
nomen.*

En effet *Servius*, après avoir dit que cet *Ocnus* est le même que celui qui, dans les *Bucoliques*, porte le nom de *Bianor*, ajoute qu'il fut le fondateur de Mantoue, à qui il donna le nom de sa mère *Manto*. Il rapporte cependant ensuite d'autres traditions sur *Ocnus*, & sur la fondation de cette Ville.

Juin 1783. . . . . 1181

Mais, reprend M. Volta ; 'trouve-t-on des preuves chez les plus anciens Auteurs , que cette Manto , dont parle Virgile , fût fille du Thébain Tirésias ? A-t-on des preuves qu'elle soit jamais venue en Italie ? Quel est cet Ocnus que Virgile donne pour fils du Tibre ? L'épithète de *fatidica* a fait croire à Servius que le Poète avoit en vue Manto fille de Tirésias , dont parlent Diodore de Sicile & Pausanias. Mais ces Auteurs , loin de la faire voyager en Italie , la font passer d'abord au Temple de Delphes , après la prise de Thèbes sa Patrie , & la mort de son père Tirésias ; de-là à Claros , où elle épousa un Crétois nommé Rhacius , dont elle eut un fils nommé Mopsus , fondateur de Colophon. M. Volta juge que le récit d'Apollodore ne s'accorde pas avec celui de Pausanias & de Diodore ; car , dit-il , cet Ecrivain atteste que Manto , après la prise de Thèbes , eut d'Alcméon ,



un des Chefs qui assiégèrent cette Ville, un fils nommé Amphiloque, & une fille nommée Tisiphone; observation qui n'est pas exacte, parce qu'Apollodore après avoir dit, comme les autres Ecrivains, que Manto, fille de Tirésias, fut envoyée à Delphes, ajoute ensuite que, selon Euripide, elle eut deux enfans d'Alcméon. Ainsi, soit que le Poëte tragique ait suivi une autre tradition, soit qu'il ait imaginé ce fait pour la constitution de son Drame, Apollodore ne peut pas être cité comme témoin.

Mais M. Volta n'en conclut pas moins solidement, que Manto, à qui Virgile donne pour fils Ocnus, n'étoit point fille de Tirésias, à moins que le Poëte n'ait voulu faire un anachronisme pareil à celui qu'il a commis lorsqu'il a supposé Enée & Didon contemporains, quoique Didon ait vécu plus de 300 ans avant le Prince Troïen.

Au revers de la plaque circulaire

qui sert d'anneau à la clef, paroît une tour qui a quelque ressemblance avec celle de Mantoue, nommée *della Gabbia*; on voit même au milieu de cette tour des traits qui peuvent indiquer la cage de fer qui existe encore à la tour de Mantoue. C'est dans cette cage, dit-on, qu'on renfermoit les criminels condamnés. Quoi qu'il en soit, la tour *de la Cage* est une des quatre principales de Mantoue, qui ne furent construites qu'au douzième siècle, dans le tems des guerres civiles; ce qui, comme l'observe M. Volta, prouve encore l'imposture de l'Auteur de l'Inscription, qui a voulu faire croire que cette tour avoit été bâtie par une fille du Thébain Tirésias.

Il résulte des observations de M. Volta, que cette clef a été fabriquée, comme une espèce de talisman, dans un tems où régnoit ce genre de superstition; qu'on cherchoit inutilement à pénétrer le sens des caractères inconnus & sym-

boliques , gravés sur les quatre faces de la tige , parce qu'ils n'ont été intelligibles que pour celui qui alors les y fit graver ; enfin , que l'inscription en caractères latins assez mal formés , est d'un tems bien postérieur , & l'ouvrage d'un faussaire qui a voulu accréditer , sur l'origine de Mantoux , une opinion qui ne trouve aucun fondement dans l'antiquité.

[ *Extrait de M. Dupuy.* ]

*RECHERCHES sur l'espèce de fruit que cultivoient les Hespérides. Par M. A. F. M*

**R**IEN n'atteste d'une manière positive la vérité de l'Histoire des Hespérides ; si quelque chose , au contraire , peut la rendre douteuse , c'est la variété des opinions sur le nombre , le séjour , les occupations , les qualités de ces femmes , que la fable a rendu si fameuses.

Nous ne nous proposons point

Jun 1783.

1185

de pénétrer dans tous ces mystères ; il n'appartenoit qu'à un sçavant Littérateur de les éclaircir. C'est à la Dissertation de M. l'Abbé Maffieu qu'il faut avoir recours pour être instruit de ce que l'Histoire nous en a transmis, de ce que la Poésie en a publié, & des vérités qu'on prétend qu'elle a voulu renfermer dans les mensonges ingénieux dont elle a revêtu toute cette matière [1].

Notre but n'est que d'examiner un point de cette Histoire. En supposant, selon l'opinion la plus reçue, que les filles d'Helpérus prenoient soin d'un jardin ou verger, & non de la conduite des troupeaux de brebis, il s'agit de déterminer quelle étoit l'espèce de fruit si précieux qu'elles cultivoient & qu'elles faisoient garder par le serpent ou le jardinier Dracon, dont Hercule surprit la vigilance.

[1] Acad. des Inscrip. & Belles-Lettres.  
Tom. III. pag. 28.

1186 *Journal des Sçavans*,

Le nom sous lequel ce fruit est le plus connu, est celui de pomme d'or. Cette ancienne dénomination a singulièrement exercé les Commentateurs qui, après des doctes gloses, ont laissé presque subsister le doute. Si nous ne sommes pas plus heureux qu'eux, nous souhaitons au moins qu'on nous trouve plus concis. Deux remarques suffiront pour rendre raison de cette expression, *pomme d'or*. La première, c'est que le mot pomme, en grec, *μηλον*, est générique, & a été appliqué à presque tous les fruits charnus. Les Latins ont dit *malum* avec différentes épithètes, pour distinguer l'orange, le citron, la pêche, l'abricot, la grenade & le coing.

La seconde réflexion que j'ai à faire & qui a le plus occupé les Auteurs, c'est que l'épithète d'or devoit à désigner tout ce qui étoit beau, excellent, rare, précieux. Ainsi il n'y a que des gens crédules,

ou des Poètes toujours enveloppés du manteau de l'allégorie, qui aient pu prendre à la lettre l'expression *pomme d'or*, ou en imposer sur le caractère de ce fruit. Ovide [2] a été plus loin encore; il a transformé le verger, peut-être fort simple, des Hespérides, en un jardin magnifique, où l'or resplendissoit de toute part; les fruits, les rameaux & les arbres étoient d'or.

Mais laissons-là les Poètes avec leur vaine fiction; s'ils ont le droit de tout feindre, ils ont le sort de n'être crus que lorsqu'ils abandonnent le merveilleux, ou qu'ils approchent de la vraisemblance.

Un Auteur plus sérieux, Diodore de Sicile, a fait naître sur ce seul mot un doute qui l'a empêché de prendre parti dans cette grande question: il a fait remarquer que le

[2] Métam. L. IV. v. 636 & 637.

» *Arboreæ frondes auro radiante nitentes*

» *Ex auro ramos, ex auro poma tegebant.*

mot grec *μῆλα* dont on s'étoit servi dans cette occasion, pouvoit signifier également des pommes d'or & des brebis. Plus décidé que Diodore, nous tenons plutôt pour les pommes que pour les brebis.

Les Astronomes ont resté quelque tems indécis sur cet objet. Comme ils sont les protecteurs des Constellations, ils les placent & déplacent à leur gré, & font les réformes nécessaires dans leur ciel. Ils ont chassé de leur ancienne sphère le Berger gardien des troupeaux des Hespérides, pour y placer le Prince Céphée; la préférence étoit juste; mais ils ont conservé au pôle le Dragon défenseur des Hespérides, *Custos Hesperidum*.

Nous voilà cependant d'accord avec eux; avec Plinè, une infinité d'Auteurs, & M. l'Abbé Maffieu lui-même. Et pour tout dire sur le beau titre de pomme d'or, nous observerons qu'on a prétendu que ces pommes n'étoient ainsi surnom-

mées , que parce qu'elles étoient d'un grand rapport , & qu'elles enrichissoient les Hespérides. D'autres ont dit que c'étoit à cause de leur couleur , qui approchoit en effet de celle de l'or. Jusques-là toutes ces explications peuvent avoir quelque fondement , mais ce n'est point encore ce qui doit nous arrêter. Ces pommes d'or n'étoient ni d'or , ni réellement des pommes , mais un autre fruit d'une belle couleur , fruit rare apparemment dans le pays où étoit situé le jardin des Hespérides.

On n'a pas manqué de conjectures pour savoir de quelle nature étoit ce fruit. L'opinion dominante est en faveur des oranges ; d'autres affirment que c'étoient des citrons ou des limons ; quelques-uns penchent pour les coings. On n'a pas dû le décider sur cela sans motifs ; **examinons les avis , nous établirons le nôtre.**

Des trois sortes de fruit sur les-



quels les sentimens sont partagés ; aucun ne semble mieux mériter le nom de pomme d'or que l'orange ; sa couleur éclatante , son goût délicieux ont dû réunir en sa faveur presque tous les suffrages. Le nom de *mala aurantia* , que ces fruits reçurent sous le Bas Empire , leur assurent une très-ancienne généalogie ; ce ne peuvent être , dit on , que les χρυσάμυλα des Grecs , qui étoient en effet les pommes des Hespérides. D'ailleurs , on se fonde beaucoup sur ce que les orangers nous sont venus d'Afrique , & qu'ils sont communs dans les lieux où l'on place la forêt des Hespérides.

La couleur jaune ou d'or , est encore une présomption pour les citrons & les limons , puisqu'elle est en or pâle comme eux. Cette raison seroit pourtant insuffisante si elle n'étoit étayée d'une meilleure preuve. Athenée a donné lieu à mettre les citrons au rang des fruits des Hespérides , lorsqu'il a avancé ,

Jun 1783.

1191

d'après le témoignage de Juba , Roi de Mauritanie , que les Peuples de la Lybie n'appelloient pas autrement le citronnier que le pommier des Hespérides , le même dont Hercule avoit apporté le fruit dans la Grèce.

Il y auroit de la témérité à révoquer le témoignage authentique d'un Souverain soutenu par un grand Philosophe ; mais il n'est guères possible de le concilier avec la vérité. On ne peut ignorer que les citrons apportés de la Médie en Perse , dans la Grèce , n'y furent connus qu'un tems infini après le siècle d'Hercule , & que les pommes des Hespérides n'y fussent alors très-répondues. On fixe à peu près cette époque vers le tems de la moyenne Comédie , qui suivit de près l'ancienne ; c'est le comique Antiphane qui nous en fournit la preuve. Le passage de cet Auteur mérite d'être rapporté , & je l'emprunte librement de M. l'Abbé Massieu.

« Un jeune-homme est introduit sur la scène, présentant des citrons à sa maîtresse. Prenez ces pommes, lui dit-il. Elles sont belles, répond la jeune fille. Très belles, de par tous les Dieux, réplique le jeune-homme. Tout récemment l'espèce en a été apportée des États du grand Roi à Athènes. En vérité, répond la jeune fille, je les aurois prises pour des pommes des Hespérides. »

De ce passage qui est formel, on peut inférer que le fruit des Hespérides étoit connu en Grèce avant les citrons [1], & que pourtant ce n'étoit point des oranges, puisque la forme & la couleur les eût fait distinguer des fruits présentés à la jeune fille, qui s'y méprit.

Sans faire trop d'attention à ces circonstances, les Auteurs prévenus pour les oranges & les citrons, ont décidé que c'étoit l'un ou l'autre.

[1] Le citronnier ne fut connu en Italie que du tems de Palladius.

M. Massieu hésitant entre les deux opinions, a pris un tempérament pour les concilier. « Pour moi, dit il, j'incline fort à croire que le mot pomme d'or étoit un terme générique qui comprenoit deux espèces, les oranges & les citrons, & qu'Hercule apporta les uns & les autres dans la Grèce. Cette explication réunit les deux partis. »

Quelque déférence que nous devions au sentiment de ce sçavant Académicien, il nous paroît qu'il s'agissoit moins de concilier deux partis par une conjecture, que d'en satisfaire un par une bonne raison.

Le père Ferrare avoit eu la même idée que M. Massieu, & tomba dans le même défaut en mettant les coings à l'écart. Comme le principal objet de son Livre étoit la culture de l'oranger, il feignit avec beaucoup d'art, que chacune des trois Hespérides s'étoit adonnée à la culture d'une pomme d'or. Il dédia le citronnier à Eglé, le limonier à Aré-

thuse, & l'oranger à Hesperthuse. Cet élégant Auteur auroit pu faire honneur de toutes les variétés de l'oranger aux autres Hespérides, puisqu'on en nomme tantôt quatre fleurs, & tantôt sept.

Voilà, si je ne me trompe, les orangers & les citronniers presque exclus, par défaut de preuves, du verger des Hespérides. Il nous reste à voir si les coignassiers pourroient les remplacer. Ceux des Anciens qui prétendirent que les fruits des Hespérides étoient des coings, éprouvèrent des contestations qui ne doivent pas nous rebuter, parce que leurs preuves nous paroissent plus foibles que celles que nous allons exposer. L'analogie du nom put faire illusion, & des Auteurs sans titre furent les défenseurs de cette troisième opinion. Les coings sont souvent appelés par les Grecs, *chrysomela*, ou pommes d'or. Ce nom seul ne satisfait point, puisque nous avons déjà dit qu'il étoit applicable à plusieurs sortes de fruits.

Jun 1783. 1195

Bodée à Stapel, ce sçavant Commentateur de Théophraste, est le premier qui ait eu le droit d'être cru sur ce point, parce qu'il connoissoit la nature des plantes. Il nous a paru qu'il n'y avoit que des Botanistes qui pussent prononcer sur la nature du fruit en question. Ainsi ce ne seront point ces Auteurs moins connus, cités par Athenée [1], tels qu'un Néoptolème, un Pamphile, Epimélide, Timachide, Aristocrate, qui seront nos garans, quoiqu'ils aient nommé, sans dire pourquoi, les coings *Hesperidum mala*; en quoi ils ont été suivis par des Auteurs plus réccens [2]. Ce seront

[1] Au troisième Livre des Deipnosophistes.

[2] Un Moderne, c'est George Sébastien Jung, a conservé le nom de pomme d'or aux coings, dans un Ouvrage qui a pour titre: *Chrysomelon seu malum aureum. Hoc est Cydonii collectio. Vindobond. 1673. 8°. Curtius Hortorum Libri 23. cap. 8.* tient aussi pour les coings.

1196 *Journal des Sçavans* ,

plutôt les Bodée , les Ruel , & Von Linné que nous prendrons pour guides.

Les autorités en matière de science, ne sont respectables qu'autant qu'elles partent des Sçavans qui ont possédé le sujet dont ils ont traité. Or, sur la question présente, les avis de Bodée, de Ruel prévalent pour nous sur tous ceux des anciens, & celui de Linné doit l'emporter sur ceux des autres modernes. Nous ne récusons pas pour cela l'autorité du Sçavant Vossius, qui s'est montré érudit, sur tout lorsqu'il a eu occasion de parler des coings dans sa Théologie des Gentils. Tom. II, L. V, pag. 31, il a dit : *Facile autem ad sentio pierio Valeriano qui in Hieroglyphicis arbitratur, non alia esse mala Hesperidum, quam aurea, sive chrysomela.*

Quelque raison qui ait pu déterminer ces Auteurs, le dernier, surtout ce Prince des Botanistes, à embrasser le sentiment que nous

voulons défendre, ce n'est pas leur autorité seule qui nous a entraîné dans le même avis. Voici sur quoi nous croyons être encore mieux fondé qu'eux.

C'est en recherchant l'origine des plantes, qu'on en détermine la véritable patrie. Elles peuvent être transplantées sous des climats différens & opposés, pourvu que le soin des hommes leur fasse oublier leur sol natal. La situation du jardin des Hespérides va nous convaincre que l'arbre qu'on y cultivoit avec tant de précaution, ne pouvoit être ni l'oranger, ni le citronnier, mais plutôt le coignassier.

Comme toute l'histoire des Hespérides est obscurcie par des énigmes, on n'a pas dû être plus d'accord sur le lieu de leur séjour. Les uns placent leur jardin dans la Carie, les autres dans l'Atlante hyperboréenne. Quelques-uns en font une île à l'opposite du Cap-Vert, qui portoit le nom d'Hespéris. Un Mo-



derne a cru que c'étoit les Canaries [1]. Enfin d'autres lui assignent les bords de la Cyrénaïque, où il y avoit une ville nommée aussi Hesperis. Virgile avoit fixé ce verger à l'extrémité de l'Ethiopie [2], & son sentiment a paru le plus plausible. Du tems de Pline on étoit partagé entre Bérénice, ville de Libye, & Lixé, ville de Mauritanie; lui même semble avoir incliné tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre de ces deux villes. On est assez décidé pour la Mauritanie tingitane qui étoit cette partie du couchant de l'Afrique qui tient à la mer méditerranée & à l'Océan occidental. Le détroit de Gibraltar, autrefois d'Hercule, la termine au nord, ainsi que la mer méditerranée; elle a à

[1] M. de la Barre. Acad. des Inscript. Tom. 18. pag. 55.

[2] *Æneid. Lib. 4. v. 480.*

*» Oceani finem juxta solemque cadentem,  
» ultimus Æthiopum locus est. . . »*

l'orient le fleuve *Malva*, au midi le mont Atlas, & au couchant l'océan Atlantique.

A ces limites on reconnoît sans peine la partie occidentale de la Barbarie, qui renferme aujourd'hui les Royaumes d'Alger, de Tunis, de Fex & de Maroc.

Le climat chaud est très-favorable à l'oranger. Personne n'ignore que cet arbre précieux & agréable qu'on a répandu dans nos heureuses contrées, les Provinces méridionales de la France, qu'il a transformées en nouvelles Hespérides, est originaire d'Afrique & d'Asie, & qu'il est commun en Ethiopie. Par cela même il ne paroît pas naturel que les Hespérides aient dû s'acquérir une si grande réputation en soignant un arbre qui croissoit sans culture dans leur pays, & que tout le monde eût pu cultiver comme elles. Eût on fait d'un homme invincible, d'un Hercule, un voleur pour se procurer un fruit si commun?

Le coignassier, arbre des pays tempérés & humides, exige plus de soin lorsqu'il est transporté sous un ciel brûlant & sur un sol aride. Le territoire de Lixé, situé sur un fleuve, entre deux mers, & au couchant de l'Afrique, pouvoit favoriser la culture d'un arbre étranger tel que le coignassier, arbre dont le fruit agréable par sa couleur, beau par sa forme, suave par son parfum, devoit être l'objet de tous les soins des Hespérides, & par son revenu augmenter leur fortune. Il est probable qu'elles ne cultivoient pas l'espèce la plus vulgaire, car les Grecs en ont connu de trois sortes, qu'ils nommoient *struthia*, *chrysomela* & *mustea*. On ne sera point surpris que les coings aient pu être anciennement d'un grand produit, lorsqu'on saura le cas & l'usage qu'on falloit de ce fruit symbolique. Phitarque dit [1] que c'étoit la

[1] *Præcepta Connuabilis.*

coutume autrefois , de présenter un  
 coing aux nouveaux mariés , &  
 qu'ils en goûtoient l'un & l'autre  
 avant d'habiter ensemble. Sans doute  
 qu'on recherchoit dans cette occa-  
 sion le fruit le plus beau. Quant à  
 la preuve qu'on pourroit faire va-  
 loir , de ce qu'Hercule passe pour  
 avoir apporté d'Afrique des plants  
 d'oranger en Grèce , nous convien-  
 drons , si l'on veut , du fait. Il est  
 certain que ce Héros dut apporter  
 dans sa Patrie , pour l'enrichir , les  
 meilleures productions qu'il avoit  
 apperçues dans ses voyages. Rien  
 n'empêche de croire qu'il ny ait  
 introduit l'oranger , le citronnier &  
 le coignassier , comme on prétend  
 qu'il y fit connoître l'olivier , qui  
 s'y est rendu indigène , & qui s'est  
 aussi naturalisé chez nous.

La ville de Cydon en Crète , fut  
 la plus renommée par ses coings [2].  
 D'autres disent que ce fut Sidoné

[2] *Mala Cydonia.*

près de Corinthe. C'est apparemment de là qu'ils se sont répandus en Europe. On ne peut au moins révoquer en doute qu'Hercule n'ait passé en Crète & au détroit de Gibraltar, qui porta long-tems son nom.

Quelle que soit la valeur du nouveau genre de preuve que nous alléguons, nous eussions désiré pouvoir en tirer un autre plus solide des monumens que l'antiquité nous a laissés des Hespérides; mais bien loin de nous être de quelque utilité, notre dissertation a pour but de rectifier les idées confuses que nous ont laissés ces monumens sur la nature du fruit cultivé par les Hespérides. Ni les marbres, ni les médailles n'expriment assez de quel genre étoit ce fruit; & c'est un défaut qu'on peut reprocher aux plus belles figures antiques.

Le plus grand secours que puissent nous fournir les divers monumens que l'antiquité avoit consacrés

à Hercule au jardin des Hespérides, est de nous confirmer que ça toujours été l'opinion la plus générale, que la culture faisoit l'occupation ordinaire des Hespérides.

Quelques uns de ces monuments ont échappé à la ruine du temps, tels que ceux dont nous allons faire mention, en peu de mots, d'après le P. Ferrare qui en a rassemblé les principaux [1].

Le plus remarquable est cette belle statue colossale de marbre, connue sous le nom d'Hercule du Palais Farnèse, Ouvrage du fameux Athénien Glycon, Ouvrage tant de fois copié, & presque imitable, dont le P. Ferrare nous a procuré la représentation si élégante. Comme on ne voit que par côté dans cette gravure, la main du Héros qui empoigne les pommes, on ne peut bien juger de leur forme. Les pié-

[1] On pourra consulter aussi les Antiquités de Dom Maufaucou.

tres qu'on a répandus de l'Hercule Farnèse ne portent que des fruits ronds, soit qu'on ait négligé de les mieux exprimer, soit qu'on ait voulu réellement représenter des pommes; puisque chez les Thébains & les Béotiens, Hercule étoit connu sous le nom d'*Hercule aux pommes*. Le P. Ferrate nous a laissé aussi la description & la figure de ce bel Hercule de bronze du Capitole, plus grand que nature, qui tient trois pommes dans la main. L'Auteur n'a pu se refuser à l'évidence sur la nature de ce fruit, qu'il reconnoît avec une espèce de regret être des coings. Je n'oserois traduire ce passage qui milite parmi nous, crainte de l'affoiblir; je le place en note, & je ne change rien aux termes de l'Auteur, pour leur conserver toute la vérité qui n'a pu lui échapper [1].

[1] *Porro statuem hanc sua Raphael volaterranus, male inventam esse sumque*

Junii 1783. . . 1205

Le même Auteur nous donne encore la représentation de cette belle figure en pierre noire, trouvée dans les ruines du mont Aventin, & qu'on croit être celle d'un fils d'Hercule; il porte comme lui, dans une main, trois pommes qu'on jugeroit facilement, par l'ombilic, être plutôt des coings que des oranges.

Une figure très-remarquable que je trouve gravée au frontispice de la Dendrographie de Jonston, est celle d'un Hercule, mais elle n'exprime point assez la forme du fruit

*afferit, sria tenentem manus cotonea, sive ut idem ait, Chrysomela. Equidem non unius duntaxat in Herculis Capitolini, sed in aliorum quoque complurium simulacris id genus poma spectari facile dedorim: quod arbitrariam secuti sententiam veteres artifices mula cotonea, citreis quippe natiora & imitationi opportuniora prætulerint.*



que le vaillant Héros tient dans la main.

On voit encore dans l'Ouvrage du P. Ferrate le dessin de deux bas-reliefs de marbre trouvés à Anagini & à Benevent, qui représentent Hercule avec une des Hespérides. Dans le premier marbre le Héros reçoit trois fruits de la main de cette Hespéride. Dans l'autre il paroît les dérober sur l'arbre, l'Hespéride étant endormie tout auprès. Dans l'un & dans l'autre de ces antiques, le serpent entoure l'arbre. Les feuilles & les fruits ne sont point assez caractérisés ; ils ont quelque apparence de ceux des pommiers ; il est d'ailleurs des coings ronds comme des pommes.

Enfin le Jésuite italien nous donne encore la figure & l'explication d'un fragment de beau marbre antique en bas-relief, qui est dans le jardin des Médicis, & qui représente un Hercule assis, ayant devant lui une femme vêtue à l'antique, tenant

Juin 1783.

207

d'une main un rameau chargé de pommes d'or ; derrière Hercule est un arbre dont les branches sont chargées du même fruit, avec un terrible serpent entortillé entre le tronc & les branches.

Je remarque que dans cette gravure les feuilles de l'arbre sont figurées en cœur & larges, plus ressemblantes à celles des coignassiers qu'à celles des orangers ou citronniers ; les fruits sont ronds ; & ce qui me fait douter que l'Artiste ait bien rendu ce bas-relief, c'est que le Père Ferrare, en le décrivant, dit : *Imminent arboris rami pomis nonnihil oblongis onusti* ; ce qui appartient plutôt à des coings qu'à des oranges.

On ne trouve pas moins d'obscurité dans les médailles ; elles deviennent par là souvent indéchiffrables.

L'ambition , l'amour-propre ou l'adulation ayant fait comparer Alexandre-le-Grand & quelques Empereurs , tels que Commode ,

Gallien, Probus & Maximinien, aux demi Dieux de l'antiquité fabuleuse; on frappa des médailles en leur honneur, où ils sont représentés avec les attributs & le surnom d'Hercule; de cet Hercule vainqueur, enlevant les pommes des Hespérides, malgré la garde du terrible dragon qu'il terrassa.

On connoît entr'autres ce fameux médaillon d'Antonin Pie, où l'on voit un Hercule cueillant les pommes des Hespérides, lequel a fait illusion à ceux qui l'ont pris pour Adam au Paradis terrestre.

Je dois, en finissant prévenir une objection qui paroît si naturelle, qu'elle doit se présenter à la plupart des esprits. Que le fruit des Hespérides, dira-t-on, fût des citrons, des oranges ou des coings, la chose paroît assez indifférente en elle-même. Elle l'est dans le fond.

Mais les Antiquaires, que tout intéresse, n'en doivent pas juger de même: ils ont une manière de voir,

qui approfondit l'Histoire ancienne pour éclairer leur siècle ; ils étudient dans les ruines des monumens pour en élever de plus durables au progrès des connoissances humaines ; ils sçavent combien ces sortes de recherches servent pour l'explication des emblèmes & pour instruire les Artistes sur les attributs qu'ils doivent donner à leurs figures , quand ils ont à représenter quelque sujet tiré de la Fable [1].

C'est aussi la conséquence que nous voulons tirer de nos recherches. C'est encore l'occasion de montrer le secours que les Arts reçoivent chaque jour des Sciences qu'ils aident à leur tour. Ceux qui cultivent les Beaux-Arts ne sçauroient ignorer

[1] Il n'y a que les gens à qui les Belles-Lettres sont étrangères, qui puissent ignorer que c'est dans cette vue que M. le-Comte de Caylus a fait une fondation si utile dans l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

1210 *Journal des Sçavans*,  
l'Histoire, sur tout celle des tems  
fabuleux. L'allégorie est l'esprit de  
leurs ouvrages; les attributs caracté-  
risent la Divinité & le Héros; le  
choix juste des attributs décèle le  
génie de l'Artiste.

[ *Extrait de M. Macquer.* ]

*NOUVEAUX Mémoires de l'Académie de Dijon, pour la partie des Sciences & des Arts. Premier Semestre, 1784. A Dijon, chez Cauffe, Imprimeur-Libraire de l'Académie des Sciences, place Saint Etienne, 1783. Vol. in-8.8 de 255 pages, avec Figures.*

**T**OUS les Mémoires que contient ce Volume sont intéressans: ceux de Chimie qu'on doit la plupart à M. de Moreau, sont les plus nombreux, & ce sont ceux dont nous nous occuperons principalement.

Le premier contient des recherches pour perfectionner la prépara-

1211  
Juin 1783. 1211

tion des couleurs employées dans la peinture. La plus importante & la plus employée de ces couleurs est le blanc: elle est continuellement sur la palette des Peintres, pour produire sur les tableaux le nombre infini des effets de la lumière, soit seule, soit mêlée de mille manières à toutes les autres couleurs auxquelles elle donne le ton & l'accord qu'on n'obtiendrait jamais, si l'on n'avoit pas un blanc propre à se fondre avec toutes les autres couleurs, sans leur causer ni en recevoir aucune altération.

Jusqu'à présent, ce n'a été que dans la chaux de plomb qu'on a trouvé ce blanc si nécessaire à toute espèce de peinture, & qui en est véritablement la base. Ce blanc s'incorpore & s'étend facilement, soit avec l'huile, soit avec les vernis & les colles avec lesquels il faut le délayer pour s'en servir: il a toutes les qualités qu'on puisse désirer, soit pour les peintures d'un genre (a-

blime, comme celles des tableaux, soit pour celle des appartemens. Comme il est d'ailleurs d'un prix assez modique, il auroit été inutile d'en chercher un autre, si l'on n'avoit point eu de reproches très graves à lui faire. Mais l'expérience n'a que trop bien prouvé que si ce blanc possède toutes les qualités qu'on puisse désirer au moment de l'emploi, il en a d'autres qui doivent faire souhaiter beaucoup d'en découvrir quelqu'autre aussi beau & aussi facile à l'emploi, sans en avoir les inconvéniens.

Ces inconvéniens qu'on reproche au blanc de plomb, sont, 1°. d'être pernicieux à la santé & d'occasionner à ceux qui le préparent, qui le broient, & qui l'employent des coliques affreuses & dangereuses, connues sous le nom de coliques de plomb. 2°. D'être sujet à perdre son blanc, & à devenir rouffâtre, noirâtre & plombé, lorsqu'il est exposé, ce qui est presque iné-

*Jun. 1783.*

1213

ritable, à des émanations phlogif-  
tiquées.

Les Chymistes qui connoissent ces mauvaises qualités; & qui en sçavent la cause, en ont averti il y a déjà du tems, & ont exhorté à la recherche d'un blanc exempt de ces défauts; mais personne, jusqu'à M. de Morveau, ne s'en étoit essentiellement occupé. Ce sçavant Chymiste, aussi rempli de zèle que de lumières, a entrepris cette recherche importante avec un courage qui méritoit bien d'être récompensé par un plein succès. On trouve dans son Mémoire le détail des expériences qu'il a faites sur toutes les espèces de terres métalliques ou non métalliques, & même sur ceux des sels à base terreuse peu dissolubles qu'il a soupçonné pouvoir remplir son objet. Il a résulté de ses épreuves, que sur un grand nombre de matières qui sembloient promettre beaucoup par leur beau blanc, quand elles étoient se-



ches & en poudre, il ne s'en est trouvé que deux parmi celles qui ne sont pas nuisibles à la santé, dont le blanc ne s'éteignît pas absolument quand elles étoient broyées à l'huile, sçavoir la chaux blanche d'étain & celle de zinc, encore n'y a-t-il eu que cette dernière, à laquelle les Peintres ne pussent faire d'autre reproche, si ce n'est d'avoir un peu moins de corps que les blancs de plomb. C'est toujours beaucoup, & les Chymistes doivent se trouver heureux, quand, après bien des travaux, ils peuvent faire, comme M. de Morveau, un présent utile à l'humanité dans un des Arts des plus beaux & des plus étendus.

Le second Mémoire de M. de Morveau a pour objet la congélation par le froid de l'acide vitriolique concentré. La première observation de ce phénomène singulier est due à M. le Duc d'Ayen, qui a fait part à l'Académie des Sciences dont il est membre, de plusieurs expé-

riences & observations très-intéressantes, qu'il avoit faites sur plusieurs matières à l'occasion du froid extraordinaire de l'hiver de 1776 à 1777. L'acide vitriolique à différens degrés de concentration étoit du nombre des matières que M. le Duc d'Ayen a exposées à l'action de ce froid rigoureux, & il a observé que l'acide vitriolique le plus concentré s'étoit gelé à un degré de froid auquel le même acide affoibli par de l'eau avoit résisté sans se geler. Messieurs de l'Académie des Sciences de Dijon ont jugé ce fait assez important pour réitérer l'observation dans la Séance de leurs Cours de Chymie du 15 Février 1782, jour auquel le froid naturel étoit à 7 degrés de congélation au Thermomètre de Réaumur. Ils ont produit au moyen de l'acide nitreux fumant versé sur de la glace, un froid artificiel de 16 degrés, & ayant exposé à ce froid, de l'acide vitriolique plus ou moins concentré, ils

ont pleinement confirmé la belle observation de M. le Duc d'Ayen. On trouve dans le Mémoire de M. de Morveau tous les détails de ces curieuses expériences.

Dans un troisième Mémoire, M. de Morveau examine les mines de cuivre connues sous les noms de *Verd de montagne & Bleu de montagne*. Ces mines sont des chaux de cuivre mêlées de plus ou moins de terres non métalliques. On sçait que toutes les chaux de cuivre faites par la voie humide ont des couleurs vertes, bleues, ou participant plus ou moins de ces deux couleurs. Le but de M. de Morveau dans ses recherches sur le verd & le bleu de montagne étoit principalement de découvrir de quelle cause dépendoit la différence de ces deux nuances, & les expériences ingénieuses dont il faut voir le détail dans son Mémoire, indiquent que ces deux terres cuivreuses sont essentiellement de même nature ; mais que le bleu

*Jun* 1783.

1217

de montagne est plus phlogistique que le verd, & qu'en général les chaux vertes de cuivre se rapprochent du bleu, ou deviennent entièrement bleues, quand on parvient à leur unir des vapeurs phlogistiques.

Le quatrième Mémoire de M. de Morveau renferme des observations minéralogiques & chymiques sur le spat pesant, & sur la manière d'obtenir la terre pure de ce spat. Ce Mémoire est rempli d'observations & d'expériences curieuses, tant sur ce spat même, que sur sa terre. Cette pierre, ou plutôt ce sel pierreux, est très-remarquable par sa pesanteur beaucoup plus grande que celle de toute autre espèce de pierre ou de sel terreux : elle approche de la pesanteur métallique. C'est aux Chymistes modernes, & particulièrement à M. Bergman, qu'on a l'obligation des premières recherches qui ayant été faites sur la nature de ce spath ; ils ont démontré que c'étoit un sel à base terreuse, composé d'a-

acide vitriolique & d'une terre particulière qui a quelques propriétés communes avec la terre calcaire, mais qui en diffère cependant par quelques autres. Les procédés dont M. de Bergman & M. de Morveau se sont servi pour décomposer ce spath, & obtenir la terre séparée de l'acide vitriolique, sont les mêmes que ceux que la Chymie avoit indiqués pour la décomposition des gyps, des sélénites, & de tous les autres sels vitrioliques à base terreuse. Ils consistent à appliquer à ces composés de l'alkali fixe ou une matière inflammable, telle que la poudre de charbon, en aidant leur action par celle de la chaleur; mais M. de Morveau a simplifié encore le procédé de M. Bergman, en n'employant à cette décomposition que la seule poudre de charbon.

La terre du spath pesant que M. Bergman nomme *terre pesante*, & M. de Morveau *Barote*, ou *terre Batotique*, se laisse dissoudre par

tous les acides, comme les terres calcaires; mais les sels neutres qui résultent de ces dissolutions sont différens. Elle forme aussi un hépar, comme la chaux avec le soufre; mais suivant l'observation de M. de Morveau, elle tient beaucoup plus fortement au soufre que la chaux.

Ce bon Mémoire de M. de Morveau est rempli de beaucoup d'autres observations importantes; mais nous serions beaucoup trop longs, si nous voulions en donner seulement une simple indication.

Il y a dans le volume dont nous rendons compte, outre les quatre bons Mémoires de Chymie dont nous venons de parler, un autre Mémoire de M. *Maret* sur l'air dégagé de la crème de chaux & du minium. M. *Maret*, en démontrant par des expériences faites avec soin, que les fluides élastiques aériformes qu'on peut retirer de la crème de chaux & du minium, sont un mélange d'air commun & de gas acide

crayeux méphitique, a dissipé tous les nuages, que des faits trop peu exacts, & avancés avec trop de précipitation par un Chymiste, cependant très-célèbre & digne de la célébrité, avoient répandus sur la théorie dans laquelle on assigne pour cause de la causticité ou de la non-causticité des matières alkales, l'absence ou la présence de l'acide crayeux méphitique dans ces matières. Les recherches de M. Muret étoient les plus importantes & les plus pressées qu'il y eût à faire sur cet intéressant objet des découvertes qui ont fait faire un si grand pas à la Chymie moderne.

M. Durande, dans une Dissertation fort savante, sur les pierres biliaires, sur leur cause, sur les accidens qu'elles occasionnent, & les moyens d'y remédier, indique comme le remède le plus efficace qu'on puisse employer dans cette maladie, un mélange d'éther vitriolique avec l'esprit de térébentine, & promet

Jun 1783. 1221

pour le prochain semestre les observations de pratique qui prouvent la bonté de ce médicament.

Le volume dont nous rendons compte, renferme encore plusieurs Mémoires très-bons & très-étendus sur différens objets fort importants. Mais les bornes que nous devons nous prescrire, ne nous permettent que d'en indiquer les titres.

Ce sont, un Mémoire sur la construction d'un Hôpital, dans lequel on détermine quel est le meilleur moyen à employer pour entretenir dans les Infirmeries un air pur & salubre, par M. *Maret*.

Une Table des arcs semi-diurnes, sous le parallèle de Dijon,  $47^{\circ} 19' 20''$ , calculés de cinq en cinq minutes de déclinaison, tant boréale, qu'australe, depuis 0, jusqu'à 31 degrés, par M. *Roger*.

Un Mémoire sur les Ecluses des Canaux de Navigation, par M. *Ganthey*.

Un Mémoire d'Anatomie sur les



1222 *Journal des Sçavans*,  
vaisseaux omphalo-mésentériques,  
par M. *Chaussier*; & enfin une  
Histoire Météorologique de 1782,  
pour les six premiers mois; par  
M. *Maret*.

[ *Extrait de M. Macquer.* ]

LETTRE de M. de *Morveau* à  
MM. les Auteurs du *Journal des*  
*Sçavans*.

MESSIEURS,

TOUS ceux qui cultivent les  
Sciences naturelles, sentent le prix  
des soins que vous vous donnez pour  
leur faire connoître les découvertes  
& les observations des Sçavans étran-  
gers; mais je crois devoir vous ob-  
server que les Traducteurs qu'em-  
ploient ceux qui vous commencent  
des Extraits de Livres Allemands,  
ne répondent point toujours à vos  
vues. Entre plusieurs articles que je  
pourrois prendre pour exemple dans

Juin 1783. 1223

l'extrait du Recueil de M. Crell que vous avez inféré dans le Journal de Novembre dernier page 753, je choisirai le morceau de M. Heyer sur le *Franzosen Harz*; en rapprochant la Notice qu'on vous en a fournie, avec la traduction entière de ce morceau, vous jugerez aisément que la première est inexacte, & vous vous empressez d'en prévenir vos Lecteurs. Je commence par la Notice :

« M. Heyer a vu des morceaux  
» d'un bois de France très-résineux  
» qui après avoir été exposés à peine  
» quelques heures à l'air, & même  
» des éclats de ce bois, qui après  
» avoir été cuits faisoient efferves-  
» cence, selon qu'ils étoient plus  
» ou moins résineux. Ils se colo-  
» roient d'un verd tirant sur le  
» bleu. »



*Traduction de l'Essai de M. Heyer  
sur la couleur bleue du Gayac,  
(Die Neuesten ent Deckungen in  
Deo Chemie. 2e. part. pag. 50.)*

« Pour préparer la résine du bois de gayac (*Ligni Guaiaci*), j'ai fait fendre & raper un morceau de bois bien résineux ; les morceaux avoient encore autour du noyau brun résineux, un pouce d'épaisseur de bois blanc qui étoit spongieux. A peine eurent-ils été exposés quelques heures à l'air, qu'ils se trouvèrent couverts d'une couleur bleu-verte, en proportion de la résine qu'ils contenoient ; le bois blanc ne devint pas bleu, non plus que la surface intérieure des autres morceaux. Mais quand je retournois ces derniers, ils se coloroient de même. Les copeaux du bois brun prirent également cette couleur, mais non ceux du bois blanc. Ces copeaux, même après l'extraction, & la liqueur sous laquelle

*Jun* 1783. 1229

quelle étoit la résine , lorsqu'elle eut été décantée & versée dans un vaisseau découvert , parurent colorés d'un bleu-vert , aussi bien que le vaisseau lui-même & les endroits où il en étoit tombé quelques gouttes ; je laissai pendant plus de huit jours les vaisseaux en repos à l'air , & la couleur ne se dissipa pas ; mais la résine elle-même , lorsqu'elle eut été lavée & roulée , demeura brune.

S'il est certain que l'acide nitreux donne à la résine la couleur bleue , on peut conjecturer d'après les expériences précédentes , que l'acide du nitre est celui qui domine dans l'air ; l'origine du salpêtre me paroît favoriser beaucoup cette opinion. »

Je suis , &c.

*A Dijon , ce 7 Janvier 1783.*

Nous ne pouvons que faire de très-sincères remerciemens à M. de Morveau de ce qu'il veut bien concourir avec nous à faire connoître

*Jun, Second Vol. F ff*

les découvertes & observations sur la Physique, qui se font en Pays étranger, & rectifier dans l'occasion les fautes qui peuvent se trouver dans les Notices qui nous sont communiquées.

Il est certain qu'en comparant la Notice de l'Observation de M. Hoyer que nous avons insérée dans le Journal de Novembre dernier, avec la Traduction entière que M. de Morveau nous communique actuellement, on y trouve des différences, & il seroit presque impossible qu'il n'y eût pas quelques inexactitudes dans de pareilles Notices. Cependant, quoiqu'imparfaites, nous pensons qu'elles peuvent être utiles, pour donner une première notion des découvertes, sauf à ceux qu'elles pourront intéresser à recourir aux originaux pour les connoître avec toute l'exactitude convenable.

Dans ce dernier cas même, nous n'oserions promettre qu'on entendra parfaitement ce que les Auteurs

Jun 1783. 1227

auront voulu dire, parce qu'il y en a qui sont fort obscurs ou trop laconiques. Le passage traduit en entier, que M. de Morveau nous a communiqué, nous en paroît une preuve.

*LE Voyageur Américain*, ou Observations sur l'état actuel, la Culture, le Commerce des Colonies britanniques; les exportations & les importations respectives entr'elles & la Grande-Bretagne, avec un état des revenus que cette dernière en retire, &c.; adressées en forme de Lettres, au Très-honorable Comte de..... traduit de l'Anglois. Augmenté d'un Précis sur l'Amérique septentrionale & la République des Treize États-Unis. Par M. M.... A Amsterdam, chez J. Schuning, 1782. 360 pag. in-8.° A Paris, chez Barois.

**C**ET Ouvrage, que l'on attribue au Capitaine Cuny, &  
F f i j

qui parut en 1769 sous le titre de *American Traveller*, étoit rare même en Angleterre. Mais comme il donne une vraie connoissance de l'Amérique, & qu'il intéresse le commerce des Treize-Etats unis, M. Mandrillon, Négociant éclairé, a cru devoir le traduire en françois, pour l'utilité de ceux qui ont intérêt de connoître les productions respectives de chacune des parties de la nouvelle République; & il y a joint des détails intéressans sur l'état actuel de tous ces pays.

Le premier Auteur a divisé son Ouvrage en vingt-trois Lettres. Il écrivoit en 1769, & déjà il représentoit l'intérêt qu'avoient également la mère Patrie & les Colonies de ne pas laisser naître, ou d'étouffer au plutôt, tout esprit de dissention ou de méfintelligence. On y trouve des réflexions sages sur ce que chacun doit à sa patrie, pour ceux dont le cœur froid ne tient à aucun pays, il cite des faits bien capables de faire

impression; mais ce qui rend les observations du Voyageur plus intéressantes, c'est qu'il ne rapporte rien sur la parole d'autrui. Il avoit vu par lui même, ou il avoit en main des documens authentiques. « J'ai eu l'honneur, dit il au Lord Chatham, de vous informer des découvertes que je fis l'année 1744, & de la manière dont j'ai traversé les côtes entières de l'Amérique, depuis le 68<sup>e</sup>. degré de latitude septentrionale: jusqu'au cap de la Floride, & pénétré à plus de 500 lieues à l'ouest, dans des déserts où jamais Européen n'avoit mis le pied. Il me sera facile de prouver que les relations que l'on a publiées sur ces vastes régions ne sont nullement exactes. Les raisons que j'en donnerai sont fondées sur le résultat de ma propre expérience, sur le témoignage de mes sens, & sur l'évidence des faits. . . . J'ai fait constamment, pendant plus de trente ans, le commerce en tout genre.



avec les colonies de la baie d'Hudson, de Terre-neuve, de Quebec, de la Nouvelle-Angleterre, de la Pensylvanie, de la Virginie, des deux Carolines & de la Géorgie, avec les Barbades, la Grenade, S. Vincent, la Dominique, Antigue, Montserrat, Nevis, S. Christophe & la Jamaïque: on ne peut donc pas raisonnablement supposer que le commerce de ces pays n'ait été inconnu, & que mes remarques sur ce sujet ne soient que des rêveries comme on le peut dire de la plupart de ceux qui ont écrit sur cette matière. L'Auteur ne parle pas cependant ici d'un voyage fait le long de la côte septentrionale de l'Amérique à une terre inconnue, mais cette terre étoit représentée dans une carte qui accompagnoit l'Édition Angloise de son Livre, publiée à Londres en 1769, & M. Robert de Vaugondi la marqua en 1774 dans sa carte polaire sous le nom de *Strachan nitada* vers 68 degrés de lati-

tude entre 210 & 230 degrés de latitude, d'après la Carte Anglaise.

Une autre raison de ne pas craindre d'être induit en erreur par notre Auteur, c'est qu'il n'est attaché à aucun parti; il veut être utile, & rien de plus; & l'on peut dire qu'à cet égard il remplit parfaitement son bur. Nous aurions cependant désiré qu'en parlant des Catholiques Romains l'Auteur n'ût pas porté la prévention Anglicane, au point de conseiller comme une maxime religieuse & politique, la persécution des Catholiques.

Les troisième & quatrième Lettres traitent de la baie de Hudson qui est la partie la moins connue & la moins fructueuse du commerce d'Amérique. L'Auteur, après avoir donné un tableau des marchandises exportées de l'Angleterre pour la baie de Hudson & de celles exportées de la baie de Hudson pour l'Angleterre, fait un exposé succinct de l'établissement de la Compagnie de la

baie de Hudson , de la cupidité & de la mauvaise foi de cette Compagnie , coupable , soit envers les Indiens qu'elle trompoit & vexoit de la manière la plus révoltante , soit envers l'Etat à qui elle cachoit les odieuses manœuvres & les profits énormes , afin de profiter seule de son monopole. La cinquième Lettre montre combien le commerce de la baie de Hudson eût été avantageux à la mère Patrie , s'il eût été abandonné à son cours naturel. La pêche y a été négligée , & cette négligence a nui essentiellement au bien général , en ce qu'elle pouvoit occuper un grand nombre de navires & de Matelots , & augmenter en même temps les richesses & la puissance de la nation , tandis que l'on n'y employoit que quatre vaisseaux & cent quarante Matelots. L'Auteur pense aussi que ce pays contient des mines de cuivre & d'ars , & les faits qu'il rapporte en fournissent une forte présomption. Il ne s'usloit pas de

faire connoître les abus & les maux provenant de ce commerce; il falloit indiquer les moyens d'y remédier, & ces moyens sont énoncés dans la sixième Lettre, où le Voyageur recommande aux Européens de se procurer la confiance des Indiens par de bons traitemens, & par des procédés remplis de candeur. Ce peuple est sensible à l'extrême, prêt à se porter à des vengeances atroces quand il est injurié, & capable de la reconnoissance la plus vive pour le moindre bienfait. « Il ne faut, dit-il, de notre part que de l'humanité, pour nous l'attacher irrévocablement. Avec de la douceur, il n'est rien qu'on ne puisse obtenir de lui. Il se portera de lui-même aux ouvrages les plus pénibles & les plus abjects, pour nous en dispenser, dès que nous ne lui ferons pas sentir notre supériorité d'une manière insultante. » « François, peuple aimable & doux, dit à cette occasion un Auteur Hollandois, le

fort de la guerre vient de vous découvrir les richesses de la baye de Hudson; mettez à profit les sages avis du Voyageur. C'est un riche domaine pour qui saura le faire valloir. Les pelleteries, surtout, sont d'une grande importance. La quantité des navires & des Matelots nécessaires pour la pêche de cette baie, auroit pu renforcer votre marine, & contribuer essentiellement à lui donner la prépondérance en Europe. »

Le Labrador est l'objet de la septième Lettre: ce pays ne produit ni or ni argent, ni rien qui serve à alimenter le luxe & l'oisiveté; mais il abonde en bois de construction, en animaux dont la fourrure est excellente & la chair très-fine. La mer le long des côtes, & les rivières, foisonnent de poissons délicieux; le sol est gras, fertile, dispose à récompenser abondamment le Colon qui voudra le cultiver; mais le Labrador a été jusqu'à présent fort né-

gligé : l'on ne s'y est encore occupé que de la pêche. Du Labrador, l'Auteur passe à Terre neuve : l'importance de cette isle est assez connue ; mais depuis qu'elle est découverte, elle a toujours été un sujet de division entre l'Angleterre, la France & l'Espagne. Si l'on en veut croire l'Auteur, les François & les Espagnols ne se sont pas trop piqués de bonne foi, pour ce qui concerne la pêche de Terre-neuve. Cette Lettre & les suivantes présentent toutes un tableau fidèle des exportations & importations de chacun des pays dont elles traitent. Ces tableaux sont précieux en ce qu'ils sont des objets de comparaison & des frais qu'exige chaque établissement, & des profits qui en reviennent à la mère-Patrie. Un coup-d'œil sur ces tableaux, fait d'abord connoître les productions respectives des régions différentes, & en un mot, cet Ouvrage entrepris pour les Anglois, offre à toutes les nations commerçantes des notions

exactes sur les possessions qu'ont ou qu'avoient, avant cette guerre, les Anglois dans l'Amérique Septentrionale. L'Auteur parcourt successivement le Canada, la Nouvelle-Ecosse, le cap Breton, la Nouvelle-Angleterre, Connécticut, Rhode-Island, la Nouvelle-Hampshire, la Nouvelle-York, la Pensylvanie, le Maryland, les deux Carolines, la Géorgie, les deux Florides. Il suit toujours la même marche dans l'exposé qu'il donne de ces divers pays. On voit dans la récapitulation que le nombre des vaisseaux étoit de 1078, montés de 29000 Matelots ; l'exportation d'Angleterre, 3,370,900 livres sterling, & celle des Colonies 3,924,606. Chaque livre sterling vaut 23 liv. de France.

On voit dans ce Précis, quels immenses avantages l'Angleterre retiroit du commerce exclusif de ces fertiles contrées : combien la tyrannie de ce monopole devoit révolter un peuple de Colons devenu

*Juin 1783.*

1137

puissant, quand il n'auroit pas eu d'autres motifs & d'autres droits pour secouer le joug de l'Angleterre : on voit combien les autres nations sont intéressées à s'opposer au rétablissement de ce monopole,

Mais le Rédacteur ne s'est pas borné à cet Ouvrage dont la date fait juger que l'état des choses devoit avoir changé : il a mis à profit les idées que cet Ouvrage lui avoit fait naître, celles qu'il a puisées dans son expérience dans le commerce, & à ce qu'il paroît dans les lectures choisies sur cet objet & dans son propre génie. Après avoir comparé les commencemens du commerce des Pays-Bas-Unis avec ceux des Etats Américains, il fait cette réflexion.

« En reconnoissant l'indépendance des Américains, la République de Hollande ne pouvoit agir avec plus de sagesse, puisqu'elle déferoit en même tems aux vœux de la nation. Mais cela ne suffit pas, il faut mé-



riter la confiance de ces nouveaux Alliés; nos richesses & notre crédit nous rendent la chose facile; l'Amérique n'ignore pas que les emprunts qu'elle a faits se sont négociés à la Bourse d'Amsterdam; elle en aura d'autres à faire: ne nous rendons pas difficiles. Montrons-lui du zèle; notre amitié lui sera précieuse, & nous ne tarderons pas à nous appercevoir combien la liaison peut nous être utile. Dans peu nous verrons s'établir entre les deux nations une correspondance qui, ayant pour base une confiance & une amitié réciproques fera circuler entre elles les trésors des deux mondes; l'Amérique ne nous donnera pas d'abord ouvertement la préférence; ses liaisons actuelles ne le permettent pas; heureuse si elle se persuade que de toutes les nations, il n'en est aucune qui soit plus fidèle à ses engagements, plus constante dans ses liaisons, & plus noble dans ses procédés. A la confiance que nous lui

inspirerons succédera une estime particulière pour nous. Notre commerce recouvrera ainsi son ancien lustre ; nous serons heureux par lui , & nous verrons de nouveau renaître l'abondance & la prospérité de notre République. Avec de la prudence , de l'économie , de l'amour pour le travail , on est sûr de captiver la fortune , quelque inconstante & capricieuse qu'on la suppose.

« Il est d'autant plus essentiel à la Hollande de s'attacher à l'Amérique , qu'il est à présumer que l'Angleterre ne pouvant , à la paix , donner des loix à ses anciens Colonons , s'occupera des moyens d'attirer chez elle le plus qu'elle pourra de leurs productions ; elle y réussira d'autant plus aisément , disent certains Politiques , que si les Américains ont du dégoût , de l'éloignement pour la tyrannie de l'Angleterre , ils n'en n'ont point intérieurement pour les Anglois ; à la paix ce seront des compatriotes qui n'es-

tant plus divisés par les intérêts respectifs de leurs pays, seront unis par leurs intérêts particuliers. Même langage, même religion, mêmes principes, presque mêmes familles par leur origine. Tout paroît préparer entre eux une réconciliation solide & durable. Qui fait même si l'Amérique, malgré sa délicatesse naturelle, sa reconnoissance actuelle, n'éprouvera pas le sort des Puissances de l'Europe, en devenant par un effet des circonstances l'amie & l'alliée d'une nation actuellement ennemie, pour faire la guerre à celle qui a pour ce moment avec elle un intérêt commun? Qu'on ouvre l'Histoire, on en trouvera vingt exemples. Enfin, que ces considérations soient justifiées ou non par l'avenir, nous ne devons pas moins profiter des circonstances, & chercher les moyens de prévenir ces inconvéniens. »

M. Mandrillon donne ensuite une table des latitudes & des longitudes

qui est faite avec choix & intelligence ; & il joint une bonne carte des Etats-unis, d'après M. Bonne, habile Géographe François.

« L'Amérique Septentrionale, dit M. Mandrillon, est abondante en mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer ; c'est à ces précieux dépôts que la terre recèle dans son sein, c'est à l'insatiable avidité des hommes pour les richesses, que l'Amérique est redevable des lumières que les Européens y ont portées. Mais quand on considère à quel prix l'Amérique a acheté ses lumières, ce problème proposé, sur le bien ou le mal de la découverte de l'Amérique, loin de pouvoir se résoudre, ne laisse à l'esprit que des doutes, & rend la question encore plus embarrassante ; ce ne sera jamais qu'après avoir comparé ces biens à ces maux, qu'après les avoir pesés dans la balance de la justice & de la raison, qu'on pourra prononcer. Il est douteux qu'il en résulte un équi-

libre, encore moins une prépondérance en faveur de la somme des biens. Cette question intéressante, proposée par l'Académie de Lyon, avoit excité mon enthousiasme : elle me fit naître l'idée de l'approfondir, & d'en chercher la solution ; mais arrêté au milieu de mes recherches, par les obstacles qui se présentent en foule, j'ai pensé qu'il ne m'appartenoit pas de la résoudre ; & je me borne à faire des vœux pour que le travail d'un homme de génie vienne nous éclairer sur cette incertitude. »

L'Auteur donne l'énumération des possessions Angloises, au commencement de la guerre, & l'histoire de les premières divisions occasionnée par l'acte du Timbre en 1764, & l'impôt sur le The en 1773 ; la formation du Congrès en 1774 ; la déclaration d'indépendance faite le 4 Juillet 1776, par les toits de Hancock, Franklin, & des deux Adams. Le traité fait par

les Hollandois le 7 Octobre 1782 y est transcrit en entier.

« Plus il est flatteur, dit-il ensuite, d'exercer une immense domination, plus il est douloureux de la perdre; plus le degré de gloire où l'on est parvenu est éminent, plus la chute en est ordinairement rapide & honteuse. Les Carthaginois & les Romains avoient offert des exemples frappans de cette triste vérité. Les Anglois viennent de nous en donner un semblable. »

Après avoir parlé de l'origine des Colonies, l'Auteur nous donne des détails intéressans sur le Commerce; & principalement sur les fourrures du Canada; « parce que, dit-il, il ne suffit pas au Négociant de connoître ces fourrures de nom, mais il importe de connoître aussi l'animal qui les fournit. »

Un des plus grands & des plus mémorables événemens de ce siècle est sans doute l'Indépendance Américaine. « Mais, ajoute M. Mandril-

lon, s'il est beau d'élever l'étendard de la liberté & de s'affranchir des vexations du despotisme, il est dangereux aussi de l'entreprendre, à moins qu'un sentiment intime de confiance, fondé sur la justice des réclamations (l'Auteur eût pu ajouter & sur la conviction de ses forces) n'exalte dans l'esprit du peuple le besoin d'une révolution préparée en secret par la politique prudente & réfléchie des chefs qui la méditent. Alors cette effervescence devenant générale, on tenteroit en vain d'en détruire les principes, & de soumettre un peuple pareil aux loix de l'ancien gouvernement qu'il veut abjurer. Tel est le point de vue sous lequel on doit considérer la Cause Américaine, & le peu de succès des Armes Britanniques dans cette partie du monde. Il se passera encore bien des siècles & des scènes de désolation, avant que l'indépendance des Treize-Etats-unis amène celle de toute l'Amérique; c'est du

conflit des biens & des maux des deux hémisphères, que doit naître cette scission qui ébranlera les trônes de l'Europe, en leur faisant perdre les sources abondantes où ils puisoient leurs richesses. Le nouveau monde en recouvrant son ancienne liberté, deviendrait peut-être assez redoutable pour nous intimider jusques dans nos propres foyers; mais la modération de nos gouvernemens peut prévenir ces malheurs.

Les naturels de l'Amérique ne sont pas sans doute exempts de vices; mais il s'en fait beaucoup que la corruption soit aussi grande parmi eux que chez les Européens; leurs vertus puisées dans la nature, & la simplicité des mœurs, ne sont point comme chez nous, ou l'ouvrage de l'hypocrisie ou celui de l'orgueil. C'est la vertu sans mélange, sans ornement, telle enfin qu'elle étoit dans les tems heureux d'innocence primitive où l'homme n'avoit point à lutter contre l'empire des passions.



le danger toujours renaissant du mauvais exemple & de la réduction.

M. Mandrillon nous donne ensuite des détails sur la population, les productions, le change de chacun des Treize-Etats-unis.

Ainsi l'Ouvrage de M. Mandrillon, réuni avec celui du Capitaine Cluny, est remarquable pour le Commerce, l'Histoire, la Politique & la Géographie; & il ne pourra manquer d'être lu avec intérêt.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]

*K O N G L. Vetenskaps Academiens Handlingar, &c.*, ou Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Stockolm. Ann. e 1776.

SECOND EXTRAIT. [1].

1.<sup>o</sup>. **O**BSE<sup>R</sup>VATIONS ultérieures sur la fabrique de l'Alun; par M. Bergman. La sup-  
5173  
 [1]. Le premier Extrait est dans notre Journal de Mai 1780. M. l'Abbé Vassier n'ayant pu s'en occuper depuis ce temps-là.

tion d'un excès d'acide, & d'une  
 sse, dans la lessive de ce sel,  
 i en empêcheroient la cristallisa-  
 ti, est la base d'une théorie, que  
 Bergman établit dans un Mé-  
 ire (année 1767) sur les moyens  
 n perfectionner la fabrique. M.  
 gestrom, aussi Membre de l'Acad-  
 mie, a cru trouver, dans l'ex-  
 tience, des raisons de révoquer  
 doute cette supposition (Mé-  
 ires de 1774), & découvrir, au  
 ntraire, que la surabondance d'a-  
 le, dans la lessive de l'alun, en-  
 onseroit la cristallisation, bien  
 n d'y être un obstacle. Le Mé-  
 ire de M. Engestrom a sans doute  
 nné lieu à celui-ci, qui paroît  
 tre que la défense du premier,  
 quel il sert en même tems d'éclair-  
 tement. La détermination précise  
 l'objet de cette discussion l'autoit  
 rtainement prévenu. On sait que  
 excès d'eau, dans les dissolutions,  
 pèche la cristallisation des sels,  
 elles contiennent; & que, d'ail-

leurs, l'acide vitriolique a beaucoup plus d'affinité avec l'eau, que l'alun n'en a avec cet élément. D'où il suit que l'addition d'une quantité suffisante d'acide vitriolique, dans une dissolution d'alun, surchargée d'eau, concentreroit la dissolution, en s'emparant de l'eau surabondante à la cristallisation ; & qu'elle opéreroit, par conséquent, la cristallisation, en écartant cet obstacle. La quantité d'acide, que M. Bergman a employée dans ses expériences étoit insuffisante pour produire cet effet ; & comme la force dissolvante de l'eau, aiguillée par un acide, est beaucoup plus grande que celle de l'eau simple, les résultats qu'elles lui ont donnés, lui ont fait conclure, en général, que l'excès d'acide dans la lessive de l'alun, en empêche la cristallisation : au lieu que la grande quantité, qu'en employa M. Engstrom dans les siennes, lui donna des résultats d'où il tira une conséquence directement contraire. Com-

me

me M. Engestrom n'avoit point reconnu non plus l'existence d'une graisse, dans la lessive de l'alun, M. Bergman revient aussi sur ce point, & il assure qu'il a été pleinement convaincu de la vérité, par l'effet qu'il a observé sur les parois d'un verre, où cette lessive avoit séjourné pendant quelque tems, qui sembloient se refuser au contact avec l'eau, & la repousser. Si cette espèce de force répulsive ne peut être due qu'à une substance grasseuse; la preuve, résultante de cet effet constaté, doit être certainement sans réplique.

2°. *Extrait d'Expériences hydrostatiques, faite sur l'eau de Mer, dans un Voyage maritime de Suède en Chine; par M. Bladh.* La connoissance de la pesanteur spécifique de l'eau de mer, prise à la surface de l'Océan, a été le but de ces expériences, qui ont été faites en 1774 & 1775, avec toutes les précautions que l'on peut exiger dans cette sorte

*Juin Second Vol. Ggg*

1250 *Journal des Sçavans*,  
d'opérations. Le corps du Mémoire  
en contient le journal, où se trou-  
vent la latitude & la longitude des  
lieux où elles ont été faites : les de-  
grés de chaleur, qu'avoit l'eau dans  
chaque expérience, au thermomètre  
de Suède : la pesanteur spécifique,  
répondante à ces degrés ; & la même  
calculée, pour chaque expérience,  
à 20 degrés de chaleur moyenne,  
qui étoit celle de l'eau dans le cours  
de ce voyage. Les résultats princi-  
paux furent, que l'eau de la mer la  
plus pesante est celle de l'Océan  
Atlantique & de l'Ethiopique, dans  
le voisinage des Tropiques : que cette  
pesanteur diminue, en s'éloignant  
des Tropiques, tant vers la ligne,  
que vers les pôles, à telle latitude  
que ce soit : que l'eau la plus lé-  
gère, entre les Tropiques, n'est  
guères plus pesante que celle de la  
mer du Nord : que ce n'est pas  
précitément sous les Tropiques que  
se trouve l'eau la plus pesante,  
ni sous la ligne que se trouve

la plus légère ; la latitude des parages à cet égard, étant plus haute de quelques degrés vers le nord ; que les lieux , où se trouve l'eau la plus pesante , ainsi que la plus légère entre les Tropiques , ne courent pas tout-à-fait parallèlement à l'Equateur ; mais qu'ils tirent un peu au nord , vers les côtes d'Afrique ; & au sud , vers celles de l'Amérique : que l'eau la plus pesante , dans l'Océan Indien , se trouve pareillement dans le voisinage du Tropique méridional ; mais qu'elle s'y trouve plus au sud que dans l'Océan Ethiopique ; & il paroît que l'obliquité à l'Equateur y est en sens contraire de celle qui a lieu dans le dernier : & qu'enfin l'eau est ordinairement plus légère près des côtes , que loin d'elles & en pleine mer. Toutes ces variétés s'accordent avec les notions qu'offre la géographie générale sur ce sujet. On trouve aussi des expériences

1252. *Journal des Sçavans*,  
pateilles dans le Voyage de M. de  
Pagès.

3<sup>o</sup>. *Fluxion Ophthalmique, gué-  
rie par la contagion de la gale ; par  
M. Hailman.* Une jeune fille , affli-  
gée pendant toute son enfance d'une  
forte éruption pforique sur les jam-  
bes , accompagnée d'ulcères consi-  
dérables , qui cessa entièrement à la  
suite d'une petite vérole qu'elle eut  
à l'âge de dix ans , fut alors attaquée  
d'une cruelle ophthalmie. Elle en  
étoit tourmentée depuis deux ans ,  
quand elle eut recours à M. Hall-  
man , qui ayant appris cette cir-  
constance de la maladie , après avoir  
employé tous les remèdes de l'Art ,  
sans le moindre succès , conjectura  
que le venin de la petite vérole ,  
ayant attiré l'humeur pforique , s'é-  
toit jetté , avec elle , sur les yeux.  
Cette conjecture lui suggéra l'idée  
de rappeler l'ancienne éruption sur  
les parties , où elle s'étoit fixée  
avant la petite vérole : au bout de  
six semaines , ses soins furent cou-

Jun 1783.

1253

ronnés par un succès complet. Il pensa alors à empêcher que la nouvelle éruption ne prît racine : en quoi il réussit aussi par les remèdes convenables. Ce cas peut être une source de lumières sur les causes des ophthalmies opiniâtres, & qui résistent aux remèdes.

4°. *Remarques sur le cas précédent* ; par M. *Odhelius*. Il observe que plusieurs maladies dangereuses font l'effet d'une gale mal guérie, dont l'humeur se jette sur les parties du corps tendres & délicates. Un cas, à peu près semblable au précédent, se présenta à lui, dans un jeune homme, qu'il ne put délivrer d'une fluxion opiniâtre sur les yeux qu'avec le concours d'une gale, dont le malade fut heureusement attaqué. Ce cas, qui confirme la justesse de la conjecture de M. *Hallman*, mérite d'autant plus, dit-il, d'être proposé pour exemple, qu'il s'est rarement présenté jusqu'ici.

5°. *Solution d'un Problème de*

G 5 g iij



1774) dans l'Hôpital de l'Amirauté de Carlstron dont il étoit Médecin.

7°. *Manière de prendre les castors, en usage dans le district de Kufamo, ou Kimi-Lappmark ; par M. Lagus.* Pour prendre ces animaux amphibies, les Lapons de ce district se servent de rets d'une forme particulière, dont les bornes d'un Extrait ne permettent pas de donner la description. A en juger par l'effet, l'invention ne laisse rien à désirer. Ils ont dépeuplé la plupart des rivières, où l'on en a fait usage : & il est à craindre, dit M. Lagus, qu'ils ne deviennent bientôt inutiles dans les autres ; le piège, qu'ils forment, étant presque inévitable. Aveuglés par l'avantage du moment, les Lapons ne veulent pas se laisser persuader de pratiquer, dans leurs filets, des ouvertures par où les jeunes Castors, au moins, puissent s'échapper.

8°. *Des Végétaux que les cochons mangent ou rejettent ; par M. Holm-*

Jun 1783. 1257

berger. Le *Pan Suecicus* de Linnée renferme un grand nombre d'expériences, faites sur les végétaux que les quadrupèdes domestiques mangent ou rejettent. M. Holmberger les a répétées, & en a fait de nouvelles. Ce Mémoire ne contient que le résultat de celles qui concernent l'animal domestique qui, dit-il, malgré l'utilité dont il est à ses maîtres, en est presque le plus maltraité, & nourri d'une manière directement contraire à sa constitution naturelle; tandis que l'individu sauvage de son espèce prospère dans les forêts, à l'abri des suites meurtrières de cette économie mal entendue. Le *Pan Suecicus* lui compte 72 espèces de végétaux qu'il ne rejette jamais, & 12 qu'il ne mange que quelquefois. M. Holmberger lui en a trouvé 72 autres, qui sont toujours de son goût, & 13 dont il ne se contente que faute d'autres. Voilà donc 169 espèces, outre celles qui sont généralement con-

2258, *Journal des Savans,*

mues, & peut-être une grande quantité d'autres qui n'ont pas encore essayé. La nature ne l'a donc pas plus traité en maître que les autres animaux, dit-il en terminant son Mémoire: & dans une telle abondance de nourriture convenable, on ne peut jamais être forcé de lui en donner qui ne lui convienne pas.

9° *Expériences sur l'éducation des Abeilles*; par M. Algren. On croiroit qu'après tant d'instructions, qui ont été données sur cette branche intéressante de l'économie domestique, les connoissances que l'on y a acquises, ont été portées au plus haut degré. Mais on est bien éloigné d'y être parvenu, dit M. Algren: des descriptions trop prolixes, & souvent de circonstances peu importantes; d'autres, marquées du défaut contraire; des préceptes fondés, non sur l'expérience, mais sur de pures hypothèses; des contradictions sur un même point, vanté par l'un, & rejeté par l'autre.

Juin 1783.

119

ont dû y être un obstacle ; en jostant dans l'incertitude, ou dans l'erreur, ceux qui y ont eu recours. M. Algren ne présente ici que le résultat de trente années d'expériences, faites avec tout le soin & toute l'attention possibles. Leur exposé simple ; des remarques, qui ne sont guères que l'aperçu de leurs circonstances ; & les conséquences qui en découlent naturellement, c'est ce qu'offre ce Mémoire, dont ce Trimestre contient une partie : le reste est renvoyé au deuxième & au quatrième de 1777.

10<sup>o</sup>. *Description d'un nouveau genre de plante, appelée Rademachia ; par M. Thunberg.* Cette plante se trouve dessinée dans *Rumphius*, qui en a aussi donné une description, mais imparfaite. Celle que donne ici M. T. est selon la méthode sexuelle. Le *caractère générique* :  $\sigma^1$ . cal. 0. corolla 2 petals.  $\varphi$ . cal. 0. corolla. 0. styl. 1. *pomum multiloculare, locus in syst. naturæ* :

Ggg vi

1260 *Journal des Sçavans* ,  
*monœcia ; monandria post cerato-*  
*carpum*. Ce genre a deux espèces.  
1. *sp. R. incisa : foliis incisifis*. Les  
Habitans de *Batavia* l'appellent  
*brood boom* , ou *succos* ; les *Malais* ,  
*succong*. Son fruit , ferme & de  
couleur verte avant la maturité ,  
s'amollit en l'acquérant , & jaunit  
un peu. Souvent il est de la gros-  
seur de la tête d'un enfant , & rend  
une odeur désagréable. Il a deux  
variétés. Le fruit de la première  
variété , étant coupé par mor-  
ceaux , se cuit dans l'eau , avec ou  
sans sucre , ou syrop. L'autre se  
mange crud , malgré sa mauvaise  
odeur ; ou il se rôtit & se mange  
comme des châtaignes , dont il a  
alors le goût ; ou bien , après un  
certain degré de cuisson dans l'eau ,  
on continue de le cuire dans le  
syrop , jusqu'à ce qu'il ait acquis  
plus de consistance : alors il a presque  
le goût de confiture d'amandes. La  
tige , les branches , les feuilles &  
le fruit verd contiennent un suc

Jun 1783. 1261

blanc laiteux , qui se change en gomme en durcissant. 2. *sp. R. integra foliis indivisis*. Les Malais l'appellent *tjampeda* ; & son fruit, *nanca*. Les deux espèces croissent aux environs de *Batavia*, à *Amboine*, & en d'autres endroits. M. F. a donné le nom de *rademachia* à cette plante, en mémoire de M. *Rademaker*, Baillif de *Batavia*, grand Amateur de Botanique.

#### Quatrième Trimestre.

1°. *Végétaux de Suède, dont on peut extraire de l'eau-de-vie, sans compter le blé*; par M. *Bergius*. L'eau-de-vie étant un esprit extrait, par une première distillation, d'une matière qui a subi la fermentation spiritueuse; & les matières farineuses & sucrées étant susceptibles de cette fermentation, on doit regarder comme propres à fournir cette liqueur, toutes racines, fruits, baies & graines, en proportion de

ce qu'elles contiennent de ces matières. M. B. compte ici 35 à 40 sortes de végétaux, d'où se peut extraire, ou de l'eau-de-vie, ou un esprit propre à donner à cette liqueur une qualité particulière. Il ne suit aucun ordre dans leur énumération. Il ne parle que de ceux qui peuvent offrir un objet avantageux de spéculation aux distillateurs. Il fait de courtes remarques sur chacun d'eux ; & il observe qu'en général, ils produisent une eau-de-vie fatéc. Leur substance farineuse donne une eau-de-vie semblable à celle du blé ; & les fruits en fournissent une qui approche beaucoup de celle de France, à moins que, par un vice de manipulation, elle ne contracte une mauvaise qualité, qu'elle n'auroit point si elle étoit bien faite.

2°. *Du charançon des blés (curculio granarius) & des moyens de le détruire ;* par M. Wilck. Le sujet que propose l'Académie de Montauban pour le prix d'Agriculture,

qu'elle doit adjuget en 1783, est à peu près le même que celui de ce Mémoire, qui commence par des recherches bien détaillées sur la figure de cet insecte, sur son lieu natal, sur celui où il séjourne, sur ses mœurs, & sur les métamorphoses qu'il subit dans le cours de la durée de son existence. On a employé le feu & l'air à sa destruction, mais sans un plein effet. M. W. propose ici l'eau, comme un moyen qu'il croit n'avoir point encore été tenté, qui produiroit peut-être pleinement l'effet désiré, si elle étoit employée d'une manière convenable. Il parle ensuite de quelques moyens employés avec plus ou moins de succès : & il finit par l'indication d'un second insecte, venant d'une petite phalène, qui ravage aussi les magasins, mais qui ne paroît pas vivre d'intelligence avec le charançon, dont M. W. croit qu'il est la proie : ce qui purgeroit au moins nos greniers d'un



ennemi, s'il n'étoit pas possible de se défaire à la fois de l'un & de l'autre.

3°. *Observations sur l'arrivée & le départ de quelques oiseaux de passage : jusqu'à quel point peut on en conclure d'avance la température qui doit régner ; par M. Bierkander.* Les Mémoires de 1763 contiennent une suite de quinze années de semblables observations, commencées en 1748. Les oiseaux qui en ont fourni le sujet, sont, l'alouette vulgaire, le pinçon simple, l'œnanthe ou cul-blanc, l'oie sauvage, le hochequeue ou bergeronnette, l'hirondelle domestique, le coucou & le râle. Quelques autres oiseaux ont aussi fourni le sujet de quelques observations, mais non suivies. Si chaque 19.<sup>e</sup> année ramenoit la même température, comme quelques Météorologistes le croient, on pourroit en extraire un calendrier, qui guideroit le Laboureur dans ses travaux. Mais ce guide unique pour-

roit être trompeur. Il ne doit être suivi avec confiance, que quand d'autres circonstances, particulières à chaque climat, & même à chaque situation particulière des terrains, concourent à annoncer la température constante qui doit faire règle.

4°. *Description de la sarcophyte sanguinea, plante parasite de l'Afrique méridionale, ci-devant inconnue; par M. Sparrman.* A environ 300 lieues O. N. O. du cap de Bonne-Espérance, près de la rivière de *T'kin T'kay*, se trouvent des bois de *mimose* ou sensitive épineuse, à fleurs jaunes. C'est aux racines de cet arbre qu'adhère cette plante parasite. Elle n'en a point elle-même. Sa tige est une masse informe, de figure variable, & d'une surface inégale. Elle n'a point de feuilles, mais elle est environnée, près de terre, d'écaillés charnues, assez épaisses, & de figure parabolique. Les pédicules des fleurs sont de gros filets cylindriques, longs

de — de pouce , tantôt seuls , tantôt plusieurs attachés ensemble. La fleur mâle n'a point de calice ; assez souvent elle a trois pétales , plus souvent quatre , arrondis , charnus en dedans , & cannelés au dehors. Les étamines sont de gros filets , quelquefois au nombre de trois , plus souvent de quatre , attachés à la base des pétales , & plus courts qu'eux. Les anthers sont blanches , & en forme de bouton. Cette description n'a été faite que d'après une fleur unique , le tems de la fleuraison étant passé , quand l'Auteur auroit été à même de s'en procurer d'autres. Ainsi il n'a pu rien dire de la fleur femelle. Quant au nombre des parties de la fleur , la sarcophyte s'accorde assez avec le *meryta* , art. 10 à longues feuilles , décrit parmi les nouveaux genres de M. *Foster* ; mais elle en differe par la substance charnue. A la coupure elle paroît un peu plus dure qu'une citrouille. Elle est d'un rouge vit dans toute

sa masse, mais non colorant. Sa faveur est sèche, non atringente. Séchée, elle colore d'un brun-rouge l'eau dans laquelle on la fait macérer, & jaunit un peu le linge, comme la *balanophora*, autre plante parasite de l'isle de *Tanna* dans la mer du sud; mais celle-ci a une odeur & une faveur résineuse & âpre, que n'a point la sarcophyte.

5°. *Du ver des racines*; par M. Osbeck. Il est à croire, dit Linnée (Mém. de 1750), que ce ver est une larve de quelque coléoptère, qui, n'ayant point encore été soumis à aucune recherche, ne nous est pas bien connu. M. O. en a reconnu deux espèces. L'une, selon toute apparence, est la larve du *Scarabæus fossitialis*; l'autre est de couleur rubigineuse, ayant la tête dure, l'anneau contigu brun, ainsi que la queue; six pieds de devant, deux de derrière, tous émouffés. Toute sa longueur est à-peu-près d'un pouce; & sa grosseur.

1268 *Journal des Sçavans,*

d'une petite plume d'oie. Il est formé d'onze anneaux, outre la tête & la queue. M. O. a inutilement tenté jusqu'ici (en 1776) de découvrir l'espèce d'insecte qui résulte de la première métamorphose de ces vers. Il espère que d'autres Observateurs concourront à cette découverte, que lui même il n'abandonne pas. Ces deux espèces de vers des racines ne sont probablement pas les seules.

6<sup>o</sup>. *Recherches & Observations ultérieures sur le ver alcaris lumbricoïdes*; par M. Blom. Dans un Mémoire sur ce sujet (2.<sup>e</sup> trimestre de cette année), M. Odhelius demandoit si les observations qu'il y rapportoit ne confirmoient pas l'opinion de ceux qui soutiennent que les vers du corps humain sont vivipares: d'où l'on auroit pu conclure, disoit il, que les alcarides dont il y étoit question, étoient de sexe différent. Par l'Anatomie que M. B. a faite d'ascarides, qu'il suppose dans des circonstances à-peu près

semblables à celles du Mémoire de M. O. il a trouvé que la structure de deux de ces vers, qu'il auroit dû, dans ces circonstances, supposer de différent sexe, étoit entièrement la même. Il ne nie pas cependant que ces vers soient vivipares. Il a seulement voulu faire remarquer, que le résultat de ces observations n'assuroit point encore pleinement la vérité de cette découverte.

7°. *Réflexions sur le Mémoire précédent* ; par M. Odhelius. Il se défend d'avoir rien affirmé sur ce sujet, ni d'avoir regardé comme intoutenable ce qu'il en a dit : sans cependant regarder non plus comme tel tout ce qu'a avancé M. Blom : convenant au reste de la nécessité de nouvelles recherches pour parvenir à une connoissance exacte de ce ver.

8°. *Problème de la figure exacte que doit avoir un versoir ou oreille de charrue* ; par M. Nicander. Le gazon détaché par le versoir forme

un parallépipède, dont chaque point, pendant le renversement du gazon, ou du moins jusqu'à ce qu'il soit sur le côté, décrit un arc de cercle, & dont chaque ligne horizontale décrit une surface cylindrique. Il faut donc que la partie de la charrue qui opère le renversement, suive d'un côté l'axe du cylindre décrit, & que de l'autre elle se courbe continuellement, de manière que chaque particule de terre rencontre, pendant sa route, la moindre résistance possible; ce qui réduit le problème à cette proposition: *Tandis qu'un demi-cylindre posé horizontalement sur le plan de sa section longitudinale, est poussé d'un mouvement uniforme dans la direction de son axe, un corps, que l'on suppose d'abord placé à l'extrémité de l'un des deux rayons horizontaux de la base antérieure du demi-cylindre, s'élève sur la surface cylindrique, d'un mouvement progressif, proportionnel à celui du*

Jun 1783. 1271

de mi cylindre, & tendant vers la base postérieure : quand le corps, chemin faisant, est parvenu à une certaine hauteur, on demande quelle est la nature de la ligne qu'il a dû décrire pour rencontrer dans sa route la moindre résistance possible, en s'élevant ainsi sur la surface cylindrique? M. N. trouve, par un calcul fort simple, ou entre une intégration de différentielle logarithmique, que cette ligne doit être un arc, ou d'ellipse, ou de spirale, selon la qualité de la terre, légère ou compacte, du gazon. D'où il résulte pour la pratique, qu'ayant donné au demi-cylindre du problème la longueur du versoir, & à son rayon une longueur égale à la largeur du gazon; si, depuis l'extrémité du rayon horizontal, déterminé dans le problème sur la base antérieure du demi-cylindre, on tend un fil sur sa surface, jusqu'au point de la circonférence de la base postérieure, déterminant un arc d'à-peu-près



1272 *Journal des Sçavans,*

135 degrés jusqu'à l'extrémité du rayon horizontal de cette base, correspondant à celui d'où part le fil dans la base antérieure : l'assemblage de toutes les lignes, tirées perpendiculairement à l'axe du cylindre, & terminées à chaque point du fil, formera une surface, qui est la véritable figure qu'il faut donner au verfoir.

9°. *Expériences sur la chaleur & la pesanteur spécifique de l'eau, dans la mer d'Oland & le golfe de Botnie; par M. Bladh.* Il en conclut que, pour juger de la température de l'eau dans les mers ouvertes & loin des terres; il seroit aussi incertain de se régler sur la profondeur, qu'il est certain que, dans les fortes chaleurs de l'été, l'eau s'échauffe beaucoup plus sur les côtes basses, qu'en pleine mer. Qu'il n'est pas plus certain que l'eau doive être plus chaude près des terres, que loin d'elles, en mer : & que c'est principalement à la diversité

versité des saisons qu'il faut attribuer les variations à cet égard, qui dépendent aussi de circonstances accidentelles, comme en dépendent celles de la température de l'atmosphère, & que ne peut jamais saisir parfaitement un Observateur attentif. Quant à la pesanteur spécifique, il a trouvé qu'à 20 degrés de chaleur au thermomètre de Suède, l'eau de mer étoit à l'eau douce fraîche, au plus, comme 1,0041,5, & au moins, comme 1,0038, à 1,0000, à différens degrés de profondeur.

10°. *Recherches sur la pierre de la vessie; par MM. Scheele & Bergman.* Ces deux célèbres Chymistes, à l'insçu l'un de l'autre, & dans le même tems, s'occupoient de ce travail, qui les a conduits presque au même résultat, à quelques circonstances près, qui, dans une recherche aussi intéressante pour le bien de l'humanité, méritent cependant d'autant plus d'être connues, que

1274 *Journal des Sçavans* ,

les matières qu'ils ont analysées l'un & l'autre , chacun de leur côté , leur ayant paru être toutes d'une même nature , ou se comporter de la même manière , cette différence de circonstances ne doit pas être censée provenir de celle des matières. L'assertion de M. S. , par exemple , d'une dissolution complète de la pierre dans l'acide nitreux , & de l'absence de tout mélange calcaire dans sa composition , ne s'est pas vérifiée dans les opérations auxquelles M B l'a soumise. Quoique l'acide marin , employé par l'un & l'autre , n'ait point eu de prise sur elle , le dernier soupçonne cependant que de la terre calcaire pourroit en être extraite par cet intermède. Celui-ci a de plus observé quelque différence dans les effets de son procédé avec l'acide vitriolique. Au reste , quoiqu'il ait fait une partie de ses expériences d'une manière différente de celle dont M. S. a fait usage de son côté , elles aboutissent

à la même conclusion ; sçavoir , que les parties constituantes de la pierre de la vessie sont un acide oléagineux , sec , volatil , combiné avec quelque chose de gélatineux. M. S. ajoute qu'il a trouvé aussi que toute urine , outre les matières déjà connues , qui sont le sel ammoniac , le commun , le digestif , celui de Glauber , le microcosmique , le perlé , & un extrait oléagineux , contient un acide concret auparavant inconnu , & de la terre animale : & il est remarquable , dit-il , en terminant son Mémoire , que l'urine des malades est plus acide que celle des personnes saines.

118. *De l'âge auquel les deux sexes contractent mariage en Suède , & du nombre d'enfans que l'on peut attendre de chaque mariage ; par M. Hedin.* Il propose de dresser des tables relatives à ce sujet , telles que celles qui sont déjà en usage pour les naissances , les morts , la population , &c. , dont elles seroient une

1776 *Journal des Sçavans,*

extension utile. Il a exécuté ce projet pour la Paroisse de *Kråklinge*, Diocèse de *Strängnäs*, en *Néricie*, Province de Suède, dont il est Curé. Son travail se réduit à trois tables, qui renferment un espace de 37 ans, depuis 1739 jusqu'en 1776. Dans la première se voit le nombre des individus des deux sexes de chaque âge, qui ont contracté cette union. On trouve dans la seconde, sur 304 femmes mariées, dont le mariage a produit 1310 enfans, combien chacune en particulier en a eu; & combien, en proportion de leur nombre total, en ont eu un, ou plusieurs, ou point du tout. La troisième table donne le nombre des mères qui n'ont eu que des garçons, ou seulement des filles, ou plus de garçons que de filles, ou plus de filles que de garçons, ou bien autant d'un sexe que de l'autre.

12°. *Expériences qui prouvent que la farine & le gruau des pommes de terre peut se conserver pendant*

Jun 1783.

1277

*plusieurs années ; par M. Skytte.*  
C'est à la sollicitation de l'Académie que ces expériences ont été faites. De la farine de pommes de terre, faite en Décembre 1773, & conservée dans des pots jusqu'en Février 1775, fut mise alors dans des paquets de papier ouverts par les deux bouts, qui furent placés dans une boîte de bois, sans couvercle, sur une table, dans un endroit où l'on serroit du lait & d'autres provisions de bouche. Après y avoir été pendant trois ans, la farine se trouva n'avoir pas éprouvé la moindre atteinte de la part des vers, ni avoir été autrement endommagée. De la même farine fut encore mise dans le même tems dans des pots bouchés & placés dans le même endroit, sans avoir été aucunement endommagée ni altérée. On y en mit aussi un petit tas sur du papier, & à côté un autre tas de farine de froment, que l'on recouvrit d'une assiette d'étain renversée :

H h h ij

après y être demeuré depuis Février jusqu'en automne, sans que l'on y touchât, il se trouva alors que le tas de farine de froment avoit été remué & épars, tandis que l'autre portoit bien des marques d'insectes qui s'y étoient promenés, mais sans y avoir causé le moindre dérangement. Il y eut même cela de singulier, que les rats, qui sont si friands des pommes de terre récentes, n'ont point été tentés par cette farine, ayant eu la liberté de se satisfaire, s'ils avoient voulu en tâter.

[ *Extrait communiqué, par M. l'Abbé Vasseur.* ]



*O P I N I O N* d'un Citoyen sur le Mariage & sur la Dot. A Vicnne ; & se trouve à Paris , chez Barrois l'aîné , Libraire , quai des Augustins. 1781. Brochure in-12 de 47 pag.

**L**A Brochure que nous annonçons contient un système de réformation tout neut , & qui sans doute pourra paroître fort extraordinaire à bien des Lecteurs , quoique le motif qui l'a dicté à l'Auteur paroisse être absolument le bien public , la réformation des mœurs , & le projet de Loix nouvelles , pour rendre ; selon lui , les mariages plus honnêtes & plus heureux. Nous nous garderons bien de juger l'Ouvrage , encore moins de réfuter ou contredire les opinions qu'il présente ; nous nous contenterons de les annoncer , & nous dirons seulement que ce petit Ouvrage nous a paru supérieurement bien écrit ,



& que, sans connoître l'Auteur, nous pensons qu'il ne peut partir que d'un homme très-honnête & très-spirituel, que le bien public transporte, & qui n'a écrit qu'en faveur de la réformation des mœurs, difficile, peut-être, à bien des égards, mais très-desirable, au sentiment de toutes les âmes honnêtes & délicates.

L'Auteur partage son Ouvrage en trois Parties. Dans la première il traite des inconvéniens & des abus du mariage, non pas en lui-même, mais dans la manière dont la plupart de ces unions se font aujourd'hui; il fait voir la nécessité de réformer ces abus; il en trouve la source dans notre Législation, & il trouve un seul moyen de les réformer.

La seconde Partie traite des inconvéniens du mariage dans nos Loix actuelles, & des maux qui en dérivent.

Le moyen de réformation fait la

matière de la troisième Partie ; c'est, selon lui, d'ordonner par une Loi, que les filles, à l'avenir, ne pourront apporter de dot sous aucune dénomination ; qu'elles ne pourront pas partager avec les mâles dans la succession de leurs parens, & qu'elles ne seront susceptibles d'aucuns legs, d'aucunes donations, du moment où elles seront femmes, mais seulement en usufruit, si elles restent filles ou veuves.

Au commencement de cette troisième division de son Ouvrage, l'Auteur se doutant bien, sans doute, que le moyen qu'il va proposer révoltera presque tout le beau sexe, se retient tout-à-coup pour rendre hommage aux femmes & adoucir leur courroux, en leur expliquant ses motifs. Nous allons transcrire ce morceau, qui donnera en même tems à nos Lecteurs une idée de son honnêteté & de son style.

« Le seul moyen de faire dispa-

» roître les inconvéniens actuels du  
 » mariage est. . . . Mais la plume  
 » m'échappe ; je crois déjà entendre  
 » lancer contre moi mille anathé-  
 » mes ; déjà je m'entends traiter de  
 » nouveau Titan, qui ose attaquer  
 » les droits des plus belles Divinités ;  
 » mille voix tonnantes se réunissent  
 » pour me foudroyer ! . . . Loin de  
 » moi la coupable idée de vouloir  
 » affliger la plus intéressante portion  
 » de l'Humanité O femmes ! j'en  
 » jure par la Nature, dont vous  
 » êtes le plus bel Ouvrage ; je me  
 » regarderois comme un monstre ,  
 » si j'avois formé un si noir projet ;  
 » jamais personne ne vous respecta  
 » plus que moi ; mais enfin daignez  
 » m'écouter. Si d'une part, le Ciel  
 » vous forma pour adoucir la féro-  
 » cité de notre caractère ; s'il vous  
 » créa pour nous faire supporter le  
 » poids de notre existence & nous  
 » dédommager de tous les malheurs  
 » auxquels l'humanité est sujette : si  
 » d'autre part, les Loix n'approu-

Jun 1783: 1283

» vent & ne permettent notre union  
» avec vous que sous le joug de  
» l'hymen ; si ce n'est qu'à ce prix  
» que votre bonheur est lui-même  
» assuré, ce n'est pas vous offenser,  
» c'est au contraire vous servir, que  
» d'indiquer les moyens de vous  
» rendre heureuses dans cet état ;  
» & , n'en doutez pas, votre bonheur  
» est & sera toujours indépendant  
» du nôtre : ainsi l'a voulu la Na-  
» ture. »

[ *Extrait de M. Coqueley de  
Chaussepierre.* ]

*P.R.I.X de l'Académie de Flessingue,  
pour l'année 1782.*

**L** A Société Zélandoise des Scien-  
ces, dans son Assemblée géné-  
rale tenue à Flessingue le 27 Août  
1782, a adjugé le Prix concernant  
la structure des Navires & de ce qui  
y appartient autant que cela « in-  
» flue sur la santé & le bien des  
» gens de mer ; — l'entretien de

Hh h vj

» l'équipage, soit à terre ou en  
 » rade, soit en pleine mer, en  
 » égard à la bonté du logement de  
 » l'habillement & des alimens; —  
 » la meilleure manière de saler,  
 » conserver & apprêter les provi-  
 » sions de bouche sur terre & sur  
 » mer; — les boissons d'un usage  
 » journalier qui sont les plus salu-  
 » raires, pour prévenir le scorbut,  
 » & les autres maladies qui règnent  
 » sur les vaisseaux avec les préceptes  
 » & mesures d'icelles; — l'amélio-  
 » ration nécessaire du biscuit pour  
 » l'équipage du Vaisseau, &c. »  
 Celui qui a remporté le prix est  
*M. Jean Harger*, Docteur en Mé-  
 decine à Rotterdam, & à qui par  
 conséquent sera remise en main la  
 Médaille d'or pour le compte de la  
 Société des Arts & des Sciences  
 établie à Batavia.

Un généreux Ami de l'humanité  
 ayant appris par expérience com-  
 bien sont funestes les suites des fié-  
 vres de l'arrière-saison, qui surtout

Jun 1783. 1285

après des étés chauds & secs règnent dans les Places de la Flandre Hollandoise , & spécialement parmi les Militaires , pria la Société de proposer pour sujet d'un prix dont il fit les fonds : « Quelles sont les véri- » tables causes & les marques de » ces fièvres , & quels sont les meil- » leurs remèdes qu'on peut employer » pour les prévenir & pour les gué- » rir , surtout parmi les Militaires ? L'Auteur de la Pièce couronnée est *G. W. Callonfels* , Docteur en Médecine & Echevin de la Ville de l'Ecluse en Flandre. Une seconde Réponse , parvenue sur la même question , sous la devise : *Premium labore meo dignum accipere opto* , & qui a été jugée la plus appro- chante de la première , sera couronnée d'une Médaille d'argent ; pour cet effet , l'Auteur est prié de vouloir se faire connoître.

L'Académie a invité les Savans à former « un Système abrégé du » Droit Public des Sept Provinces.

» Unies , en indiquant les Sources  
 » où l'on pourroit puiser de plus  
 » amples connoissances touchant les  
 » points particuliers de ce Droit ? »  
 N'ayant pas reçu d'Ouvrage au tems  
 fixé , elle propose de nouveau une  
 Médaille d'or à celui qui , avant le  
 premier de Janvier 1784 , lui aura  
 fait parvenir l'abrégé le plus com-  
 plet & le plus succinct de ce Droit  
 Public.

Les Auteurs ne doivent pas se  
 borner uniquement au Droit Pu-  
 blic qui est commun aux sept Pro-  
 vinces-Unies entr'elles , & qui ré-  
 sulte de la communication de cer-  
 tains droits de Souveraineté ; mais  
 on demande aussi une Description  
 succincte & exacte du Droit Public  
 de chaque Province séparément ,  
 comme aussi l'indication des prin-  
 cipaux Auteurs.

La Société propose pour la pre-  
 mière fois , sous la promesse ordi-  
 naire de la Médaille d'or , cette  
 question , pour y répondre avant le

premier de Janvier 1784: « Qu'y  
 » a-t-il jusqu'à présent d'écrit en  
 » Flamand sur les *Fièvres Catar-*  
*» rhales* qui depuis quelques années  
 » se montrent plus qu'autrefois dans  
 » ce Pays, & qu'est-ce qui manque  
 » à ces Ecrits? Quelles sont les  
 » marques ordinaires de ces fièvres,  
 » leur cours, symptômes, compli-  
 » cations & guérisons? Y a-t-il  
 » quelques raisons pour lesquelles  
 » cette maladie ait plus lieu que ci-  
 » devant? »

L'expérience apprend, que des  
 gens qui vont en mer, en qualité  
 de Matelots, soit aux Indes Orientales & Occidentales, ou au service  
 d'autres Compagnies, comme aussi  
 sur des Navires de guerre, non-  
 seulement dans le combat, mais  
 aussi par divers malheurs de même  
 que par des maladies & infirmités,  
 sur-tout par l'âge, sont hors d'état  
 de pouvoir remplir leurs fonctions,  
 & de se procurer l'entretien néces-  
 saire. Ce seroit une consolation pour



les braves Navigateurs de la Zélande, & un encouragement utile, s'il y avoit quelque moyen de pouvoir fournir à ces Marelots foibles, ou âgés, un entretien perpétuel & bien réglé dans un établissement de cette Province.

Pour y parvenir, la Société demande le plan le mieux ordonné & le moins sujet à de grandes dépenses, pour la construction d'un Bâtiment convenable, sous le nom d'*Hôpital*, ou *Maison pour les gens de mer pauvres & âgés*. Elle désire qu'on donne le plan d'un Bâtiment muni des salles & appartemens nécessaires pour les malades & pour ceux qui sont en santé, en indiquant l'endroit le plus convenable pour cet établissement, comme aussi en fixant le nombre des Administrateurs, aussi bien que celui des Domestiques, l'état des meubles, des habillemens, des lits & de ce qui en dépend, la dépense de la vie, des médicamens, & les moyens d'exercer le Service divin.

Pour un essai , l'on pourroit former le plan pour cent personnes. Mais il faut aussi fixer son attention sur la proportion qui auroit lieu , dans l'augmentation de bâtiment & d'entretien , si le nombre venoit à monter jusqu'à deux , trois , quatre cents hommes , ou plus.

Il faut examiner si l'on pourroit retenir une certaine contribution sur la paie des gens de mer , par le moyen des Teneurs de Livres , des Armateurs ou Payeurs en d'autres Départemens.

Ou s'il faudroit inviter les Patriotes à exercer leur générosité.

Ou quels autres moyens on pourroit indiquer pour parvenir à ce salutaire but.

On répondra , avant le premier Janvier 1784 , à toutes les questions ci dessus ; les réponses doivent être lisiblement écrites en flamand , latin ou françois , accompagnées d'une seconde copie , & envoyées franches de port , avant le tems

1290 *Journal des Sçavans* ,  
fixé , à M. *Juste Tjeenk* , Secrétaire de  
la Société Zélandoise des Sciences  
à Flessingue.

Les Auteurs ne doivent pas joindre leurs noms aux Mémoires , mais une devise , accompagnée d'un billet cacheté , dont le dessus portera la même devise , & dans lequel se trouvera le nom & le lieu de la résidence des Auteurs.

L'Académie considérant que plusieurs questions restoit entièrement sans réponses , ou tout au moins que c'étoit des meilleures réponses qu'on pouvoit espérer , après mûre délibération , & à l'exemple d'autres Sociétés du même pays , a trouvé bon d'arrêter , que les Membres de l'Académie auront la liberté d'aspirer au prix , en ne mettant rien dans leurs Mémoires & billets par où il puisse paroître qu'ils sont membres de la Société , & en faisant copier leurs Mémoires par une autre main , afin de pouvoir rester inconnus.

*SÉANCE de la Société Royale de  
Médecine du 11 Mars 1783.*

**L**A Société Royale de Médecine a tenu sa Séance publique au Louvre le 11 Mars 1783 dans l'ordre suivant.

L'annonce & la distribution des prix ont été faites à l'ouverture de l'Assemblée.

I. La Société avoit proposé dans sa Séance publique du Carême 1778 pour sujet d'un Prix de la valeur de 1200 livres, dû à la bienfaisance de M. Lenoir, Lieutenant-Général de Police, & Membre de la Compagnie, la question suivante : *Déterminer quel est le meilleur traitement de la Rage.* Ce Prix devoit être distribué dans la Séance publique du Carême 1781. Quoique la question ne fût résolue dans aucun des Mémoires envoyés à cette époque, la Société en remarqua plusieurs aux Auteurs desquels elle crut devoir donner des

éloges ; trois d'entr'eux reçurent chacun une Médaille d'or de la valeur de 100 liv , comme Prix d'encouragement ; la distribution du Prix fut différée jusqu'à la Séance publique du Carême 1783 , & la Compagnie déclara dans son Programme qu'elle étoit bien éloignée d'exiger qu'on lui indiquât une méthode curative absolument nouvelle ; mais qu'elle demandoit que l'on déterminât au moins d'une manière plus précise les circonstances du traitement , & que l'on fît connoître par des faits bien avérés à quel ordre de moyens on devoit donner la préférence.

La Société a reçu quinze Mémoires pour concourir à ce Prix proposé depuis cinq ans : plusieurs de ces Mémoires remplissant les vues ci-dessus énoncées du Programme de 1781 , & leurs Auteurs ayant développé sagement & déterminé par l'expérience les avantages & les inconvéniens des différentes méthodes

de traitement, soit local, soit interne, elle n'a pas cru devoir en retarder plus long tems la distribution : le vœu de la Société étoit de réunir toutes les connoissances éparfes sur ce sujet important ; les Mémoires déjà publiés parmi ceux de la Compagnie [1], & ceux qui ont été envoyés pour ce concours, ne laisseront rien à désirer à cet égard. La Société invite les Médecins & Chirurgiens à continuer leurs recherches & à multiplier leurs expériences sur la nature, la communication & le traitement de la Rage, soit dans l'homme, soit dans les animaux de différentes espèces [2].

[1] Voyez le Traité sur la Rage, par M. Andry, qui contient tous les détails de la Correspondance de la Société sur cet objet, jusqu'en 1780.

[2] Il seroit important de déterminer si elle se communique aux ruminans, comme on l'a dit ; il suffiroit d'avoir un chien hydrophobe pour ppuvoir, avec toutes les

1794 *Journal des Sçavans*,

La Compagnie est dans l'intention de distribuer des Médailles aux Auteurs des Mémoires qui contiendront des faits nouveaux, intéressans & bien constatés, relativement à cette maladie.

Parmi ceux qui ont été reçus; elle en a distingué trois qui lui ont paru mériter d'être couronnés.

Celui de M. Le Roux, Chirurgien-Major de l'Hôpital-Général de Dijon, & Associé de l'Académie de la même Ville, a mérité la préférence; la Société lui a décerné une Médaille d'or de la valeur de 600 livres.

M. Baudot, Docteur en Médecine à la Charité-sur-Loire, & Correspondant de la Société; & M. Bouteille, Docteur en Médecine &

précautions que la prudence exige, multiplier ses essais, & rechercher comment & par quelle voie cette contagion se propage le plus promptement & le plus sûrement d'un individu à un autre.

Jun. 1783. 1295

Correspondant de la Société à Manosque en Provence, ont remporté chacun une Médaille d'or de la valeur de 300 livres.

La Société a pensé qu'il devoit être fait une mention honorable des Mémoires envoyés par MM. Bonel de la Brageresse, Docteur en Médecine de la Ville de Mende en Gévaudan, par M. Mathieu, Maître en Chirurgie, & Correspondant de la Société à Conze en Sarladais, & par M. Melzler, Docteur en Médecine, Conseiller & Médecin de Monseigneur le Comte de Bissingen-Nippenbourg à Schramberg.

II. La Société avoit proposé dans sa Séance publique de la fête de Saint Louis 1781, pour sujet d'un Prix de la valeur d'une Médaille d'or de 600 livres, la question suivante : *Déterminer quels sont les signes qui annoncent une disposition à la phthisie pulmonaire, & quels sont les moyens d'en prévenir l'invasion ou d'en arrêter les progrès.*



Ce Prix a été remporté par M. Baumes, Docteur en Médecine, Correspondant de la Société, Correspondant de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, & Médecin à Lunel en Languedoc.

Parmi les vingt-cinq autres Mémoires envoyés pour ce concours, deux surtout méritent d'être distingués; la Société leur a adjugé l'Accessit; l'un est de M. Bonté, Docteur en Médecine, & Associé régencole de la Société à Courances en Normandie. L'autre est de M. Raymond, Docteur en Médecine & Associé régencole à Marseille.

Ces deux Mémoires annoncent les connoissances les plus profondes en Médecine; leurs Auteurs n'ont pas traité le sujet avec la même étendue que M. Baumes; mais ils l'ont considéré sous des rapports intéressans pour les progrès de l'Art.

Cette question très-importante a fixé particulièrement l'attention des Médecins,

Médecins, & elle a été bien discutée dans plusieurs autres Mémoires dont la Société croit devoir faire une mention honorable, & dont la réunion formera un corps de doctrine sur le traitement préservatif & curatif de la phrysie.

Ces Mémoires ont été envoyés, 1<sup>o</sup>. par MM. Jaubert, Docteur en Médecine & Correspondant de la Société à Aix en Provence; 2<sup>o</sup>. par un Médecin qui ne s'est point fait connoître, avec la devise suivante: *Nisi phisim unius speciei*, &c. Bagliv. . . l. 2, cap. 9; 3<sup>o</sup>. par M. Laugier, Docteur en Médecine à Corp en Dauphiné; 4<sup>o</sup>. par M. Marx, Médecin de la Cour de son Altesse Electorale de Cologne, à Hannover; 5<sup>o</sup>. par M. Chaves, Docteur en Médecine à Munster en Westphalie; 6<sup>o</sup>. par M. Bouteille, Docteur en Médecine, & Correspondant de la Société à Manosque en Provence; 7<sup>o</sup>. par M. le Jau, Docteur en Médecine, & Corres-

pendant de la Société à Phalsbourg en Alsace.

III. Depuis 1778, deux constitutions ont donné lieu à des épidémies très graves ; celle de 1779 & celle de 1782. La Société Royale s'est fait rendre compte des Mémoires qui lui ont été envoyés sur le traitement de ces différentes maladies, & elle a arrêté qu'elle donneroit des Prix d'encouragement aux Auteurs de ceux qui ont été rédigés avec le plus de soin & d'exactitude, & qui contiennent les détails les plus circonstanciés.

Parmi les Descriptions qui ont été faites de la Dyssenterie épidémique de 1779, quatre ont surtout fixé l'attention de la Société par l'étendue de l'épidémie, dont la nature & le traitement y sont exposés, & par l'utilité des réflexions qui y sont jointes ; la première a été envoyée par M. Duand, Docteur en Médecine au bourg de la Pommeraye sur Sèvre, Bas-Poitou :

Jun 1783. 1299

la seconde, par M. Bougourd, Docteur en Médecine à Saint-Malo; la troisième, par M. Chifoliau, Docteur en Médecine dans la même Ville; la quatrième par M. Bagot, Docteur en Médecine à Saint Brieux. La Société leur a adjugé à chacun une Médaille de la valeur d'un jeton d'or [1].

La Suette miliaire qui a régné dans le Languedoc en 1782, a commencé ses ravages à Castelnau-nary; elle s'est ensuite étendue jusqu'à Toulouse, & de là elle s'est propagée dans les Villes voisines & dans le Roussillon. La Société a reçu un grand nombre de Mémoires

[1] La Société qui fait tous ses efforts pour répandre l'émulation & pour témoigner sa reconnaissance à ses Correspondans, distribue dans chaque Séance publique des Prix d'encouragement sur quelques-uns des objets dont elle s'occupe. Cette fois elle en a décerné aux Auteurs des Mémoires relatifs aux Epidémies.

bien faits sur cette épidémie, & elle a arrêté que MM. les Médecins de Castelnau-dary & ceux de Toulouse, s'étant tous distingués dans cette circonstance par leur zèle, leurs talens & leurs succès, il seroit adressé à MM. les Médecins de la Faculté de Toulouse deux médailles d'or, l'une de la valeur de 100 livres, l'autre de la valeur d'un jetton d'or, portant la même empreinte que celui de la Société; 2°. au Corps de MM. les Médecins de Castelnau-dary, une médaille d'or de la valeur de 100 livres, avec prière d'agréer ce témoignage de la reconnaissance publique, & d'en disposer à leur volonté.

De plus, la Société a décerné une médaille de la valeur d'un jetton d'or à M. Pujol, Docteur en Médecine à Castres en Languedoc, & une médaille de même valeur à M. Barrère, Docteur en Médecine à Montlouis dans le Rouffillon, qui lui ont envoyé des Mémoires dont

Junin 1783. 1301

elle a été très-satisfaite sur la nature & le traitement de cette épidémie.

Nous citerons avec éloge les Observations sur le même sujet, envoyées par MM. Marmier, Médecin du Roi à Sarlat; Vallés, Médecin à Sorèze; & Mathieu, Chirurgien à Couze près la Linde en Périgord.

IV. La Société propose pour sujet du Prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, la question suivante: *Déterminer quels sont les rapports qui existent entre l'état du foie & les maladies de la peau, dans quels cas les vices de la bile, qui accompagnent souvent ces maladies, en sont la cause ou l'effet; indiquer en même tems les signes propres à faire connoître l'influence des uns sur les autres, & le traitement particulier que cette influence exige.*

Les maladies du foie ont, avec celles de la poitrine, des liaisons qui ont été indiquées par un grand nombre d'Auteurs; leurs rapports

avec celles de la peau n'ont pas été aussi bien déterminés ; on n'a point sur les diverses altérations de la bile des notions assez exactes. La Société espère que ce Programme donnera lieu à des recherches utiles sur ces différents objets.

Les Mémoires seront envoyés au Concours avant le premier Mai 1784. Le Prix sera distribué dans la séance publique de la fête de Saint Louis de la même année.

V. La Société propose pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 liv. dû à la bienfaisance de M. Lenoir, Lieutenant général de Police, la question suivante : *Déterminer quelles sont, parmi les maladies, soit aiguës, soit chroniques, celles qu'on doit regarder comme vraiment contagieuses ; par quels moyens chacune de ces maladies se communique d'un individu à un autre, & quels sont les procédés les plus sûrs pour arrêter les progrès de ces différentes contagions.*

Jun 1783. 1303

Cette question intéresse également les Administrateurs & les Médecins, la santé des habitans des campagnes, aussi bien que celle des habitans des Villes; il doit résulter de la solution des connoissances positives sur les précautions à prendre, dans les cas de cohabitation suspecte, dans le traitement de certaines épidémies, & sur tout dans celui des maladies auxquelles sont exposés les hommes rassemblés en grand nombre, comme dans les ateliers, les manufactures, les casernes, les vaisseaux, les hôpitaux & les prisons. La Société desire que les Auteurs ne considèrent chaque maladie dont ils traiteront, que sous le rapport de la contagion, & comme pouvant être communiquée d'un individu à un autre, sans cette restriction, le sujet seroit trop vaste, & l'on sortiroit des bornes prescrites par le Programme. La Société a balancé si elle ne réserveroit point la seconde partie de la question pour



en faire le sujet d'un Prix particulier ; mais elle a pensé que les recherches , pour la solution du premier membre, conduiroient naturellement à celles du second , & elle les a réunis.

Les Mémoires seront envoyés au Concours avant le premier Janvier 1785 , & le Prix sera distribué dans la Séance publique du Carême de la même année. La Société a cru cet intervalle nécessaire pour les recherches que ce Programme exige.

La Société a déjà proposé dans sa Séance du 27 Août 1782, pour sujet d'un Prix de la valeur d'une médaille d'or de 200 livres, une question analogue à celle qu'elle indique aujourd'hui ; savoir si le scorbut est contagieux. Elle déclare que ce concours subsiste toujours , & que ce Prix sera distribué , comme on l'a annoncé , dans la Séance publique prochaine.

VI. Le même Particulier qui , sans le nommer , & fait en 1780 les

Jun 1783. 1305

frais d'un Prix de la valeur de 600 liv. sur le traitement des maladies des enfans, causées par la dentition, est dans l'intention de donner chaque année une pareille somme, pour valeur de différens Prix qui seront toujours proposés sur le traitement des maladies des enfans. Avant d'ouvrir cette carrière dans laquelle il se présentera un grand nombre de questions très importantes de Médecine pratique, il a paru convenable d'établir une base sur laquelle toutes les autres considérations puissent être appuyées, en déterminant ce qui a rapport à l'Hygienne. On demande donc *quels sont en France les abus à réformer dans l'éducation physique, & quel est le régime le plus propre à fortifier le tempérament & à prévenir les maladies des enfans, eu égard aux usages & aux différentes températures.*

Les enfans doivent être considérés dans les campagnes & dans les villes; dans ces dernières, les enfans

du peuple sont exposés à des maladies dont les causes sont très-multipliées. Chez les riches, on trouvera des préjugés à combattre, des usages à réformer. L'éducation moderne, quoique perfectionnée, n'est pas elle-même sans inconvéniens. Dans les Colléges & dans les lieux où les enfans sont réunis en grand nombre, un nouvel ordre de précautions & de soins fera le sujet des recherches à faire par les Concurrens.

Ce Prix, de la valeur de 600 liv. sera distribué dans la Séance publique de la fête de Saint Louis en 1784. Les Mémoires seront envoyés avant le premier Mai de la même année.

VII. M. Mahon [1], Docteur en Médecine & Associé régnicole de la Société à Chartres, & plusieurs au-

[1] Voyez le volume de la Société Royale de Médecine, années 1777 & 1778.

Jun 1783. 1307

très Médecins François, ayant traité des enfans atteints d'un mal de gorge, qu'ils ont regardé comme analogue au *Croups*, & qui dit-féroit, suivant eux, de la scarlatine, des aphtes, & de l'angine gangreneuse, avec lesquels il a d'ailleurs des rapports; la Société a pensé qu'il seroit utile de faire des recherches & de recueillir les observations qui peuvent être relatives à ce sujet. En conséquence elle demande : *Si la maladie connue en Ecosse & en Suède, sous les noms de CROUPS, ou d'ANGINA MEMBRANACEA SEU POLYPOSA, & qui a été décrite principalement par les Docteurs Home en 1765, & Michaelis en 1778, existe en France; dans quelles Provinces elle a été observée; par quels signes diagnostics on l'a distinguée des autres maladies analogues, & quelle méthode de traitement on a employée pour la combattre?* La Société distribuera, dans sa Séance publique de Saint

Louis 1784, des Prix d'encouragement aux Auteurs des Mémoires qui seront jugés les meilleurs, parmi ceux envoyés à ce Concours. Ils seront remis avant le premier Mai de la même année.

VIII. La Société invite les Médecins & Chirurgiens à l'informer des épidémies & épizooties régnantes. Elle donnera des Prix d'encouragement à ceux qui lui auront adressé les meilleurs Mémoires à ce sujet.

IX. Elle en distribuera à ceux qui correspondront le plus exactement avec elle, de même qu'à ceux qui lui communiqueront des Mémoires, 1°. sur la Constitution médicale des Saisons; 2°. sur la Topographie médicale des différentes Villes ou Cantons; 3°. sur l'analyse & les propriétés des Eaux minérales; 4°. sur les Maladies aiguës ou chroniques auxquelles les bestiaux de toute espèce sont sujets dans chaque pays.

X. Elle donnera aussi des encou-

1783. Juin 1783. 1309

ragemens aux Auteurs des Mémoires qui, sans traiter de ces différens objets, lui paroîtront propres à contribuer d'une manière marquée au progrès de la Médecine.

XI. Nous rapporterons ici les Programmes des Prix déjà proposés par la Société.

Premier Programme: Prix de 300 liv. *Déterminer, par l'analyse chimique, quelle est la nature des Remèdes anti-scorbutiques tirés de la famille des plantes crucifères? Les Mémoires seront envoyés avant le premier Mai 1783.*

Deuxième Programme: Prix de 400 liv. *Indiquer quelles sont les Maladies qui règnent le plus souvent parmi les troupes pendant l'été, & en général dans les tems des grandes chaleurs? Quelle est la méthode la plus simple & la moins dispendieuse de les traiter; quels sont les moyens d'en prévenir ou d'en diminuer les effets dans les pays très-chauds, comme dans les Isles du Vent & sous*

1310 *Journal des Sçavans,*

*le Vent ?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Décembre 1783.

Troisième Programme : Prix de 600 livres. *Déterminer quelles sont les espèces & les différens cas d'hydropisie, dans le traitement desquels on doit donner la préférence au régime délayant ou au régime sec.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Janvier 1784.

Quatrième Programme : Prix de 200 liv. *Déterminer, par des observations exactes, si le Scorbut est contagieux.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Mai 1783.

Cinquième Programme : Prix de 600 liv. *Déterminer quels sont les rapports qui existent entre l'état du foie & les maladies de la peau ; dans quels cas les vices de la bile, qui accompagnent souvent ces maladies, en sont la cause ou l'effet ; indiquer en même tems les signes propres à faire connoître l'influence des uns sur les autres, & le traitement particu-*

Jun 1783. 1318

*lier que cette influence exige ? Les Mémoires seront envoyés avant le premier Mai 1784.*

*Sixième Programme : Prix de 600 liv. Déterminer, 1<sup>o</sup>. quelles sont parmi les maladies, soit aiguës, soit chroniques, celles qu'on doit regarder comme vraiment contagieuses, par quels moyens chacune de ces maladies se communique d'un individu à un autre ; 2<sup>o</sup>. quels sont les procédés les plus sûrs pour arrêter les progrès de ces différentes contagions. Les Mémoires seront envoyés avant le premier Janvier 1785.*

*Septième Programme : Prix de 600 liv. Indiquer quels sont en France les abus à réformer dans l'éducation physique, & quel est le régime le plus propre à fortifier le tempérament & à prévenir les maladies des enfans, eu égard aux usages & aux différentes températures ? Les Mémoires seront envoyés avant le premier Mai 1784.*

*Huitième Programme : Prix d'en-*



couragement. La Société demande :  
*Si la maladie connue en Ecosse & en Suède, sous les noms de Croups, ou d'Angina membranacea seu Polyposa, & qui a été décrite principalement par les Docteurs Home en 1765, & Michaelis en 1778, existe en France ; dans quelles Provinces elle a été observée ; par quels signes diagnostics on l'a distinguée des autres maladies analogues, & quelle méthode de traitement on a employée pour la combattre ?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Mai 1784.

Les Mémoires qui concourront à ces Prix, seront adressés, francs de port, à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société, & seul chargé de la Correspondance de cette Compagnie, rue des Petits-Augustins, N<sup>o</sup>. 2, avec des billers cachetés, contenant le nom de l'Auteur, & la même Epigramme que le Mémoire.

Ceux qui enverront des Mémoires pour concourir aux Prix d'émula-

Jun 1783. . . . 1113

tion, pourront les signer & les adresser au Secrétaire, par la voie ordinaire de la Correspondance de la Société. Il en sera de même pour les Mémoires sur le Croups.

Il est essentiel de détruire ici l'erreur où sont quelques Médecins & Chirurgiens qui ne correspondent point avec la Société, parce qu'elle a déjà des Associés ou des Correspondans dans les lieux qu'ils habitent. La Compagnie est bien éloignée d'avoir adopté ce principe, elle désire avoir tous les gens de l'Art pour Correspondans; elle fera parvenir à tous ceux qui lui écriront, les feuilles ou annonces qu'elle est chargée de distribuer.

Après l'annonce & la distribution des Prix, M. Girod a lu un Mémoire sur l'Inoculation.

Le Secrétaire a lu l'Eloge de M. de Montigny.

M. Lavoisier a lu un Mémoire sur les effets de l'Ether vitriolique,

1314 *Journal des Sçavans*,  
& de l'Ether nitreux dans le corps  
humain.

M Jeanroi a lu des Réflexions  
sur l'Allaitement artificiel.

La Séance a été terminée par la  
lecture de l'Eloge de M. Duhamel,  
qui a été faite par M. Vicq-d'Azyr,  
Secrétaire perpétuel de la Société.

*EXTRAIT des Observations Météo-  
rologiques faites à Thierny, près  
Laon, par ordre du Roi, pendant  
le mois de Décembre 1782, par le  
R. P. Cotte, Correspondant de  
l'Acad. Royale des Sciences.*

**L**'HIVER qui avoit commencé  
le mois précédent, a continué  
ce mois-ci. Il a toujours gelé jus-  
qu'au 13, & il est tombé plusieurs  
fois de la neige; les brouillards ont  
été fréquens; l'air s'est adouci en-  
suite, & le froid a été supportable  
jusqu'à la fin du mois. Les blés  
étoient fort peu avancés.

*Températures correspondantes aux*

Juin 1783. 1315

*différens ° points lunaires.* Le 4 ,  
(*N. L. & périgée*), couvert, dégel.  
Le 6 , (*lunifrice austral.*) couvert,  
neige. Le 8 , (*4.° jour après la*  
*N. L.*) couvert, froid. Le 11 ,  
(*P. Q.*) *idem.* Le 12 , (*équin.*  
*ascendant*) *idem.* brouillard. Le 15 ,  
(*4.° jour avant la P. L.*) couvert,  
pluie, neige, dégel. Le 18 , (*apogée*)  
couvert, dégel, brouillard. Le 19 ,  
(*P. L.*) beau, brouillard, doux.  
Le 23 , (*4.° jour après la P. L.*)  
nuages, brouillard. Le 27 , (*D. Q.*  
& *equin. descendant.*) couvert,  
doux. Le 30 , (*4.° jour avant la*  
*N. L. & soleil périgé*) couvert,  
pluie, doux.

*Température de ce mois dans les*  
*années de la période lunaire, cor-*  
*respondantes à celle-ci. Quantité de*  
*pluie.* En 1695, 6  $\frac{1}{2}$  lig. En 1706,  
30 lig. *Vent sud.* En 1725, 28  $\frac{1}{2}$   
lig. En 1744, 1  $\frac{1}{2}$  lig. *Température*  
*froide & sèche.* En 1763, *vents*  
*dominans, sud & sud-ouest. Plus*  
*grande chaleur.* 11  $\frac{1}{2}$  le 30.

1314 *Journal des Sçavans*,  
& de l'Éther nitreux dans le corps  
humain.

M Jeantoi a lu des Réflexions  
sur l'Allaitement artificiel.

La Séance a été terminée par la  
lecture de l'Éloge de M. Duhamel,  
qui a été faite par M. Vicq-d'Azyr,  
Secrétaire perpétuel de la Société.

*EXTRAIT des Observations Météo-  
rologiques faites à Thierny, près  
Laon, par ordre du Roi, pendant  
le mois de Décembre 1782, par le  
R. P. Cotte, Correspondant de  
l'Acad. Royale des Sciences.*

**L**HIVER qui avoit commencé  
le mois précédent, a continué  
ce mois-ci. Il a toujours gelé jus-  
qu'au 13, & il est tombé plusieurs  
fois de la neige; les brouillards ont  
été fréquens; l'air s'est adouci en-  
suite, & le froid a été supportable  
jusqu'à la fin du mois. Les blés  
étoient fort peu avancés.

*Températures correspondantes aux*

Juin 1783. 1315

*différens ° points lunaires.* Le 4, (N. L. & périgée), couvert, dégel. Le 6, (lunifrice austral.) couvert, neige. Le 8, (4.<sup>e</sup> jour après la N. L.) couvert, froid. Le 11, (P. Q.) *idem.* Le 12, (équinox. ascendant) *idem.* brouillard. Le 15, (4.<sup>e</sup> jour avant la P. L.) couvert, pluie, neige, dégel. Le 18, (apogée) couvert, dégel, brouillard. Le 19, (P. L.) beau, brouillard, doux. Le 23, (4.<sup>e</sup> jour après la P. L.) nuages, brouillard. Le 27, (D. Q. & equin. descendant.) couvert, doux. Le 30, (4.<sup>e</sup> jour avant la N. L. & soleil périgé) couvert, pluie, doux.

*Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie.* En 1695,  $6\frac{1}{2}$  lig. En 1706, 30 lig. *Vent sud.* En 1725,  $28\frac{1}{2}$  lig. En 1744,  $1\frac{1}{2}$  lig. *Température froide & sèche.* En 1763, vents dominans, sud & sud-ouest. *Plus grande chaleur.* 11  $\frac{1}{2}$  le 30.

1316 *Journal des Sçavans*,

*Moindre*, 3<sup>d</sup> de condensation le 6.  
*Moyenne*, 4, 1<sup>d</sup>. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 0 lig. le 3. *Moindre*, 26 po. 3 lig. le 12. *Moyenne*, 27 po. 2, 11 lig. *Nombre des jours de pluie*, 10. *Température assez froide & humide.*

En 1782, *vents dominans*, sud-ouest & nord-ouest.

*Plus grande chaleur*, 4, 9<sup>d</sup>. Les 26 & 30, à 2 h. soir, le vent ouest & le ciel couvert avec pluie. *Plus grand froid*, 3, 5<sup>d</sup> de condensation. Le 11, à 8<sup>h</sup>. matin, le vent nord & le ciel couvert, avec brouillard. *Différence*, 8, 4<sup>d</sup>. *Chaleur moyenne*, au matin, 0, 9<sup>d</sup>; à midi, 1, 6<sup>d</sup>; au soir, & du jour, 1, 2<sup>d</sup>.

*Plus grande élévation du mercure*, 28 po. 2, 91 lig. Le 20, 8 h. matin, le vent sud-ouest & le ciel serain. *Moindre*, 27 po. 0, 37 lig. Le 15, à 2 h. soir, le vent sud-ouest, & le ciel couvert, avec neige. *Différence*, 14, 54 lig. *Élevation moyenne*, au matin, 27 po. 8, 06 lig. A midi,

Juin 1783. 1317

27 po. 7, 96 lig. Au soir, 27 po. 8, 32 lig. Du jour, 27 po. 8, 12 lig.

*Marche du baromètre.* Le 1.<sup>or</sup>, 27 po. 4, 72 lig. Du 1.<sup>or</sup> au 4, *monté* de 3, 52 lig. Du 4 au 5, *baissé* de 2, 69 lig. Du 5 au 6, *monté* de 0, 29 lig. Du 6 au 7, *baissé* de 0, 58 lig. Du 7 au 8, *monté* de 2, 41 lig. Du 8 au 10, *baissé* de 3, 57 lig. Du 10 au 12, *monté* de 2, 22 lig. Du 12 au 13, *baissé* de 0, 48 lig. Le 13, *monté* de 1, 37 lig. Du 13 au 14, *baissé* de 4, 58 lig. Le 14, *monté* de 1, 57 lig. Du 14 au 15, *baissé* de 1, 80 lig. Du 15 au 20, *monté* de 14, 54 lig. Du 20 au 22, *baissé* de 2, 91 lig. Le 22, *monté* de 0, 90 lig. Du 22 au 24, *baissé* de 4, 89 lig. Du 24 au 27, *monté* de 5, 41 lig. Du 27 au 30, *baissé* de 5, 51 lig. Du 30 au 31, *monté* de 1, 65 lig. Le 31, à 8 h. soir, 27 po. 9, 56 lig. On voit qu'il a beaucoup varié, sur-tout en *montant*, les 16, 19



1318 *Journal des Sçavans*,  
& 25; & en descendant, les 5, 10,  
14 & 28.

*Hygromètre de M. Buiffart. Plus grande élévation*, 8, 0<sup>d</sup>. Le 23, à 2 h. soir, le vent sud-est & le ciel serain. *Moindre*, 0, 4, au-dessous du terme de l'humidité extrême. Le 19, à 8 h. matin, le vent nord-ouest & le ciel couvert, avec brouillard. *Différence*, 8, 4<sup>d</sup>. *Élévation moyenne*, au matin, 3, 1<sup>d</sup>. *A midi & au soir*, 3, 8<sup>d</sup>. *Du jour*, 3, 6<sup>d</sup>.

*Hygromètre de M. Deluc. Plus grande élévation*, 34, 0<sup>d</sup> le 23. *Moindre*, 0, 5<sup>d</sup> le 10. *Différence*, 33, 5<sup>d</sup>. *Moyenne*, au matin, 18, 8<sup>d</sup>; à midi, 21, 3<sup>d</sup>; au soir, 21, 5<sup>d</sup>. *Du jour*, 20, 5<sup>d</sup>.

Il est tombé de la pluie les 14, 15, 17, 21, 25, 26 & 30; & de la neige les 6, 13 & 15. La quantité d'eau a été de 17, 9 lig. J'ai mesuré 7 lig. d'évaporation. Je n'ai point observé d'aurore-boréale.

Nous n'avons eu aucune maladie régnante pendant ce mois.

Jun 1783.

1319

faites à Montmorenci, par ordre du Roi, pendant l'année M. DCC. LXXXIII.

Mois	Thermomètre.			Baromètre.			Hygrom.-Buisson.			Quantité		
	Grand -hal.	Plus grand -seul	Chal. oyen	Plus grande -seul	Min- dre -seul	Elevat -oyen	Plus grand -seul	Moins -seul	Elevat -oyen	de -seul	de -seul	de -seul
Janv.	9,8	2,9	3,8	28,4,8	27,1,4	27,10,3	21,4	1,0	1,0,0	29,9	1,30	N
Fevr.	8,6	1,0	0,4	3,9	1,5	8,1	18,0	4,3	15,7	2,3,6	0,9,0	N
Mars	12,3	3,2	4,6	1,3	26,0,0	6,8	13	3,5	18,1	1,3,1	2,60	N
Avril	13,7	0,5	6,3	27,10,3	2,3	8,4	14,0	1,5	19,3	1,10,7	7	N
Mai	20,4	0,5	8,6	28,1,2	27,4,1	8,4	17,2	7,1	21,2	2,7,0	1,0	N
Jun	26,7	4,6	14,5	4,0	7,10	8,0	...	...	...	7,6	8,4	N
Juill.	16,4	6,6	14,9	3,6	9,0	7,11,10	...	...	...	5,0	7	N
Août	19,9	7,0	12,6	2,1	4,11	9,8	...	...	...	12	6,0	N
Sept.	18,0	6,0	12,2	27,11,7	1,8	7,9	5,2	10,0	14,9	2,10,6	3,00	N
Octob.	18,0	0,5	7,0	28,3,6	2,8	10,4	27,7	6,7	1,6	1,6	1,6	N
Nov.	7,0	3,0	1,4	2,4	1,3	6,6	26,3	0,0	8,1	1,4,9	6,6	N
Déc.	4,9	3,5	1,2	2,0	0,3	8,1	8,0	0,4	3,6	1,4	2,1	N
Résumé.	26,7	5,5	7,3	28,4,8,25,4	8,27,9,2	38,0	0,4	5	22,1	...	...	N

<i>Mois.</i>	<i>Température.</i>	<i>Points Lunaires.</i>	<i>Chaleurs moyennes.</i>	<i>Élévation moyenne du Barom.</i>	<i>Vents.</i>	<i>Température.</i>
Janvier.	Douce & humide.	Nouvelle Lune.	Deg. 5,9.	po. lig. 17,8,3.	SO.	Variable & froide.
Février.	Très froide très sec.	Pleine Lun.	9,3.	10, 1.	SO.	Chaud & humide.
Mars.	Froide & humide.	1 <sup>re</sup> . Quadrature.	7,9.	8,8.	NO.	Froide & sèche.
Avril.	<i>Idem.</i>	2 <sup>de</sup> . Quadrature.	7 1/2.	9,2.	SO.	<i>Idem.</i>
Mai.	Très froid. très-hum.	Apogée.	7 0.	9,10.	NO.	Froide & humide.
Juin.	Chaud, & sèche.	Perigée.	7,8.	9,2.	N.	<i>Idem.</i>
Juillet.	Chaud, assez sèche.	Lunifère austral.	7 5.	8,2.	SO.	Froide & sèche.
Auguste.		Lunifère boréal.	8,0.	9,1.	SO.	Froide & humide.
Septembre.		Équinoxe ascend.	6,2.	9,7.	SO.	Froide & sèche.
Octobre.		Équinoxe descend.	7,8.	9,8.	S.	Variable.
Novembre.	Froide & humide.	4 jours av. la N. L.	7,3.	9,1.	SO.	Froide & sèche.
Décembre.		— après —	6,7.	7,4.	NE.	<i>Idem.</i>
		— avant la P. L.	8,2.	7,15.	SO.	Variable, humide.
<i>Résultats.</i>	Froide & humide.	— après —	7,7.	7,9.	SO.	Froide & humide.

J'ajouterai

*Juin 1783. 132*

J'ajouterai aux résultats généraux que présente la table précédente :

1°. Que les vents de sud-ouest & d'ouest furent violens en Janvier, Mars, Avril, Mai, Septembre & Octobre ; les autres mois ont été assez calmes.

2°. Que la chaleur moyenne a été de 2, 5<sup>d</sup> moins grande que l'année dernière.

3°. Que le baromètre a toujours éprouvé de grandes variations, excepté dans les mois de Juin & Juillet ; la variation diurne périodique, dont j'ai donné les résultats moyens l'année dernière, a été exactement la même cette année-ci. Je l'ai observé cinq fois par jour jusqu'en Juin, ainsi que je l'avois fait pendant toute l'année dernière ; savoir, à 6 h. & 10 h. matin, & à 1 h. 2 h. & 8 h. soir. Les résultats moyens de chacune de ces heures ont été, l'année dernière, 27. pouces 10, 7 lig. 10, 9 lig.

*Juin. Sec, Vol. K kk*

10, 8 lig. 10, 7 lig. & 10, 9 lig. Ils ont été, cette année-ci, 27 pouces 9, 2 lig. 9, 4 lig. 9, 3 lig. 9, 2 lig. & 9, 5 lig. Je ferai remarquer que le mercure a très peu varié en 1781, & qu'il a été extrêmement variable en 1782. Cependant l'uniformité de la marche périodique n'a point été troublée.

4°. Que les hygromètres ont toujours indiqué beaucoup d'humidité dans l'air.

5°. Que l'aiguille aimantée dont la variation périodique avoit commencé à se rallentir l'année dernière, a été stationnaire cette année-ci, une aiguille de 10 pouces a été constamment fixée à 20<sup>o</sup> 25 lig. ; & une autre de 7 pouces à 20<sup>o</sup> 35 lig.

6°. Que la quantité de pluie a été plus grande de 7 po. 5, 5 lig. que celle de l'année dernière ; & que l'évaporation a été moindre de 17 pouces.

7°. Que le nombre des jours

... Juin 1783. 1323

*Beaux* a été de 76, *couveris*, 183;  
de *nuages*, 106; de *vent*, 101;  
de *pluie*, 155; de *neige*, 26; de  
*gèle*, 21; de *tonnerre*, 20; de  
*brouillard*, 60; d'*aurore boréale*, 7;  
de *parhelis*, 5; de *parasélène*, 3.  
Je n'ai point observé de *lumière*  
*zodiacale*.

8°. La température de cette année  
a donc été froide & humide: à des  
chaleurs précoces que nous avons  
éprouvé en Décembre 1781, & en  
Janvier suivant, qui ont accéléré  
les progrès de la végétation, a suc-  
cédé en Février un froid tardif &  
cutifant. Les mois suivans, sur tout  
ceux de Mai & d'Août, ont été  
très-froids & très-humides. Les  
chaleurs ont été fortes en Juillet,  
mais elles ont duré peu. Nous n'a-  
vons point eu d'automne, car l'hiver  
a succédé brusquement à l'été dès  
la mi-October, & il a duré jusqu'à  
la fin de l'année; on voit combien  
une pareille température a dû être  
préjudiciable aux productions de la

terre ; elles ont presque toutes été retardées de trois semaines sur l'année moyenne ; les blés ont été mouillés & bruinés ; les fruits de la vigne n'ont point acquis de maturité ; le vin, qui a été abondant, n'a point de qualité, presque tous les fruits à noyaux & à pepins ont manqué. La seule récolte des foins a été assez abondante.

9°. L'espèce d'affection catharrale, connue sous le nom de *Grippe*, a été épidémique dans toute la France & dans une grande partie de l'Europe ; c'est la seule maladie qui ait régné à Montmorency, & sans aucun danger.

10°. La nouvelle Lune a singulièrement influé sur le froid, & la pleine Lune sur les chaleurs ; car on voit dans la table, que la chaleur moyenne des jours de Nouvelle-Lune n'a été que de 5, 9°, tandis que celle des jours de Pleine-Lune a été de 9, 3°, avec une différence de 3, 4°. La Pleine Lune

1783. 1325

a aussi concouru avec les plus grandes élévations du baromètre, & les moindres se sont rencontrés avec les quatrièmes jours après la Nouvelle Lune. Les autres points lunaires n'ont rien de bien remarquable.

11°. Dans les années où les Lunesomboient les mêmes jours qu'en 1782, la quantité de pluie a été, en 1695, de 19 po. 7  $\frac{1}{2}$  lig. En 1706, de 15 po. 3  $\frac{1}{2}$  lig. En 1725, de 17 po. 6  $\frac{1}{2}$  lig. En 1744, de 16 po. 10 lig. Toutes ces années sont désignées pour avoir été froides & humides. C'est ce qui m'engagea à annoncer l'année dernière (*Journal des Sçavans, Mars 1782, pag. 162*) que nous devions nous attendre, en 1782, à une chaleur modérée avec de l'humidité. L'année 1783 correspond avec 1707, 1726, 1745 & 1764.

L'examen que j'ai fait de la température de ces différentes années, me porte à croire qu'en 1783 l'hiver ne sera ni très-froid, ni fort humide;



que le printemps sera sec ; que l'été sera pluvieux & chaud ; que l'automne sera humide & doux ; & qu'en général, dans le climat de Paris, l'année sera chaude, assez sèche, & favorable aux productions de la terre. Je prie mes Lecteurs de ne pas attacher plus de prétention à cette prédiction, que je n'y en mets moi-même, quoique ma méthode ne m'ait pas trompé depuis quatre ans, elle pourroit fort bien se trouver quelquefois en défaut dans un climat aussi variable que le nôtre.)

---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## I T A L I E.

## D E N A P L E S.

*S*AGGIO di Agricoltura, e Commercio, umiliato a S. M. Col Piano dell' Accademia de' Speculatori di Lecce. 12 pag. in-4.<sup>o</sup>

*Jun 1783.* 1327

Il existoit une ancienne Académie à Lecce, dans la partie orientale du Royaume de Naples, entre Brindisi & Otrante. Le Roi de Naples en a encouragé le rétablissement. Un Conseil des Finances que le Roi a chargé spécialement des progrès de l'Agriculture & du Commerce, a contribué de même à exciter l'émulation de cette Académie. Il en a déjà résulté plusieurs Mémoires. Cet Ecrit contient une indication de toutes les recherches que les Académiciens espèrent & se proposent de faire, entr'autres sur la culture & le commerce du tabac, de l'huile de graine de lin, de la soude. Ces plantes viennent très-bien dans le pays. Le coton, la laine, les oliviers, fournissent aussi des branches de commerce susceptibles de perfection. L'Académie parle sur-tout du dessèchement des marais, & de l'établissement d'une banque ou caisse publique, où l'on puisse placer de l'argent avec sûreté,

1328 *Journal des Sçavans* ;

& en emprunter au besoin ; enfin un grand nombre d'autres objets sont indiqués comme dignes d'être discutés par les gens instruits, & essayés par l'Administration.

*Componenti Vari degli Accademici speculatori di Lecce.* 102 pag. in-8.<sup>o</sup>

Cette Brochure contient un Discours du Secrétaire de l'Académie de Lecce, sur l'histoire de l'ancien établissement de cette Académie, il y a 200 ans, & de sa restauration en 1775. On y trouve en abrégé l'histoire de cette ville, un plan des objets de travaux que l'Académie s'est proposée de suivre, une quinzaine de sonnets, & plusieurs autres pièces de vers faits à l'occasion de ce rétablissement, sur-tout de la faveur que le Roi lui a faite en lui accordant pour ses armoiries une fleur de lys d'or en signe de protection immédiate. M. Elia observe, d'après Chifflet, que Philippe-Au-

1329  
Juin 1783.

guste, Roi de France, ne portoit qu'une seule fleur de lys; que Philippe-le-Bel en avoit dix, Charles VI, cinq; & que dans la suite ce Prince les réduisit à trois, comme nous le voyons aujourd'hui dans les armes de France.

D E M I L A N.

*Della riduzione delle misure di Lunghezza della Città, & della Stato di Milano. Nella stamperia di Giuseppe Marelli con Privilegio. 1781. 40 pag. in-4.º*

La multiplicité & la variété des mesures en Italie, mettoit une si grande confusion dans le commerce de Milan & des Villes du Milanois, que l'Empereur a cru devoir par un Edit établir une mesure universelle dans tous ses états d'Italie; mais en même tems il a fait construire des Tables de Réduction des anciennes mesures à celles que l'on a choisies pour servir de règle à l'a-

venit, & des Tables des prix correspondans.

Le Bras, *Braccio* comparé avec la roise de France dont il y avoit un étalon exact à Turin, s'est trouvé être au pied de Paris, comme 11000 est à 6003. L'on a ajouté à ce Livre une Table de comparaison des autres mesures de l'Italie, & même des principales Villes de l'Europe. Ce qui formera un Supplément utile à la Métrologie, ou Traité général des mesures publié en 1780 par M. Paucton, à Paris, chez la Veuve Desaint, & dont nous avons rendu compte dans notre Journal de Décembre 1780.

## FRANCE.

### DE PARIS.

*Mémoires* concernant l'Histoire, les Sciences, les Mœurs, les Usages, &c. des Chinois par les Missionnaires de P. kin, Tome IX. A Paris, chez Nyon, Libraire, rue

Juin 1783. 1334

du Jardinier, vis-à-vis la rue Mignon, près de l'Imprimeur du Parlement, 1783, avec Approbation & Privilège du Roi. 1 vol. in-4.<sup>o</sup> de 476 pages avec figures. Prix broché 10 liv. 10 s. relié 12 liv.

*Essais Philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers, ou Extraits des Voyages de M. . . en Asie.*

*Usus & impigre simul experientia monent  
Parlatim docuit. LUCRÆ.*

A Paris, chez Couturier fils, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, près l'Eglise; la Veuve Tiliard & fils, Libraires, rue de la Harpe, au coin de celle de Pierre-Sarrasin. 1783. 1 vol. in-8.<sup>o</sup> de 430 pages.

Nous rendrons compte incessamment de cet Ouvrage, qui, outre des observations sur les animaux, en contient beaucoup d'autres sur les mœurs des peuples de l'Asie.

K k k vi

*Catalogue de la Bibliothèque de M. le Marquis de Courtanvaux. Prix broché, 3 liv. 12 f. avec les Tables des Matières & des Auteurs. A Paris, chez Nyon, Libraire, rue du Jardinet.*

La vente de cette Bibliothèque doit se faire le Lundi 7 Juillet & jours suivans dans une Halle des Augustins. Nyon chargé de cette vente, distribuera gratis à toutes les personnes qui représenteront le Catalogue, l'état imprimé du prix auquel aura été vendu chaque article qui le compose.

Il se dispose à mettre sous presse l'Histoire Romaine de Ferguison, traduite par MM. Meunier & Bergier.

*Sphères nouvelles, pour l'intelligence du Système du Monde ; par M. l'Abbé Grenet.*

L'Atlas portatif de l'Auteur nous a donné occasion de parler de son zèle pour l'instruction publique,



Jun 1783. 1333

surtout relativement à la Géographie; c'est ce qui l'a conduit à faire construire des sphères plus simples que celles qui ont paru jusqu'ici pour rendre sensible le mouvement de la Terre sur son centre & autour du Soleil, celui de l'Ecliptique difficile à faire entendre avec les autres machines de ce genre: la première avec un globe de 8 pouces de diamètre, le grand Méridien, l'Horizon (mobile en tout sens) l'Ecliptique & la Monture en cuivre, coûte depuis 80 liv. jusqu'à 100 liv. & au-delà, suivant le pied qu'on veut y mettre. La deuxième Armillaire *terrestre* également en cuivre, même prix. La troisième avec un globe, mais sans aucun cercle; une lanterne servant de Soleil, dont la lumière indique l'horizon de tous les Peuples; un fil qui porte un nœud au milieu, trace sur le Globe, par son ombre, le méridien de chaque lieu. Prix depuis 30 liv. jusqu'à 40 liv. Il y en aura à plus bas



1334 *Journal des Sçavans,*

prix, mais sans horison mobile depuis 15 liv. jusqu'à 24 liv.

Chacune de ces sphères tiendra lieu de la sphère armillaire, & du Globe ordinaires, sur lesquelles elles auront un avantage, puisqu'on pourra faire par leur moyen toutes les opérations qu'on voudra sans déplacer le Pôle.

A Paris, chez l'Auteur, au Collège de Lyfieux, rue Saint Jean de Beauvais.

*Dictionnaire Universel des Sciences, Morale, Economique, Politique & Diplomatique; ou Bibliothèque de l'Homme d'Etat ou du Citoyen; mis en ordre & publié par M. Robinet, Censeur Royal. Tom. XXVI & XXVII. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, à l'ancien Collège de Bayeux. Deux volumes-4.<sup>o</sup> chacun d'environ 700 pages.*

Ces deux volumes qui ont paru au mois de Mars, contiennent plusieurs articles très-importans & très-

étendus. Au mot PUFFENDORFF, on trouve une analyse du Droit de la Nature & des Gens par ce célèbre Auteur, & cet Extrait contient près de 300 pages. L'article de Rome ancienne en contient plus de 50, & il n'est pas achevé. Les articles Osnabruck, Parlement, Parme, Pays-Bas, Pierre le Grand, Population, Portugal, Provinces-Unies, Question ou Torture, Renonciation à la Souveraineté, sont aussi d'une certaine étendue; il analyse dans ce dernier, les renonciations faites dans la Maison de France par les branches d'Espagne & d'Orléans, pour prouver que les Descendans de Philippe V, Roi d'Espagne, ont perdu tout droit à la Couronne de France, & que la branche d'Orléans a perdu tout droit à la Monarchie Espagnole.

Cette légère indication suffit pour faire connoître la nature & l'importance de cet immense Recueil que

M. Robinet continue avec autant d'assiduité que de soin , & qui approche beaucoup de sa fin , puisque le vingt-septième volume contient déjà une partie de l'article Rome.

*Etat de la France , ou Traité des Devises Héraldiques.* Cet Ouvrage contient non-seulement un Recueil de ce que divers Auteurs ont écrit sur ce sujet , mais encote un choix dans les cachets des Familles qui portent des Devises.

Comme on se propose de donner trois volumes par année , dont le premier contiendra l'Etat des Grands-Officiers de la Couronne , des Officiers de la Maison du Roi , & des Princes de son Sang.

Le deuxième , le Clergé ; le troisième , les Parlemens & tous les Officiers des Cours Souveraines.

L'Auteur prie les personnes qui occupent quelque place dans l'un de ces trois Etats , de lui envoyer

*Juin 1783. 1337*

des Mémoires détaillés sur leurs Maisons, avec toutes les dates des Naissances, Grades, Mariages & Morts, ainsi que les différentes lettres d'honneurs, & autres pièces qu'elles pourront avoir, avec l'empreinte de leurs armes, pourvu qu'elles soient dûement attestées par les Juges ou Subdélégués du lieu de leur résidence.

L'Auteur ne s'est pas borné aux seules Familles Françaises.

Cet Ouvrage se trouve chez l'Auteur, rue Jacob, fauxbourg Saint Germain, N<sup>o</sup>. 41; & chez l'Éclapart, Libraire de Monsieur, pont Notre-Dame, à la Sainte Famille, N<sup>o</sup>. 23. Prix 1 liv. 16 s. broché.

*Projet pour couvrir l'intérieur de la nouvelle Halle aux grains de Paris, présenté & dédié lors de la construction à M. Bignon, ancien Prevôt des Marchands, par M. le Camus de Mezières, Architecte,*

sous la conduite & sur les desseins de qui ce monument incom bustible a été élevé. Gravure *in-4<sup>o</sup>*

Lettre écrite le 6 Septembre 1782 à l'occasion de la couverture de la Nouvelle Halle. 8 pag. *in-8<sup>o</sup>*. A Paris, chez l'Auteur, rue du Foin.

Dans cette Lettre, l'Auteur se plaint de ce qu'en couvrant l'intérieur de la Halle de l'Hôtel de Soissons avec une calotte en bois, on contraint les voûtes latérales de pousser au vuide, & l'on expose ce monument. On le prive de l'avantage d'être incom bustible, & l'Estampe qui accompagne cette Lettre montre de quelle manière M. le Camus prétendoit couvrir son édifice sans que la dépense fût plus considérable, & sans courir risque des inconveniens du projet qu'on exécute, tels que celui de n'avoir point d'air, d'avoir peu de jour, beaucoup de chaleur & de poussière, & le risque du feu.

Jun 1783. 1739

*Prix Littéraire*, fondé dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres en l'année 1733.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres avoit proposé pour le sujet du Prix qu'elle devoit distribuer à Pâques 1783, de déterminer, *Quelle étoit l'étendue des Domaines de la Couronne lors de l'avènement de Hugues Capet au Trône; Quelles possessions ce Prince y ajouta; Comment & par quels moyens ces Domaines s'accrurent jusqu'au règne de Philippe Auguste exclusivement.*

Les Mémoires envoyés n'ayant pas satisfait pleinement aux vues de l'Académie; elle propose de nouveau le même sujet pour Pâques 1785; & invite les Auteurs à se renfermer dans les bornes de la question, sans se livrer à des discussions qui ne tendent pas directement à l'éclaircir.

Le Prix, qui est une Médaille

1340 *Journal des Sçavans* ;

d'or , de la valeur de Quatre cent livres , sera double.

Toutes personnes , de quelque pays & condition qu'elles soient , excepté celles qui composent l'Académie , seront admises à concourir pour ce Prix ; & leurs Ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin , à leur choix.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages ; mais pour se faire connoître , ils y joindront , dans un papier cacheté , & écrit de leur propre main , la même Devise , avec leurs nom , demeure & qualités ; & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pièces , affranchies de tout port jusqu'à Paris , seront remises entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie , avant le 1.<sup>er</sup> Décembre 1784. Ce terme est de rigueur.

*Prix Littéraires* fondé dans l'A-



Jun. 1783. 1348

Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres en l'année 1784.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres propose pour le sujet du Prix qu'elle doit distribuer à la S. Martin, 1784, d'examiner, *Quel fut l'état du Commerce chez les Romains, depuis la première guerre Punique jusqu'à l'avènement de Constantin à l'Empire.*

Le Prix sera une Médaille d'or, de la valeur de cinq cent livres.

Toutes personnes, de quelques pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour le Prix, & leurs Mémoires pourront être écrits en Latin ou en François, à leur choix.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier caché, & écrit de leur propre main, la même Devise, avec leurs nom, demeure



1342. *Journ. des Sav. Juin. 1783.*

de qualités; & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pièces, affranchies de tout port, seront remises entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1.<sup>er</sup> Juillet 1784. Ce tena est de rigueur.

---

# T A B L E

## DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois de

Juin 1783. *Second Vol.*

- L**E *Coran*. Par M. Savary. 1155
- Osservazioni Storico Critiche*  
  *sopra una Chiave di bronzo disso-*  
  *terrata in Mantoua.* 1174
- Recherches sur l'espèce de fruit que*  
*cultivoient les Hespérides.* Par  
  M. A. F. M. 1184
- Nouveaux Mémoires de l'Académie*  
*de Dijon, pour la partie des*  
*Sciences & des Arts.* 1210
- Lettre de M. de Morveau à MM. les*  
*Auteurs du Journal des Sçavans.*  
  1122
- Le Voyageur Américain.* Par M. M.  
  1227

1344

<i>Kongl. Vetenslaps Academiens Hand- bilgar, &amp;c.</i>	1246
<i>Opinion d'un Citoyen sur le Ma- riage &amp; sur la Dot.</i>	1279
<i>Prix de l'Académie de Flessingue, pour l'année 1782.</i>	1283
<i>Séance de la Société Royale de Mé- decine, du 11 Mars 1783.</i>	1291
<i>Extrait des Observations Météoro- logiques.</i>	1314
<i>Extrait &amp; Résultats des Tables &amp; des Observations Botauico-Météo- rologiques, &amp;c.</i>	1319

Fin de la Table.

5775









A 414893

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06224 4754





A 414893

UNIVERSITY OF MIC



3 9015 06224 4



A 414893

UNIVERSITY OF



3 9015 0622

